Laurent THEIS

Histoire du Moyen Âge français

Chronologie commentée
de Clovis à Louis XI
486-1483

Bibliothèque Complexe



SOMMAIRE

INTRODUCTION

Il faut commencer le récit au tout début, faute de quoi la suite est inintelligible: les clercs qui, jusqu'à l'orée du XIVe siècle, furent les seuls à consigner l'histoire, en étaient bien persuadés. Aussi partaient-ils le plus souvent, dans leurs annales et leurs chroniques, de la création du monde, d'où tout le reste, providentiellement, découle, avant d'en venir à la période proche. Il en est alors du passé comme des lignages: plus loin on peut remonter le long de la tige, en s'efforçant d'atteindre aux racines, plus grande est la présomption d'excellence et de véracité. Louis XI, qu'on disait descendre de Priam comme tous les Français, reconnaissait en Clovis non seulement son prédécesseur, mais son « progéniteur », dont le sang était le sien. Mille ans, c'est-à-dire l'éternité aux yeux du monde, un instant au regard de Dieu, séparent les deux rois. Tout, en vérité, les sépare; sauf la conscience à la fois spirituelle et charnelle que l'un a de l'autre. Sauf, aussi, que la tradition historiographique, constituée assez tard, les a tous deux inclus dans la même période, immense, de l'histoire occidentale, celui-là au levant, celui-ci au couchant du Moyen Age.

Rien de plus arbitraire, on l'a assez dit, que cette périodisation. Il n'empêche que, prise de haut et vue de loin, s'y trouve tout entière contenue l'histoire des Francs, sur un territoire qui, durant tous ces siècles, s'est maintenu en dépit de tout comme une sorte d'évidence géopolitique; régions et peuples divers qui, pourtant, tendent au rassemblement, où l'avancée l'emporte, pour finir, sur les traverses et les reculs, grâce, notamment, à l'action au total conjuguée de l'Église et de la royauté.

Je cherche ici à fixer quelques bornes, à consigner certaines étapes. Cette évolution, où la force d'inertie pèse si lourd, se prête

mal à la chronologie, d'autant que l'information est très longtemps lacunaire, encore plus longtemps produite par des esprits pétris d'idéologie. La société, dans ses structures matérielles et ses expressions culturelles, dans sa prodigieuse diversité économique et régionale, ne livre à peu près pas d'événements datés. C'est par décennies, voire par siècles, par milieux sociaux, par provinces, par villes et campagnes qu'il faudrait s'exprimer pour rendre compte de ce qui réellement se passe. De tout cela, qui est presque l'essentiel, on ne trouvera donc ici guère de traces. Faisant de nécessité vertu, je me suis donc attaché à repérer ce qui, dans la très lente maturation de ce qui deviendra la nation, était significatif. Et comme l'histoire de la France médiévale est celle d'un royaume et d'une royauté tout empreinte de sacré, c'est au plus près de ces notions, largement entendues, que s'organisent ces annales. A partir de là, j'ai pris mes aises, m'attardant sur certains moments qui me paraissaient riches de sens, en négligeant d'autres trop convenus, tâchant aussi de ne pas céder au vertige de la densification progressive de l'histoire, illusion née de l'abondance croissante de la documentation : ne pas hypertrophier le règne de Louis XI par rapport à ceux de Louis VII ou même de Charles le Chauve.

Depuis qu'en 1410 le moine de Saint-Denis l'a défini, le travail, avec un esprit et des moyens nouveaux, reste le même : « Escripre les notables faiz de France pour avoir mémoire des choses passées. »

I

LA FRANCISATION DES GAULES, DE CLOVIS A HUGUES CAPET

486-996

La période qui court de la conquête des Gaules par Clovis jusqu'à l'avènement des Capétiens représente une sorte de préhistoire de France. Marqués, parfois masqués par de violentes secousses, par l'enchevêtrement d'événements que l'indigence de la documentation obscurcit encore à nos yeux, quelques traits fondamentaux réunissent ces cinq siècles apparemment mouvementés et disparates. D'abord, l'émergence et le développement d'une royauté peu à peu unique, à l'ouest du Rhin et du Rhône. En second lieu, la christianisation des populations et l'implantation rayonnante d'une Église qui constitue la trame la plus solide du monde franc. Ensuite, la permanence globale, même si son intensité varie selon les lieux et les époques, de l'Antiquité romaine, qui n'achève d'épuiser ses effets qu'à la fin du premier millénaire. Dans la rencontre entre la société « barbare » et la civilisation gallo-romaine, l'élément latin l'a emporté de beaucoup, sur le terrain et dans les esprits, et la fusion entre les deux cultures s'est opérée à son profit. Enfin, à l'intérieur du royaume franc tenu successivement jusqu'à l'an mil par trois dynasties qui se proclament filles les unes des autres, et toutes issues de Clovis, figure fondatrice toujours revendiquée, la distinction, voire l'opposition entre le Nord et le Sud, séparés sommairement par la Loire, se fait très fortement sentir, le cœur de la monarchie se logeant peu à peu, mais définitivement, en Île-de-France; monarchie qui, puissamment ou faiblement incarnée, active ou débile, demeure le principe organisateur de la société. Royaume, royauté, règne, à travers eux se lit l'essentiel de l'Histoire, bien que les structures politiques et sociales fonctionnent, très largement, en dehors d'eux.

1

LA CONSTITUTION DES ROYAUMES FRANCS (486-678)

Dans ses Récits des temps mérovingiens, *parus en 1840, Augustin Thierry a fixé la légende noire des successeurs de Clovis. Le grand historien, sensible et imaginatif, s'inspire de très près de l'*Histoire des Francs *rédigée par l'évêque Grégoire de Tours dans les dernières années du VIe siècle, et qui fait la part belle aux incidents et aux péripéties, parfois tragiques et sanglantes en effet. Cette représentation des premiers siècles du royaume franc a pénétré les manuels de la République et reste solidement ancrée dans la conscience collective. De fait, elle s'appuie pour une part sur un fond de réalité. Mais cette époque visiblement cruelle est aussi marquée par la dilatation du monde franc, une fusion réussie en Gaule entre les conquérants et les populations locales, un fort élan ecclésiastique et missionnaire, un certain rayonnement culturel enfin, que ne doivent pas masquer les redoutables figures de Chilpéric, Clotaire, Frédégonde ou Brunehaut.*

486 — VICTOIRE DE CLOVIS SUR SYAGRIUS

Lorsqu'en 486 Clovis bat Syagrius, dernier représentant de l'Empire romain en Gaule, maître d'une région dont Soissons est la capitale, le roi des Francs saliens n'est pas un inconnu. Déjà son père Childéric avait été reconnu par l'administration et l'Église gallo-romaines comme souverain de la province de Belgique seconde. Il dispose d'une armée puissante, déjà active au sein de la Gaule romaine. La défaite de Syagrius marque donc une sorte de transfert de pouvoir, depuis la Somme et la Meuse jusqu'à la Loire, entre l'autorité impériale, définitivement ruinée, et la

puissance montante, incarnée il est vrai par une personnalité d'exception, Clovis, roi depuis 481, païen mais en bons termes avec l'évêque Remi de Reims. Cette cité devient, avec Soissons et Paris, l'un des centres principaux du nouveau royaume franc ainsi étendu vers le sud. Cette extension l'amène au contact direct des deux grandes puissances de l'époque, les Ostrogoths de Théodoric et les Wisigoths d'Alaric II, qui tiennent l'Occident méridional et gèrent l'héritage romain.

496, 498 ou 506 **BAPTÊME DE CLOVIS**

Le geste de saint Remi répandant le chrême sur la tête de Clovis courbé devant lui, et entouré de Clotilde et de ses guerriers, est l'une des scènes les plus reproduites de l'imagerie historiographique. Pourtant la date de cet événement capital n'est pas exactement connue, et la part de la légende est sans doute considérable. Clovis, engagé à l'Est dans une guerre difficile contre les Alamans, aurait promis de se convertir au catholicisme s'il l'emportait. De fait il fut vainqueur à Tolbiac, sans doute en 497. Le rôle de son épouse, la Burgonde Clotilde, n'est peut-être pas à négliger. Quelle religion Clovis a-t-il exactement embrassée, il est difficile de le préciser. Rien ne dit qu'il soit devenu d'un coup farouchement monothéiste. Autre hypothèse: Clovis aurait alors renoncé à l'arianisme, adopté précédemment par lui à l'imitation des rois ostrogoth et wisigoth. Bref le récit de Grégoire de Tours, tendant visiblement à reproduire le modèle de la conversion de Constantin, laisse beaucoup de points dans l'ombre. Quoi qu'il en soit, l'adhésion de Clovis et de son aristocratie au christianisme catholique est d'une immense portée. Le roi des Francs est, avec l'empereur d'Orient, le seul souverain à professer cette religion. Ainsi est passée entre la royauté franque et l'Église une alliance qui permettra à ces deux pouvoirs de se développer et de se fortifier mutuellement. De plus, la fusion entre Francs et Gallo-Romains, à présent de même religion, au moins en surface, en était de beaucoup facilitée. En 498, puisque cette année est la plus vraisemblable, Clovis a donc fait le bon choix, celui qui engage l'avenir de façon décisive et féconde.

503-542 **ÉPISCOPAT DE CÉSAIRE D'ARLES**

A la fin du ve siècle, l'Église gallo-franque est déjà vigoureuse. Apparaissent alors, bien identifiables, ces grands évêques, hommes de culture et de foi, souvent bons administrateurs et habiles politiques, qui tiennent une place grandissante dans la société et interviennent avec force dans les affaires du royaume. Parmi les contemporains de Clovis et de ses fils, trois grandes personnalités se distinguent: Remi à Reims, Avit à Vienne et Césaire à Arles. Ce dernier peut faire figure de modèle des évêques mérovingiens. A la différence de ses collègues, originaires pour la plupart de la haute aristocratie sénatoriale, Césaire est issu d'un milieu modeste. D'abord moine à l'abbaye de Lérins, il devint prêtre à Arles, alors brillant centre d'enseignement, où il compléta son instruction. Il succéda à l'évêque Eone, son protecteur, en 503. Il enrichit et développa la liturgie, et prêcha avec vigueur et succès. Nous avons conservé nombre de ses sermons. Son zèle lui valut des difficultés auprès des Wisigoths, puis des Ostrogoths, occupants successifs de la Provence. Avec l'aide de sa sœur Césarie, il régénéra les monastères de sa cité, en fonda de nouveaux pour lesquels il élabora deux règles, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, appelées à un grand rayonnement. En 512, le pape Symmaque désigna Césaire comme vicaire apostolique. De fait Césaire réunit et présida à plusieurs reprises des conciles provinciaux, rassemblant parfois plus de trente évêques. Véritable chef et protecteur de sa cité, pasteur, prédicateur, théologien, ascète, organisateur, Césaire, en ses quarante années d'épiscopat, a imprimé sa très forte marque sur l'Église méridionale. Sa biographie, rédigée sitôt sa mort, le consacra immédiatement comme un saint.

507 **VOUILLÉ**

Après s'être étendu à l'est, Clovis dirigea son extension vers le sud pour tenter de réunir sous son autorité personnelle l'ensemble des Gaules romaines. L'entreprise était audacieuse, car les Wisigoths occupaient encore très solidement l'Aquitaine, l'Auvergne et

le Languedoc, même si la puissance et le rayonnement de la royauté gothique d'Alaric II n'étaient plus ce qu'ils avaient été à l'époque de son père, le glorieux Euric, mort en 485. Clovis s'assura l'alliance de Gondebaud, roi des Burgondes, pourtant arien comme Alaric, et le soutien plus lointain de l'empereur Anastase. Il plaça son expédition sous le signe du bon combat contre l'hérésie et sous le patronage particulier de saint Martin auquel, passant à Tours, il fit ses dévotions. Le choc entre Francs et Wisigoths eut lieu à Vouillé, non loin de Poitiers. Alaric, écrasé, mourut dans la bataille. Clovis poussa bientôt jusqu'à Toulouse, capitale du royaume aquitain, tandis que son fils Thierry s'emparait de l'Auvergne et que leurs alliés burgondes pénétraient en Languedoc. Il fallut l'intervention de Théodoric pour empêcher la disparition complète de la présence wisigothique au nord de la péninsule Ibérique. Wisigoths et Ostrogoths conservèrent le contrôle de la côte méditerranéenne: Septimanie et Provence. Cependant les possessions franques s'étendaient à présent du Rhin jusqu'aux Pyrénées. L'empereur Anastase fit parvenir à Clovis des insignes royaux et le nomma consul honoraire. Le roi des Francs apparaissait ainsi comme le fondé de pouvoir impérial en Gaule et comme le continuateur de Rome. Ainsi s'était constituée, à la faveur de circonstances heureuses, une première ébauche d'unité politique et aussi religieuse à l'ouest du Rhône et de la Saône.

JUILLET 511 — **CONCILE D'ORLÉANS**

En 511 Clovis convoqua à Orléans les évêques de l'ensemble de son royaume nouvellement agrandi. Trente-deux répondirent à l'appel, venant surtout de l'Ouest, du Centre et du Sud. Ainsi s'inaugurait une pratique à la riche postérité, celle du concile national, destiné à harmoniser les structures et le fonctionnement de l'Église, à discipliner la vie religieuse, et à préciser les liens entre l'autorité ecclésiastique et le pouvoir royal. L'évêque Cyprien de Poitiers présida cette réunion où trente et un canons furent élaborés, portant notamment sur l'immunité du patrimoine ecclésiastique, le droit d'asile, la liturgie. Surtout, l'origine divine du pouvoir royal y fut proclamée, et l'intervention du roi dans la nomination des évêques reconnue. De fait, pour contrôler les

populations, le concours des évêques était indispensable à l'autorité civile. L'intégration de l'Église dans le système franc, les liens noués avec la royauté sont des éléments déterminants dans le développement de la civilisation occidentale. Son œuvre ainsi affermie, Clovis mourut quelques mois plus tard et fut enterré à Paris, sa résidence favorite, dans l'église des Saints-Apôtres qu'il avait fondée au sommet de la colline qui portera plus tard le nom de Sainte-Geneviève.

534 **CONQUÊTE PAR LES FILS DE CLOVIS DU ROYAUME BURGONDE**

A la mort de Clovis, ses quatre fils se partagèrent son royaume. Le partage entre fils du roi apparaît en effet comme la règle en vigueur dans le monde franc. Il s'ensuivit des dissensions parfois sanglantes, dont l'historiographie a encore exagéré la cruauté. Ce système n'empêcha pas les héritiers de Clovis d'étendre considérablement la domination de leur dynastie dans le second tiers du VIe siècle. Le principal ensemble visé fut le royaume des Burgondes. Les fils de Clovis attaquèrent une première fois en 523, tuant le saint roi Sigismond, nouvellement converti au catholicisme, dont le frère réussit néanmoins à conserver la royauté. L'action décisive fut menée en 534 par Childebert, roi à Paris, Clotaire, roi à Tournai et Soissons, et surtout Théodebert, roi à Reims et Metz. Ce dernier, dans le partage qui suivit, s'attribua l'essentiel de la Burgondie, depuis la cité d'Autun jusqu'au Valais, le Sud revenant à Childebert. A l'issue de cette conquête considérable se dessinent plus nettement les trois grands ensembles francs: Neustrie, Austrasie, Bourgogne, l'Aquitaine et la Provence, cette dernière annexée en 537, faisant figure d'appendices gallo-romains. L'Austrasie apparaît alors comme le royaume le plus puissant, avec ses grandes cités de Reims, Metz et Cologne. Son roi Théodebert, mort en 548, fut le premier prince franc à oser frapper monnaie d'or non plus selon le modèle impérial romain, mais à son effigie propre.

560 — RADEGONDE FONDE L'ABBAYE SAINTE-CROIX DE POITIERS

De la conquête de la Thuringe en 531, le roi Clotaire ramena la princesse Radegonde, qu'il fit éduquer à sa cour et qu'il épousa. Cette femme certainement exceptionnelle fut transfigurée par ses deux hagiographes, sa disciple Baudonivie et surtout son ami l'Italien Fortunat, qui devint évêque de Poitiers. En 554, racontent-ils, Radegonde, lassée des atrocités perpétrées par son mari, se retira du monde et reçut le diaconat des mains de l'évêque Médard de Noyon. Vers 560, elle fonda à Poitiers un monastère de femmes, placé sous l'invocation de la sainte Croix, dont l'empereur Justin lui avait fait parvenir un morceau. Elle y établit la règle de saint Césaire. Lieu de haute culture, recevant des jeunes femmes de la plus noble origine, en particulier de la famille royale, l'abbaye de Sainte-Croix rencontra un vif succès. Radegonde y mourut en 587, en odeur de sainteté. Deux ans plus tard, les moniales défrayèrent la chronique en se révoltant.

573-594 — GRÉGOIRE ÉVÊQUE DE TOURS

Georgius Florentius Gregorius appartient à une famille auvergnate de la haute noblesse sénatoriale. Cette couche sociale, héritière appauvrie de la culture du Bas-Empire, maîtresse de biens fonciers considérables, est toute désignée pour exercer des fonctions publiques. Dans ses rangs se recrutent en effet comtes et surtout évêques, qui sont les véritables chefs des cités. C'est ainsi que l'oncle maternel de Grégoire, saint Gall, fut évêque de Clermont, son grand-oncle saint Nizier évêque de Lyon, son arrière-grand-père Grégoire évêque de Langres. Installé à Tours à la suite d'un pèlerinage au tombeau de saint Martin, il succéda à son parent l'évêque Eufronius en 573. La vieille cité romaine ayant brûlé en partie en 558, Grégoire fit reconstruire la cathédrale et restaurer, hors les murs, la basilique de saint Martin qui mesurait, dit-il, cinquante-quatre mètres de long sur vingt de large, et comportait cinquante-deux fenêtres, huit portes et cent vingt colonnes. Évêque pieux et actif, défenseur vigilant de sa cité et de son Église, notamment face au pouvoir royal, Grégoire s'est surtout fait

connaître par son œuvre littéraire, écrite dans un latin médiocre, mais très abondante : hagiographies, récits de miracles, et surtout les dix livres de son *Histoire des Francs* qui débute, comme c'est la tradition au Moyen Age, avec la création du monde et traite de l'histoire de la Gaule jusqu'à 591, trois ans avant sa propre mort.

La majeure partie de son récit porte sur des événements dont il fut le contemporain, et parfois le témoin direct. L'essentiel de ce que nous savons des ve et vie siècles, et plus généralement de la civilisation mérovingienne, provient de l'œuvre de Grégoire, dont le succès, depuis bientôt quinze siècles, ne s'est jamais démenti.

575 ASSASSINAT DE SIGEBERT SUR ORDRE DE FRÉDÉGONDE

Des quatre fils de Clovis, Clotaire vécut le plus longtemps. Récupérant successivement l'héritage de ses frères, il fut le seul roi des Francs de 558 à 561. A sa mort, le royaume fut à nouveau divisé entre ses quatre fils. Cette surabondance de mâles ayant tous droit à une part favorisa la pratique de l'assassinat interfamilial. L'élimination physique des concurrents était déjà en usage dans l'Empire romain. Les rois francs la reprirent à leur compte, avec beaucoup d'efficacité. La division du royaume, qui donnait lieu à de nombreuses enclaves, mit de plus en plus aux prises, au cours du vie siècle, les rois de Neustrie et d'Austrasie, en l'occurrence Chilpéric et Sigebert. Le second l'emporta bientôt sur le premier. Poursuivi par son frère jusqu'à Tournai, Chilpéric était, en 575, menacé d'écrasement quand, à l'instigation de Frédégonde, épouse de Chilpéric, Sigebert fut assassiné à Vitry-en-Artois, non loin d'Arras, alors que les grands de Neustrie s'apprêtaient à se rallier au roi d'Austrasie. Brunehaut, princesse wisigothique que Sigebert avait épousée vers 567, fut enfermée. Du couple infernal Frédégonde-Chilpéric — ce dernier lui-même assassiné en 584 —, Grégoire de Tours a noirci le portrait à plaisir. La lutte entre Austrasiens et Neustriens devait reprendre à la génération suivante, avec les rois Childebert II et Clotaire II.

594 FONDATION DE LUXEUIL PAR COLOMBAN

Colomban est un ascète irlandais qui, après un séjour au grand monastère de Bangor, débarqua en Gaule vers 570. Cet ardent missionnaire s'installa bientôt avec quelques compagnons en haute Saône où il fonda le monastère de Luxeuil, sans doute en 594. La prédication enflammée de Colomban, l'austérité de ses mœurs et de sa discipline, lui valurent de grands succès, mais aussi de sérieuses difficultés, auprès du roi de Bourgogne Thierry II et de sa grand-mère Brunehaut, auxquels il reprochait sans ambages leur comportement relâché. Frappé d'exil, il gagna le royaume de Clotaire II. Son séjour en Champagne et en Brie chez de grands aristocrates conduisit à la vie spirituelle certains de leurs rejetons comme sainte Fare, saint Faron, futur évêque de Meaux, saint Ouen, plus tard évêque de Rouen, qui fonda l'abbaye de Rebais, d'autres encore. Colomban mourut en 615 en Italie où il avait refondé le monastère de Bobbio, appelé à un développement considérable. L'action de Colomban est d'une extrême importance. Outre le renouveau spirituel qu'elle a provoqué, elle a contribué à fortifier le monachisme en Gaule en donnant à l'abbé un rôle prépondérant, notamment face à l'évêque. Suscité ou inspiré par le modèle colombanien, un mouvement de fondation a gagné l'aristocratie franque, dont procèdent des abbayes comme celles de Saint-Valéry-sur-Somme, Jumièges, Saint-Wandrille, Saint-Bertin, Corbie, beaucoup d'autres. Les liens ainsi établis entre un certain monachisme, à la fois rigoureux et dynamique, et la haute noblesse, voire la royauté, furent d'une grande conséquence pour l'évolution de la monarchie franque.

613 SUPPLICE DE BRUNEHAUT

En 613, la sexagénaire Brunehaut n'est plus, si jamais elle l'a été, cette princesse « belle, modeste, gracieuse, intelligente, obligeante et bonne » décrite par le poète évêque Fortunat quarante ans plus tôt. Régente d'Austrasie et de Bourgogne depuis 596, au nom de ses petits-fils, elle n'avait pas pu empêcher ces derniers de se combattre jusqu'à la mort. Surtout, la vieille reine qui tentait de gouverner de façon centralisée, à la manière romaine, s'était attiré l'hostilité

Le royaume des Francs en 628-630.

Source : *Le Baptême de Clovis*, par Georges Tessier (Gallimard NRF, 1964).

de l'aristocratie des deux royaumes, représentée en Bourgogne par Warnachaire et en Austrasie par Pépin de Landen et Arnoul de Metz, qui appelèrent à l'aide le roi de Neustrie Clotaire II, fils de Frédégonde, l'implacable rivale de Brunehaut. Clotaire élimina tous les héritiers d'Austrasie et de Bourgogne, et fit infliger à la reine, « à laquelle il imputa la mort de dix rois francs », un supplice demeuré célèbre, attachée à la queue d'un cheval et traînée jusqu'à ce que mort s'ensuive. Seul descendant survivant de Clovis, Clotaire réunit dans sa main l'ensemble des royaumes francs. L'année suivante, à l'issue de grandes assemblées tenues à Paris, le roi, par un « édit », organisa la paix et la justice, tentant d'harmoniser la prérogative royale et l'autonomie de fait des aristocraties régionales. Sous Clotaire II, qui mourut en 629, et son fils Dagobert, la monarchie franque connut une période de relative stabilité et d'exceptionnel rayonnement.

630 — DIDIER ÉVÊQUE DE CAHORS

L'un des caractères les plus remarquables du règne de Dagobert Ier est la présence autour du roi de personnalités exceptionnelles, aristocrates à la fois énergiques, lettrés et pieux. Dagobert sut les retenir à son service. Éloi, maître de la monnaie, futur évêque de Noyon, Dadon, référendaire, évêque de Rouen sous le nom de Ouen, sont les plus illustres. La figure de Didier est l'une des plus exemplaires de ce ralliement de la vieille noblesse à la royauté et de sa judicieuse utilisation par la dynastie franque. Didier appartenait à une lignée sénatoriale possessionnée dans la région d'Albi et maîtresse d'immenses domaines fonciers, puisqu'on évalue sa fortune à soixante-quinze mille hectares. Après une éducation classique, Didier fut envoyé à la cour du roi Clotaire II où se trouvaient déjà ses deux frères; l'un, Rusticus, devint évêque de Cahors, l'autre, d'abord comte en Albigeois, fut nommé patrice, c'est-à-dire gouverneur de Provence. Dagobert grandit dans la compagnie de ces jeunes gens. A la fin du règne de Clotaire, Didier occupait les fonctions de trésorier. En 630, Rusticus fut assassiné. Dagobert intervint pour que son frère lui succède. De fait, l'élévation de grands serviteurs royaux à l'épiscopat est de plus en plus fréquente au VIIe siècle et constitue pour le pouvoir royal un

efficace relais de gouvernement. Chef de la cité, Didier releva les murs de la ville, les renforça, en même temps qu'il construisit un monastère et donnait lui-même l'exemple des plus hautes vertus, se répandant en dons et aumônes. Demeuré en relation avec les plus hauts personnages du royaume, il mourut en 655. Aristocrate immensément riche, politique, administrateur, prélat, homme de culture, bientôt déclaré saint, Didier concentre les qualités qui ont donné au deuxième tiers du VIIe siècle un lustre si vif. Didier est particulièrement bien connu par la biographie que rédigea un de ses disciples, par des actes de la chancellerie royale et, surtout, par sa correspondance, notamment avec sa mère Haerchenfreda.

639 — DAGOBERT ENTERRÉ À SAINT-DENIS

Le règne de Dagobert représente sans doute l'apogée territorial, politique et spirituel de la période mérovingienne. Le choix de sa sépulture a beaucoup servi sa mémoire. Dagobert avait d'abord souhaité être enseveli, comme certains de ses prédécesseurs, dans l'église Saint-Vincent de Paris, future Saint-Germain-des-Prés. Cependant, tombé malade dans sa villa d'Épinay dans les derniers jours de 638 et sentant sa fin prochaine, il se fit transporter à l'abbaye de Saint-Denis où il mourut sans doute le 19 janvier 639. Cet établissement religieux, fondé peut-être au début du VIe siècle, avait depuis quelque temps bénéficié de ses largesses. Les bâtiments avaient été agrandis et enrichis, Éloi y ayant, dit-on, déployé ses talents d'orfèvre, et la communauté avait reçu domaines fonciers et privilèges fiscaux. A côté de Martin, vénéré plus au sud, Denis commençait ainsi à faire figure de patron de la monarchie franque. De cet évêque de Paris, martyrisé au IIe siècle, du reste confondu avec Denis l'Athénien converti par saint Paul, et auquel on prêta bientôt des traités métaphysiques écrits en fait beaucoup plus tard, on ne savait à peu près rien. Ce ne fut pas un obstacle à son succès, bien au contraire. Premier des rois francs à être inhumé à Saint-Denis, Dagobert ancrait ainsi la royauté franque en Ile-de-France et conférait à Paris un rôle capital dans le dispositif royal. Surtout, l'association inaugurée entre l'abbaye de Saint-Denis et la royauté devait se révéler d'une prodigieuse fécondité. En particulier, la basilique ne cessa pas,

pendant près de douze siècles, d'être la nécropole des dynasties successives.

674 LE DUC LOUP RÉUNIT UN CONCILE EN AQUITAINE

Après la disparition de Dagobert, le royaume des Francs est déchiré par la rivalité entre les grands d'Austrasie, de Bourgogne et de Neustrie. Cette dernière, jusque vers 680, l'emporte, conduite par l'action énergique du maire du palais Ébroïn. L'Aquitaine, où l'empreinte romaine demeure très forte, fait figure de zone périphérique. Au sud de la Loire, les Francs ne sont guère chez eux. Au-delà de la Garonne, les Gascons s'agitent depuis longtemps. Dagobert, pour les contenir, avait envoyé plusieurs expéditions et même créé à Toulouse une royauté pour son demi-frère Caribert qui régna de 629 à 632. Vers 660, Ébroïn reprit cette politique en déléguant l'autorité royale, en fait impraticable, à un certain Félix, aristocrate toulousain qui exerça le principat sur l'Aquitaine jusqu'en 671 environ. Après lui, ce fut Loup qui s'imposa. Que Loup ait été un chef franc ou un grand seigneur aquitain est difficile à préciser. Ce Loup, officiellement reconnu comme duc par le roi franc, agit en fait en toute liberté et constitue à son profit un ensemble imposant entre Loire et Pyrénées. Il s'arrogea même, semble-t-il, le titre de roi. Sans doute en 674, il réunit à Saint-Pierre de Granon, près de Marmande, un grand concile aquitain auquel participèrent dix-huit évêques et de nombreux laïcs. Loup mourut vraisemblablement quelques années plus tard, mais cette assemblée marque, d'une certaine manière, le début d'une principauté aquitaine, entité « nationale » qui sera très longtemps pourvue d'un duc ou d'un roi propre et qui tiendra toujours dans l'ensemble franc une place originale.

675 ASSASSINAT DE CHILDÉRIC II

Le troisième quart du VIIe siècle, tel que nous le connaissons, c'est-à-dire fort mal, est marqué par la confusion la plus extrême. Jusqu'en 656, les deux fils de Dagobert Ier, Clovis et Sigebert, avaient régné l'un sur la Neustrie, l'autre sur l'Austrasie, d'ailleurs

non sans crise ni secousse, la réalité du pouvoir appartenant aux maires du palais Erchinoald puis Ébroïn, Grimoald puis Wulfoad. Dans les luttes qui opposaient les aristocraties des trois royaumes, les évêques jouèrent un rôle grandissant, et pas toujours pacifique. Tel est le cas de Frodebert de Tours, de Didon de Poitiers, et surtout de son neveu, le Bourguignon Léger d'Autun. Ce dernier contribua largement à la réunification du royaume franc en 673, en la personne de Childéric II, petit-fils cadet de Dagobert. Roi d'Austrasie depuis 662, Childéric fut le dernier prince mérovingien à faire preuve d'une certaine consistance politique. Il se débarrassa d'abord d'Ébroïn, contre lequel il avait été appelé, puis de la tutelle de l'encombrant Léger, en les reléguant tous deux dans le monastère de Luxeuil, tandis que son propre frère Thierry III, désigné par Ébroïn pour régner en Austrasie, était reclus à Saint-Denis. On mesure ici l'importance des monastères dans le dispositif royal. Childéric avait été accepté par les grands dans la mesure où il respecterait leur autonomie dans chacun des royaumes. La tentative d'émancipation du roi tourna court. Il voulut en effet imposer comme maire du palais unique l'Austrasien Wulfoad. La réaction ne se fit pas attendre. En 675, alors qu'il chassait non loin de l'abbaye de Chelles que sa mère Bathilde, future sainte, avait fondée en 664 et où elle s'était retirée, il fut assassiné avec son épouse alors enceinte, sans doute par des partisans de Léger et aussi d'Ébroïn. La mort de Childéric fut suivie d'un déchaînement de violence. En particulier, Ébroïn s'empara de Léger auquel il infligea un terrible supplice. Ce martyre et son habile exploitation idéologique valurent au turbulent évêque d'être considéré comme saint. Ébroïn eut encore le temps de mettre à mal l'aristocratie austrasienne menée par Pépin de Héristal avant d'être lui-même assassiné en 680. La royauté, elle, avait sombré sous les feux croisés des aristocraties rivales.

2

L'ASCENSION DES PIPPINIDES JUSQU'À L'AVÈNEMENT DE CHARLEMAGNE (678-771)

Parmi les grandes familles proches de la royauté franque qui se disputent le contrôle effectif du pouvoir à partir de la seconde moitié du VIIe siècle, celle des Pippinides finit par prendre le dessus. La dynastie austrasienne investit peu à peu la royauté, puis l'assuma, d'abord dans la réalité, ensuite dans les symboles et les titulatures. Menée par des chefs de grande envergure, de Pépin de Héristal jusqu'à Charlemagne, elle doit sa réussite à la fois à son action guerrière, à sa richesse foncière, à son puissant réseau de clientèle ainsi qu'à son alliance avec l'Église. Riches de glorieux ancêtres, comme saint Arnoul de Metz et sainte Gertrude de Nivelle, les Pippinides, non sans mal, s'imposèrent dans les trois royaumes et, en 751, introduisirent en Gaule cette innovation considérable, la royauté sacrée. Gestionnaires vigoureux et avisés de la succession de Clovis tombée à peu près en déshérence, les premiers Carolingiens ont remodelé l'ensemble franc et ont assis le royaume sur des fondements à la fois prestigieux et durables.

687 — VICTOIRE PIPPINIDE À TERTRY

Jusqu'à la mort d'Ébroïn, le parti neustrien avait réussi à bloquer la montée en puissance des Pippinides. Mais l'un des successeurs d'Ébroïn, Berchaire, voulant reprendre la politique autoritaire de l'ancien maire du palais, s'aliéna certains groupes neustriens, menés en particulier par l'évêque de Reims Rieul, qui firent appel au maire du palais d'Austrasie Pépin II. Ce dernier, héritier d'une

dynastie déjà longue, glorieuse, nimbée de sainteté même, disposait de moyens considérables et aussi, semble-t-il, d'un esprit politique avisé. En 687, à Tertry, non loin de Saint-Quentin, il remporta sur les Neustriens une victoire décisive, s'emparant du roi Thierry III et de son trésor, symbole et aussi instrument du pouvoir royal. Au lieu de faire subir à la Neustrie les lois de la guerre, Pépin choisit de l'investir de l'intérieur, méthodiquement. Il fut entendu que Thierry et ses successeurs, résidant dans la région parisienne, seraient reconnus comme seuls rois de tous les Francs. En revanche, chacun des deux royaumes conservait son propre maire du palais, Pépin II en Austrasie, où il était reparti aussitôt après Tertry, et son fidèle Norbert, puis son propre fils Grimoald en Neustrie. Ainsi les deux mairies, c'est-à-dire la réalité du pouvoir, sont tenues hériditairement par le même groupe qui contrôle étroitement une royauté unique. Après Tertry, les Pippinides ont franchi une étape capitale dans leur irrésistible ascension, même si l'Aquitaine, sous son duc Eudes, ou la Provence, dont les patrices se conduisent en princes indépendants, échappent à leur autorité.

14 OCTOBRE 719 CHARLES MARTEL PRINCE DES FRANCS

A la mort de Pépin II de Héristal, en 714, sa principale épouse, Plectrude, exerça la régence au nom de son petit-fils Théodoald, proclamé seul héritier de tous les biens et fonctions possédés par Pépin et ses fils. Elle écarta, en l'emprisonnant, le fils que Pépin avait eu d'une autre épouse, Alpaïs, et auquel il avait donné le nom, inusité jusque-là, de Charles. Ce dernier était alors le seul mâle adulte de la dynastie. Les Neustriens n'acceptèrent pas la succession que leur avait préparée Pépin II et se soulevèrent contre Plectrude, sous la conduite d'un maire du palais qu'ils se choisirent eux-mêmes, Rainfroi. Charles tira parti de la situation : il remporta quelques combats contre les Neustriens, puis se fortifia en Austrasie en contraignant sa belle-mère à se retirer du jeu. Après avoir battu les Saxons et conquis la Frise, il se retourna contre les Neustriens et leur allié Eudes d'Aquitaine qu'il écrasa non loin de Soissons le 14 octobre 719. Charles se fit livrer peu après le roi Chilpéric II, qu'il maintint sur le trône, et devient maire du palais

des deux royaumes. Ainsi seul maître du pays franc au nord de la Loire, il entreprend de s'en assurer le contrôle effectif par une action d'une extrême vigueur, dont la caractéristique essentielle est la mainmise sur les richesses et les fonctions ecclésiastiques. Il place ses parents et familiers, qui bien souvent ne sont pas prêtres et parfois sont tout à fait illettrés, à la tête des évêchés et des grandes abbayes du royaume. Il donne en précaire des terres d'Église à ses fidèles, s'assurant ainsi une très nombreuse clientèle et une force de frappe guerrière efficace, notamment par sa cavalerie. Cet accaparement de la richesse ecclésiastique, ajouté aux domaines propres des Pippinides, donne à Charles une fortune et des moyens d'action d'une ampleur sans doute jamais rencontrée jusque-là en Occident. Le prince des Francs et son groupe sont désormais tout à fait à part. Avec Charles s'installe réellement le système carolingien, qui va durer près de trois siècles.

25 OCTOBRE 732 **BATAILLE DE POITIERS**

En 711, les musulmans ont pris pied en Espagne où la monarchie wisigothique à bout de souffle s'est effondrée. En 714, ils franchissent les Pyrénées pour la première fois, ils lancent des raids en Aquitaine, remontent la vallée du Rhône, poussent en 725 jusqu'à Autun. En 732 le duc Eudes d'Aquitaine, qui avait jusque-là résisté par ses propres forces, appelle Charles Martel à l'aide. De toute évidence, les Arabes ont décidé d'aller piller Tours et le tombeau de Martin, patron de la Gaule franque.

Le 25 octobre 732, à Moussais, sur la route qui conduit de Poitiers à Tours, Charles et Eudes défirent les Arabes à l'issue d'un rude combat où succomba Abd-er-Rahman, le gouverneur de Cordoue. Cette victoire eut un très vif retentissement. Elle désigna Charles, notamment aux yeux de la papauté, comme le défenseur en Occident de la foi et de l'Église, et donc comme propre, le cas échéant, à assurer des fonctions royales; elle posa le prince franc comme un leader indiscutable, le dotant, lui et les siens, d'une légitimité nouvelle, de nature idéologique, que la propagande carolingienne sut admirablement exploiter. Concrètement, Poitiers valut rapidement à Charles la domination en Aquitaine qui, à la mort d'Eudes en 735, passe dans l'orbite franque. Charles, dans

la foulée, s'élança vers la Provence, arrachée au patrice Mauront qui tolérait trop bien les musulmans, puis en Languedoc. Il s'en prit à tout ce qui lui résistait, et à tout ce qu'il convoitait, Arabes et chrétiens confondus, avec une violence telle qu'elle lui valut sans doute ce surnom de Martel, utilisé pour le désigner un siècle plus tard. Mais les Francs contrôlaient à présent des régions longtemps insoumises, depuis la Bourgogne, la vallée du Rhône et les Alpes, et surtout le pourtour méditerranéen.

22 OCTOBRE 741 — MORT DE CHARLES MARTEL

A l'automne 741, c'est un prince au faîte de sa puissance, mais aussi un vieillard recru de fatigue et saisi par la dévotion qui solde une existence bien remplie. Le pape donne à Charles Martel le titre de vice-roi, et pour cause: depuis la mort du Mérovingien Thierry IV, en 737, les Francs n'ont plus de roi, car le duc n'a pas jugé nécessaire de pourvoir à sa succession. C'est que Charles assume à présent la plénitude de l'autorité royale, et c'est en véritable dynaste qu'il répartit l'héritage, c'est-à-dire les royaumes, entre ses fils. A Carloman, l'aîné, la partie orientale, à Pépin, le cadet, peuples et territoires de l'Ouest. A Griffon, issu d'une épouse de second rang, des parcelles réparties ici et là. Mais tous trois reçoivent une part de la région mosello-rhénane, berceau de la lignée. Après avoir fait avaliser ce règlement par son aristocratie, le duc passe ses derniers moments dans l'offrande et la prière avant d'expirer dans son palais de Quierzy.

Transporté en grand arroi à Saint-Denis, le corps fut inhumé, premier des Pippinides, dans la nécropole royale que la dynastie nouvelle achevait ainsi de s'approprier. Comme le note la chronique rédigée sur ordre de Childebrand, frère de Charles — et cette entreprise d'historiographie officielle à elle seule en dit long —, c'est bien un règne qui s'achève. Richesse foncière, capacité militaire, alliance et contrôle de l'Église, partage successoral, souci de propagande, Quierzy et Saint-Denis, le système carolingien, en 741, est en place pour l'essentiel.

751/754 **SACRES DE PÉPIN**

En 750, le pape Zacharie répondit à l'abbé Fulrad, de Saint-Denis, qui l'interrogeait: « Mieux vaut appeler roi celui qui possède le pouvoir plutôt que celui qui ne l'a pas. » Cette opinion, fortement sollicitée, fortifia peut-être Pépin dans son projet. Le fils cadet de Charles Martel, seul maire et duc des Francs depuis que Carloman, en 747, s'est retiré du monde, est flanqué d'un roi mérovingien, Childéric III, établi en 743 par les deux frères, sans doute pour faire pièce aux ducs régionaux qui s'agitent aux marges de l'ensemble franc, notamment en Bavière et en Aquitaine. Soigneusement préparée par une propagande intense, s'appuyant sur une Église envers laquelle les gestes ont été multipliés — restitution, au moins en principe, des biens accaparés par Charles Martel, réorganisation épiscopale avec la création d'archevêchés à Reims, Rouen et Sens, soutien à l'activité missionnaire et liens renforcés avec la papauté —, l'élection de Pépin à la royauté, par une assemblée tant ecclésiastique que laïque, en mars ou en novembre 751, sanctionne un processus depuis longtemps à l'œuvre. Élection qui remet l'autorité royale à l'homme le plus capable de l'exercer, mais aussi sacre par l'institution épiscopale en la personne, peut-être, de saint Boniface. Mal connue, la consécration de 751 fut renouvelée à Saint-Denis en 754 par le pape Étienne II. Outre, une seconde fois, Pépin, les enfants-rois Charles et Carloman et la reine Bertrade reçurent également les saintes huiles. Ce rite, repris de la royauté d'Espagne wisigothique, renvoyait à l'onction des rois d'Israël: Pépin nouveau David.

Ainsi était affirmée la légitimité divine d'une race particulière à laquelle la royauté était pour toujours destinée, le roi sacré devenant dans la société un personnage à part, intouchable. De fait, à la différence de nombre de ses prédécesseurs, aucun des successeurs de Pépin ne mourra jamais de mort violente. Les gestes de 751 et de 754, nouant un rapport fondamental entre Dieu et le roi — son fondé de pouvoir sur terre —, et dotant la royauté franque d'une dimension spirituelle et religieuse inconnue auparavant, sont d'une immense portée.

768 PÉPIN ACHÈVE LA CONQUÊTE DE L'AQUITAINE

Dès la mort de Charles Martel, le prince des Aquitains Hunaud, fils d'Eudes, s'était soulevé contre Pépin, franchissant même la Loire en 743 pour mettre Chartres à sac, et passant alliance avec le duc Odilon de Bavière, lui aussi révolté. En 745, Hunaud s'étant retiré dans un monastère, son fils Waïfre lui succéda et, semble-t-il, ne reconnut pas le roi des Francs.

Aussi, après avoir soumis la Septimanie en jouant l'aristocratie wisigothique contre les musulmans, Pépin entreprend-il, à partir de 760, la conquête systématique de l'Aquitaine. Tous les ans il mène campagne, dévastant et pillant les cités, massacrant ou déportant des populations, et s'avançant de plus en plus profondément dans la principauté. Waïfre tente quelques raids pour desserrer l'étau, sans succès.

En juin 768, le prince aux abois fut assassiné par l'un des siens. La domination franque était désormais complète sur une Aquitaine ravagée et exsangue. Pépin ne survécut guère à sa victoire puisqu'il mourut à Saint-Denis en septembre, laissant à ses fils Charles et Carloman un ensemble de territoires considérablement agrandi.

3

L'APOGÉE CAROLINGIEN (771-840)

En 771, à la mort de son frère cadet Carloman, Charles tient seul l'héritage de son père Pépin. Le roi est alors âgé de vingt-quatre ans et inaugure un règne de quarante-cinq ans d'une qualité tout à fait exceptionnelle. Quoi qu'on pense du rôle personnel des grands hommes dans l'histoire, il est hors de doute que la personnalité de Charles a pesé lourd dans cette période de maturation et de transformation de l'Occident. Il a créé un modèle dont l'image demeure ineffaçable. En dépit de faiblesses et de difficultés croissantes, son fils Louis a maintenu vivant l'essentiel de son œuvre. Cette stabilité, malgré de violents soubresauts, est due en partie au fait que, depuis le premier tiers du VIIIe *siècle jusqu'en 840, l'ensemble des royaumes francs est tenu par un seul prince. Le principe d'unité, qui est au cœur du système carolingien et que la dignité impériale viendra parachever, a été servi par la biologie: un seul mâle, à chaque génération, pour recueillir la succession, les autres disparaissant inopinément et opportunément. Les deux rois et empereurs s'efforcent, en dépit des oppositions de toute nature et de la réalité elle-même, de faire entrer leur immense domaine dans un dispositif de gouvernement unifié. Conjuguant l'activité guerrière et l'action religieuse et culturelle, tâchant d'imposer d'un même mouvement la loi divine et leur propre souveraineté politique, réactivant le modèle antique et organisant une administration à la mesure d'un empire restauré, Charles et Louis ont contrôlé, aussi puissamment qu'il était alors concevable, les territoires et les peuples qu'ils avaient réunis dans leur main. Dans le lent, très lent mouvement qui conduit de la Gaule à la France, cette étape, placée sous le signe*

d'une prodigieuse vitalité, est essentielle. Après Clovis, Charlemagne, dans l'imaginaire national, fait figure de fondateur.

15 AOUT 778 **RONCEVAUX**

Il n'est pas facile de réduire à sa juste mesure, qui n'est d'ailleurs pas nulle, un événement devenu à ce point légendaire. Au printemps 778, Charlemagne, roi des Francs mais aussi des Lombards, a déjà conquis la plus grande partie de l'Italie et commencé à soumettre et à convertir les Saxons. Il est, de loin, le prince le plus puissant de l'Occident, et peut-être du monde connu, en cette période d'affaissement byzantin. L'année précédente, il a reçu la visite du gouverneur musulman de Saragosse qui lui demande son aide contre l'émir de Cordoue.

Charlemagne, avec l'espoir peut-être de reconquérir toute l'Espagne du Nord, franchit les Pyrénées, prend Pampelune et se présente devant Saragosse, tandis qu'un autre corps de son armée s'empare de Barcelone. Mais, à Saragosse, le gouverneur a changé. L'alliance ne tient plus. Contraint de se retirer, l'armée franque repasse la montagne. Son arrière-garde, au passage d'un col qui pourrait être Roncevaux, fut surprise et taillée en pièces par un parti de Basques, population non christianisée et depuis longtemps irréductible à toute domination. Là périrent Anselme, comte du palais, Eggihard, sénéchal, et Roland, comte de Vannes et marquis de Bretagne. Charlemagne, conscient du tort que l'incident pouvait porter à son prestige, interdit qu'il en fût fait mention dans aucun document officiel, et les annalistes gardèrent longtemps le silence, au plus grand profit de la légende. Tirant les conséquences de cette crise et du particularisme des populations du sud de la Loire, Charlemagne établit son jeune fils Louis comme roi d'Aquitaine en 781.

794 **RÉFORME MONÉTAIRE**

Pépin le Bref puis Charlemagne se préoccupèrent de remettre de l'ordre dans le système monétaire occidental, pour des raisons économiques, mais aussi et peut-être surtout idéologiques et

politiques, la frappe étant une expression de l'autorité royale. Depuis le milieu du VIIe siècle, l'or avait disparu de la circulation monétaire, elle-même très anémiée. Pépin puis Charles organisèrent le monométallisme argent. En 794, par un capitulaire, c'est-à-dire un document officiel récapitulant en chapitres une décision délibérée et prise par le roi, Charlemagne lance un nouveau denier, pesant un peu plus de deux grammes. L'unité de compte, la livre, pèse désormais quatre cent quatre-vingt-dix grammes et est divisée en vingt sous de chacun douze deniers. Circulent effectivement des pièces d'un denier, portant désormais le nom du roi, ainsi que des oboles, moitiés de denier, et des pictes, quarts de denier. Ce système resta en vigueur pendant des siècles. Charlemagne tenta sans succès de concentrer la frappe de la monnaie dans le palais royal.

796 ALCUIN DEVIENT ABBÉ DE SAINT-MARTIN DE TOURS

Sur le modèle de l'empereur Auguste, et reprenant une tradition qu'avait illustrée Dagobert Ier, Charlemagne tient à s'attacher les services, voire l'amitié des meilleurs esprits de son temps. A ses yeux, la rénovation du royaume et la consolidation de son autorité passaient aussi par le développement et l'unification du savoir, y compris dans le domaine de la théologie et de la liturgie. Or c'est en Angleterre, en Northumbrie plus précisément, que se trouvaient au VIIIe siècle les foyers culturels les plus vivants, illustrés par la figure prestigieuse de l'immense savant Bède le Vénérable.

Alcuin fut de ceux qui recueillirent son enseignement. Chef de l'école épiscopale d'York, il rencontra Charlemagne en 781, et s'installa au palais en 786. Là, il fait figure de professeur par excellence, instruisant le roi et l'aristocratie aulique. On l'appelle le « précepteur de la Gaule ». Son influence est considérable. Il inspire en bonne partie la politique religieuse du roi, tient la plume pour de grands textes législatifs et intervient dans tous les domaines du savoir, en particulier de la grammaire. Il est l'un des agents les plus actifs de la restauration d'un latin classique, ou du moins correct. Sa facilité à versifier lui vaut, à la Cour, le surnom d'Horace. En signe de gratitude, et pour lui fournir une confortable retraite, Charlemagne donna à son principal conseiller, en 796,

l'abbaye de Saint-Martin de Tours, le monastère certainement le plus considérable — avec peut-être Saint-Denis — du royaume franc, ce qui lui procura un surcroît d'autorité. Il y vécut jusqu'à sa mort en 804.

Alcuin, qui a laissé une œuvre écrite imposante et multiforme dont l'essentiel nous est parvenu, représente pour ses contemporains, pour ses nombreux élèves qui tiennent les premières places et pour les deux ou trois siècles suivants, la totalité du savoir humain, détenteur de l'héritage antique qu'il s'épuisa à revitaliser.

799 ACHÈVEMENT DE L'ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

Dans l'œuvre de rénovation et d'unification menée par Charlemagne, les monastères tiennent une place considérable. Le roi des Francs plaça à leur tête des parents ou des proches. Son gendre Angilbert devint ainsi abbé de Saint-Riquier, en Picardie. Ce grand laïc mit son énergie et sa culture au service d'une entreprise magistrale, la construction d'un grand ensemble monastique destiné à remplacer la petite basilique recouvrant le tombeau de saint Riquier, missionnaire et ermite de la première moitié du VIIIe siècle. Aidé matériellement par le roi, le projet aboutit en 799 à la consécration d'un groupe de bâtiments parmi les plus importants jamais édifiés en Gaule, constitué de trois églises distinctes reliées par des galeries: au nord, une double église dédiée à saint Riquier, surmontée de deux tours d'une hauteur stupéfiante pour l'époque, à l'est une église consacrée à saint Benoît, au sud une autre à sainte Marie. Ces deux derniers patronages, encore peu fréquents au VIIIe siècle, marquaient bien l'influence romaine et la volonté d'établir un dispositif strictement bénédictin. La vie liturgique des trois cents moines regroupés dans ces lieux très saints, bourrés de reliques, fut magnifiquement organisée par Angilbert sur la base du chiffre trois (trois églises en triangle, trente autels, trois cents moines) figurant la Trinité, et du chiffre sept représentant le don du Saint-Esprit. Centre spirituel, liturgique, artistique, politique, économique aussi, Saint-Riquier, création originale conforme à un programme parfaitement délibéré, a constitué aussitôt, et pour longtemps, un élément déterminant, et très convoité, pour le rayonnement de la royauté franque.

25 DÉCEMBRE 800 CHARLEMAGNE EST COURONNÉ EMPEREUR

L'événement de 800 sanctionne la puissance et le prestige exceptionnels que possède, depuis plus de vingt ans déjà, le roi des Francs, maître aussi de l'Italie. Son œuvre à la fois militaire, politique et religieuse le désigne à coup sûr comme une réincarnation de Constantin. L'alliance déjà ancienne entre la papauté et la dynastie carolingienne concourt à cette identification. L'idée d'une restauration de la dignité impériale était donc dans l'air. Certes un empereur prétendu romain, mais grec en réalité, existait à Byzance depuis plus de quatre siècles. Mais en 800 c'est une femme, Irène, usurpatrice de surcroît, qui occupe là-bas le pouvoir. Autant dire que l'empire est vacant.

Qui, dès lors, prit l'initiative d'un geste dont la portée n'échappait à personne? Sans doute le pape Léon III, en difficulté à Rome même, et à la recherche à la fois d'un juge et d'un protecteur. Le jour de Noël, dans la basilique de Saint-Pierre, Léon III plaça une couronne sur la tête du roi et prononça la formule de bénédiction qui faisait passer Charles du côté de l'ordre sacerdotal. Les assistants acclamèrent alors par trois fois «Charles Auguste, couronné par Dieu grand et pacifique empereur des Romains», puis le pape se prosterna devant le nouvel élu du Seigneur, selon le rite byzantin.

Ainsi naît un Empire chrétien, *imperium* antique réinterprété par l'Église, réalité davantage spirituelle et idéologique que temporelle et politique. Charles reprenait à son compte les plus glorieuses traditions de l'histoire occidentale.

FÉVRIER 806 CHARLEMAGNE ORGANISE SA SUCCESSION

A l'approche de la soixantaine, Charlemagne décide de régler l'avenir du règne au cas où il viendrait à disparaître. L'affaire est particulièrement délicate. De tout temps il est entendu que le royaume franc est divisé en autant de parts que le roi possède de fils légitimes. Au reste Charles, Louis et Pépin ont reçu le sacre, et les deux derniers sont déjà pourvus l'un du royaume d'Aquitaine,

l'autre de celui d'Italie. Cependant, en accédant à l'empire, Charlemagne, nouveau Constantin, a donné corps à l'idée d'une unité de l'Occident chrétien, agréable à Dieu et à l'Église, et garante de la paix entre les peuples qui la composent.

La solution adoptée à Aix-la-Chapelle en février 806, et sanctionnée l'été suivant par l'assemblée générale de Thionville, tente un compromis entre la tradition du partage et la préservation d'une certaine unité. Cependant la première l'emporte nettement sur la seconde. Si les trois futurs rois sont exhortés à œuvrer en commun pour protéger l'Église et défendre la paix à l'intérieur de l'ensemble impérial, chacun recevra cependant une part bien délimitée. A Charles, l'aîné, le royaume franc proprement dit, jadis constitué par Charles Martel, à Louis l'Aquitaine, la Septimanie et la Provence, à Pépin l'Italie, la Bavière et une partie de l'Alémanie. Le point le plus notable est que les trois fils sont considérés comme régnant selon une stricte parité. Charles le Jeune, l'aîné, même s'il reçoit la meilleure part, ne dispose sur ses cadets d'aucune autorité particulière. Surtout, la Constitution de 806 ne fait aucune mention du titre impérial. Attaché à la personne de Charlemagne, il ne paraît pas transmissible. Empereur universel, le Carolingien demeure aussi, fondamentalement, un chef de clan, un Franc.

JUILLET 817 — **LOUIS LE PIEUX ENTREPREND LA MISE EN ORDRE DU MONDE CHRÉTIEN**

Pépin est mort en 810, Charles le Jeune en 811. Le hasard, mieux, la Providence, fait de Louis d'Aquitaine l'unique héritier de Charlemagne. Ce dernier, se sentant faiblir, confère à son fils la dignité impériale en septembre 813 et meurt le 28 janvier 814. Louis, âgé de trente-six ans, lui succède sans aucune difficulté. Plus que son père, il entend donner consistance à la dignité impériale, assurer l'unité de la chrétienté occidentale et faire prévaloir la discipline et les vertus ecclésiastiques. Son principal conseiller est alors le moine Benoît, dont l'influence en Occident fut considérable: aristocrate wisigoth nommé Witiza, il embrasse la vie monastique en 774 et fonde une communauté sur son domaine d'Aniane. En 787, il prend le nom de Benoît, signe d'affiliation à saint Benoît

de Nursie. Il développe en Aquitaine son œuvre réformatrice, et Louis, devenu empereur, l'appelle auprès de lui, le plaçant à la tête des moines de tout l'empire. Sous l'impulsion de Benoît d'Aniane, qui sitôt après sa mort en 821 sera reconnu comme saint, le concile d'Aix-la-Chapelle, en juillet 817, entérine d'importantes mesures tendant à généraliser, autant que possible, la règle bénédictine, à organiser la liturgie monastique et à doter les communautés de moyens suffisants pour exercer leur office de prière. Ces dispositions, dont l'application fut sur le moment malaisée, devaient par la suite influer considérablement sur la vie monastique en Europe occidentale, car elles posaient les fondements d'un véritable ordre monastique. Purification et mise en ordre, tels sont les mots d'ordre que l'entourage clérical de Louis le Pieux, dominé par Benoît d'Aniane, s'attache à mettre en œuvre. Au cours de la même assemblée d'Aix, l'empereur fait adopter un dispositif organisant dès à présent sa succession, ce qui était pour le moins prématuré. Le système retenu est bien différent de celui décidé par Charlemagne onze ans plus tôt. A la « division des royaumes » succède l'*ordinatio imperii*: si le gouvernement des royaumes est partagé entre les trois fils de Louis, l'empire, lui, demeure indivisible, à l'image de l'Église et de la société chrétienne. C'est pourquoi Lothaire, l'aîné, est consacré empereur et exerce la prééminence sur ses frères Pépin et Louis qui reçoivent respectivement l'Aquitaine et la Bavière, royaumes périphériques. Cette décision, conforme à un programme idéologique d'unification et d'universalité conçu par des hommes d'Église, ne devait jamais prendre effet.

AOUT 822 — PÉNITENCE D'ATTIGNY

Cet été-là, l'assemblée générale des Francs, que Louis le Pieux convoque davantage que son prédécesseur, se tient à la villa royale d'Attigny, au bord de l'Aisne. Cette réunion est placée sous le signe de la clémence et de la repentance. L'empereur, semble-t-il, se reproche la dureté avec laquelle il a châtié en 818 son neveu Bernard d'Italie, révolté — les yeux crevés, le jeune roi est mort presque aussitôt —, et la rigueur dont il a usé à l'égard des fils bâtards et des anciens conseillers de Charlemagne. Après avoir

rappelé ces derniers d'exil, il bat sa coulpe et invite son aristocratie à faire de même.

Cette étrange procédure, qui surprit bien des contemporains, témoigne de l'influence exercée par les religieux sur la personne de Louis. Il n'est pas sûr que la majesté impériale en soit sortie grandie, et bien des puissants laïcs n'apprécièrent guère l'acte de contrition qui leur était proposé et imposé. La pénitence générale d'Attigny, sorte de séance d'exorcisme collectif, marque la cléricalisation en cours de l'idéologie royale franque. L'empereur fait alors moins figure de chef de guerre et de meneur d'hommes que de pasteur de son peuple, réservant aux gens d'Église l'essentiel de ses bienfaits.

13 JUIN 823 — NAISSANCE DE CHARLES LE CHAUVE

Veuf en 818, Louis le Pieux épouse l'année suivante la jeune et belle Judith, appartenant à la famille Welf, extrêmement riche et puissante dans le sud de la Germanie. Ce clan sut largement mettre à profit l'élévation de Judith. Le 13 juin 823 naquit à Louis un quatrième fils, appelé Charles. L'apparition de ce rejeton tardif perturbe le dispositif adopté en 817. En effet, à cet héritier lui aussi légitime il faudra bien, le jour venu, faire une place. Le clan Welf y veille de très près. Les trois demi-frères de Charles s'inquiètent, surtout l'empereur Lothaire que son père et sa belle-mère tentent de rassurer en le désignant comme parrain du nouveau-né. L'existence de ce quatrième ayant droit devait bientôt entraîner à l'intérieur de l'empire et de la famille régnante les troubles les plus graves.

829 — QUATRE GRANDS CONCILES FRANCS

Depuis quelque temps, un important parti d'évêques et d'abbés proches de l'empereur Lothaire, conduit notamment par l'abbé Wala de Corbie et les évêques Agobard de Lyon et Jonas d'Orléans, dénonce les vices qui entachent le fonctionnement et le gouvernement de la société chrétienne: l'empereur ne fait pas tout ce qu'il doit, notamment pour empêcher les laïcs d'empiéter sur les

prérogatives et les biens de l'Église; la violence se développe et la colère de Dieu s'accumule. En témoigne l'audace grandissante des musulmans qui, en 826, assiègent Barcelone, et des Vikings danois dont les raids, en Frise et sur les côtes poitevines, commencent à inquiéter. Sous la pression de ces clercs mécontents, Louis le Pieux convoque quatre conciles, à Mayence, Lyon, Toulouse et Paris, pour examiner les réformes nécessaires. Les actes du concile de Paris ont été conservés. Les évêques et abbés soulignent que l'autorité ecclésiastique l'emporte pour finir sur celle du roi, que l'empereur doit se conformer à la loi divine et donc suivre l'avis des bons conseillers que sont les évêques, qu'enfin l'Église doit être respectée dans sa mission et dans ses biens.

Cette volonté de faire passer l'empire sous le contrôle de l'Église était liée à la conjoncture politique, car elle servait les intérêts de l'empereur Lothaire contre une remise en cause de l'ordinatio imperii. Louis en tira les conséquences : à l'assemblée générale de l'été 829, il renvoya Lothaire en Italie, exila Wala, nomma chambrier son filleul Bernard, comte de Barcelone et très proche du clan Welf, enfin fit attribuer au jeune Charles d'importants territoires en Bourgogne et en Germanie. Cet ensemble de mesures, et surtout la dernière, allaient entraîner de violents conflits, et pour finir l'éclatement de la construction impériale.

JUIN 833 — LE CHAMP DU MENSONGE

L'endroit se trouve près de Colmar. Là se produisit un événement inouï : abandonné par ses fidèles qui pourtant lui avaient juré fidélité, l'empereur Louis le Pieux tombe aux mains de ses fils Lothaire, Pépin et Louis, ligués contre lui. Déjà un soulèvement avait eu lieu en 830, que l'empereur avait pu rapidement surmonter. Mais la guerre, endémique ou déclarée, entre le père et ses trois fils aînés, avait repris, Lothaire obtenant le soutien du pape Grégoire IV. Cette fois-ci, la situation de Louis le Pieux était beaucoup plus grave. Il fut séparé de Judith et du jeune Charles, considérés comme source de la discorde. Avec l'aval de prélats comme Agobard de Lyon, Jessé d'Amiens ou Ebbon de Reims, Louis fut déchu de la dignité impériale au profil du seul Lothaire, qui partagea à nouveau les royaumes avec ses deux frères. En octobre,

à Saint-Médard de Soissons, Louis le Pieux, en présence de Lothaire et de l'aristocratie franque, reconnut ses fautes, fit pénitence et déclara renoncer volontairement à la vie du siècle. Cette mascarade fit grand effet. La mésentente s'installant aussitôt dans le camp des vainqueurs, l'empereur un moment déposé se rétablit dès mars 834. Mais les causes profondes de la crise — comment diviser l'héritage tout en maintenant l'unité de l'empire — restaient entières.

835 LES NORMANDS INVESTISSENT NOIRMOUTIER

C'est en 799, à croire les annales carolingiennes, que les hommes venus du Nord sur leurs barques rapides touchèrent pour la première fois les côtes de Francie. Opérant d'abord en Frise, puis en Grande-Bretagne, ils multiplièrent les raids sur les cités de la Manche, puis de l'Atlantique à partir des années 830.

Cette fois, la menace paraît sérieuse. En 835, une bande de Danois débarque en force sur l'île de Noirmoutier où se trouve un important monastère conservant les précieuses reliques de saint Philibert. Ce n'était pas la première alerte et, depuis plus de dix ans, les moines et leurs trésors trouvaient refuge chaque été au monastère de Déas, sur le continent. A partir de 835, ils ne retournent plus à Noirmoutier, dévastée par les païens. Commence alors pour la communauté une longue errance de quarante ans qui, à travers la Gaule, conduira les religieux de Saint-Philibert jusqu'à Tournus, en Bourgogne, où ils s'installeront définitivement. Le moine Ermentaire s'est fait le chroniqueur de cette célèbre translation, qui fut loin d'être la seule. Sans être le cataclysme souvent décrit par des clercs pleurnichards, l'agression scandinave pesa pendant près d'un siècle sur les destinées de l'Occident.

4

NAISSANCE D'UN ROYAUME FRANC OCCIDENTAL (840-888)

L'empereur Louis le Pieux meurt en 840, en guerre contre ses fils. La désunion familiale reflète des ruptures plus profondes. C'est que le gouvernement unique et plus ou moins centralisé d'un empire chrétien occidental est en vérité impraticable. Les réalités économiques et sociales, ethniques et culturelles s'y opposent absolument. Sous une apparence longtemps impressionnante, l'ensemble franc est en réalité un agrégat disparate de populations et de territoires. Le partage de Verdun, étape capitale dans la constitution de ce qui deviendra, bien plus tard, la France, commence de mettre en conformité les principes avec la réalité. Désormais, les parties orientale et occidentale de l'héritage de Charlemagne sont définitivement séparées. Un royaume des Francs de l'Ouest prend figure et consistance. Non sans secousses cependant, car des puissances locales, plus proches des hommes et des faits, émergent et gagnent en autonomie. Moins de cinquante ans après la mort du fils de Charlemagne, les Carolingiens sont évincés une première fois de la fonction royale en Francie occidentale. Cette période d'évolution sourde et chaotique, marquée à la fois par les destructions scandinaves et les luttes intestines, et aussi un épanouissement culturel et idéologique, demeure néanmoins dominée par la personnalité de Charles le Chauve, quatrième et dernier des très grands Carolingiens sacrés rois des Francs.

25 JUIN 841 — BATAILLE DE FONTENAY-EN-PUISAYE

L'empereur Lothaire entend obtenir en totalité la succession de Louis le Pieux, ne concédant à ses frères Louis et Charles, Pépin d'Aquitaine étant mort en 838, qu'un royaume en sous-ordre, bref, appliquer à son profit le système défini en 817. Mais les choses ont beaucoup changé depuis. Le jeune Charles le Chauve a été pourvu d'un grand royaume à l'ouest, englobant l'Aquitaine et la Bourgogne. Il s'est gagné des fidélités, passant alliance, souvent à grands frais, avec de puissants lignages aristocratiques comme celui du sénéchal Adalard, de Guérin de Mâcon ou de Lambert de Nantes. Louis le Germanique est établi dans une grande Bavière. Les prétentions universalistes de Lothaire sont à présent dépassées. Chaque roi veut et doit régner en toute indépendance. Entre les frères la dissension s'installe. Charles et Louis déclarent s'en remettre au jugement de Dieu: le 25 juin 841, à Fontenay-en-Puisaye, à 8 heures du matin, le combat s'engage. L'affrontement est d'une extrême violence. Pour finir, Dieu se prononce: Charles et Louis restent maîtres du terrain. «Immense fut le butin, immense fut le carnage», rapporte l'historien Nithard, cousin de Charles le Chauve et abbé de Saint-Riquier, qui participe à la bataille.

Les morts, très nombreux, étaient tous des chrétiens, des amis, des frères. La souillure était grande. Aussi les évêques ordonnèrent-ils trois jours de jeûne aux vainqueurs afin de se purifier. Cette bataille, l'une des plus rudes du siècle, impressionna vivement les esprits. Surtout, il était clair que l'empire de Charlemagne et de Louis avait vécu.

AOUT 843 — PARTAGE DE VERDUN

Vainqueurs, Charles et Louis ont renforcé leur union en échangeant à Strasbourg, en février 842, les fameux serments dont l'intérêt est principalement linguistique. Puis ils négocient avec leur frère aîné un partage tel qu'il s'en était déjà beaucoup décidé naguère. La discussion est longue car, note Nithard, «personne n'avait une connaissance claire de tout l'empire», et un supplément d'enquête, confié à des experts, est nécessaire. On se mit

d'accord au cours d'une rencontre à Verdun, à l'été 843. Le texte du traité ne nous est pas parvenu. Les frontières retenues pour cette tripartition permirent à chaque roi d'obtenir des résidences royales, pour Charles, par exemple, Compiègne, Attigny et Quierzy. Chacun reçut aussi un nombre comparable d'évêchés et de comtés. Il fut enfin tenu compte des bénéfices et des honneurs détenus par les plus importants des laïcs, car il fut entendu que ceux-ci ne pourraient dépendre que d'un seul roi. Surtout, chacun des rois était à présent indépendant et égal aux autres, Lothaire conservant personnellement un titre impérial de pur prestige. Divisé ainsi en trois, l'Occident commençait à s'adapter aux réalités sociales, politiques et culturelles. C'est ainsi que, dans le royaume de Charles, le roman était la langue parlée presque partout. A partir de 843, un royaume des Francs de l'Ouest commence d'exister réellement. Il ne disparaîtra jamais.

NOVEMBRE 843 — ASSEMBLÉE DE COULAINES

Pour entrer véritablement en possession de son royaume, Charles le Chauve a besoin du consentement et de l'appui de son aristocratie. Sans le concours de ses fidèles, le roi est à peu près incapable d'agir. En revanche, l'autorité royale est nécessaire pour assurer la justice et la paix, et permettre aux grands de prospérer. C'est pourquoi, presque aussitôt conclu le partage de Verdun, le jeune roi des Francs de l'Ouest préside à Coulaines, une villa royale située près du Mans, une assemblée générale. Les évêques qui conduisent et consignent la discussion, sanctionnée par un capitulaire, font prévaloir les mots d'ordre de tranquillité et de stabilité. Pour cela, il convient que les droits respectifs du roi et des grands, à la fois titulaires de fonctions publiques et engagés envers le Carolingien par un lien personnel, soient réciproquement respectés et conservés. Pour prix de leur soutien et de leur obéissance, les aristocrates obtiennent ainsi du roi des garanties, notamment la jouissance paisible de leur fonction et de leurs biens; en retour, ils apporteront à Charles « aide et conseil », formule promise à un riche avenir.

Ainsi se dessine la conception d'une royauté contractuelle, l'Église, les grands et le roi œuvrant, chacun à sa place, pour le bien

commun et la plus grande gloire de Dieu. A terme, l'aristocratie tirera de ce dispositif de substantiels avantages.

22 NOVEMBRE 845 — VICTOIRE DES BRETONS SUR CHARLES LE CHAUVE À BALLON

De tout temps, les rois francs avaient entretenu avec les Bretons, organisés en clans et en chefferies, des relations difficiles, et la Bretagne ne faisait pas réellement partie du système carolingien. Il suffisait à Pépin le Bref et à ses successeurs que les Bretons se tiennent tranquilles. Or, de loin en loin, ils tentent de déborder les limites qui, traditionnellement, bornent la « terre des Bretons », à savoir la Vilaine et le Couesnon. Sous Louis le Pieux, le plus important de leurs chefs s'appelle Nominoé, qui parvient à asseoir sa suprématie en Bretagne. Nommé vers 830 comte de Vannes par Louis le Pieux qui essaie ainsi de l'assimiler, il profite des crises dynastiques pour pénétrer en Francie, y perpétrer quelques ravages et prendre, en tant que duc de Bretagne, le parti de Lothaire contre Charles. Il trouve des appuis locaux, notamment chez les Lambert de Nantes. A l'automne 845, le roi des Francs, qui l'année précédente avait en vain tenté de se faire reconnaître en Aquitaine contre son neveu Pépin II insoumis, monte une expédition contre Nominoé. Mal lui en prend : les troupes bretonnes étrillent les cavaliers francs, au point que la personne même de Charles est un moment en danger. Cette sévère défaite de Ballon, au nord de Redon, conduit le roi à accepter, contre une allégeance de principe, la souveraineté de Nominoé sur un « royaume breton » qui s'étend à présent jusqu'à la lisière du Maine et du Nantais. Charles devait endurer bien d'autres avanies de la part des successeurs de Nominoé, la Bretagne connaissant, jusque dans les années 870, un développement considérable.

6 JUIN 848 — CHARLES LE CHAUVE SACRÉ ROI D'AQUITAINE

L'Aquitaine figurait normalement dans le lot dévolu à Charles en 843. Mais son neveu Pépin II la tenait en fait depuis la mort de son père, avec l'appui de Bernard de Septimanie, installé à Toulouse.

Ce dernier est capturé et décapité, mais l'armée de Pépin II inflige en juillet 844 une sévère défaite aux troupes franques : Nithard de Saint-Riquier y fut tué, et l'abbé Loup de Ferrières, illustre intellectuel, fait prisonnier. Paradoxalement, ce furent les Normands qui permirent à Charles de s'imposer : les Vikings multiplient en effet les attaques dans les vallées de la Loire et de la Garonne ; Bordeaux est occupée au début de 848. Or Pépin se montre incapable d'y faire obstacle et y perd de sa légitimité. Charles, appelé par certains seigneurs du Midi, en profite pour se faire sacrer roi le 6 juin 848 à Orléans, cité située à la limite de la Francie et de l'Aquitaine qui s'étend alors de la Garonne jusqu'à la Loire. Sans doute est-ce la première fois que Charles reçoit le sacre, dont l'importance grandit pour fortifier la légitimité royale. Puis le roi entreprend une chevauchée jusqu'à Toulouse où il met la main sur Guillaume, le fils de Bernard et de la célèbre Dhuoda.

Pour satisfaire le particularisme régional, le roi installera en 855 son fils aîné comme roi d'Aquitaine, où Pépin II tâchera de fomenter des troubles jusqu'à sa mort en 864.

AVRIL 858 — **LES NORMANDS CAPTURENT L'ABBÉ DE SAINT-DENIS**

Ce que cherchent principalement les Normands, ce sont les métaux précieux. Outre le pillage des sanctuaires, un bon moyen de s'en procurer consiste à exiger tributs, pour acheter leur départ, et rançons, lorsque la chance permet de capturer des personnalités qui en valent la peine. Au printemps 858, un heureux coup de main sur Saint-Denis, la glorieuse abbaye dépositaire, pour partie, de la légitimité franque, permet à des Danois de s'emparer de l'un des princes les plus considérables du royaume : l'abbé Louis, petit-fils de Charlemagne, archichancelier de Charles le Chauve. Les païens acceptent de le libérer pour la somme énorme de 688 livres d'or et 3 250 livres d'argent. L'abbaye doit lancer un appel pressant à la générosité des grands de Francie, ecclésiastiques et laïcs, qui font de plus en plus les frais de ce genre d'opérations.

NOVEMBRE 858 **L'ÉPISCOPAT FRANC SAUVE LA ROYAUTÉ DE CHARLES LE CHAUVE**

En 857, en Aquitaine et surtout en Neustrie, un groupe d'aristocrates, estimant que Charles le Chauve ne leur fait pas la part assez belle, se soulèvent et font appel à Louis le Germanique dont ils escomptent davantage de profit. A la tête des révoltés se trouvent Robert le Fort, comte de Tours et d'Angers, les comtes Eudes d'Orléans et Adalard de Paris, ainsi que l'archevêque de Sens Wenilon — le traître Ganelon de l'épopée. En août 858, alors que Charles est aux prises avec les Normands, Louis le Germanique entre dans le royaume de son frère et s'en vient jusqu'à Attigny, résidence royale, où il reçoit le serment de nombreux grands laïcs auxquels il distribue des biens qui ne lui appartiennent pas encore. Louis convoque alors à Reims les évêques de Francie afin de procéder à son sacre. Mais, emmenés par Hincmar, archevêque de Reims, les évêques des provinces de Reims et de Rouen refusent de suivre l'exemple de Wenilon. Ils adressent à Louis une longue épître, rédigée par Hincmar, où ils reconnaissent Charles pour leur « seigneur », déclarent que c'est à eux de consacrer celui que Dieu a désigné, et que Louis ne doit pas compter sur eux pour aller contre la justice et la paix. Cette fermeté contraint le roi de Germanie à se replier et conforte le rôle prépondérant de l'épiscopat dans la conception et le fonctionnement de la royauté, dont Hincmar devient l'inlassable théoricien.

866 **COMBAT DE BRISSARTHE**

Parmi les grands chefs qui, accaparant les fonctions publiques, les charges abbatiales, les richesses foncières, se sont rendus indispensables et s'enracinent localement, figure Robert le Fort, pourvu d'un grand commandement en Anjou et en Touraine pour faire face à la fois aux Bretons et aux Normands. Outre les comtés qu'il a concentrés entre ses mains, il est abbé laïc de Marmoutier et de Saint-Martin de Tours. Bref il est le maître de la Neustrie. Pour conserver sa position, l'accroître s'il le peut, il n'a pas hésité, en 857-858, à se révolter contre son roi. Pour le reste, il exerce sa mission militaire avec vigueur, payant de sa personne contre les

Vikings. A l'automne de 866, alors qu'il campe devant l'église de Brissarthe, au nord d'Angers, il est surpris par une troupe de Danois. Retranché dans le lieu saint qu'il défend héroïquement contre les païens, il est tué l'épée à la main. A son côté tombe le comte de Poitiers Ramnulf, autre personnalité d'importance. Cette péripétie guerrière prit bientôt une portée considérable. En effet Robert est mort en exerçant la tâche normalement dévolue au roi, la défense de l'Église et du peuple chrétien contre les barbares.

Le lignage de Robert acquit de ce fait un prestige, voire une légitimité particuliers. De fait, ses deux fils et son arrière-petit-fils devinrent rois des Francs, et à leur suite tous les Capétiens directs. Cependant, les adversaires de cette montée en puissance des grands, parmi lesquels Hincmar de Reims, insinuèrent que Robert et Ramnulf avaient été punis par la colère divine pour avoir usurpé les abbayes de Saint-Martin de Tours et de Saint-Hilaire de Poitiers.

9 SEPTEMBRE 869 — CHARLES LE CHAUVE ROI DE LA LORRAINE

En 869 meurt Lothaire II dont le royaume s'étend du Jura jusqu'aux bouches du Rhin. Au centre, la Lotharingie, ou Lorraine, berceau de la dynastie carolingienne. Charles le Chauve, oncle du défunt, convoite la succession. Les évêques de Toul, Liège, Metz, l'appellent. Le 9 septembre 869, Charles est acclamé roi et sacré dans l'église Sainte-Étienne de Metz des mains de l'évêque Advence. A l'occasion de cette cérémonie, Hincmar de Reims, l'une des chevilles ouvrières de l'opération, souligne l'excellence de cette lignée royale qu'il fait remonter directement à Clovis et proclame l'analogie entre le baptême du premier roi franc chrétien et le sacre des rois carolingiens au moyen de la même substance, le saint chrême fourni et renouvelé par le Saint-Esprit. De plus, et pour la première fois semble-t-il, Charles prononce un engagement qui deviendra plus tard le serment du sacre. Bref, la liturgie royale se renforce. De plus, l'extension vers l'est du royaume occidental, même si elle est provisoire, est d'une extrême importance, car tous les successeurs carolingiens de Charles reprendront cette revendication à leur compte, se présentant comme dépositaires de l'héritage de Charlemagne.

NOËL 875 CHARLES LE CHAUVE EMPEREUR D'OCCIDENT

Au prix de bien des vicissitudes, Charles le Chauve est devenu un souverain au prestige exceptionnel. Il lui manque cependant une consécration. L'occasion s'offre à l'été 875, quand disparaît sans fils le roi d'Italie Louis II qui avait succédé à son père Lothaire Ier dans la dignité impériale. La plupart de ses fidèles, parmi lesquels l'archevêque Hincmar et Hugues l'Abbé, successeur de Robert le Fort en Neustrie, tentent de dissuader le roi des Francs de l'Ouest de répondre à l'appel du pape Jean VIII et de se lancer dans l'aventure italienne. En vain. Son devoir de protecteur de l'Église et de son chef, prétend Charles, l'appelle à Rome. Nouveau Charlemagne, il est sacré par le pape dans la basilique Saint-Pierre le 25 décembre 875 et, quelques semaines plus tard, proclamé roi d'Italie à Pavie. Charles empereur se pose désormais en successeur de Constantin et en guide de la chrétienté occidentale. En vérité, cette élévation qui emporte Charles loin de ses bases traditionnelles va précipiter sa perte. Car les agressions extérieures et la contestation interne, loin de diminuer, redoublent de vigueur. Les temps se prêtent de moins en moins au rêve d'universalité.

14 JUIN 877 ASSEMBLÉE DE QUIERZY

Sitôt rentré d'Italie, l'empereur a cherché à s'emparer de la succession de son frère Louis le Germanique, mort à l'été 876. Mais les fils de ce dernier contraignent Charles à battre en retraite. L'empereur d'Occident, trop présomptueux, ne parvient pas à régner sur l'ensemble des Francs qui tendent à se séparer entre Est et Ouest. Très loin, trop loin vers le sud, les musulmans menacent la papauté. Jean VIII appelle Charles au secours: ne l'a-t-il pas fait empereur pour cela? Les grands de Francie ne parviennent pas à le retenir. Mais, avant de partir, il convoque son aristocratie à un plaid général, la dernière assemblée de cette importance sans doute que réunit un Carolingien. Encore bien des grands chefs ne sont-ils pas venus ce 14 juin au palais royal de Quierzy: Hugues de Neustrie, Bernard d'Auvergne, Bernard de Gothie, Boson de

Provence, ces puissants marquis qui, à l'ouest et au sud, exercent au nom du roi, mais de plus en plus pour leur propre compte, les pouvoirs civils et militaires. Les mesures concertées et arrêtées à Quierzy entre l'empereur et les comtes, évêques et abbés, sont destinées à faire face à l'absence de Charles, dont chacun prévoit qu'elle risque de se prolonger. En cas de vacance dans les charges publiques, il est reconnu aux fils des fonctionnaires une capacité normale à succéder à leurs pères; de même pour les enfants des vassaux royaux. Au roi, à son retour, de confirmer cette dévolution. Cette disposition marque un progrès de l'hérédité des charges et des biens, de la confusion entre honneurs publics et bénéfices privés. Bref, elle conforte l'appropriation du pouvoir et de la richesse entre les mains de nouvelles dynasties aristocratiques, enracinées localement, et de moins en moins contrôlables par le roi qui doit composer avec elles. Entre le roi et les grands, le fossé se comble, même s'il demeure, sous Charles le Chauve, considérable.

Mais la carrière du grand empereur s'achève. L'expédition en Italie tourne au désastre. Épuisé, défait, il meurt sur le chemin du retour au fond d'une pauvre cabane en Maurienne, le 6 octobre 877, à cinquante-quatre ans.

15 OCTOBRE 879 **BOSON ROI DE PROVENCE**

Louis le Bègue, seul fils survivant de Charles le Chauve, a succédé à son père au royaume des Francs de l'Ouest. Mais il a dû acheter très cher l'acceptation des grands, sans l'agrément desquels il ne peut régner: Hugues l'Abbé, Gauzlin, Bernard Plantevelue, Thierry le Chambrier. Dès avril 879, Louis disparaît. Les marquis organisent, non sans querelle, sa succession, qui échoit à ses deux très jeunes fils Louis et Carloman. Se produit alors un événement stupéfiant: le comte de Vienne Boson, beau-frère de Charles le Chauve qui lui avait confié le gouvernement de la Provence puis du royaume d'Italie et l'avait comblé de faveurs, s'est fait acclamer et sacrer roi au palais de Mantaille, le 15 octobre 879, en présence d'une vingtaine d'évêques et d'un groupe de grands bourguignons. Ainsi, pour la première fois depuis la nuit des temps, un non-Carolingien, prenant appui sur sa seule force, accède à la royauté sacrée. Le royaume de Boson s'étend d'Arles à Besançon. Cette

élévation d'un magnat a beau faire figure d'usurpation, elle marque l'ascension de la couche supérieure de l'aristocratie, avec l'aval d'une partie de l'Église qui lui est étroitement liée. La constitution d'entités politiques de plus petite dimension correspond aussi à la réalité et aux nécessités de la société où le pouvoir ne peut s'exercer réellement qu'au plus près des populations.

882 — *DE ORDINE PALATII* D'HINCMAR DE REIMS

Depuis près de quarante ans, l'archevêque Hincmar de Reims soutient par son action et nourrit de ses conseils les rois des Francs de l'Ouest. Ce personnage exceptionnel, à la fois théologien, canoniste, historien politique, administrateur, qui laisse une œuvre écrite monumentale, saisi par la nostalgie, dérouté par un monde qu'il comprend de moins en moins, mais soucieux d'éclairer encore une fois son roi, en l'occurrence le jeune Carloman, compose, au début de 882, son ultime traité, le *De ordine palatii.* Reprenant des Constitutions rédigées jadis par Adalard de Corbie, et fouillant dans sa mémoire, il fait revivre et propose comme modèle à restaurer le fonctionnement du pouvoir royal tel qu'il existait du temps de Charlemagne. L'âge d'or. L'empereur, alors, bien conseillé par les évêques, instruit des choses divines, gouvernait toutes choses selon le droit et la justice, les grands fonctionnaires laïcs remplissant strictement leur office, chacun à sa place. Depuis, le mal s'est insinué partout, le monde dégénère, la violence s'est installée. Hincmar en fait bientôt l'amère expérience: les Normands menaçant Reims, il emporte avec lui les reliques et le trésor de Saint-Remi et se réfugie à Épernay où il meurt sans doute à l'automne de 882. Avec lui s'achèvent l'élan et le rayonnement de la royauté et de la civilisation carolingiennes, portés très haut par quatre générations de souverains puissants et prestigieux.

JUIN 885 — CHARLES LE GROS ROI DES FRANCS DE L'OUEST

En 882 Louis III, en 884 Carloman, les petits-fils de Charles le Chauve, sont morts accidentellement, alors que les attaques vikings redoublent. Ne reste qu'un très jeune enfant, le futur

Charles le Simple, fils posthume — et un peu suspect — de Louis le Bègue. Les grands de Francie, en particulier Hugues, Gauzlin et Thierry, se tournent alors vers le Carolingien le plus apte à régner effectivement, et notamment à mener la lutte contre les païens. Charles le Gros, troisième fils de Louis le Germanique, réputé courageux, savant et pieux, est roi de Germanie, d'Italie et, depuis 881, empereur d'Occident. En juin 885, assemblés à la villa royale de Ponthion, des grands de Francie en nombre important acclament le nouveau roi Charles, dont le seul nom éveille des échos favorables, et lui prêtent serment. Ainsi est reconstitué, pour la dernière fois, l'empire de Charlemagne et de Louis le Pieux, dans toute son extension. Grandiose image, mais pure illusion, que les faits se chargeront bientôt de démentir. Réunis sous un seul sceptre, tant de territoires et de peuples sont ingouvernables par une autorité unique.

OCTOBRE 885/NOVEMBRE 886 — **SIÈGE DE PARIS PAR LES NORMANDS**

En été 885, une flotte de Normands conduite par le chef Siegfried remonte la Seine, s'empare de Rouen et se dirige vers la Bourgogne. Arrivé devant Paris, Siegfried demande le passage. En effet la Cité, avec ses deux ponts fortifiés, représente un obstacle sérieux. L'évêque Gauzlin, naguère archichancelier de Louis le Bègue, refuse. Alors commence un siège, que le moine Abbon de Saint-Germain des Prés, témoin oculaire, a raconté en vers épiques et grandiloquents. Paris est défendu non par le roi, alors en Bavière, mais par la puissance locale, en l'occurrence l'évêque, l'abbé Eblès de Saint-Denis et de Saint-Germain, et le comte Eudes, fils de Robert le Fort. Le comte germanique Henri, envoyé par Charles le Gros, échoue à rompre l'encerclement et est tué. En avril 886, Gauzlin décède, et Eudes devient le véritable chef des Parisiens aux abois. En mai, on apprend la mort d'Hugues l'Abbé, marquis de Neustrie. Eudes alors s'échappe, pour quérir le secours du roi, mais surtout pour recueillir la succession d'Hugues. Charles, en septembre, vient camper à Montmartre avec son armée, mais pour finir, et selon une habitude bien établie, préfère acheter le départ des Normands qui s'en vont paisiblement saccager Meaux et Auxerre.

Le prestige de l'empereur est au plus bas, celui du comte de Paris au plus haut. Eudes, alors, est comte de Paris, Tours, Blois, Angers, abbé de Saint-Martin de Tours, de Marmoutier, de Cormery, de Saint-Aignan d'Orléans...

29 FÉVRIER 888 **EUDES ROI DES FRANCS**

Depuis longtemps malade de la tête, Charles le Gros est mort déchu, abandonné de tous, en janvier 888. Cette fois, l'éclatement de l'Occident se révèle au grand jour. Rois et royaumes prolifèrent : Louis, fils de Boson, en Provence, Rodolphe le Welf en Bourgogne transjurane, de Besançon jusqu'au Valais, Arnoul en Germanie, Bérenger en Italie... A l'intérieur du royaume occidental, l'autonomie des marquis va grandissant : Baudoin en Flandre, Richard en Bourgogne, Guillaume en Auvergne, Ramnulf en Poitou, d'autres encore ; voilà, sur le terrain, les puissances réelles. Au premier rang se trouve à présent le marquis de Neustrie, Eudes.

Le 29 février 888, il est élu et sacré roi des mains de Gautier, archevêque de Sens, en l'église Sainte-Marie de Compiègne. Auréolé par son héroïque comportement face aux Normands, détenteur, entre Loire et Picardie, du plus grand commandement de Francie, riche en abbayes, en fidèles et en biens fonciers, il est, à l'ouest, le plus fort. Certes subsiste un Carolingien légitime, le jeune Charles le Simple. Mais ses partisans sont impuissants face à la détermination d'Eudes. Au reste, ce dernier est porté à la royauté par son propre clan, par ses parents et alliés. Aucun des grands marquis n'a participé à l'élection qui consacre un transfert à l'ouest de l'héritage de Charles le Chauve, l'Ile-de-France constituant un pôle nouveau d'autorité et de rayonnement.

Ainsi, par la force des choses, l'hérédité carolingienne s'efface, au moins provisoirement, au profit de l'élection du plus capable. Quelques semaines plus tard, vainqueur des Normands à Montfaucon, en Argonne, le nouveau roi assoit sa légitimité, est reconnu par la plupart des grands du nord de la Seine, et couronné une seconde fois à Reims, en grande cérémonie.

5

ROIS ET PRINCES : D'UNE DYNASTIE À L'AUTRE (888-996)

La période qui sépare l'avènement du comte de Paris Eudes de celui de son petit-neveu Hugues, est l'une des plus confuses de notre histoire. Les documents écrits se font plus rares, moins fiables. Ce qui reste de culture antique achève de disparaître. Moins fortement incarnés que par le passé, la royauté et son fonctionnement sont pour nous moins lisibles. La concurrence qui oppose les Carolingiens, forts de leur légitimité ancienne, et les Robertiens qui disposent de puissants moyens d'agir, ne doit pas cacher le fait essentiel : l'autorité publique est à présent appropriée par de grands personnages qui, de mieux en mieux implantés régionalement, concentrant dans leur lignage comtés, abbayes, évêchés, disposant d'une clientèle personnelle, exercent dans leur circonscription la réalité du pouvoir. Ce phénomène, d'abord visible aux marches du royaume, se développe ensuite à peu près partout. Cette parcellisation politique au profit de princes territoriaux est conforme à l'état de la société, dont les horizons sont eux-mêmes restreints. Sans doute les structures carolingiennes de gouvernement n'ont-elles pas disparu : mais les princes les utilisent pour leur propre compte. Une bonne part des institutions et des biens ecclésiastiques passe ainsi sous le contrôle des laïcs et, faute d'un pouvoir royal affirmé et efficace, la violence devient ouvertement le mode de règlement des conflits. Des entreprises de réforme, monastiques en particulier, commencent à tenter de freiner cette évolution. Enfin le x[e] *siècle consacre la séparation entre Francs de l'Ouest et de l'Est, entre Gaule et Germanie, dont le roi puis empereur intervient parfois de façon décisive dans les destinées du royaume occidental et contribue au changement définitif de dynastie en 987.*

FIN 890 **LOUIS ROI DE PROVENCE**

A la mort de Boson, en 887, la reine Ermengarde, fille de l'empereur Louis II, avait demandé à Charles le Gros de parrainer son fils Louis. Après la disparition de Charles, les évêques provençaux constatent, pour le déplorer, que l'absence de roi laisse le champ libre aux rivalités mortelles entre seigneurs locaux, et aussi aux agressions des païens normands et musulmans. La fonction royale apparaît donc, ici comme ailleurs, indispensable. Louis, fils de Boson, bien qu'encore un peu jeune, semble aux grands ecclésiastiques le plus apte à régner, d'une part parce qu'il est par sa mère de souche impériale, d'autre part parce qu'il est pourvu « d'un bon naturel ». Aussi, avec l'appui du comte Richard d'Autun dit le Justicier, marquis des Bourguignons, oncle de Louis et puissance montante, avec le consentement du pape Étienne V et sous le contrôle du roi Arnoul de Germanie, une assemblée d'évêques et de grands laïcs provençaux, réunie à Valence, acclame Louis qui est sacré aussitôt. Ce roi est mieux connu sous le nom de Louis l'Aveugle. En effet, bientôt en quête d'un plus grand destin, il devient roi d'Italie et empereur en 901. Mais en 905 il est défait par son compétiteur Bérenger de Frioul qui lui fait crever les yeux. Il survivra, dans l'ombre, jusqu'en 928.

28 FÉVRIER 893 **CHARLES LE SIMPLE SACRÉ ROI**

A la fois roi et chef de clan, Eudes fait preuve tout au long de son règne d'une réelle vigueur. Mais il en use davantage à son propre profit qu'à celui du peuple chrétien dont il a la charge. Loin de refouler les Normands, il achète leur départ dès 889, ou se fait battre. En revanche, il s'en prend aux honneurs et aux biens des grands marquis : il tâche d'ôter à Ebles, fils de Ramnulf, le comté de Poitiers, à Guillaume le Pieux celui de Bourges, il refuse à Baudoin de Flandre l'abbaye de Saint-Bertin. Ces interventions suscitent bientôt le mécontentement des princes territoriaux qui n'admettent plus que le roi, surtout un non-Carolingien, dispose à son gré et à son profit des fonctions publiques désormais appro

priées. Les partisans de Charles le Simple, alors âgé de quatorze ans, en profitent pour mettre en selle leur candidat, d'autant que le légitimisme carolingien demeure vif entre Seine et Meuse. Le 28 janvier 893, Foulques de Reims sacre Charles à Saint-Rémi avec le soutien d'une dizaine d'évêques et des comtes de Vermandois, ainsi que l'approbation plus lointaine de Richard de Bourgogne et de Guillaume d'Auvergne, satisfaits de mettre en difficulté le trop entreprenant roi Eudes.

JANVIER 898 — CHARLES LE SIMPLE ROI DES FRANCS

Jusqu'à la fin de son règne, Eudes l'emporte matériellement et militairement sur Charles. Mais, sentant sa fin prochaine, il décide, de concert avec son groupe d'intérêt, de transmettre la royauté au Carolingien. Sans doute y est-il poussé par le sentiment général qu'un descendant de Charlemagne est un roi préférable à tout autre, par l'hostilité des marquis à voir la dynastie robertienne s'installer durablement dans la royauté, vraisemblablement à leurs dépens, surtout par la crainte de perdre la principauté de Neustrie, la collection de comtés et d'abbayes qu'Eudes, devenu roi, a remises à son frère cadet Robert. Ni Eudes ni Robert n'ayant d'héritier légitime, à qui reviendraient tous ces biens si ce dernier devenait roi? Plutôt qu'être un roi de peu, mieux vaut demeurer le plus puissant des grands. Du moins les Robertiens ont-ils négocié leur renonciation. Charles le Simple, dès son nouvel avènement, reconnaît à Robert de Neustrie une position particulière au sein du royaume, qui fait de lui une sorte de duc des Francs. Eudes, lui, à l'instar des grands Carolingiens, est enterré à Saint-Denis que sa famille possède désormais pour toujours.

899 — CHARLES LE SIMPLE ACCORDE L'IMMUNITÉ À L'ABBAYE D'AURILLAC

A la fin du IXe siècle se fait remarquer en Auvergne un homme extraordinaire: le comte Géraud. Descendant d'une prestigieuse famille auvergnate, ce noble local est un fidèle du roi, pourtant si éloigné, au point qu'il refuse, comportement devenu exceptionnel,

d'entrer dans la vassalité du marquis Guillaume le Pieux. Saisi par une piété grandissante, il fonde sur son domaine personnel d'Aurillac un monastère pour lequel il demande au roi Charles un diplôme d'immunité, c'est-à-dire le privilège d'échapper à la juridiction ordinaire, donc une garantie d'autonomie. Géraud lui-même, tout en conservant ses fonctions, adopte un comportement quasi ecclésiastique, renonçant à la chair et à la violence. Mort en 909 en odeur de sainteté, il trouva dans le moine Eudes, abbé de Cluny et aussi d'Aurillac, qui s'est considérablement développée, un biographe attaché à promouvoir cette figure de laïc exemplaire de vertu religieuse, modèle proposé aux puissants du siècle.

JUIN 900 **ASSASSINAT DE FOULQUES DE REIMS**

Dans les dernières années du IXᵉ siècle, le comte de Flandre Baudoin II s'emploie à agrandir sa principauté vers le sud-est, en Picardie. Là il se heurte à la puissance conjuguée du roi, encore solidement implanté entre Seine et Meuse, et de l'archevêque de Reims. En 899, Charles le Simple se sent la force d'ôter à Baudoin le comté d'Arras et surtout la grosse abbaye de Saint-Vaast qu'il confie à Foulques de Reims, son chancelier. Déjà, en 892, Eudes avait donné Saint-Bertin, convoité par Baudoin, au même archevêque. Le prince de Flandre en conçoit envers Foulques une rancœur tenace, au point qu'à la fin du printemps 900 il commandite un guet-apens. Un jour que l'archevêque se rendait en petite escorte auprès du roi, il est abordé par une troupe commandée par Winemar, vassal de Baudoin. Brusquement, ces hommes se jettent sur Foulques et les siens, et les occisent. Le scandale est énorme, car la mort d'un évêque, des mains d'un chrétien, est un sacrilège. Répandre son sang, c'est faire couler celui du Christ. De fait, les assassinats d'évêques sont extrêmement rares. Celui-ci témoigne du degré de corruption auquel est tombé le siècle. Outre l'excommunication, Winemar fut frappé d'un châtiment atroce : « Toutes ses chairs tombaient en pourriture, un sang corrompu s'échappait de toutes les parties de son corps, et les vers le rongeaient tout vivant. » Reste que Baudoin récupéra bientôt Saint-Bertin.

909 **CONCILE DE TROSLY**

Confusion, violence, sacrilèges: les maux qui accablent le royaume sont dus aux débordements, notamment des grands laïcs qui ont perdu toute notion de la loi et de la justice. Avec l'appui de Charles le Simple, l'énergique archevêque Hervé de Reims, nouveau chancelier, préside à Trosly une importante assemblée, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. Après avoir dressé un amer bilan de la situation telle que la voient les gens d'Église, on débat des voies et moyens de rétablir les disciplines nécessaires au bon fonctionnement du service divin, lui-même gage de la paix et du bon ordre au sein de la société et du royaume. Le roi lui-même est invité à renouer avec les saines pratiques du temps béni de Louis le Pieux. Ce concile marque une tentative de redressement, au moins temporaire, de la royauté franque.

11 SEPTEMBRE 909 **FONDATION DE CLUNY**

Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, se sentant vieillir, décide de faire un geste propre à assurer le salut de son âme et de celle des siens. Parmi les nombreux comtés qu'il a hérités de son père Bernard Plantevelue se trouve celui de Mâcon. Là, à la jointure des royaumes de Francie et de Bourgogne, il possède en propre un domaine qu'il a reçu quinze ans plus tôt de sa sœur Ava, en échange d'un autre situé en Auvergne. Ce domaine de Cluny est bien équipé en terres et en matériel d'exploitation. Alors, dictant à son chancelier Eudes une charte restée célèbre, le duc Guillaume fait don aux apôtres Pierre et Paul, c'est-à-dire à Rome, de cette villa, à charge pour l'abbé Bernon, un Bourguignon, d'établir une communauté monastique soumise strictement à la règle de saint Benoît. Guillaume, prince territorial qui sait de quoi il parle, prend des dispositions, à vrai dire rhétoriques, pour que le bien ainsi remis aux hommes de prière échappe à l'intervention de toute puissance extérieure, en clair à l'usurpation par des laïcs comme il s'en produit alors tous les jours. Dans le même esprit, les moines disposeront librement du choix de leur abbé après la mort de Bernon. Cette fondation, qui participe à un mouvement de réforme encore à ses débuts, n'a rien d'exceptionnel. Mais la situation

géopolitique de Cluny, la qualité de ses abbés successifs, son rayonnement spirituel et liturgique lui assureront rapidement un prodigieux succès.

ÉTÉ 911 — «TRAITÉ» DE SAINT-CLAIR-SUR-EPTE

Dans les premières années du xe siècle, les raids normands reprennent, à partir de la basse Loire et surtout de la basse Seine. Là campe un chef norvégien, Rollon, qui, en juillet 911, lance une attaque contre Chartres. A l'appel de l'évêque Jousseaume, les Francs, fait exceptionnel, répondent en masse: les hommes de Robert de Neustrie, lui-même comte de Chartres, de Richard de Bourgogne, d'Eblès de Poitiers, infligent aux païens, le 20 juillet, une terrible défaite. Ces princes territoriaux en tirent un surcroît de prestige. Rollon et Charles le Simple, tirant chacun parti de la situation, négocient, on ne sait guère dans quelles conditions, un accord qui deviendra le traité de Saint-Clair-sur-Epte. Rollon et les siens acceptent de se fixer sur un territoire dont Charles remet à Rollon le gouvernement, avec le titre et la fonction de comte de Rouen, ainsi que de Lisieux et Evreux. Le Viking est donc à la fois le seul représentant des Normands auprès du roi des Francs et le fondé de pouvoir du roi face à la population, normande ou non, résidant dans ses comtés. Pour achever cette intégration, les Normands de la Seine embrassent le christianisme, et Rollon est baptisé en 912 des mains de l'archevêque Gui de Rouen qui, avec Hervé de Reims, a joué dans cet heureux règlement un rôle considérable. Le danger normand n'était pas définitivement écarté, mais le roi et les princes, agissant de concert, avaient remporté un succès durable.

AUTOMNE 911 — CHARLES LE SIMPLE, ROI DE LORRAINE

Après la mort de Charles le Chauve, la partie septentrionale du royaume de Lothaire II, la Lorraine proprement dite avec en son centre Aix-la-Chapelle, était revenue au roi de Germanie. Mais les Carolingiens de Francie occidentale y conservaient des intelligences, parmi lesquelles la famille des Rénier, comtes en Hesbaye

et en Hainaut, qu'Arnoul puis son fils Louis l'Enfant avaient dépossédés. En 911, ce dernier mourut, sans héritier. Ce fut le duc Conrad de Franconie, rival détesté de Rénier, qui fut sacré roi de Germanie. Là encore, et pour la première fois, un non-Carolingien accédait à la royauté. Rénier, petit-fils de l'empereur Lothaire Ier, refuse de reconnaître Conrad et fait appel à Charles le Simple qui se précipite et est acclamé roi de Lorraine par les grands Lotharingiens, en novembre ou en décembre. Naturellement Rénier est récompensé par de nombreuses abbayes et reconnu comme marquis, donc grand chef en Lorraine, où Charles, cependant, prend plaisir à résider, à émettre des diplômes établis par son chancelier l'archevêque de Trèves, bref à renouer avec la tradition de ses plus glorieux ancêtres. Ainsi semblait reconstitué, sous un seul sceptre, l'ensemble du domaine franc.

914 — LE ROI RECONNAÎT AU FILS DE ROBERT DE NEUSTRIE LE DROIT DE SUCCÉDER À SON PÈRE

Au milieu du règne de Charles le Simple, le marquis Robert apparaît comme le personnage le plus puissant et le meilleur soutien du royaume. D'Angers à Paris, il tient fermement une bonne dizaine de comtés. Il est le maître de très puissantes abbayes, comme Saint-Denis, Saint-Germain-des-Prés, Morienval, Fleury-sur-Loire, Saint-Martin de Tours... Il est en mesure de mobiliser de fortes équipes de guerriers. Dans un diplôme, le roi l'appelle « conseil et secours du règne ». De son épouse Béatrice, fille d'Herbert Ier de Vermandois, il a enfin un fils, Hugues, né peu après 900. La pérennité de la principauté neustrienne paraît ainsi assurée, d'autant mieux qu'en 914 Charles le Simple accepte ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait jamais explicitement admis pour aucun des grands : Hugues, le jour venu, succédera à son père dans tous ses honneurs. Un principe d'hérédité légitime est donc installé au sein de la dynastie robertienne, droit qu'elle ne partage qu'avec la lignée royale. La descendance de Robert le Fort est ainsi placée à part dans le concert des princes.

30 JUIN 922 ROBERT DE NEUSTRIE ROI DES FRANCS

Face aux princes de Francie qu'il juge peut-être trop encombrants, le roi Charles s'appuie sur certains fidèles lorrains. Parmi eux, un nommé Haganon qui fait de plus en plus figure de favori, ce qui indispose les aristocrates francs, soucieux de voir le roi agir dans leur intérêt à eux, au lieu de tenter de s'émanciper. Pour implanter « l'étranger » Haganon en Francie, le roi lui fait don de l'abbaye de Chelles que tient alors la belle-mère de Hugues de Neustrie. Cette remise en question de l'appropriation des biens publics suscite un tollé. Robert et Hugues, Raoul de Bourgogne, puis Herbert II de Vermandois se révoltent. Le roi, d'un coup, se retrouve presque isolé en Francie, perdant Reims et Laon, et se retire bientôt en Lorraine. Alors, les princes vainqueurs proclament roi le vieux marquis Robert qui est sacré à Reims des mains de l'archevêque de Sens, Gautier, le dimanche 30 juin 922. Cette élection s'est jouée entre les clans de Neustrie, de Bourgogne et de Vermandois. Si Robert a voulu devenir roi, c'est qu'il dispose d'un fils en mesure de reprendre sa principauté. Robert fut bientôt reconnu par le roi Henri de Germanie et par le pape. Pour la seconde fois donc, la royauté de Francie échappait aux Carolingiens, et cette fois du vivant même du petit-fils de Charles le Chauve, supposé avoir manqué à ses engagements. Ainsi se lit clairement la montée en puissance des princes territoriaux.

15 JUIN 923 BATAILLE DE SOISSONS

Un an après son éviction de Francie, Charles le Simple, s'appuyant sur ses fidélités lorraines, tente de revenir. S'avançant en Picardie, il rencontre l'armée de Robert et de ses alliés vermandisiens et bourguignons. Bien que l'on fût un dimanche, Charles voulut attaquer. Le combat fut d'une extrême violence et la légende qui plus tard s'en empara en fit un véritable carnage. Charles fut près de l'emporter, car Robert tomba mort, percé de coups de lance. Mais Hugues et Herbert rétablirent la situation et Charles dut se retirer. La mort d'un roi, qui plus est tué par des chrétiens, est un fait extraordinaire qui impressionna vivement les contemporains. Alors Charles, pour se rétablir, fit appel aux

Normands de la Loire, demeurés païens, ce qui acheva de le discréditer. Le fils de Robert, Hugues le Grand, étant encore jeune et dépourvu de fils, les grands portèrent leur choix sur son beau-frère, Raoul de Bourgogne, dont le frère Hugues le Noir recueillit la succession personnelle. Ce fut à nouveau Gautier de Sens qui sacra Raoul le 13 juillet, à Saint-Médard de Soissons. Charles le Simple, roi déchu et prisonnier d'Herbert de Vermandois, survécut encore six ans.

925 HERBERT DE VERMANDOIS OBTIENT POUR SON FILS L'ARCHEVÊCHÉ DE REIMS

Herbert de Vermandois, dont le domaine était situé entre Péronne, Saint-Quentin et Château-Thierry, avait joué un rôle décisif dans l'avènement de Raoul qu'il soutenait activement aussi contre les Normands. Désireux de s'agrandir entre Seine et Meuse, en profitant de l'absence d'un Carolingien régnant, et de constituer une principauté comparable à celle de Neustrie ou de Bourgogne, il entreprit de faire payer son appui au roi Raoul. C'est ainsi qu'en 925, à la mort de l'archevêque Séulf de Reims, il obtint pour son fils Hugues, âgé de cinq ans, le siège épiscopal le plus prestigieux de la Gaule. Tandis que l'évêque de Soissons s'occupait de l'activité proprement ecclésiastique, Herbert prenait le contrôle des nombreux vassaux de l'église de Reims, ainsi que de ses immenses biens fonciers. Ce dispositif ne manqua pas de faire scandale, et l'ascension des Vermandisiens commença d'inquiéter les princes territoriaux riverains. Quatre ans plus tard, il réussit même à s'emparer de Laon, deuxième cité royale. Le redoutable comte est alors au sommet de sa puissance.

927 EUDES, ABBÉ DE CLUNY

Sous Bernon, Cluny avait connu un essor encore modeste. Il revint à Eudes, élu abbé en 927, de développer considérablement l'entreprise clunisienne. Issu d'une famille aristocratique des pays de Loire, très tôt familier des grands marquis, formé à Saint-Martin de Tours et initié par Bernon à la vie monastique, Eudes est pourvu

d'une forte culture intellectuelle et aussi musicale. Personnalité active et rayonnante, Eudes est appelé pour fonder de nouvelles abbayes, comme Charlieu ou Romainmôtier, pour en réformer d'autres sur le modèle de Cluny, par exemple Fleury, Saint-Cybard d'Angoulême, Saint-Julien de Tours, Saint-Pierre-le-Vif de Sens. Il intervient aussi en Italie. En outre, il veille au renforcement du temporel de son abbaye vers laquelle commencent à se diriger des donations en nombre grandissant. Certes Cluny est encore loin d'être devenue une congrégation, mais cette communauté riche, à la liturgie somptueuse, au comportement strict, fait de plus en plus référence, d'autant qu'Eudes a su faire le lien entre le monde monastique et la puissance du siècle, sans rien concéder à cette dernière. Aussi fut-il bientôt considéré comme un saint.

19 JUIN 936 — SACRE DE LOUIS IV D'OUTRE-MER

Raoul mourut en janvier 936. Bien qu'il ait combattu vigoureusement contre les Normands, son règne marque un abaissement de la fonction royale au profit du système des princes territoriaux dont il fait lui-même partie. Au sud de la Loire, il n'a guère été reconnu que par Guillaume d'Auvergne et Eblès de Poitiers, et encore bien tardivement. De même Guillaume Longue-Epée de Normandie n'a fait sa soumission, toute formelle qu'en 933, au prix d'un substantiel agrandissement territorial. Cet effacement de la royauté profita au Carolingien disponible, le jeune Louis, fils de Charles le Simple, réfugié lors de la déchéance de son père à la cour du roi de Wessex. En Francie, il ne possède rien et ne représente qu'un symbole, certes encore vigoureux. Aussi Hugues le Grand, toujours sans héritier pour la Neustrie, soucieux de contrer le développement d'Herbert de Vermandois, envoya-t-il chercher le prince. Débarqué à Boulogne, Louis IV est conduit à Laon et sacré par Artaud, archevêque de Reims depuis 931. « Tous les princes du royaume et plus de vingt évêques, affirme l'annaliste Flodoard, étaient présents. » De fait, Louis fut reconnu sans difficulté au sud comme au nord. Hugues le Grand, qui fait figure de tuteur du roi, reçoit aussitôt sa récompense : il est proclamé duc des Francs, ce titre prestigieux qui n'était plus porté depuis Charles Martel et Pépin le Bref. Hugues, dès lors, n'est plus un prince territorial

comme les autres: il est apte à exercer, au nom du roi, le commandement sur tous les hommes libres, et donc sur tous les aristocrates laïcs du royaume. Il en profite pour mettre la main presque aussitôt sur Sens et Auxerre, au détriment d'Hugues le Noir. Tout au long de son règne, le Carolingien s'efforcera, en utilisant les rivalités entre les princes, de secouer la tutelle du trop puissant Robertien.

1er AOÛT 939 — VICTOIRE DES BRETONS À TRANS

Après la mort du prince Alain le Grand, vers 908, la Bretagne avait été ravagée à la fois par des querelles intestines et par de violentes attaques normandes. Nantes en particulier fut dévastée, et les communautés monastiques s'enfuirent en Francie. Réfugié auprès d'Athelstan de Wessex en même temps que Louis d'Outre-Mer, Alain Barbe-Torte, petit-fils d'Alain le Grand, reprend pied en Bretagne en 936. Soutenu par les populations locales, il réussit à faire l'unité autour de lui. Jouant de l'hostilité entre les Normands de la Seine et ceux de la Loire, il parvient à refouler progressivement les uns et les autres. Après avoir repris Nantes dont la cathédrale, dit-on, était envahie par les ronces, il remporte sur les Vikings, avec l'aide du comte de Rennes Bérenger, une victoire définitive à Trans le 1er août 939. Comte de Vannes et de Nantes, chef des Bretons, Alain a reconstitué à son profit en Bretagne une quasi-royauté, moyennant un serment d'allégeance au roi des Francs.

23 FÉVRIER 943 — MORT D'HERBERT II DE VERMANDOIS

En 942 le roi Louis IV, en butte aux assauts de Hugues le Grand et d'Herbert, a passé alliance avec son beau-frère Otton de Germanie, moyennant un renoncement à la Lorraine où il avait tenté de s'introduire, et aussi de Lyon et de Vienne qui passent au roi Conrad de Bourgogne. Louis demeure coincé entre la royauté de Germanie, en plein développement, et l'indépendance agressive des grands de Francie. Cependant, la conjoncture paraît le servir: dans les derniers jours de 942, Guillaume Longue-Epée de Nor-

mandie est assassiné à l'instigation du comte Arnoul de Flandre, et le roi prend sous sa tutelle son très jeune fils Richard. Surtout, le 23 février 943 disparaît le terrible Herbert de Vermandois, maître d'une grande partie du pays d'entre Seine et Meuse, et qui a repris Reims en 940. Au contraire d'un usage qui se développe chez les princes de laisser l'essentiel de l'héritage à un seul fils, les possessions d'Herbert sont partagées entre ses quatre garçons, outre Hugues qui a retrouvé, provisoirement, l'archevêché de Reims. Sans doute Hugues le Grand, oncle des jeunes gens, a-t-il poussé à ce démembrement qui le sert. Mais le roi en tire lui aussi avantage, car l'étreinte vermandisienne sur Reims et Laon se desserre. La principauté de Vermandois, morcelée, a de fait cessé d'exister.

JUILLET 945 — LE ROI LOUIS IV EST PRISONNIER

Louis IV, courant toujours après un règne effectif, tente de s'implanter solidement en Normandie où des Danois nouveaux venus, et encore païens, s'agitaient. En juillet 945, se rendant à Bayeux, il tombe dans une embuscade où certains de ses fidèles laissent leur vie. Réfugié à Rouen, il est appréhendé par un parti de Normands agissant peut-être pour le compte du duc des Francs qui estime que Louis se renforce trop. Contre des otages, dont son propre fils, le roi est remis à Hugues. Mais ce dernier, loin de libérer le roi, le retint prisonnier et le donna à garder à son fidèle le plus actif, Thibaud, comte de Tours et Chartres. Louis demeura en détention plusieurs mois. Il fallut l'intervention d'Otton Ier et du pape, et surtout la cession de Laon au clan robertien pour que Hugues acceptât de relâcher son roi. Comme l'écrit Flodoard, la royauté n'était plus une fonction, elle n'était plus qu'un nom, dépendant du bon vouloir du plus puissant des princes.

12 NOVEMBRE 954 — LOTHAIRE ROI DES FRANCS

Louis d'Outre-Mer mourut le 10 septembre 954 d'un accident de chasse. L'année précédente, il avait achevé de se réconcilier avec Hugues le Grand, sous les auspices d'Otton de Germanie, décidé

ment de plus en plus présent et actif dans les affaires de l'ensemble du monde occidental. Louis fut enterré à Saint-Rémi de Reims, et c'est là aussi que l'archevêque Artaud sacra le 12 novembre le jeune Lothaire, fils de Louis, en présence, notamment, de l'archevêque Brunon de Cologne, frère d'Otton. Le duc des Francs avait accepté sans difficulté apparente la succession carolingienne. Plus que jamais, Hugues, au faîte de sa puissance, faisait figure de tuteur de la royauté franque.

AVRIL 956 **LA PRINCIPAUTÉ DE BOURGOGNE PASSE AUX ROBERTIENS**

En 952 Hugues le Noir, duc de Bourgogne, était mort sans héritier direct, laissant la plus grande partie de sa principauté à son cousin Gilbert de Chalon. Ce dernier reconnut bientôt l'autorité supérieure d'Hugues le Grand, qui maria son fils cadet Otton à la fille de Gilbert. C'est d'ailleurs à Paris, chez Hugues, que le marquis de Bourgogne, lui aussi dépourvu d'héritier mâle, mourut en avril 956. Aussitôt le duc des Francs s'empara de la principauté de Bourgogne au nom d'Otton. Si l'on ajoute qu'Hugues s'était fait attribuer par le jeune Lothaire, de façon toute formelle il est vrai, l'Aquitaine, et que le comte de Rouen l'a reconnu comme son seigneur pour la partie orientale de la Normandie, on mesure à quelle degré de puissance le prince de Neustrie était parvenu. Mais le duc des Francs n'eut pas le temps de profiter de son tout récent agrandissement, puisqu'il mourut le 16 juin 956, laissant trois fils dont l'aîné, Hugues, destiné à recueillir l'essentiel de l'héritage, est âgé de douze ou treize ans, tout comme son cousin germain le roi Lothaire. Cette double minorité ouvrait des perspectives nouvelles, à la fois aux Ottoniens et aux propres fidèles des Robertiens.

959 **MORT DE GÉRARD DE BROGNE ; JEAN DE VANDIÈRES ABBÉ DE GORZE**

En 959 mourut l'abbé Gérard, réformateur du monachisme en Flandre. Cet aristocrate de la région de Namur avait fondé en 919 une communauté sur son domaine de Brogne. Un temps moine à

Saint-Denis, ami des princes, il entreprit, entre 940 et 950, de régénérer les abbayes possédées par le comte Arnoul de Flandre qui renonça à exercer personnellement l'abbatiat : Saint-Bertin, Saint-Amand furent ainsi reconstituées et purifiées, Arnoul en conservant néanmoins la tutelle. Ce fut un disciple de Gérard, Mainard, qui, à la demande du prince de Normandie Richard, fonda plus tard l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

En 959 également, le moine Jean devint abbé de Gorze. Lui aussi de noble origine, Jean de Vandières, d'abord ermite, entra en 933 dans le monastère de Gorze, tout proche de Metz, et qui était alors complètement déchu. Avec le soutien de l'évêque de Metz et de la famille des comtes d'Ardenne, très puissante en haute Lorraine, Jean transforma la vieille abbaye en un centre rayonnant de pureté ascétique et aussi de culture ecclésiastique. Gorze fut ainsi un très important foyer de réforme monastique, d'intensité comparable à Cluny mais, à la différence de l'établissement bourguignon, agissant en étroite collaboration avec les institutions épiscopales et royales traditionnelles. A Gorze furent formés des évêques d'une qualité exceptionnelle.

960 (VERS) ASCENSION DES COMTES EN NEUSTRIE

Au cours du deuxième tiers du xe siècle, la principauté robertienne est saisie d'un mouvement comparable à celui qu'a subi le royaume cinquante ans plus tôt : l'autonomie grandissante des puissances locales. Le duc des Francs, bon gré mal gré, délègue de plus en plus son autorité à ses vicomtes qui s'efforcent, avec succès, de prendre le titre comtal et de s'y installer héréditairement. Deux dynasties y réussissent particulièrement bien : celle de Tours et celle d'Angers. Thibaud « le Tricheur » a succédé à son père Thibaud l'Ancien, vers 940, comme vicomte de Tours et comte de Blois, comté dont son père s'était emparé en 936. Certes il demeure encore dans l'ombre d'Hugues le Grand, qui le contrôle bien et utilise ses services. Mais il profite de la minorité d'Hugues Capet pour mettre la main, vers 960, sur les comtés de Chartres et de Châteaudun. Dans ses cités il construit des tours, signe d'appropriation de la puissance publique. Il a épousé une fille d'Herbert de Vermandois, ce dont il profite pour intervenir en Picardie. Il fait

entrer dans son orbite le comté de Rennes et contrôle assez longtemps l'archevêché de Bourges. Thibaud, qui transmettra en 977 à son fils Eudes un héritage impressionnant, est devenu un prince territorial dont le duc Hugues ne peut qu'accepter l'émancipation.

A Angers, après bien des tentatives, le vicomte Foulques reçoit définitivement le titre comtal vers 940. Le comte d'Angers est abbé du très important monastère de Saint-Aubin que son fils Geoffroi réforme en 966. Il contrôle l'élection de l'évêque. Les frères cadets du comte sont eux-mêmes évêques, à Soissons ou au Puy. Foulques puis Geoffroi, qui lui succède en 960, tiennent en Aquitaine Thouars et Loudun, naguère contrôlées par le comte de Poitiers. Ils ont fait entrer le comte de Nantes dans leur fidélité. Durant la minorité d'Hugues Capet, Foulques se proclame comte «par la grâce de Dieu», tout comme Thibaud de Blois. Bref lorsque Hugues est reconnu officiellement comme duc des Francs en 960, les dynasties blésoise et angevine se sont rendues tout à fait autonomes, nouant des relations avec le roi Lothaire par-dessus la tête de leur seigneur direct, et menant à leur guise l'action qui leur convient.

969 **ADALBÉRON ARCHEVÊQUE DE REIMS**

En 969 mourut l'archevêque de Reims Odelric, issu de la cathédrale de Metz, et désigné en 962 par Brunon de Cologne. En effet, l'influence germanique est devenue prépondérante dans l'est de la Francie, surtout depuis qu'Otton a été sacré empereur en 962. Ce furent aussi les Ottoniens qui choisirent le successeur d'Odelric, formé comme lui à Metz. Adalbéron appartient à la famille des comtes d'Ardenne et de Luxembourg. Ses oncles sont évêque de Metz et comte de Bar, son frère est comte de Verdun. Très lié à la dynastie ottonienne, ce clan lotharingien cherche à reconstituer l'unité de l'Occident chrétien sous le magistère du nouvel empereur. C'est dans ce sens que le nouvel archevêque de Reims tend à orienter son action et aussi celle de son roi Lothaire. Administrateur, bâtisseur, réformateur, Adalbéron jouera un rôle capital en Occident pendant ses vingt ans d'épiscopat. En 972, il s'attache la collaboration de Gerbert d'Aurillac,

le plus grand intellectuel du siècle, qui devient maître de l'école de Reims.

972 MAIEUL DE CLUNY PRISONNIER DES SARRASINS

Depuis 948 Maïeul, dont la famille est originaire de Valensole, en Provence, est à la tête de l'abbaye de Cluny. Très lié aux Ottoniens et aussi à Hugues Capet, il est, avec l'empereur, la personnalité la plus considérable en Occident après 950. Il travaille à répandre le clunisianisme dans le Midi et jusqu'en Italie où il se rend fréquemment. En 972, au passage des Alpes, il est capturé par un parti de Sarrasins, car les Arabes sont implantés solidement encore entre les Alpes et la Méditerranée. La prise était magnifique et fut négociée contre une rançon de mille livres d'argent. Le scandale fut énorme, à la mesure de la notoriété de l'abbé. Que « le père des moines » d'Occident fût tombé entre les mains des infidèles était pour le monde chrétien une offense insupportable. Aussitôt le comte Guillaume d'Arles, maître de la Provence et ami de Maïeul, lança une expédition contre les musulmans qu'il traqua jusque dans leur place forte de La Garde-Freinet où avait été détenu Maïeul, et en purgea définitivement le pays.

MAI 978 RAID CAROLINGIEN SUR AIX-LA-CHAPELLE

Le roi Lothaire, après vingt ans de règne, se sent assez sûr de lui pour regarder vers la Lorraine qu'en tant que Carolingien il considère toujours comme faisant partie de son héritage. Au printemps 978, il apprend que son cousin Otton II, qui a succédé à son père en 973, se trouve avec sa femme Théophano, une princesse byzantine, à Aix-la-Chapelle, haut lieu carolingien rempli des mânes de Charlemagne. Apparemment pris d'un coup de tête, le modeste roi de Francie s'élance contre le très puissant empereur. Il enrôle dans son expédition le duc des Francs Hugues Capet, son frère Henri duc de Bourgogne, qu'accompagnent nombre de leurs vassaux. Une armée impressionnante prend ainsi la route de l'est. La surprise fut totale. Otton et sa femme eurent à peine le temps de s'enfuir du palais impérial où, dit-on, le repas

qui leur était servi fumait encore lorsque les Francs y pénétrèrent. Ceux-ci montèrent sur le toit et tournèrent vers l'est, contre les Saxons, l'aigle de bronze que Charlemagne y avait fait placer.

La riposte ottonienne ne tarda pas. A l'automne, les troupes impériales entraient en Francie, ravageant le pays entre Meuse et Seine. A Laon, Otton fit proclamer roi le frère cadet de Lothaire, Charles, dont l'empereur avait fait un duc de Basse-Lorraine. Lothaire se réfugia à Étampes, chez Hugues Capet, tandis que celui-ci, à Paris, barrait la route à l'empereur. Ce dernier, l'hiver approchant, se retira avec l'aide d'Adalbéron de Reims, poursuivi par les cavaliers francs qui capturèrent son arrière-garde. De cet épisode, Lothaire tira beaucoup de satisfaction et le duc des Francs, défenseur du royaume, un surcroît de prestige.

982 NOCES MALHEUREUSES DU ROI LOUIS V

Pour assurer sa succession et en écarter son frère Charles, Lothaire fait sacrer roi, avec le consentement d'Hugues Capet, son jeune fils Louis, le jour de la Pentecôte 979. Puis il se réconcilie avec Otton II l'année suivante, sans avoir consulté le duc des Francs qui en conçoit un vif courroux. Bloqué vers l'est, Lothaire imagine alors de rétablir la présence carolingienne au sud, en Aquitaine, selon une tradition ancienne. Manipulé par le comte Geoffroi d'Angers, désireux de s'émanciper plus complètement de l'autorité du duc des Francs et d'affaiblir son voisin et rival Guillaume Fièrebrace, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, le roi décide de marier son fils Louis à la sœur de Geoffroi, Azalaïs, intéressante veuve de trente-cinq ans, dépositaire, par ses deux premiers maris, du comté de Gévaudan et du marquisat de Gothie. La noce a lieu à Brioude, Azalaïs est couronnée reine. Un royaume d'Aquitaine va-t-il renaître? En fait la tentative tourne court, d'abord parce que la reine a vingt ans de plus que son mari, surtout parce que l'aristocratie aquitaine n'est nullement disposée à accepter une royauté effective, exercée de surcroît par un prince qui fait figure d'étranger. Lothaire doit bientôt ramener d'Auvergne en Francie son fils anéanti tandis qu'Azalaïs prend le large. Elle épousera un peu plus tard le comte Guillaume d'Arles.

MARS 985 **LE ROI LOTHAIRE PREND VERDUN**

En décembre 983 mourut l'empereur Otton II. Son fils Otton III étant tout jeune, une régence était à prévoir. Lothaire crut l'occasion bonne pour intervenir à nouveau en Lorraine où la famille d'Ardenne était en passe de tout contrôler: en effet un Adalbéron, neveu de celui de Reims et cousin de celui de Laon, était devenu évêque de Verdun, un autre évêque de Metz. La mère de ce dernier était la duchesse de Haute-Lorraine, Béatrice, propre sœur d'Hugues Capet. Ce dernier ne s'associa pas à cette nouvelle tentative de chevauchée vers l'est. Lothaire recruta deux associés de poids, le comte Eudes de Blois, Tours et Chartres, et Herbert de Vermandois, comte de Troyes. La cible de l'expédition était, pour commencer, Verdun, tenue par le comte Godefroi, frère d'Adalbéron de Reims. Ce dernier, dans la guerre qui allait opposer une fois encore Carolingiens et Ottoniens, se trouvait de fait dans le camp des impériaux. Après un premier essai en février 985, la cité tomba en mars dans les mains de Lothaire. Godefroi et d'autres membres de sa famille, dont le neveu du duc des Francs, le jeune Thierry de Haute-Lorraine, furent faits prisonniers. Adalbéron de Reims et son fidèle Gerbert se tournèrent alors vers Hugues Capet pour contrer le trop entreprenant roi Lothaire. L'idée d'un changement de dynastie était peut-être déjà dans l'air.

3 JUILLET 987 **AVÈNEMENT D'HUGUES CAPET**

Le 2 mars 986, alors qu'il comptait remettre Adalbéron de Reims dans le droit chemin et renforcer sa position en Lorraine, Lothaire mourut, à quarante-cinq ans. On lui fit, à Saint-Rémi de Reims, des funérailles grandioses. Son fils Louis V lui succéda sans difficulté, mais n'eut pas le temps d'agir contre le parti rémois et ottonien car il trouva la mort presque aussitôt dans un accident de chasse en forêt de Senlis, le 22 mai 987, à la veille d'une assemblée où l'archevêque de Reims devait venir se justifier.

Ainsi disparut la dynastie carolingienne, après neuf générations de règne sur les Francs. Le frère cadet de Lothaire Charles, fut écarté, car il représentait une menace pour la Lorraine où il était

duc, et donc pour les Ottoniens. C'est grâce à l'appui de ces derniers, représentés par les Adalbéron, que le duc des Francs Hugues fut acclamé comme roi au début de juin par une assemblée exclusivement composée de parents et de fidèles du duc. Les grands princes territoriaux n'ont pas eu le temps ou n'ont pas jugé nécessaire de se déplacer. Le 3 juillet, Hugues est sacré roi des Francs à Noyon par Adalbéron. L'élection l'avait emporté sur l'hérédité, encore qu'Hugues fût lui-même petit-fils et petit-neveu de roi. En outre, le principe de légitimité dynastique restait si fort que le nouveau roi s'empressa d'associer au règne son fils Robert, ancien élève de Gerbert de Reims, qui fut sacré le jour de Noël à Sainte-Croix d'Orléans, au cœur du domaine capétien.

989-990 — PREMIÈRES ASSEMBLÉES DE PAIX

L'affaiblissement de l'autorité royale, le morcellement et l'appropriation des pouvoirs publics, la mainmise laïque sur les églises, la violence à l'œuvre au sein de la société, entretenue par une catégorie de guerriers — les milites —, en plein développement, tout cela crée des troubles et des scandales qui paraissent de plus en plus insupportables. Pour rétablir l'ordre et la paix, d'essence divine, et en l'absence du roi dont c'est normalement la mission, certains évêques, appuyés par les meilleurs des moines, généralement des clunisiens, et en accord avec les puissants laïcs les mieux inspirés, convoquent des assemblées pour tenter de régler l'usage de la force. Les premières se tiennent dans le Midi, là où depuis très longtemps le roi ne s'est plus montré. En juin 989, à Charroux, l'archevêque de Bordeaux Gombaud, et à l'été 990 à Saint-Paulien l'évêque Gui du Puy réunissent ainsi clercs et laïcs de leur région sous la protection de reliques rassemblées en plein air pour l'occasion. Les églises et les pauvres, c'est-à-dire les hommes sans armes, bénéficient d'une sauvegarde particulière, jurée par serment. Le viol de la paix de Dieu entraînera les plus graves sanctions religieuses, et aussi temporelles. Ces mesures, d'application difficile, vont certes dans l'intérêt matériel de l'Église et de l'aristocratie locale qu'un excès de désordre affaiblit, mais elles répondent également à un besoin grandissant de purification dont témoignent par ailleurs la

réforme monastique et le renouveau des aumônes et des pèlerinages.

29 MARS 991 **TRAHISON D'ADALBÉRON DE LAON**

Les débuts du règne capétien furent difficiles, car Hugues, dont les vassaux s'étaient émancipés, ne disposait guère de ressources personnelles qu'entre Paris et Orléans. Sa légitimité n'était pas non plus fermement établie, en particulier dans le vieux pays franc, Champagne et Picardie. Son rival malheureux, le Carolingien Charles de Lorraine, tenta alors sa chance. En mai 988, il s'empara de Laon, la cité royale de ses ancêtres, avec la complicité d'Arnoul, bâtard de Lothaire. L'évêque Adalbéron et Emma, veuve de Lothaire, tous deux ennemis jurés de Charles, tombèrent entre ses mains. Deux tentatives de siège contre Laon, menées par les Capétiens, échouèrent lamentablement. En revanche, Adalbéron parvint à s'échapper. En janvier 989 mourut Adalbéron de Reims. Fut alors élu archevêque le Carolingien Arnoul qui avait promis à Hugues Capet de lui faire ravoir Laon, et qui lui jura fidélité. Faux serment car, presque aussitôt, Arnoul livra Reims à son cousin Charles auquel se rallièrent Gerbert, pourtant naguère si lié aux Capétiens, les comtes de Soissons et de Roucy, bientôt Herbert de Troyes et peut-être Eudes de Blois. Bref, le prétendant carolingien semblait en passe de réussir. Ce fut l'évêque Adalbéron de Laon qui sauva la royauté nouvelle. Il fit croire en effet à Charles et à Arnoul qu'il voulait se réconcilier avec eux, pour récupérer son évêché. Adalbéron, bien accueilli à Laon, jura sur le pain et le vin, le soir du dimanche des Rameaux 991, de conserver sa foi à Charles. Après ce serment des plus solennels, on festoya joyeusement. Charles et Arnoul allèrent se coucher. Dès qu'ils furent endormis, Adalbéron fit entrer des guerriers dans la cité assoupie, fit prisonniers le prince et l'archevêque et les livra à Hugues Capet. Cette trahison inouïe, qui procura au roi une victoire douteuse, frappa vivement les imaginations, et l'évêque de Laon demeura dans la mémoire médiévale comme le parangon du traître. Hugues Capet lui-même n'en sortit pas grandi. Quant à Charles, il mourut en prison deux ou trois ans plus tard.

17-18 JUIN 991 **CONCILE DE SAINT-BASLE DE VERZY**

Après la chute de Charles de Lorraine, restait à régler le cas difficile d'Arnoul de Reims, l'archevêque félon. Un concile fut convoqué par Hugues dans l'église Saint-Basle de Verzy, sur la montagne de Reims. Nous avons conservé les actes complets de cette assemblée, rédigés par Gerbert d'Aurillac, rallié dès 990 au roi Hugues. Treize évêques, représentant quatre provinces ecclésiastiques, répondirent à l'invitation, ce qui n'était pas beaucoup. La présidence échut à l'archevêque Seguin de Sens, peu favorable à Hugues, et les débats furent soutenus par Arnoul d'Orléans, ami intime du roi. Abbon, abbé de Fleury, conduisait la défense, consistant à soutenir que le pape, et non pas un concile national, était compétent. Arnoul d'Orléans répliqua par un très violent réquisitoire contre le Saint-Siège et ses occupants. Puis Arnoul de Reims confessa secrètement ses fautes à ses collègues qui lui obtinrent la vie sauve contre une renonciation à son épiscopat souscrite en présence des rois Hugues et Robert. Quelques jours plus tard, Gerbert fut élu archevêque, comme il le désirait intensément depuis longtemps.

27 JUIN 992 **BATAILLE DE CONQUEREUIL**

Eudes de Blois, dont les domaines se répartissent entre la vallée de la Loire et la Picardie, tente de profiter des difficultés du roi Hugues pour s'étendre, notamment aux dépens de son voisin et rival Foulques Nerra, comte d'Angers et soutien du Capétien. La guerre entre ces deux très puissants personnages ne cesse pas à partir de 991. A travers Foulques, c'est le roi que Eudes cherche à atteindre. En 990 le comte Conan de Rennes, vassal et protégé d'Eudes, s'empare de la cité de Nantes dont le comte relève de celui d'Angers. C'est du contrôle de la Bretagne méridionale qu'il s'agit. Le 27 juin 992, la rencontre a lieu à Conquéreuil entre les guerriers bretons de Conan et ceux du prince angevin. Ces derniers tombent dans les chausse-trapes ménagées par l'ennemi et paraissent vaincus lorsque Conan, qui se trouve être le beau-frère de Foulques, est tué. La victoire reste alors, après une très sanglante

journée, à Foulques Nerra. Le revers, pour Eudes de Blois, est très sensible. Il ne renonce pourtant à aucune de ses ambitions puisque l'année suivante il imagine, avec Adalbéron de Laon, un complot tendant à remplacer le roi Hugues par Otton III, lui-même devenant duc des Francs. La lutte contre Foulques et Hugues ne prendra fin qu'à la mort du comte de Blois en juin 996.

993 — SYNODE MOUVEMENTÉ À SAINT-DENIS

En 993 se réunit à Saint-Denis un synode où des évêques, emmenés par Gerbert de Reims, Seguin de Sens et Arnoul d'Orléans, accusèrent les moines, et notamment ceux de Saint-Denis dont la discipline était quelque peu relâchée, d'usurper les dîmes revenant normalement à l'évêché. L'abbé de Fleury Abbon, qui s'était déjà opposé aux évêques à Saint-Basle de Verzy, défendit au contraire le principe de la liberté et de l'indépendance monastiques par rapport à l'autorité épiscopale, ne reconnaissant que celle du pape. La discussion s'envenima, au point qu'on en vint aux mains et que la population dionysienne, prenant le parti de ses moines, mit en fuite les évêques. Abbon de Fleury, dont le monastère se trouvait dans le diocèse d'Orléans, continua à polémiquer avec Arnoul. En 995, Fleury obtint du pape l'exemption complète. A la demande du roi, l'abbé de Cluny Odilon, successeur de Maïeul en 994, et grand ami d'Abbon, réforma Saint-Denis. Cet épisode tumultueux marque l'opposition grandissante entre le système carolingien traditionnel fondé sur la collaboration entre séculiers et réguliers sous l'autorité de l'évêque, encore en vigueur en France du Nord, et le renouveau monastique, d'origine méridionale, qui tend à supprimer tout intermédiaire entre le pape, lointain, et l'ordre des moines. Un incident analogue se produisit en 994 à Saint-Martin de Tours.

24 OCTOBRE 996 — MORT D'HUGUES CAPET

Le roi Hugues avait fini par être reconnu dans tout le royaume. Mais l'autorité royale, à présent, ne s'exerce plus directement qu'en Ile-de-France, entre Senlis et Orléans. Et même dans cette région,

des seigneurs, à l'ombre de leurs tours, s'émancipent. Ailleurs, le roi n'intervient absolument plus, sauf si les princes le lui demandent expressément. A l'automne 996, le vieux roi Hugues se sent faiblir. Le terrible Eudes de Blois, jusqu'à la fin, lui a mené la vie dure. Son fils le roi Robert lui crée lui aussi des soucis. Deux ans plus tôt, il a répudié son épouse Rozala, la vieille veuve du comte Arnoul II de Flandre que son père lui avait fait épouser en 988. Une autre veuve, à présent, lorgne vers lui: la comtesse Berthe de Blois, disponible depuis la mort d'Eudes en mars, et qui cherche à protéger pour ses jeunes enfants la magnifique succession. Berthe est encore très séduisante, et Robert la convoite. Mais Hugues a toujours redouté, non sans raison, le lignage blésois. De plus, Berthe et Robert sont apparentés de trop près. Le jeune homme, poussé par ses compagnons d'âge, s'agite, s'insurge. Le pieux roi, ami des bons moines, part alors en pèlerinage, comme pour préparer son trépas, sur la tombe de son ami l'abbé Maïeul de Cluny, à Souvigny. Ce pieux geste accompli, il meurt sur le chemin du retour, près de Chartres, peut-être de la variole, peut-être simplement de vieillesse et d'épuisement, car il est âgé, sans doute, de cinquante-cinq ans. Presque aussitôt Robert épousa Berthe, déjà sa concubine. Il devait, pour la royauté, en résulter de grands tourments.

997 AGITATION PAYSANNE EN NORMANDIE

Au début du principat de Richard II, duc de Normandie depuis 996, de nombreux paysans se soulèvent. Ils se réunissent en assemblées, s'engagent entre eux par serment à rejeter la domination des maîtres du sol, élisent des délégués pour coordonner le mouvement. Ils revendiquent la libre disposition des bois et des eaux. Surtout, ils paraissent accablés de misère, de disette et de maladie. La menace, pour le duc et son aristocratie, semble très sérieuse. Richard charge son oncle le comte Raoul d'Ivry de mener la répression. Elle est brutale. Les leaders paysans sont cruellement mutilés. « Instruits par cette expérience, les paysans mirent un terme à leurs réunions et retournèrent à leur charrue. » Voilà ce qu'écrit, vers 1070, le moine Guillaume de Jumièges. Cette

source tardive ne permet pas de comprendre ce que fut exactement cette crise rurale, assurément violente.

9 AVRIL 999 **GERBERT D' AURILLAC DEVIENT LE PAPE SYLVESTRE II**

L'archevêque de Reims avait déconseillé au roi Robert d'épouser Berthe de Blois. Le pape Grégoire V avait lui-même refusé de reconnaître cette union réputée incestueuse et en avait profité pour suspendre les évêques qui avaient participé à la déposition d'Arnoul de Reims. Alors le roi Robert délégua auprès du pape l'abbé Abbon de Fleury pour proposer d'échanger la déposition de Gerbert contre la validation de son mariage. Gerbert, abandonné, trouva refuge auprès de l'empereur Otton III qui lui demanda de devenir son précepteur. Tandis qu'Arnoul était rétabli à Reims, Gerbert était nommé, à la demande de l'empereur, archevêque de Ravenne en avril 998. Le roi Robert n'en fut pas moins condamné par Grégoire V. Ce dernier mourut peu après et, le 9 avril 999, Gerbert fut consacré évêque de Rome sous le nom de Sylvestre II. Ainsi le petit pâtre auvergnat, si du moins ses origines sont réellement aussi modestes, était devenu le pape de l'an mil.

II

CONSTRUCTION D'UN ROYAUME : LES PREMIERS CAPÉTIENS

(996-1226)

Les XIe et XIIe siècles sont un temps qui se prête mal au découpage chronologique. Certes les règnes, chacun assez long, des six premiers descendants d'Hugues Capet, fournissent des points de repère qui ne sont pas dépourvus de signification. Mais les actes du roi sont-ils bien, dans un royaume morcelé, travaillé de ferments de toute sorte, où l'autorité publique ne cesse de s'appauvrir, ce qui compte le plus ? Le plus frappant, durant ces décennies, c'est le mouvement qui s'empare de toutes choses : le nombre des hommes, leur implantation en campagne et en ville, leurs activités, les constructions matérielles, intellectuelles et spirituelles, tout s'agite, s'entrechoque et, pour finir, se développe, de plus en plus vite et fort. Comment suivre, du nord au sud du royaume si contrastés, du duc au petit chevalier, du financier, déjà, au rustre famélique, de l'archevêque au clergeon, l'évolution enchevêtrée d'une société en marche ?

Alors la royauté, une fois encore, et si abaissée soit-elle en bien des points, fournit le recours, arbitraire sans doute, pour tenter d'y voir clair. Et comme, après bien des vicissitudes, elle grandit et se fortifie sur le terrain et dans les images, comme de son sein commencent à émerger un embryon d'État et une esquisse de nation, comme tous les actes de la vie collective sont datés du règne en cours, il n'est pas illégitime d'en suivre prioritairement la destinée, de Robert II le Pieux jusqu'à la mort de Philippe Auguste, en tâchant de saisir les principaux et considérables changements qui conduisent du petit roi de l'Orléanais au vainqueur de Bouvines, mais aussi de la disette à l'expansion agricole, du morcellement seigneurial aux principautés solidement gouvernées, des campagnes ané

miées au développement urbain, à la circulation des marchandises et de la monnaie, du ressassement carolingien aux grands systèmes théologiques et mystiques.

1

LE TEMPS DES SIRES, DE L'AN MIL JUSQU'À LA MORT DE PHILIPPE Ier (996-1108)

La première moitié du XIe siècle voit l'effacement définitif du vieil ordre carolingien et de ce qu'il portait encore de reflets de l'Antiquité. Le Midi de la France est à cet égard plus avancé que le Nord, où le roi demeure davantage présent. L'atomisation de la puissance publique atteint alors son point le plus haut. Matériellement, les rois Robert, Henri et Philippe contrôlent directement un domaine très limité et qui, au long du siècle, va même s'amenuisant. Les grandes principautés elles-mêmes, comme l'Anjou, la Bourgogne, même la Normandie, se rétractent. Ducs et comtes doivent compter de plus en plus avec des seigneurs châtelains de plus en plus autonomes. La seigneurie, dont la taille est extrêmement variable, devient la cellule la mieux visible et, socialement et économiquement, la mieux constituée. L'Église à la fois tente de contenir la violence des maîtres des châteaux et de leurs équipes, et s'entend avec eux dans l'exploitation des hommes et du sol. Mais l'essor démographique et économique se fait de mieux en mieux sentir. Une poussée de sève entraîne au défrichement, à la construction d'églises et de tours, au départ à la croisade. Le roi, tout menu soit-il, tient tête à son aristocratie, sort parfois de son district pour porter la guerre ou la palabre ailleurs dans le royaume, dès que l'occasion paraît s'en offrir. Car il reste le roi sacré, signe visible d'une unité nécessaire. Le temps joue contre la seigneurie indépendante et incontrôlée, victime bientôt de son succès. Les évêchés, les monastères, les villes qui font mine de s'émanciper lui échappent. Pourtant, tout au long du XIe siècle, la motte, le village ou le bourg, les champs et la forêt proche

Limites des principautés

Zone interne des principautés

Limites de comtés importants

Villes

Boulogne
COMTÉ DE FLANDRE
HAINAUT
PONTHIEU
VERMANDOIS
Reims
LORRAINE
DOMNONÉE
DUCHÉ DE BRETAGNE
CORNOUAILLE
CHAMPAGNE
«FRANCE» RESTREINTE
MAINE
BLÉSOIS
Troyes
Langres
Angers
Blois
Tours
COMTÉ D'ANJOU
Nevers
DUCHÉ DE BOURGOGNE
COMTÉ DE BOURGOGNE
Mâcon
DUCHÉ D'AQUITAINE
MARCHE
Limoges
Angoulême
Clermont
Lyon
Vienne
PÉRIGUEUX
AUVERGNE
Bordeaux
COMTÉ DE PROVENCE
GÉVAUDAN
DUCHÉ DE GASCOGNE
MARQUISAT DE GOTHIE
Auch
Melgueil
Montpellier
Arles
CASTILLE
BÉARN
Narbonne
NAVARRE
ARAGON
COMTÉ DE BARCELONE
Barcelone

La France de l'an mil.

L'Ordre seigneurial, pdr Dominique Barthélemy (Le Seuil, Points Histoire, 1990).

constituent l'horizon indépassable pour une masse paysanne encore largement muette et que l'histoire datée, de ce fait, ignore. Par elle aussi, mais au-delà d'elle, la France, en dépit des cahots, continue de se construire.

1003 FONDATION DE SAINT-JEAN DE FÉCAMP

Après l'an mille, la réforme monastique s'accélère et s'intensifie. Les princes comprennent de mieux en mieux qu'il est de leur intérêt de la favoriser, bon moyen, aussi, de la contrôler. Cluny, dans ce mouvement, est au premier rang. D'Italie, l'abbé Maïeul avait ramené un moine de la plus haute qualité, Guillaume de Volpiano, devenu abbé de Saint-Bénigne de Dijon. Sa renommée est considérable. Aussi le maître de la Normandie, le marquis Richard II, l'appelle-t-il à Fécamp, sa résidence favorite. L'abbé Guillaume y fonde un monastère, très pur, consacré à saint Jean et, en association avec Richard, réforme les établissements normands comme il l'a fait en Bourgogne et en Lorraine.

1016 LA ROYAUTÉ S'EMPARE DU DUCHÉ DE BOURGOGNE

En 1002 mourut le frère cadet d'Hugues Capet, Henri, duc de Bourgogne. Son beau-fils Otte-Guillaume tenta alors de s'emparer de tout l'héritage. Il était, par sa mère, petit-fils du comte Lambert de Chalon, et il avait épousé la veuve du comte Aubry de Mâcon, mort sans héritier mâle. Enfin, le frère de sa femme était le très puissant évêque Brunon de Langres. Bref, Otte-Guillaume était bien placé pour s'imposer. Mais le roi Robert réunit toutes ses forces pour l'en empêcher. Comme il en avait peu, il lui fallut plus de dix ans pour reprendre entièrement à Otte-Guillaume le contrôle de la Bourgogne. Il dut conquérir les cités tenues par les fidèles du comte de Mâcon, peu soucieux de subir la tutelle royale. Ce n'est qu'en janvier 1016, à la mort de Brunon de Langres, que Robert acquit la renonciation définitive d'Otte-Guillaume au duché qu'il remit à son fils cadet Henri.

9 JUIN 1017 **SACRE DE HUGUES**

De sa troisième épouse Constance, fille de Guillaume d'Arles et d'Adélaïde, ex-femme du roi Louis V, Robert avait eu quatre fils. Reprenant une tradition déjà ancienne, dont il avait lui-même bénéficié, le roi décida, pour mieux assurer la pérennité de la fonction royale au sein de son lignage, et à la demande de la reine, d'associer à la Couronne son fils aîné Hugues, destiné à régner comme en témoignait le choix de son nom, repris de son grand-père paternel, le roi Hugues Capet. Le 9 juin 1017, Hugues, alors âgé de dix ans environ, fut sacré à Compiègne en présence des grands du royaume par l'archevêque Arnoul de Reims. En réalité, Hugues ne prit aucune part au règne, jusqu'au moment où il se révolta contre son père, avant de mourir en 1025. Le moine Raoul Glaber composa en son honneur un poème funèbre:

Il faisait toute la force, toute la joie des Francs,
Et la Gaule tout entière lui devait le bonheur et la paix.

1020 **L'ÉVÊQUE FULBERT DÉFINIT LES RAPPORTS ENTRE SEIGNEUR ET VASSAL**

L'émancipation des vassaux, seigneurs privés, souvent possesseurs de châteaux, par rapport au comte détenteur de la puissance publique, se développe au cours du XIe siècle, notamment dans le Midi où les institutions vassaliques sont peu ou mal implantées. Aussi le comte Guillaume de Poitiers, duc d'Aquitaine, en difficulté avec certains seigneurs, notamment Hugues de Lusignan, consulte-t-il un des hommes les plus savants de l'époque, l'évêque de Chartres Fulbert, ancien élève de Gerbert de Reims, pour savoir ce qu'il peut attendre de ses fidèles. Fulbert, tout au souci de la reconstruction de sa cathédrale, répond par une brève missive, appelée à faire date. Les devoirs du vassal y sont définis de façon essentiellement négative: s'abstenir de nuire à son seigneur, ne pas lui porter préjudice, et lui fournir aide et conseil, «le seigneur devant rendre à son fidèle la pareille». Cette consultation témoigne de la puissance grandissante des châtelains, à l'égard desquels des grands

princes comme Guillaume d'Aquitaine apparaissent sur la défensive.

12 AOÛT 1023 RENCONTRE D'IVOIS

La Francie carolingienne avait longtemps fait partie, au moins idéologiquement, de l'empire d'Occident, et les empereurs ottoniens n'avaient cessé d'y intervenir, y compris pour asseoir la nouvelle dynastie capétienne. Le roi de France et celui de Germanie se heurtaient fréquemment, en Flandre, en Lorraine, en Bourgogne et jusqu'en Italie. Cependant, pour promouvoir dans l'ensemble du monde chrétien la réforme monastique, également pour débattre du comportement d'Eudes de Blois, trop entreprenant en terre d'empire, Henri II et Robert se rencontrèrent à l'été 1023 à Ivois, sur la Meuse, aux confins des deux royaumes. Pour témoigner symboliquement qu'aucun d'eux n'avait la préséance sur l'autre, ils conférèrent sur une barque au milieu de la rivière, sur la ligne exacte de la frontière. La paix et l'amitié jurées ne furent pas longtemps observées, mais le roi capétien montrait qu'il était capable, au moins symboliquement, de parler au nom des Francs tout entiers.

1027 EUDES DE BLOIS MAÎTRE DE LA CHAMPAGNE

Vers 1020 disparut Étienne de Vermandois, comte de Troyes et Meaux, sans héritier direct. Aussitôt Eudes II, comte de Blois, Tours et Chartres, déjà possessionné en Champagne, et proche parent du défunt, revendiqua la succession, et s'en empara. Le roi Robert, qui avait conféré à Eudes le titre de comte palatin, confirma d'abord cette dévolution. Mais en 1023, s'inquiétant sans doute de la puissance ainsi acquise par ce comte turbulent dont les domaines encerclaient le sien, qui contrôlait désormais les archevêchés de Tours et de Reims, et lorgnait sur celui de Sens, Robert accusa Eudes d'avoir forfait à la foi jurée et lui confisqua, semble-t-il, l'ensemble de ses fiefs. Eudes s'en indigna dans une lettre restée célèbre, sans doute rédigée par Fulbert de Chartres, et refusa de s'exécuter. Il devait s'ensuivre un nouvel épisode dans

la brouille déjà longue entre le roi capétien et le prince le plus entreprenant du nord de la Loire. Eudes entra définitivement et légitimement en possession de la Champagne en 1027, lorsque Robert décida de faire sacrer son fils Henri, en dépit de l'opposition de la reine Constance qui lui préférait le cadet, Robert. Le roi avait besoin du consentement de son aristocratie, et au premier chef de celui d'Eudes qui monnaya ainsi son acceptation. Le sacre eut lieu le dimanche de la Pentecôte 1027, en présence d'Eudes et de Guillaume d'Aquitaine. Le jeune Robert fut peu après désigné comme duc de Bourgogne, succédant ainsi à son frère Henri.

JUILLET 1032 PAIX ENTRE HENRI Ier ET SON FRÈRE ROBERT

Henri et Robert, impatients d'entrer en possession de leur héritage, se rebellèrent contre le roi. Henri s'empara de Dreux, Robert de Beaune et d'Avallon. La guerre fut déclarée entre le père et les fils. A Robert qui se plaignait de son infortune, son ami l'abbé Guillaume de Volpiano répondit: « Rappelez-vous tous les affronts que vous avez infligés à votre père et à votre mère. Dieu vous en punit. » La paix fut alors rétablie, et Robert II mourut pieusement le 20 juillet 1031, à Melun. Il fut enterré, comme ses devanciers, à Saint-Denis. Henri n'entra pas facilement en possession de la royauté. En effet la reine Constance entra en guerre contre ses deux fils, mobilisant des châtelains du domaine royal, puis tenta de les opposer l'un à l'autre. Eudes de Blois prit le parti de Robert, tandis qu'Henri s'appuyait sur les princes de Flandre, de Normandie et d'Anjou. Ce ne fut qu'à la mort de Constance, l'année suivante, que les deux frères allèrent chacun vers leur destin, l'un la couronne, l'autre la Bourgogne, comme l'avait voulu leur père. Raoul Glaber affirme que cette réconciliation eut lieu en 1032, année de la mort de la reine. D'autres sources placent cette mort en 1034, non pas à Melun, mais dans un monastère. La Bourgogne restait ainsi à un Capétien, mais le roi ne la contrôlait d'aucune manière.

15 OCTOBRE 1037 MORT D'EUDES DE BLOIS-CHAMPAGNE

En septembre 1032 mourut le roi Rodolphe III de Bourgogne, sans fils légitime. Eudes, dont la mère Berthe était la sœur de Rodolphe, était le plus proche héritier du feu roi. Mais Conrad II, empereur depuis 1024 et mari d'une fille de la seconde sœur de Rodolphe, revendiqua le royaume qui jouxtait le sien et qui, depuis longtemps, en dépendait en fait. Il s'en fit couronner en février 1033, s'assurant la bienveillance du roi Henri Ier heureux de porter un coup à son ennemi blésois. Mais Eudes ne renonça pas, et pour finir attaqua en Lorraine, dont le duc Gothelon, un fidèle de Conrad, assurait la défense. La rencontre se produisit le 15 novembre 1037. Eudes fut tué au combat. Sa femme le reconnut parmi les morts, dit-on, par la verrue qu'il avait entre le sexe et l'anus. Il fut enseveli, à côté de son père, à Marmoutier. Nul doute que le roi Henri en ressentit un profond soulagement. Les fils d'Eudes, Thibaud et Étienne, reçurent en héritage, comme prévu, le premier Blois, Tours et Chartres, le second Troyes et Meaux. La principauté constituée par Eudes II ne résista pas à ce partage. En effet, à la suite d'une révolte des châtelains Raoul de Crépy et Galeran de Meulan qui avaient entraîné les fils d'Eudes contre le roi Henri, le comte d'Anjou Geoffroi Martel battit les deux frères et fit prisonnier Thibaud, le contraignant à lui céder la Touraine, à l'été 1044. Le roi se fit un plaisir de sanctionner cette mutation qui donnait à la dynastie angevine un surcroît de puissance et de prestige.

1045 LANFRANC DE PAVIE DEVIENT PRIEUR DU BEC

En 1034, Herluin, chevalier de l'entourage du comte Gilbert de Brionne, se retira de la vie du siècle et fonda une communauté monastique qui s'installa bientôt au Bec, dans la vallée de la Risle, dans le diocèse de Lisieux. Après des débuts difficiles, car Herluin était pauvre et inculte, le monastère démarra grâce à la présence de Lanfranc, arrivé au Bec en 1045. Lanfranc était né à Pavie vers 1005. Maître déjà réputé, il quitta l'Italie en 1041 et, comme nombre d'Italiens à la suite de Guillaume de Volpiano se rendit en Normandie. Après avoir enseigné à Avranches, il devint prieur du

Bec où il ouvrit une école. Le succès fut rapide et considérable et le Bec devint l'un des centres de la culture occidentale les plus renommés. Là se formèrent notamment saint Anselme, un Italien lui aussi, arrivé au Bec en 1059, dont il devint abbé en 1078, et le grand canoniste Yves de Chartres. Lanfranc, puis Anselme, en faveur auprès des ducs de Normandie devenus rois d'Angleterre, furent successivement archevêques de Canterbury.

ÉTÉ 1047 — VICTOIRE DE GUILLAUME DE NORMANDIE À VAL-ÈS-DUNES

En juillet 1035 était mort à Nicée le duc de Normandie Robert le Libéral, de retour d'un pèlerinage en Terre sainte. Auparavant, Robert avait fait reconnaître par le roi Henri, dont les Normands étaient de fidèles alliés, son fils bâtard Guillaume, né en 1027. Les années de minorité de Guillaume furent, en Normandie, très agitées, les seigneurs châtelains profitant de la conjoncture pour s'émanciper, notamment en élevant des forteresses échappant au contrôle de la puissance pulique. En 1047 se développa une redoutable tentative pour substituer au duc Guillaume son cousin Gui de Bourgogne, dont Guillaume avait fait un comte de Brionne. A la tête des révoltés se trouvaient des seigneurs de la Normandie occidentale, comme Raoul Taisson et les vicomtes de Bessin et de Cotentin. Guillaume faillit être surpris dans son lit à Valognes. Il s'échappa et alla solliciter le soutien du roi Henri Ier. La troupe de Guillaume, composée de chevaliers de haute et moyenne Normandie, et renforcée d'un contingent royal conduit par Henri en personne, rencontrèrent leurs ennemis au lieu Val-ès-Dunes, à l'est de Caen. A peine la bataille engagée, Raoul Taisson fit défection. Le roi et le duc payèrent de leur personne, et la victoire fut complète. Elle freina considérablement le mouvement d'émancipation des seigneurs normands et confirma Guillaume dans son autorité. Quelques semaines plus tard, il réunissait à Caen un concile qui proclamait la trêve de Dieu en Normandie. En revanche, l'alliance avec la royauté fut rompue moins de trois ans plus tard.

1049 ÉLECTION DE HUGUES COMME ABBÉ DE CLUNY

Le 31 décembre 1048 mourut l'abbé Odilon de Cluny, après cinquante-quatre ans de gouvernement. La congrégation clunisienne est devenue une institution considérable, regroupant environ soixante-dix monastères. L'abbé de Cluny fait alors figure de roi des moines et, par l'ampleur de sa liturgie, sa richesse foncière, l'importance de ses bâtiments, l'établissement clunisien est sans doute l'établissement régulier le plus important d'Occident. En janvier 1049 est élu à la direction de cet ensemble le grand prieur Hugues de Semur, âgé de vingt-cinq ans, qui appartient à la plus haute noblesse bourguignonne: son oncle est comte de Chalon, sa tante épouse de Robert de Bourgogne, frère cadet du roi Henri. Hugues était moine à Cluny depuis dix ans, et s'était fait remarquer par une ardeur exceptionnelle et par le dévouement exclusif envers sa congrégation qu'il devait gouverner pendant cinquante ans, portant sa puissance et son rayonnement à un degré inconnu jusque-là, Hugues devenant lui-même le personnage peut-être le plus influent de la chrétienté.

AOÛT 1057 VICTOIRE DE GUILLAUME DE NORMANDIE À VARAVILLE

A partir de 1050, le duc de Normandie et le comte d'Anjou Geoffroi Martel soutenu par Henri Ier sont en concurrence à la frontière de leurs deux principautés. Geoffroi s'avance dans le Maine et prend Domfront, que Guillaume occupe à son tour en 1052 et qu'il conservera toujours. Inquiet de la montée en puissance de Guillaume, le roi Henri soutient les seigneurs normands rebelles au duc, comme Guillaume d'Arques, puis attaque la Normandie de concert avec Geoffroi d'Anjou. Leurs armées sont battues sévèrement en mars 1054 à Mortemer. Guillaume en profite pour faire passer dans sa vassalité le seigneur de Mayenne, s'étendant ainsi encore davantage au détriment de l'Anjou. Le roi et le comte se lancent alors dans une nouvelle campagne et entrent assez profondément en territoire normand. Les hommes du duc, ayant rameuté des paysans des environs, fondent sur leurs ennemis au passage du pont de Varaville, sur la Dives. La défaite,

où la panique et les noyades eurent une grande part, fut complète. Guillaume sut exploiter sa victoire, en s'avançant jusque vers Dreux. Henri Ier dut accepter la paix, et les rois se gardèrent bien par la suite de pénétrer en Normandie.

4 AOÛT 1060 — MORT DU ROI HENRI Ier

Déjà âgé, fatigué peut-être par tant de chevauchées, le roi Henri mourut le 4 août 1060. Son fils aîné Philippe lui succéda aussitôt. En effet, il était déjà roi, selon une tradition bien ancrée, puisque l'année précédente son père l'avait fait sacrer à Reims, le 23 mai, par l'archevêque Gervais, en présence de nombreux princes ecclésiastiques et laïcs, notamment le duc Guillaume d'Aquitaine. La procédure du couronnement et du sacre de Philippe est la première dont nous ayons conservé une description détaillée. Elle montre que si le couronnement intéresse les forces vives du royaume, l'hérédité est en fait définitivement installée dans la lignée capétienne. Philippe était alors âgé de huit ans. Son nom, inconnu dans la tradition franque, lui vient sans doute de sa mère Anne de Kiev qui descendait du côté maternel d'une dynastie macédonienne. L'oncle du jeune roi, le comte Baudoin de Flandre, exerça une sorte de régence jusqu'en 1067. Quelques mois plus tard disparaissait le comte d'Anjou Geoffroi Martel, qui fut remplacé par son neveu Geoffroi le Barbu.

1063 — GUILLAUME D'AQUITAINE DEVIENT DUC DE GASCOGNE

Guillaume V de Poitiers, duc d'Aquitaine, était mort en 1030, après avoir eu au moins trois fils de trois épouses successives. La dernière, Agnès, avait épousé ensuite Geoffroi Martel d'Anjou. C'est pourquoi sans doute le fils qu'elle avait eu avec Guillaume porta le nom de Gui-Geoffroi. Celui-ci devint duc d'Aquitaine en 1058 sous le nom de Guillaume VIII, après une période confuse. Pendant près de trente ans, il mena une politique active d'extension et de conquête, en même temps qu'il maintenait la tradition aquitaine de protection de la vie spirituelle et culturelle de sa principauté. A la mort de son demi-frère Eudes, maître de la Gascogne, en 1040,

il réussit à s'imposer à Bordeaux. Surtout, en 1063, il contraignit le plus puissant des seigneurs gascons, Bernard «Tumapaler» d'Armagnac, à lui vendre ses domaines et ses fonctions. Guillaume regroupait ainsi en sa main les deux dignités ducales, élargissant considérablement sa principauté. Il repoussa vers le nord, en brûlant le château de Saumur, la puissance angevine, s'empara même un moment de Toulouse en 1079, lutta avec vigueur contre ses vassaux rebelles, comme Hugues de Lusignan ou Adémar de Limoges. En 1063, il conduisit une expédition contre les musulmans d'Espagne et fonda en 1079, sous les auspices de Cluny, l'abbaye de la Sauve-Majeure. Il fut enterré sous l'habit monastique en 1086, dans la basilique de Montierneuf qu'il avait fondée à Poitiers.

14 OCTOBRE 1066 **HASTINGS**

En 1051, le roi d'Angleterre Édouard le Confesseur, sans héritier mâle et peu disposé à en avoir, désigna pour lui succéder, le jour venu, son petit-neveu Guillaume de Normandie. En 1060, la paix avec la royauté française était fortifiée par l'hommage que prêta Guillaume au jeune Philippe. Mais en Angleterre la famille des comtes de Wessex, dirigée par Harold, exerçait une influence de plus en plus considérable. Harold, cependant, se rendit en 1064 sur le continent où il prêta hommage au duc Guillaume. Il ne se fit pas moins couronner roi d'Angleterre sitôt Édouard mort, en janvier 1066. Guillaume tint conseil avec ses barons, notamment à l'occasion de la consécration de l'abbaye de la Trinité de Caen. La principauté normande fit alors la preuve de sa cohésion. On décida la construction de nombreux bateaux, et la duchesse Mathilde fut désignée comme régente pour la durée de l'expédition. Le 12 septembre, une flotte portant environ sept mille combattants prit la mer. Mais des vents contraires la retardèrent jusqu'au 28. Les Normands débarquèrent à Pevensey. Le choc décisif avec Harold eut lieu non loin de là, à Hastings, le 14 octobre. Les Normands, renforcés de Français, de Flamands et de Bretons, eurent beaucoup de mal à l'emporter sur l'armée anglo-saxonne. La mort de Harold décida de la victoire. Le jour de Noël, Guillaume fut couronné et sacré à Westminster. La réunion, dans les mêmes

mains, de la principauté de Normandie, bien structurée, et du royaume d'Angleterre était d'une immense conséquence.

1068 LE GÂTINAIS ENTRE DANS LE DOMAINE ROYAL

A partir de 1064, Foulques dit le Réchin s'en prend à son frère aîné Geoffroi le Barbu, comte d'Anjou. La guerre entre les deux princes est d'une rare violence. Foulques reçoit opportunément le soutien de la papauté. Un légat du pape Alexandre II a en effet retiré en 1067 à Geoffroi, réputé coupable de tyranniser les églises de Tours, sa principauté. On voit ainsi l'Église romaine se substituer au roi dans la dévolution d'un comté franc. Foulques redoubla d'énergie et finit par capturer son frère qu'il enferma dans une tour à Chinon. Contre tous les usages, il l'y maintint dans de telles conditions que Geoffroi en perdit la raison. Pour acheter le consentement du roi, Foulques lui remit le Gâtinais qui faisait partie du patrimoine de Geoffroi. Le roi Philippe, dont la réputation posthume est fort mauvaise, augmente ainsi quand il le peut le domaine royal. En 1077, il obtient de Simon de Crépy, qui se retire dans un monastère, la propriété du Vexin français. En 1101, il achètera Bourges au vicomte Harpin partant pour la croisade.

1070 COMMUNE DU MANS

Dans la seconde moitié du XIe siècle, la croissance générale se manifeste particulièrement dans le développement urbain. Une bourgeoisie — le terme se répand alors — se constitue. Cet essor économique, social, monumental aussi, affecte d'abord les cités au nord de la Loire, là où l'activité de production et d'échange s'accroît le plus vigoureusement. La pression juridique et fiscale exercée par le seigneur — comte ou évêque — sur la ville paraît alors de moins en moins supportable et ceux qui la subissent tentent de s'organiser pour la secouer. La première manifestation connue de ce mouvement communal se produit au Mans, en 1070. Au mois de mars, les bourgeois du Mans, des artisans pour la plupart, renforcés de paysans des environs, se lièrent par un serment, formant ainsi une «conjuration» afin de réfréner la

violence exercée sur eux par le maître du Maine, Geoffroi de Mayenne, et par certains seigneurs locaux comme Hugues de Sillé qui entravaient leur libre déplacement. Avec l'aide de l'évêque, ils contraignirent Geoffroi à jurer la paix puis partirent à l'assaut de la forteresse de Sillé. Les conjurés furent rapidement mis en déroute, et Guillaume de Normandie reprit bientôt le contrôle du Maine. Mais le processus communal était lancé. On le trouve à l'œuvre à Cambrai en 1077 contre l'évêque Gérard, à Saint-Quentin en 1080...

20 FÉVRIER 1071 VICTOIRE DE ROBERT LE FRISON À CASSEL

En 1070 mourut prématurément le comte Baudoin VI de Flandre, laissant à son épouse Richilde deux jeunes fils, Arnoul et Baudoin. Mais le frère cadet du comte défunt, Robert, revendiqua la succession. Ce Robert, dit le Frison, était un entreprenant personnage qui avait tenté des expéditions en Espagne, en Norvège et même du côté de l'Empire byzantin. A la mort de son frère, il était en train de gouverner la Hollande dont il avait épousé la veuve du comte. Tandis que Robert groupait autour de lui un puissant parti de seigneurs flamands, Richilde faisait appel à son seigneur direct, le roi Philippe, et aussi à Guillaume de Normandie, son beau-frère. Dans des conditions mal connues, les Franco-Normands furent défaits par Robert le 20 février 1071 à Cassel. Robert réduisit en trois ans la résistance des partisans de Richilde et s'imposa définitivement comme comte de Flandre. Il trouva un appui décisif auprès des villes flamandes alors en plein essor, comme Ypres, fondée quelques années plus tôt par son père Baudoin V. Richilde, en effet, avait entrepris de réduire les libertés urbaines et de taxer lourdement les bourgeois. En 1072, en signe de réconciliation, le roi Philippe épousa Berthe de Hollande, la belle-fille du Frison.

1080 LE PAPE DÉPOSE L'ARCHEVÊQUE DE REIMS

En 1077, le pape Grégoire VII nomma Hugues de Die légat en France avec pour mission de faire prévaloir la réforme, c'est-à-dire de retirer aux puissants laïcs, à commencer par le roi, la nomina

tion aux fonctions ecclésiastiques, trop souvent objets de trafics financiers, et de purger la haute Église des évêques simoniaques. L'archevêque de Reims, Manassès de Gournay, était de ceux-là. Il avait refuser de venir à Rome se justifier. Après une mise en demeure, Manassès fut déposé dans les derniers jours de 1080. La sentence était plus facile à prononcer qu'à appliquer. Cependant, le légat reçut le soutien du comte Thibaud de Champagne, favorable aux Grégoriens, du puissant Ebles de Roucy, et de l'écolâtre de l'église de Reims, Bruno, futur fondateur de la Chartreuse. Ce n'est qu'en 1082 que Manassès fut définitivement déchu, ainsi que l'évêque Ursion de Soissons, lui aussi déclaré indigne. La réforme grégorienne gagnait ainsi le royaume de France, non sans de fortes résistances dont, au premier chef, celle du roi Philippe.

1081 PHILIPPE Ier MIS EN DÉROUTE PAR LE SIRE DU PUISET

Peu après 1030, la reine Constance en lutte avec ses fils avait fait édifier, sur une terre appartenant à Saint-Denis, la forteresse du Puiset, en Beauce, sur la route menant de Paris à Orléans. Le gardien de ce château s'en rendit maître indépendant, enracinant ainsi un puissant lignage, certes vassal du roi, mais en fait inexpugnable. Contre ce seigneur châtelain Hugues, le roi Philippe tenta de reprendre le contrôle d'un district enclavé dans son domaine. Bien entendu la propagande royale a chargé le sire du Puiset, comme un peu plus tard Thomas de Coucy, de toutes les turpitudes. En 1081, d'autres disent en 1079, une expédition fut organisée. Le roi reçut le renfort de son cousin le duc Eudes de Bourgogne. Hugues rameuta lui aussi ses amis et ses fidèles et n'hésita pas à se porter au-devant de l'ost royal. Le choc eut lieu au pied du château d'Yèvre, non loin de Pithiviers. Philippe Ier et les siens furent mis en complète déroute. Cet incident témoignera longtemps du degré d'impuissance auquel la royauté capétienne était descendue.

1er NOVEMBRE 1083 — MORT DE LA REINE MATHILDE

Vers 1050, Guillaume de Normandie avait épousé dans l'intimité, en raison de l'opposition de Rome et d'une partie de l'Église normande, la fille du comte Baudoin de Flandre, Mathilde, dont il était plus ou moins cousin. Cette union fit bientôt figure de modèle conjugal. Dix enfants en naquirent. La duchesse-reine mourut le 1er novembre 1083 à Caen. Mathilde demeure connue par son épitaphe, conservée sur sa tombe à l'Abbaye-aux-Dames de Caen, célébrant « Mathilde, issue de souche royale, d'une insigne valeur morale, [...] providence des malheureux, pleine de bonté », et par la part qu'elle prit, croit-on, dans la réalisation de la broderie de Bayeux qui raconte la conquête de l'Angleterre par son glorieux époux.

1084 — FONDATION DU MONASTÈRE DE LA CHARTREUSE PAR BRUNO

Né à Cologne sans doute vers 1030, Bruno était devenu écolâtre puis chancelier de l'église de Reims. En très mauvais termes avec l'archevêque Manassès, réputé indigne, il contribua à sa déposition. Inspiré par l'érémitisme italien dont l'influence se développe en France auprès de ceux dont la vie cénobitique ne satisfait pas les exigences de pénitence et de pauvreté, Bruno et six de ses compagnons, rapporte l'hagiographie, renoncèrent à tous leurs biens et demandèrent à l'évêque Hugues de Grenoble de les installer dans un endroit retiré du monde, un « désert ». Ce fut la haute vallée de la Chartreuse, en effet peu accessible. Silence, jeûne, prière, travail des champs caractérisent l'existence de ces religieux dont la vie en commun est réduite. Cette sévérité n'attira pas une foule de candidats, mais le rayonnement de la Chartreuse fut considérable. En 1088, Urbain II fit venir à Rome son ancien maître rémois, mais Bruno refusa les honneurs proposés et se retira bientôt en Calabre où il mourut en 1101.

1087 MORT ET SUCCESSION DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT

Le 9 septembre mourut assez soudainement Guillaume, duc de Normandie et roi d'Angleterre, âgé de soixante ans. Il fut enterré en grande pompe à l'abbaye Saint-Étienne de Caen. A l'agonie, il avait rétabli son fils aîné Robert Courteheuse — en révolte contre lui depuis dix ans et se trouvant pour lors auprès de Philippe Ier, l'adversaire de Guillaume — dans ses droits sur le duché de Normandie, tandis que Guillaume le Roux, le cadet, recevait bientôt la couronne d'Angleterre. Quant au troisième, Henri, plus tard dit Beauclerc, il n'obtint que de la menue monnaie. Robert et Guillaume entrèrent rapidement en dispute, tandis qu'en Normandie les barons Robert de Bellême, Guillaume d'Évreux, Raoul de Conches secouaient l'autorité ducale et tentaient de s'accroître les armes à la main. Faute de la présence d'un chef respecté, la seigneurie privée reprend vigueur ici comme ailleurs.

1092 PHILIPPE Ier PREND POUR FEMME BERTRADE DE MONTFORT

En 1092 le roi répudia et renvoya dans son douaire de Montreuil-sur-Mer son épouse Berthe de Hollande. Il avait eu d'elle un fils, le futur Louis VI, et une fille, et après vingt ans de mariage n'attendait plus rien d'elle. Ce geste était courant. Le comte d'Anjou Foulques le Réchin n'avait-il pas, après un veuvage, répudié successivement deux épouses avant de s'unir à Bertrade de Montfort? Philippe convoita cette dernière, à moins que ce ne fût l'inverse. Le roi avait besoin d'autres fils, au cas où Louis disparaîtrait, il voulait se garder du côté de la Normandie, et la forteresse de Montfort, tenue par le frère de Bertrade, était un important point d'appui, enfin désirait-il peut-être cette jeune femme. La noce fut célébrée par l'évêque de Senlis, avec l'accord de ses collègues. Seul Yves de Chartres s'y opposa. Ce dernier, ancien élève de Lanfranc au Bec, était l'un des agents les plus actifs de la réforme pontificale en France. Il se démena pour faire condamner cette union, réputée illicite non pas pour bigamie mais pour inceste, car Philippe et Foulques avaient un arrière-grand-père commun. Philippe se défendit, d'autant que Berthe mourut l'année suivante. Alors la

papauté frappa fort contre le Capétien pour des raisons qui dépassaient cette question conjugale.

En octobre 1094, sous la présidence du légat Hugues de Die, un concile se tient à Autun, qui excommunie le roi. Quelques mois plus tard, Urbain II rend visite à Foulques, qui relevait tout juste d'une excommunication, et le comble d'honneurs.

Dans cet affrontement entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, le roi fit mine de céder le premier. En 1096, il déclara renoncer à son adultère. Mais Bertrade conserva en fait sa place près de lui. En 1099, un concile, à Poitiers, renouvela l'excommunication, avant d'être dispersé par le duc Guillaume d'Aquitaine. Les princes en effet n'appréciaient pas cette instrusion de l'Église dans leurs comportements. En 1105, à Paris, Philippe et Bertrade firent pénitence devant une assemblée d'évêques, dont Yves de Chartres. L'anathème fut levé. Mais en fait tout continua comme devant: en 1106, Foulques d'Anjou reçut très amicalement le roi Philippe et la reine Bertrade, mère de trois enfants royaux.

1093 — RAIMOND DE SAINT-GILLES DEVIENT DÉFINITIVEMENT COMTE DE TOULOUSE

En 1061 était mort le comte Pons de Toulouse, laissant deux fils, Guillaume et Raimond. Sans doute l'aîné tient-il le comté, tandis que le cadet a dans son héritage l'abbaye de Saint-Gilles. Beaucoup plus entreprenant que son frère, Raimond développe considérablement ses possessions. Vers 1065, il parvient à recueillir de sa cousine Berthe le Rouergue et le Gévaudan. Puis il s'étend en Provence, revendiquant l'héritage de sa grand-mère Emma et de son oncle Bertrand. Un peu plus tard, il reçoit le duché de Narbonne. A partir de 1088, soutenu par Cluny et la papauté, il supplante son frère Guillaume dans le comté de Toulouse dont il devient officiellement le seul maître à la mort de son aîné en 1093. Totalement indépendant, Raimond IV joue un rôle considérable dans l'Occident, bientôt en Orient, et sa dynastie pèsera lourd pendant plusieurs générations dans les destinées de la chrétienté.

NOVEMBRE 1095 **CONCILE DE CLERMONT**

En novembre 1095 se réunit à Clermont un concile de paix. Ce genre de réunion était, dans le sud de la France, de plus en plus fréquent, l'absence de l'autorité publique conduisant les meilleurs des seigneurs ecclésiastiques et laïques à s'entendre pour éviter les excès de violence. Fait exceptionnel cependant, le clunisien Eudes de Châtillon, pape sous le nom d'Urbain II depuis 1088, vint présider l'assemblée. Du coup, les prescriptions de cette dernière devenaient universelles: la chrétienté tout entière était invitée à faire pénitence; les hommes d'armes, proclamés soldats du Christ, ne devaient plus utiliser leur force et leur compétence que contre les ennemis de Dieu; enfin les protections accordées aux laïcs désarmés étaient étendues à tous ceux qui entreprendraient le pèlerinage en Terre sainte, une propagande habile et en partie mensongère donnant à croire que le tombeau du Christ était profané. Diriger le peuple vers Jérusalem aurait l'avantage de purger l'Occident d'éléments indésirables, à un moment de forte croissance démographique. De plus, le pape pourra faire passer sous son contrôle les chrétiens d'Orient; enfin évêques et abbés de France voient leur prééminence sur les seigneurs laïcs considérablement renforcée: c'est Adémar de Monteil, évêque du Puy, que le pape désigne comme légat et chef de l'expédition, avec autorité sur des princes aussi considérables que Robert Courteheuse, Raimond de Saint-Gilles, Robert de Flandre, Godefroi de Bouillon. Nul doute que le projet de croisade ait répondu à une attente profonde de la société, et notamment des humbles. Dès l'automne 1095 en Berri, Pierre l'Ermite prêche le pèlerinage avec un succès grandissant.

ÉTÉ 1098 **LES ANGLO-AQUITAINS ÉCHOUENT DEVANT CHAUMONT**

En 1096, partant pour la croisade, le duc de Normandie Robert Courteheuse donna en gérance, contre une forte somme, sa principauté à son frère ennemi Guillaume le Roux, roi d'Angleterre. Ce dernier débarqua sur le continent, avec l'intention de remettre la main sur le Vexin, et aussi sur le Maine que convoitait Foulques d'Anjou. Les Anglo-Normands reçurent le renfort de

Guillaume IX, duc d'Aquitaine depuis 1086, et adversaire des Angevins. La défense du domaine royal fut confié au prince Louis, âgé d'environ dix-sept ans, que le comte de Ponthieu venait d'armer chevalier selon un rite nouveau. Louis déploya, raconte son biographe Suger, une activité merveilleuse, galopant de l'Aquitaine à la frontière normande. Guillaume le Roux se fit livrer par leurs châtelains les places fortes de Meulan, de Houdan, d'autres encore, tandis que le redoutable Robert de Bellême fortifiait Gisors, base de départ pour une chevauchée en territoire français. Mais en face, les forteresses de Pontoise et surtout de Chaumont, que tenait fidèlement son seigneur Osmond, résistèrent. A Chaumont, la défense fut héroïque, au point qu'à la fin de 1098, après plusieurs semaines de siège, Guillaume le Roux renonçait, tandis que Guillaume d'Aquitaine s'en retournait. Philippe Ier s'en sortait bien, mais la rivalité avec la dynastie anglo-normande s'installait pour très longtemps.

1101 ROBERT D'ARBRISSEL FONDE FONTEVRAULT

Prêtre et fils de prêtre, le Breton Robert d'Arbrissel, soucieux d'évangélisme et de pureté qu'il ne trouvait pas dans les structures ordinaires de l'Église, se fit d'abord ermite dans la forêt de Craon puis se lança sur les chemins de l'Ouest et du Sud-Ouest prêcher le retour à un christianisme prétendument primitif, entraînant avec lui une troupe grossissante de marginaux, de malades du corps ou de l'esprit, mais aussi d'aristocrates en quête d'aventure spirituelle, parmi lesquels les femmes, pécheresses ou non, étaient nombreuses. Ce genre de démarches, qui prolifèrent alors, est ce que l'Église redoute le plus. Robert d'Arbrissel fut de ceux que de bons évêques et la papauté réussirent à « récupérer » et à stabiliser. Avec le soutien du comte d'Angers, Robert fut installé à Fontevrault, non loin de Saumur. L'établissement reproduisait en partie les caractères originaux du mouvement initial puisqu'il s'organisa en une forme de mixité, avec une communauté de femmes et une autre d'hommes sur le même site, avec bientôt prééminence de l'abbesse, une attention particulière étant portée aux malades et aux pauvres. Du coup Robert, naguère suspect d'hérésie, fut dès

sa mort en 1116 considéré comme un saint, tandis que Fontevrault devenait le sanctuaire favori des princes angevins.

28 SEPTEMBRE 1106 **HENRI BEAUCLERC BAT SON FRÈRE ROBERT À TINCHEBRAY**

En 1100, Henri Beauclerc, troisième fils de Guillaume le Conquérant, a remplacé sur le trône d'Angleterre son frère Guillaume le Roux, tué dans un accident douteux. Henri regarde bientôt vers la Normandie en proie à de vives agitations sous l'autorité incertaine de Robert Courteheuse qui menace lui-même de débarquer en Angleterre. Appelé par des seigneurs entreprenants comme Robert de Bellême, sollicité par les bourgeois de cités en quête d'émancipation, Henri prend pied fermement sur le continent, notamment à Caen. A l'été 1106, le roi met le siège devant Tinchebray, la forteresse de Roger de Mortain, l'un des derniers fidèles de Robert. Ce dernier, en brave guerrier qu'il est, accourt avec son compagnon Hélie de Saint-Saëns. La bataille s'engage le 28 septembre. Le duc Robert est vaincu, fait prisonnier. Son frère l'expédie à Cardiff, où il restera consigné vingt-huit ans, et se fait reconnaître dans l'ensemble de la principauté, avec le soutien de la puissante église locale. Le duc-roi s'attacha à organiser et à faire respecter la paix publique, notamment par un vigoureux système judiciaire. Les barons, malgré quelques tentatives d'insubordination ici et là, furent assez fermement tenus en main. La principauté normande fait ainsi figure, pendant trente ans, de gouvernement moderne, autant qu'on puisse l'être au début du XIIe siècle.

1105 **MORT DU RABBIN RASHI DE TROYES**

Salomon ben Isaac, plus tard surnommé Rashi, était né à Troyes vers 1040. Cette cité commençait de devenir un actif centre d'échanges et, comme dans d'autres villes de Champagne, mais aussi de Bourgogne, de Normandie ou du Midi, la communauté juive y était assez nombreuse et généralement bien considérée. Après des études outre-Rhin, Rashi revint à Troyes fonder sa propre école talmudique qui eut bientôt un succès considérable.

Auteur de commentaires de la Bible et du Talmud, Rashi fournit aussi de nombreuses informations sur sa ville et sur la vie quotidienne de son époque. Son œuvre, poursuivie par ses gendres, eut une influence considérable, en dehors même du monde judaïque. On en trouve l'écho chez saint Bernard, et bien des clercs eurent recours, pour leurs propres travaux, à la connaissance de l'hébreu de leurs confrères israélites.

2

LA ROYAUTÉ EN MARCHE : LES RÈGNES DE LOUIS VI ET LOUIS VII

1108-1180

Les trois premiers quarts du XIIe siècle, que couvrent à peu près les règnes de Louis VI et Louis VII (1108-1180), marquent une sorte de clarification politique, intellectuelle aussi, au sein d'ensembles territoriaux dont la réunion fait de mieux en mieux figure de royaume des Francs, maintenue par une dynastie dont le prestige va croissant et dont la vocation à recevoir et conserver la couronne, elle-même magnifiée, n'est plus guère contestée au-dedans ni au-dehors. Le système seigneurial se stabilise et les princes, s'appuyant sur des cités en pleine expansion auxquelles ils concèdent sans trop rechigner des libertés nouvelles, font entrer les châteaux et leurs possesseurs dans une organisation socio-politique plus fermement tenue en main. C'est le moment où la vassalité, le droit féodal sont le mieux lisibles dans les faits et les comportements. L'autorité publique tend à s'exercer réellement, le prince ayant, grâce à sa richesse en numéraire grandissante, les moyens de ses ambitions. En Flandre comme en Provence, en Normandie, Champagne, Anjou, Bourgogne, ailleurs encore, justiciers, sénéchaux, prévôts et autres officiers du prince ont de mieux en mieux la capacité d'agir efficacement. Ce début de remise en ordre doit beaucoup à une Église pénétrée, au moins en partie, des principes de la réforme grégorienne. Le roi est celui qui en profite le mieux puisque, seul en son royaume, il est sacré et ne prête hommage à personne. La propagande royale, orchestrée à Saint-Denis, se développe d'autant plus que le roi voit ses forces grandir. Il hésite de moins en moins à intervenir hors du domaine royal et, en dépit de nombreux à-coups, nés en particulier de l'étonnante montée en puissance du lignage Plantagenêt, conserve la maîtrise du jeu. La vitalité de l'économie, de la vie intellectuelle



et de la création artistique accompagne ce mouvement général qui affecte l'ensemble de la France, les différences entre le Nord et le Sud tendant à se réduire.

3 AOÛT 1108 SACRE DE LOUIS VI

Philippe Ier mourut le 29 juillet 1108, à Melun. Contrairement à la tradition capétienne, il voulut être inhumé non pas à Saint-Denis, avec lequel il avait été souvent en conflit, mais à l'abbaye royale de Fleury. Exceptionnellement aussi, son fils aîné n'avait pas été sacré du vivant du père. Les intrigues de la reine Bertrade y étaient, dit-on, pour beaucoup. Certes Philippe avait très clairement désigné Louis comme devant lui succéder, notamment en lui remettant les territoires qu'il avait acquis et en lui confiant la conduite de la guerre. Surtout, la dévolution héréditaire de la couronne au sein du lignage capétien était un principe acquis, notamment chez les canonistes comme Yves de Chartres. Cependant, Louis VI jugea utile de se faire sacrer et couronner très rapidement. Dès le 3 août, c'était chose faite à Orléans des mains de l'archevêque de Sens Daimbert, en présence des évêques de Francie mais en l'absence de tous les grands princes. Les ducs de Bourgogne, de Normandie et d'Aquitaine refusèrent le geste nouveau qui leur était demandé, à savoir prêter hommage au roi à son avènement. Ils refusaient ainsi non pas de reconnaître la royauté de Louis, mais d'admettre qu'ils tenaient de lui, fût-ce symboliquement, leur principauté.

1108 FONDATION DE L'ÉCOLE DE SAINT-VICTOR DE PARIS

Au début du XIIe siècle, la prééminence de l'école de Chartres décline au profit de Paris. L'activité scolaire et intellectuelle se concentre sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève. L'école épiscopale de la Cité était déjà renommée. Depuis 1100 environ y enseignait Guillaume de Champeaux. Les idées de ce dernier nous sont essentiellement connues par son élève Abélard qui engagea avec lui une controverse virulente et parfois caricaturale. Sans doute à la suite de cet affrontement, Guillaume s'installa à Saint-

Victor où il réorganisa une communauté de chanoines, reprit son enseignement, en tenant compte des critiques d'Abélard, et développa une école active et rayonnante, illustrée notamment par Hugues de Saint-Victor, qui consacra la suprématie parisienne. Guillaume devint évêque de Châlons en 1113 et, ami de saint Bernard, mourut à Clairvaux en 1121.

1112 **COMMUNE DE LAON**

Depuis 1106, Laon avait pour évêque un certain Gaudri, ami d'Henri Beauclerc, prélat simoniaque particulièrement violent et rapace. La vie dans la cité était devenue très pénible pour les bourgeois. Aussi ces derniers, profitant d'une absence de Gaudri, achetèrent-ils aux seigneurs laïc et ecclésiastique de la ville le droit de constituer une commune, comme venaient de le faire ceux de Noyon. Quelques sacs de monnaie permirent ensuite de calmer l'évêque et d'obtenir le consentement du roi. Mais, à Pâques 1112, Gaudri demanda à Louis VI présent à Laon d'abroger la commune. Les bourgeois proposèrent alors quatre cents livres pour son maintien, mais l'évêque en offrit sept cents. Le roi céda au plus offrant, supprima la commune et partit aussitôt. Du coup, la révolte urbaine se déchaîna. Guibert, abbé de Nogent-sous-Coucy, dans le diocèse de Laon, et témoin de ces événements, les a racontés par le menu. Au cri de «Commune! Commune!», la population urbaine attaqua le palais épiscopal et mit en pièces Gaudri réfugié dans un tonneau. Pendant plusieurs mois, la ville fut en proie à la violence, et ce ne fut qu'en 1128 que Louis VI rétablit la commune. Des faits analogues se déroulèrent à Amiens entre 1113 et 1117, encore que là l'évêque eût pris le parti des bourgeois contre Enguerrand de Boves, le redoutable comte d'Amiens. Cependant, de façon générale, les villes accédèrent aux libertés communales dans des conditions plus pacifiques, l'argent y jouant toujours un rôle important: il s'agissait en effet de racheter les droits et exactions perçus par le seigneur local. Le roi comprit rapidement qu'il y avait, politiquement et financièrement, tout intérêt. C'est pourquoi il soutint les mouvements communaux quand ils secouaient la prépondérance seigneuriale, les réprimant quand ils mettaient en cause sa propre prérogative. Les grands

princes n'agissent pas autrement. Ainsi, en 1114, le comte d'Anjou Foulques le Jeune écrasa avec une extrême dureté une tentative communale dans sa cité d'Angers.

1113 TRAITÉ DE GISORS

Dès son avènement, la lutte avait repris entre Louis VI et le duc de Normandie. Le roi soutenait, contre Henri Beauclerc, son neveu Guillaume Cliton, fils de Robert Courteheuse. Il avait l'appui du comte Foulques d'Anjou qui en 1110 se rendit maître du Mans, et contre lui Thibaud de Blois, neveu d'Henri. Ce dernier, bien épaulé par le comte Robert de Meulan, finit par contraindre Louis VI à conclure une trêve à Gisors. Henri prêta hommage au roi pour le Maine, qu'il inféoda ensuite à Foulques, et fit entrer dans sa vassalité le duc de Bretagne Alain Fergent. Le duc de Normandie était ainsi reconnu comme le seigneur direct de deux princes de considérable importance.

1115 FONDATION DE CLAIRVAUX

En 1098 Robert, abbé de Molesme, quittant sa communauté qu'il jugeait affadie et compromise avec le siècle, partit fonder à Cîteaux, près de Dijon, une communauté davantage vouée à la pureté, à la rigueur et à la séparation d'avec le siècle. Le démarrage de l'établissement fut laborieux. Dès 1099, Robert dut retourner à Molesme. A l'initiative de son successeur Aubri, les frères furent habillés de blanc pour se distinguer des moines noirs, les clunisiens. Sous son troisième abbé, Étienne Harding, un homme remarquable pourtant, Cîteaux végétait encore lorsque à Pâques 1112 y entra un jeune aristocrate de vingt-deux ans, Bernard de Fontaine, avec une trentaine de parents et d'amis. Troisième enfant d'un moyen lignage noble, Bernard, voué à l'Église, avait reçu une certaine instruction à l'école canoniale de Châtillon-sur-Seine et tâté aussi du mode de vie chevaleresque, tout en s'abstenant soigneusement des souillures du siècle. Dès 1115, le moine Bernard s'en alla créer une maison à Clairvaux, au sud-est de Bar-sur-Aube, dont il fut abbé jusqu'à sa mort en 1153. A partir

de là, l'essor de la congrégation cistercienne fut rapide et puissant. Pauvreté, humilité, travail manuel, dévotion à la Vierge, ces règles de vie correspondaient à bien des attentes de l'époque. Au milieu du siècle, Cîteaux réunissait plus de trois cents établissements répartis dans une dizaine de pays, et Bernard exerçait en Occident un magistère spirituel, politique et moral immense.

1118 VICTOIRE DÉFINITIVE SUR HUGUES DU PUISET

La lutte contre les seigneurs d'Ile-de-France réputés pillards et impies est l'un des traits les plus connus du règne de Louis VI le Gros, tel surtout que l'a rapporté, et enjolivé, son biographe Suger. De fait, comme les autres princes territoriaux, Louis avait besoin de disposer de toutes les ressources possibles de son domaine, notamment financières, et le pouvoir de ban naguère accaparé par les châtelains entre Paris et Orléans devenait indispensable à récupérer. Bien entendu c'est au nom de la justice et de la paix que les expéditions furent conduites. Déjà Philippe Ier avait eu maille à partir avec le lignage du Puiset, dont certains membres venaient de se distinguer à la croisade. Depuis 1109, le jeune Hugues III était en possession du domaine familial et se montrait particulièrement entreprenant. Dès 1111, à la demande et en compagnie du comte Thibaud de Blois et Chartres, le roi avait détruit le château, encore en bois il est vrai, et capturé son seigneur. En 1112 encore, non sans difficulté car Thibaud s'était rangé cette fois du côté de son vassal qui avait reçu le renfort de châtelains de son acabit comme Raoul de Beaugency, Louis mit à nouveau le feu aux palissades et à la tour à peine reconstruites. Rentré en grâce un peu plus tard, Hugues retourna à son comportement habituel, s'en prenant notamment au village de Toury qui appartenait à Saint-Denis. Une ultime opération fut organisée contre lui en 1118. L'affaire fut chaude, au point qu'Anselme de Garlande, sénéchal du roi, périt. Le Puiset fut entièrement et définitivement détruit, et Hugues partit bientôt en Palestine, où il disparut.

1119 ALPHONSE JOURDAIN RÉCUPÈRE LE COMTÉ DE TOULOUSE

Comme dans d'autres principautés, la croisade a perturbé la succession au comté de Toulouse. En effet Raimond IV de Saint-Gilles puis son fils Bertrand, passés en Terre sainte, y avaient fondé le comté de Tripoli. A la mort de Bertrand, en 1111, la principauté de Toulouse revient officiellement à son jeune frère Alphonse, âgé d'environ huit ans. Guillaume IX d'Aquitaine, connu pour ses talents de compositeur et de chanteur, profita de cette minorité pour occuper en 1113 la cité de Toulouse qu'il revendiquait du chef de son épouse Philippa, fille de Guillaume IV, le frère aîné de Raimond de Saint-Gilles. Il réussit à se faire accepter des grands seigneurs locaux, comme Bernard Aton, vicomte de Béziers. En revanche, la population toulousaine, dans laquelle le prestige de Raimond est considérable, accepte difficilement la domination aquitaine, d'autant que Guillaume s'est séparé de Philippa dès 1115. En 1119, Guillaume part en Espagne pour une expédition contre les musulmans, confiant le gouvernement de Toulouse à Guillaume de Montmaur. Aussitôt la ville se soulève, le gouverneur est incarcéré et Alphonse Jourdain peut enfin prendre possession de son héritage, qu'il tiendra assez fermement jusqu'à sa mort en 1148, s'étendant en Provence contre Raimond Bérenger de Barcelone.

1124 RETRAITE DES TROUPES IMPÉRIALES EN CHAMPAGNE

En 1119 s'était tenu à Reims, sous la présidence du pape Calixte II, un concile qui avait condamné l'empereur Henri V. Ce dernier, gendre et allié d'Henri Beauclerc toujours en guerre contre le Capétien, voulut tirer vengeance de la cité royale. En 1124 une armée allemande se regroupa autour de Metz pour entrer en Champagne. Louis VI, alors, rameuta l'aristocratie du royaume pour lui faire valoir son bon droit et l'intérêt de la chose publique. A Saint-Denis, de mieux en mieux reconnu comme le haut lieu de la royauté, on sortit les reliques des saints, et le roi prit sur l'autel l'oriflamme qu'il emporta à Reims. Là le rejoignirent des contingents conduits par leurs chefs légitimes. Depuis le

sacre de Philippe Ier, un tel regroupement des forces vives du royaume ne s'était jamais produit, et Suger se borne à forcer le trait en célébrant la force et la cohésion des Francs opposés aux Allemands. Sont présents Hugues de Bourgogne, Germain de Nevers, Raoul de Vermandois, Charles de Flandre, Hugues de Troyes et même Thibaud de Blois, pourtant en guerre ouverte avec le roi, ainsi que Foulques d'Angers, Conan de Bretagne, Guillaume d'Aquitaine. Tous, paraît-il, brûlaient d'attaquer l'empereur et de porter la guerre chez lui. Sans attendre, Henri V décampa. Cette retraite fut considérée, du côté français, comme une victoire éclatante. Louis VI était en effet parvenu à donner corps à l'idée que les principautés, dans leur diversité, faisaient partie d'un même ensemble reconnu comme particulièrement excellent.

1125 RÉUNION DU COMTÉ DE BLOIS ET DE LA CHAMPAGNE

En 1125, le vieux comte de Troyes et Meaux, Hugues, décida de se faire templier et de rejoindre la Palestine où il s'était déjà rendu vingt ans plus tôt. Sans héritier mâle, il laissa sa principauté de Champagne à son neveu Thibaud IV, bientôt dit le Grand, comte de Blois. L'héritage d'Eudes II était ainsi reconstitué. Thibaud porta ses domaines à un très haut niveau de puissance et de prestige. Il fonda sa politique sur deux principes: empêcher, y compris par la guerre, que le roi batte en brèche son autonomie; tirer parti des flux commerciaux passant par la Champagne. Pour cela il s'appliqua à garantir la sécurité des marchands transitant par son territoire et accorda sa protection aux six foires de Champagne, alors en plein essor, et qui trouvent sous son règne leur organisation définitive entre les quatre villes de Troyes, Provins, Lagny et Bar-sur-Aube.

1126 INTERVENTION DU ROI EN AUVERGNE

Comme il arrivait souvent dans bien des cités, l'évêque de Clermont, Aimeri, était en conflit avec le comte Guillaume VI, installé dans le château de Montferrand, et dénoncé comme un

brigand bien qu'il eût l'appui du doyen de la cathédrale. L'enjeu entre le seigneur laïc et l'évêque est le contrôle de la cité. Dès 1122, Louis VI était intervenu pour rétablir Aimeri sur son siège et contraindre le comte à plus de discrétion. En 1126, la guerre entre les deux puissances locales avait repris. Alors le gros roi mobilisa des forces considérables, comprenant des Flamands, des Angevins, des Bretons et même des Normands. A l'été, le siège fut mis devant la forteresse de Montferrand. Les Auvergnats de Guillaume furent battus, et certains prisonniers, chevaliers pourtant, eurent la main tranchée. Ce coup d'autorité, la présence du roi dans des régions où on ne l'avait pas vu depuis fort longtemps, firent grosse impression. Guillaume d'Aquitaine, venu à Clermont sans doute pour épauler son vassal clermontois contre ce roi accouru de loin et qui n'était pas vraiment chez lui, préféra prêter hommage à Louis pour l'Auvergne. Le prestige de la royauté trouva dans cet épisode matière à propagande.

2 MARS 1127 — ASSASSINAT DE CHARLES DE FLANDRE

En 1119, Charles, fils du roi de Danemark, avait succédé à son cousin le comte de Flandre, mort sans enfant. Lui-même avait été élevé à la cour flamande. Son accession a été favorisée par Bertulf, fils du châtelain de Bruges Erembaud, membre d'un puissant lignage qui, originaire de la proche domesticité du comte, s'est élevé très haut en richesse et en pouvoir. Bertulf, prévôt de Saint-Donatien, fait office de chancelier. Le comte Charles s'inquiète des prétentions de cette famille agitée. Les neveux de Bertulf, en particulier, se haussent exagérément du col. Charles paraît alors se disposer à les renvoyer à leur statut servile et abat leurs maisons. Pour ces parvenus, la menace est insupportable. Le 2 mars 1127, alors que le comte Charles, connu pour sa piété et sa générosité, était agenouillé en prière dans la collégiale Saint-Donatien en plein Carême, les quatre neveux de Bertulf et leurs hommes de main se jetèrent sur le comte et le décapitèrent. Puis le clan prit le contrôle de la cité. Aussitôt Guillaume d'Ypres, cousin illégitime de Charles, se porta candidat à sa succession. Il fut accusé d'être l'un des instigateurs du complot qui souleva une énorme indignation. La noblesse de Flandre accourut à Bruges

châtier les meurtriers. Dès le 8 mars, Louis VI se trouvait à Arras pour organiser la succession, se faisant reconnaître ainsi comme le seigneur de la Flandre. Il imposa son candidat Guillaume Cliton, fils sans emploi de Robert Courteheuse de Normandie, contre Guillaume d'Ypres et Thierry d'Alsace. Cliton dut payer très cher le soutien du roi, ce qui le conduisit à revenir sur les exemptions fiscales accordées aux cités flamandes. Celles-ci se soulevèrent et, après une guerre violente où Guillaume Cliton périt, Thierry d'Alsace prit possession de la Flandre à l'été 1128. Les assassins de Charles, eux, avaient expié leur forfait dans des tortures épouvantables.

1127 **DISGRÂCE DES GARLANDE**

Depuis environ un demi-siècle, les grands aristocrates avaient disparu de l'entourage royal direct. Le roi recruta alors ses compagnons et conseillers dans la petite noblesse châtelaine proche de son domaine, que son élévation même devait rendre plus fidèle: les Montfort, les Rochefort-Montlhéry, les Chaumont, les Montmorency et de plus en plus les Garlande. Ces derniers sont de modestes chevaliers briards, amis depuis l'enfance du prince puis roi Louis. Dès 1108, Anseau de Garlande devient sénéchal, office naguère détenu par les comtes de Champagne. A sa mort au combat, son frère Guillaume lui succède, tandis qu'un autre frère, Gilbert, est bouteiller du roi. En 1122, Étienne de Garlande, un clerc pourtant, archidiacre de Notre-Dame, cumule les fonctions de sénéchal et de chancelier. Le clan accapare alors la plupart des charges de cour, en tire de substantiels revenus et paraît dominer complètement l'esprit du roi. Le règne arrogant des Garlande leur suscite de vives oppositions, notamment celle des réformateurs ecclésiastiques, les évêques Étienne de Paris et Yves de Chartres, l'abbé Bernard de Clairvaux, également celle de la reine Adélaïde de Savoie. Étienne de Garlande alla cependant trop loin en tentant de rendre son sénéchalat héréditaire à l'intérieur de son lignage. Il annonça en effet qu'il transmettrait son office à l'époux de sa nièce, Amaury de Montfort, dont la fidélité envers le roi avait connu des éclipses. Louis VI, poussé par les Grégoriens, révoqua brutalement, en 1127, Étienne et les siens et les chassa de la Cour.

Les exclus se défendirent, le roi leur fit la guerre, rasant leurs maisons, arrachant leurs vignes. L'office de sénéchal ne fut pas pourvu et, sans doute pour se renforcer, Louis fit sacrer en 1129 son fils aîné Philippe, qui devait décéder deux ans plus tard. Enfin, le roi trouva conseil et appui auprès de Suger, abbé de Saint-Denis depuis 1122, qui devint la personnalité la plus importante de l'entourage royal. Étienne de Garlande rentra en grâce en 1132 mais ne retrouva pas son influence d'autrefois.

1128 — RÈGLE DE L'ORDRE DU TEMPLE

Vers 1115, le roi Baudoin de Jérusalem s'était inquiété de la sécurité des chrétiens, et notamment des pèlerins, en Terre sainte. Sans doute avec le soutien du comte de Champagne dont il était l'un des fidèles, le chevalier Hugues de Payns, qui se trouvait depuis quelques années en Palestine, réunit quelques compagnons qui firent vœu de pauvreté et d'humilité et se consacrèrent à la protection des honnêtes gens, sans doute en 1119. En 1127, Hugues et cinq de ces chevaliers d'un nouveau genre débarquèrent en France pour se faire connaître des autorités ecclésiastiques et recruter. En janvier 1128 se réunit à Troyes un concile en présence d'un cardinal légat, des archevêques de Reims et de Sens, des abbés Étienne de Cîteaux et Bernard de Clairvaux, de bien d'autres dignitaires ecclésiastiques et aussi laïcs. Là Hugues de Payns soumit à l'assemblée le texte de la règle du Temple, rédigée en Terre sainte avec l'aide du patriarche de Jérusalem. Évêques et abbés l'amendèrent et l'approuvèrent. La notion de chevalier du Christ, très en faveur chez les Cisterciens, imprégnait la discipline templière. Cet ordre de moines-soldats, après des commencements difficiles, devait connaître un réel succès, recevant en particulier d'importantes aumônes.

OCTOBRE 1130 — ANÉANTISSEMENT DE THOMAS DE MARLE

Puissant châtelain implanté au sud-est de Laon, maître en particulier de la forteresse de Coucy, Thomas de Marle a été dépeint par les clercs Guibert de Nogent, son voisin, et Suger, sous

les traits les plus repoussants. En vérité, Thomas se distingua à la croisade et favorisa l'implantation à Prémontré d'une communauté de chanoines réguliers dirigée par saint Norbert. Mais Thomas, personnage à coup sûr violent et entreprenant, est un seigneur décalé par rapport à son époque: piller les églises, rançonner les marchands, tenir le roi pour un principe plus que pour une réalité sont des traits du XIe siècle. En 1115 fut déclenchée contre lui une guerre bénie par les évêques et la papauté. Mais ce n'est qu'en 1130 que Louis VI, poussé par Raoul de Vermandois qui avait un compte personnel à régler avec Thomas, mena l'expédition décisive. Thomas fut mortellement blessé devant son château de Coucy que le roi fit démanteler, non sans s'approprier son trésor.

1132 — NARBONNE ADMINISTRÉE PAR DES CONSULS

Comme le nord du royaume, le Midi est affecté par un mouvement d'émancipation urbaine. Mais dans ces régions le fait urbain est demeuré plus vigoureux, et l'influence italienne se fait fortement sentir. Aussi, vers 1130 à Avignon, Arles et Béziers, en 1132 à Narbonne, voit-on apparaître dans des chartes un collège de magistrats, appelés consuls sur le modèle italien, qui ont essentiellement en charge la justice. Au début surtout, ce consulat s'appuie sur les chevaliers urbains et sur la fraction de la bourgeoisie qui leur est proche. Souvent dirigé contre le pouvoir épiscopal, le système consulaire bénéficie de la bienveillance comtale. La cité prend ainsi mieux conscience d'elle-même et de ses intérêts, notamment économiques et financiers, souvent contre les villes concurrentes. Peu à peu le peuple urbain s'efforcera d'entrer dans l'organisation consulaire, d'abord aristocratique.

AUTOMNE 1135 — ÉTIENNE DE BLOIS SUCCÈDE À HENRI BEAUCLERC

Le roi Henri d'Angleterre, duc de Normandie, est mort en 1135 sans héritier mâle: son fils Guillaume a péri quinze ans plus tôt, englouti dans le naufrage de la *Blanche Nef*, au large de Barfleur,

avec la fleur de la jeunesse anglo-normande. Mathilde, la fille du roi, est depuis 1128 l'épouse du comte d'Anjou Geoffroi Plantagenêt que le roi Henri paraît avoir désigné pour lui succéder. Mais un autre candidat se met en branle: Étienne de Blois, frère cadet du comte de Champagne Thibaud le Grand, et petit-fils par sa mère Adèle de Guillaume le Conquérant. Encore une fois, la rivalité entre les familles d'Angers et de Blois se déchaîne. Étienne se montre le plus rapide. Reconnu comme duc par les seigneurs de haute Normandie, il passe en Angleterre où il dispose d'appuis importants notamment dans l'épiscopat grâce à son frère, évêque de Winchester, et à l'évêque de Salisbury. Le 22 décembre 1135, Étienne est sacré roi à Westminster par Guillaume de Corbeil, archevêque de Canterbury. Étienne, pour autant, ne disposait pas de moyens suffisants pour tenir à la fois un royaume et un duché, sur lequel Geoffroi d'Anjou s'était aussitôt jeté.

JUILLET 1137 LOUIS LE JEUNE ÉPOUSE ALIÉNOR D'AQUITAINE

Au début de 1137, le duc d'Aquitaine Guillaume X, maître en titre d'une principauté aussi immense qu'incontrôlable en fait, s'étendant de la Loire aux Pyrénées, de l'Atlantique à la Limagne, sent sa mort prochaine. Son seul enfant est une fille de quinze ans, Aliénor. C'est donc au roi Louis, son lointain seigneur, qu'il devra la confier. Sans doute des fiançailles avec le fils aîné du roi sont-elles alors envisagées. Le duc Guillaume part ensuite en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle où il a la chance de mourir le vendredi saint, s'attirant ainsi des grâces particulières. C'est à Béthisy, dans l'Oise, que le roi Louis VI apprend la nouvelle et la volonté du défunt: qu'Aliénor épouse l'héritier de la royauté. L'Église d'Aquitaine, à la recherche de privilèges et de protection, a fortement poussé à l'opération. Le futur Louis VII part aussitôt vers le sud, avec une escorte magnifique et considérable, prendre possession de la fille et de la principauté dont elle était dépositaire. Le mariage, suivi du couronnement d'Aliénor, eut lieu à Bordeaux en juillet. Les Capétiens reprenaient pied, au moins de façon symbolique, dans les parties méridionales du royaume. Presque au même moment, Louis VI, à Paris, décédait.

1139 **SUPPLICE DE PIERRE DE BRUIS**

L'essor économique, l'évolution sociale, la diffusion de la culture aussi expliquent pour partie le développement des hérésies au XIIe siècle. De plus la réforme grégorienne a libéré la demande de pureté spirituelle qui s'exprime notamment contre les institutions et les dogmes établis, et donc contre la haute Église. De fait, ce sont des moines en rupture de ban, des ermites, des curés de village qui prennent la tête des mouvements de contestation. Ils ne sont généralement connus, dans leur doctrine et leur comportement, que par le témoignage, très orienté, de leurs adversaires orthodoxes. C'est le cas du curé dauphinois ou provençal Pierre de Bruis, contre lequel l'abbé de Cluny Pierre le Vénérable écrivit un traité. Nul doute que la prédication de Pierre, dans les diocèses d'Embrun et d'Arles, rencontra un très vif succès. Elle se caractérise par le rejet complet de toute organisation et surtout de toute institution ecclésiastique: inutilité du baptême, des églises, des prêtres, car Dieu agit là où il veut comme il l'entend. La croix, signe de déchéance divine, est à rejeter entièrement, et Pierre invite ses fidèles à en faire des bûchers. Au total, les Pétrobrusiens, comme on les appelle, veulent supprimer toute liturgie, toute médiation entre Dieu et l'humanité. A ce point, il n'est pas sûr qu'ils appartiennent encore au christianisme. Chassés de Provence, Pierre et les siens se répandirent en Languedoc et en Aquitaine. Revenu à Saint-Gilles du Gard pour une profanation de croix, Pierre de Bruis fut pris par la population en colère et brûlé sur le tas de croix qu'il avait lui-même fait préparer. Jusqu'en 1145, son disciple Henri de Lausanne, encore plus doué et actif, poursuivit son œuvre de dénonciation.

21 AVRIL 1142 **MORT D'ABÉLARD**

Depuis le début du siècle, Pierre Abélard, par la vigueur et l'originalité de son enseignement, par la qualité de ses écrits, par ses démêlés avec les autorités ecclésiastiques, par sa vie personnelle aussi, défrayait la chronique. Au cours de sa carrière très mouvementée, son succès même le protégeait. Il cristallisait en

effet les aspirations de nombreux clercs à un exercice plus délié de la pensée, à une nouvelle maturité intellectuelle et théologique. Sa curiosité d'esprit était entraînante. Après une période de vie monastique en Champagne puis en Bretagne, il avait repris son enseignement en 1136 à Paris. Le cœur de sa doctrine consiste à établir que les vérités de la foi, loin d'être contradictoires avec la démarche logique, en constituent le point d'achèvement, et que toutes les formes du raisonnement concourent à la vérité divine. L'idée d'une science de Dieu allait contre la tradition de contemplation et d'adhésion directe, voire mystique, défendue notamment par Guillaume de Saint-Thierry et surtout Bernard de Clairvaux. Ces derniers entreprirent alors, avec une extrême rigueur, de faire taire Abélard dont la parole était presque une arme absolue. Saint Bernard multiplia les dénonciations, notamment auprès de la cour romaine, et tenta de convaincre Abélard de faire silence. Ce dernier demanda une controverse publique, exercice dans lequel il excellait. L'occasion s'en présenta à la Pentecôte 1140, au cours d'un concile tenu à Sens en présence du roi Louis VII. Mais le débat tourna court, saint Bernard refusant de s'exprimer personnellement et Abélard faisant appel au pape. Une vingtaine de propositions jugées hérétiques furent condamnées. Abélard, vieilli, prit le chemin de Rome. Il fit étape à Cluny. L'abbé Pierre le Vénérable le convainquit d'en rester là. Installé dans le prieuré Saint-Marcel de Chalon, le vieux maître entreprit de rédiger une dernière œuvre, et pas la moindre, son *Dialogue entre un philosophe, un juif et un chrétien*. Il mourut vaincu, mais sans s'être renié, le 21 avril 1142. Sa postérité intellectuelle fut considérable.

1143. INCENDIE TRAGIQUE À VITRY-EN-PERTHOIS

Dans sa politique de reconquête du royaume, déjà entreprise par son père, le jeune Louis VII, très actif, s'appuie sur le clan guerrier de son cousin Raoul de Vermandois, et sur les évêchés, vingt-cinq environ, qui dépendent du roi. Secouant un moment la tutelle de Suger de Saint-Denis, Louis VII entre en conflit avec le pape à l'occasion de la succession de l'archevêché de Bourges, en 1141. Il refusa d'accepter l'élection de Pierre de La Châtre, approuvé par

Innocent II, et voulut imposer Cadurc, son chancelier. Le roi jura sur des reliques qu'il ne reconnaîtrait pas l'élection. Le pape répliqua en jetant l'interdit sur la personne royale. Thibaud de Blois, comte de Champagne, accueillit sur ses terres l'archevêque Pierre. Peu après, le sénéchal Raoul répudia son épouse Éléonore, sans doute nièce de Thibaud, pour épouser la sœur de la reine Aliénor. Trois évêques royaux acceptèrent de prononcer l'invalidation du premier mariage. Éléonore se réfugia auprès du comte Thibaud qui en appela au pape contre le parti royal. Raoul fut bientôt excommunié. Comme Thibaud, de plus, avait refusé par deux fois le service militaire au roi pour des expéditions dans le Midi, Louis VII entra en guerre contre lui et, de ce fait, contre le pape et les réformateurs de l'Église. L'intention du roi était sans doute de démembrer la principauté champenoise et de briser l'encerclement formé par les états du comte Thibaud. L'attaque fut exceptionnellement vigoureuse. Robert de Dreux, frère du roi, occupa Reims et Châlons. Surtout, au début de 1143, le roi entra à Vitry, livrée au pillage. Mille trois cents personnes, dit-on, s'étaient réfugiées dans l'église. Le feu y fut mis, certainement sans ordre royal. Personne n'en réchappa. Cet épisode effrayant aida peut-être à trouver une issue. Grâce à l'entremise de saint Bernard, soutien actif de Thibaud, le roi et le comte firent la paix, la Champagne fut évacuée, Pierre de La Châtre prit possession de son siège. Mais Raoul de Vermandois dut attendre la mort d'Éléonore, en 1147, pour légitimer son union avec Pétronille d'Aquitaine.

19 JANVIER 1144 — **GEOFFROI PLANTAGENÊT DUC DE NORMANDIE**

Reprenant à l'Ouest la politique de son père consistant à tirer parti de la rivalité entre les dynasties de Blois et d'Anjou, Louis VII accepta en 1141 l'hommage pour le duché de Normandie de son beau-frère Eustache de Boulogne, fils du roi d'Angleterre Étienne de Blois, menacé dans son royaume par les menées de l'impératrice Mathilde et en Normandie par la progression du mari de cette dernière, le comte d'Anjou Geoffroi Plantagenêt. Mais celui-ci, à partir de 1143, prit définitivement le dessus, occupant les cités normandes l'une après l'autre. Il avait dans son entreprise l'appui

du comte de Flandre Thierry d'Alsace, et aussi de Thibaud de Champagne, le propre frère du roi Étienne. Le 19 janvier 1144, Geoffroi entrait à Rouen, et de ce fait en possession du duché. Le roi Louis, après avoir fait mine d'intervenir, se résolut à traiter avec Geoffroi qui pour prix de son acceptation lui remit l'importante place forte de Gisors. Mais les principautés d'Anjou et de Normandie étaient réunies dans les mains d'un seul lignage.

11 JUIN 1144 **CONSÉCRATION DU CHŒUR DE LA BASILIQUE DE SAINT-DENIS**

Depuis l'époque mérovingienne, et malgré une relative éclipse aux xe et xie siècles, le monastère de Saint-Denis faisait figure de haut lieu de la royauté franque. Là étaient enterrés les rois, conservés les insignes royaux, là, depuis le début du xiie siècle, était consignée l'histoire de la dynastie. Ce prestige, auquel l'abbé Adam et son successeur Suger avaient beaucoup travaillé, avait valu à Saint-Denis de très nombreux cadeaux, et en particulier une abondance de reliques, à tel point que les fidèles s'écrasaient dans le vieil édifice carolingien pour les vénérer. Vers 1134, Suger décida de reconstruire l'antique établissement pour en faire un monument à la gloire de Dieu, de saint Denis et de leur ami le roi des Francs. Renouant avec les splendeurs de l'art mosan tout en intégrant les nouveaux acquis de l'architecture, Suger fit le choix de la grandeur, de la richesse et de la lumière. Ici, c'est le Dieu des rois que l'on adore, non pas le Christ des pauvres. Suger a lui-même raconté, non sans emphase, les efforts que coûta ce chantier. En 1140, le triple portail, la haute nef où se manifestait, l'une des premières fois, le style ogival, les deux tours, étaient achevés. Des ouvertures d'une taille inconnue jusque-là avaient été ménagées et recouvertes de vitraux vivement colorés. Vint la construction du chevet et du chœur, avec un déambulatoire favorisant la procession autour des reliques. En 1143, une tempête faillit tout emporter. Le 11 juin 1144 eut lieu la consécration du sanctuaire, en présence du roi, de vingt archevêques et évêques, de la fleur de l'aristocratie et d'un gigantesque concours de peuple, au point que Louis VII dut écarter lui-même les importuns à coups de bâton. Suger fit réaménager la nécropole royale, sculpter des statues aux

visages et aux mouvements nouveaux et décorer le mobilier ecclésiastique de métaux et surtout de pierres précieuses à profusion.

AOÛT 1146 SAINT BERNARD PRÊCHE LA CROISADE À VÉZELAY

A la fin de 1144, après la prise d'Édesse par les Turcs, le roi Baudoin III de Jérusalem demanda au pape de faire envoyer des renforts en Orient. En décembre 1145, Eugène III écrivit dans ce sens à Louis VII. Cette invitation rencontrait la volonté du roi qui avait décidé depuis quelque temps de partir pour la croisade. Sa piété profonde, le goût du voyage et de l'aventure le poussaient sans doute. Il serait aussi le premier roi à se croiser, et sa royauté en recevrait un surcroît de prestige. Il annonça son intention à son entourage le jour de Noël 1145, à Bourges. L'accueil fut des plus tièdes, tant chez les laïcs que chez les gens d'Église. Ni Suger ni Bernard de Clairvaux ne montrèrent d'abord d'enthousiasme. Louis VII n'en prit pas moins la croix à Vézelay le 31 mars 1146, avec son frère Robert de Dreux, les comtes Thierry de Flandre et Alphonse de Toulouse, et quelques évêques. A la demande du pape, saint Bernard se jeta dans l'entreprise avec toute sa flamme. Il commença sa prédication sur le parvis de Vézelay au mois d'août, avec des torrents d'éloquence qui suscita, à l'en croire, un flot de vocations: «J'ai ouvert la bouche, j'ai parlé, et aussitôt les croisés se sont multipliés à l'infini.» Il convainquit l'empereur Conrad III de se joindre à l'expédition. Cette nouvelle croisade prit ainsi un tour à la fois royal, occidental et massif, pénitentiel aussi, voire égalitaire. Le 8 juin 1147, Louis VII prit l'oriflamme à Saint-Denis et se dirigea vers Metz. Auparavant, il avait désigné pour régents l'abbé Suger et le comte Raoul de Vermandois. Il avait aussi levé un impôt exceptionnel sur les biens d'Église qui fut très mal accueilli, et lourdement emprunté aux Templiers que Suger fut chargé de rembourser. Après un départ grandiose, la croisade finit dans l'échec le plus complet. Mais le roi de France en revint grandi.

MARS 1152 **DISSOLUTION DU MARIAGE DE LOUIS VII ET D'ALIÉNOR**

En 1149, de retour de Palestine, la reine Aliénor avait mis au monde une seconde fille, quatre ans après la première. La royauté capétienne demeurait ainsi, après douze ans, sans héritier. De plus le couple royal, disait-on, marchait mal, comme si, au XIIe siècle, cette notion avait le même sens qu'aujourd'hui. On accusait la reine d'être coquette et sexuellement insatiable, elle se plaignait d'avoir épousé un moine. De fait les mœurs d'Ile-de-France étaient très différentes de celles du Midi, et le roi se plaçait de plus en plus sous l'influence des Cisterciens. A Antioche, le prince Raimond, oncle de la reine, joua un jeu trouble, la poussant certainement à reprendre sa liberté, sans doute pour la remarier lui-même avantageusement, peut-être allant avec elle jusqu'à l'adultère. En tout cas, la reine insistait de plus en plus sur le cousinage, au quatrième degré, qui l'unissait au roi et qui était motif d'empêchement. Le pape Eugène tenta de réconcilier les époux, car le roi, paraît-il toujours très épris, encourait la honte et le ridicule. Suger agit dans le même sens. Mais il mourut en janvier 1151. Or, l'été suivant, parut à la Cour Henri Plantagenêt que son père Geoffroi avait investi du duché de Normandie au début de 1150. Depuis lors, une guerre, larvée puis ouverte, opposait le roi au clan Plantagenêt. Et c'est à l'occasion d'une trêve suscitée par saint Bernard que les Plantagenêt étaient venus négocier à Paris. La rencontre entre Henri et Aliénor fit, à tort ou à raison, scandale, et convainquit sans doute le roi et les siens d'en finir. En mars 1152, les archevêques de Sens, Reims, Rouen et Bordeaux se réunirent à Beaugency, avec d'autres aristocrates. La parenté entre le roi et la reine, et donc la nullité du mariage, furent reconnues. On savait qu'avec Aliénor partirait aussi l'Aquitaine. Mais Louis VII, faute de fils, l'aurait de toute façon perdue, et il ne la contrôlait à peu près pas. Aliénor devenait une proie très convoitée. La famille de Blois tenta d'abord de s'en emparer. Mais c'est Henri Plantagenêt qui réussit ce coup de maître. Dès le mois de mai, il épousait Aliénor, déjà âgée.

19 DÉCEMBRE 1154 HENRI PLANTAGENÊT ROI D'ANGLETERRE

En septembre 1151, Geoffroi d'Anjou et de Normandie était mort. Son fils aîné Henri, garçon de dix-huit ans très dynamique et passablement cultivé, lui succéda, au grand dam de son cadet Geoffroi qui ne reçut à peu près rien. La montée en puissance d'Henri Plantagenêt fut rapide. A l'automne 1153 disparut Eustache de Boulogne, fils unique du roi Étienne de Blois. Ce dernier désigna alors pour héritier le Plantagenêt dont il avait tant combattu le père. C'est en novembre 1154, du côté de Vire, qu'Henri apprit la mort du roi Étienne. Il se mit aussitôt en route pour l'Angleterre, avec son épouse Aliénor et leur tout jeune fils. Le 19 décembre, à Westminster, l'archevêque Thibaud de Canterbury couronnait le comte d'Anjou, du Maine et de Touraine, duc de Normandie et d'Aquitaine. Cette collection d'états faisait d'Henri, en apparence, le personnage le plus puissant de l'Occident, d'autant qu'il allait encore s'agrandir, via son frère Geoffroi bientôt comte de Nantes, du côté de la Bretagne. L'une des premières décisions du nouveau roi fut de nommer l'archidiacre Thomas Becket chancelier d'Angleterre.

4 JUIN 1155 PAIX GÉNÉRALE DE SOISSONS

Contre le développement d'Henri Plantagenêt, Louis VII tenta de rééquilibrer la royauté vers le sud. En 1154, il épousa Constance, fille du roi Alphonse VII de Castille, et maria sa sœur Constance, veuve d'Eustache de Boulogne, au comte Raimond V de Toulouse qui avait succédé au printemps 1148 à son père Alphonse Jourdain, mort en Palestine, sans doute assassiné. Liant tout naturellement piété et politique, le roi s'était rendu en pèlerinage jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle. Il y avait longtemps qu'on n'avait pas vu un roi de France séjourner si longtemps dans ces contrées. A son retour, renforcé dans son prestige et sa légitimité, peut-être aussi mieux instruit du droit romain qui fleurit alors dans le Midi, Louis VII convoqua à Soissons une assemblée générale, renouant avec la plus glorieuse des traditions franques, voire carolingiennes. Affirmant la prérogative de la couronne, le roi, « à la demande des gens d'Église et par le conseil de ses barons »,

déclara la paix dans le royaume pour dix ans, au profit des Églises, des cultivateurs et des marchands. Reprenant les dispositions des conciles de paix du XIe siècle, mais se substituant aux évêques, le roi fit valoir sa mission de justice. La paix fut jurée par les évêques et les abbés présents, puis par le duc de Bourgogne, les comtes de Champagne, de Flandre, de Soissons, de Nevers. De portée pour le moment symbolique, cet acte considérable marquait la volonté du lignage capétien de reconquérir effectivement le royaume en se fondant d'abord sur l'exercice du pouvoir de justice.

ÉTÉ 1159 **LOUIS VII CONTRAINT LES ANGLAIS À LEVER LE SIÈGE DE TOULOUSE**

Au début de 1159, Henri II rencontra à Blaye Raimond-Bérenger, comte de Barcelone et prince d'Aragon. Ce dernier était en conflit permanent, pour la domination en Provence, avec le comte Raimond V de Toulouse. Or, sur Toulouse, la reine Aliénor affirmait avoir des droits lui venant de sa grand-mère Philippa, fille de Guillaume IV. Son époux Plantagenêt prétendait les faire valoir, moins pour gouverner réellement le comté que pour empêcher d'autres, à commencer par Louis VII, de s'y développer. Or le roi de France, seigneur du comte Raimond, son beau-frère, était décidé à s'opposer à l'opération. Aiguillonné par son chancelier Thomas Becket, le roi d'Angleterre réunit une armée considérable à Poitiers en juin, qui se mit lentement en branle vers la Garonne. Les Anglais avaient le renfort de Catalans et aussi l'appui de vassaux de Raimond de Toulouse, comme Raimond Trencavel de Carcassonne et Guillaume de Montpellier. Arrivé devant Toulouse, le roi Henri s'aperçut que le roi Louis, avec de maigres effectifs, l'y avait précédé et s'était enfermé dans la cité. Henri eut-il peur d'un siège trop long? Fut-il retenu par la crainte de combattre sans bonne raison son seigneur le roi Louis? Toujours est-il qu'il décampa rapidement, ne conservant de son expédition que la prise de Cahors. Il se rendit aussitôt en Normandie pour contrer l'offensive des troupes capétiennes. Une trêve fut conclue en décembre entre les deux rois, qui se jurèrent la paix à Chinon à la Pentecôte 1160. A l'automne, le roi Henri prêta hommage à Louis pour la Normandie au nom de son fils Henri le Jeune, qui fut marié,

à cinq ans, à la fille de Louis, Marguerite, qui en avait deux. Ce fut le moyen pour Henri de reprendre aux Capétiens le Vexin. La lutte entre les deux dynasties pour le leadership sur le continent était relancée.

MAI 1167 — CONCILE CATHARE DE SAINT-FÉLIX DE CARAMAN

En 1165, l'évêque d'Albi convoqua à Lombers, dans son diocèse, une assemblée chargée d'examiner la doctrine et le comportement d'un groupe d'hérétiques qui se donnent le nom de « bonshommes » et qui sont dirigés par Sicard Cellérier. Cette comparution aboutit à une condamnation de principe. De là, sans doute, le nom d'Albigeois sous lequel sont connus les cathares en France du Nord.

La première réunion qui laisse entrevoir une véritable organisation cathare se tint en mai 1167 au château de Saint-Félix-de-Caraman, en Lauragais. La foule fut, semble-t-il, nombreuse, venant de Toulouse, Albi, Carcassonne, Agen... Nikétas, « pape » venu de Byzance, préside. Il est connu pour ses positions strictement dualistes, manichéennes. Le consolamentum, rite baptismal de purification, est distribué aux fidèles. Puis l'Église cathare est organisée en six diocèses. Parmi les évêques promus, Robert d'Épernon pour la France du Nord, et Sicard Cellérier pour Albi. Cette assemblée, tendant à constituer une véritable contre-Église, paraît n'avoir suscité aucune réaction de la part des autorités laïques — le comte de Toulouse — et ecclésiastiques — les évêques locaux.

1171 — PRIVILÈGE DES MARCHANDS DE L'EAU À PARIS

En 1171, le roi Louis VII, « à la prière des bourgeois de Paris qui sont marchands par eau », confirme et étend des privilèges accordés par son père en 1121 aux commerçants dont les marchandises circulent sur la Seine. Les marchands parisiens reçoivent ainsi le monopole de la navigation fluviale entre Paris et Mantes. En cas de contravention, la marchandise est confisquée et vendue pour moitié au bénéfice du roi, pour moitié à celui des

marchands parisiens. Ces derniers cherchent ainsi à se protéger de la concurrence de leurs confrères de Rouen. Enfin le personnel des marchands parisiens n'est justiciable que de la corporation sauf en cas de flagrant délit. Cette hanse parisienne est exemplaire d'un mouvement en cours de développement dans les villes: une organisation d'intérêts commerciaux qui donne naissance à une autorité administrative et dont les membres bénéficient d'un statut particulier, garanti par le roi.

DÉBUT 1173 RAIMOND DE TOULOUSE PRÊTE HOMMAGE LIGE À HENRI II

A partir de 1162, Henri Plantagenêt avait repris son offensive contre le comte de Toulouse. Raimond V pouvait moins compter sur le soutien de Louis VII, dont il avait répudié la sœur en 1165. En revanche, le nouveau roi d'Aragon et comte de Barcelone Alphonse I[er] prenait le dessus en Provence, dont il se saisit en 1166. Pour faire pression sur Raimond Henri II s'allia à Alphonse et au puissant comte Humbert de Maurienne, ainsi qu'au comte Girard de Vienne. En février 1173, Henri tint une grande assemblée à Montferrand. Raimond V, convoqué, renonça à ses prétentions sur la Provence et prêta hommage au jeune Richard auquel son père Henri avait remis le duché d'Aquitaine. Il jura d'accomplir réellement le service d'ost avec cent chevaliers et de remettre à son seigneur chaque année cent chevaux de qualité et cent marcs d'argent, tout en réservant sa fidélité au roi de France, ce qui en principe lui interdisait de prendre les armes contre lui, sauf dans des conditions très strictes.

1177 SOCIÉTÉ DES MOULINS DE BAZACLE

L'accroissement rapide du nombre des moulins au XII[e] siècle est l'un des signes de la croissance économique. A Toulouse, au milieu du siècle, existent une soixantaine de moulins flottants, procurant de l'énergie à différentes activités. La croissance de la demande et aussi les crues de la Garonne imposèrent de les remplacer. Le cours du fleuve fut alors aménagé par des barrages, dont le plus

important était celui de Bazacle. Là furent installés douze très gros moulins, solidement fixés, et d'excellent rendement. Ces investissements avaient coûté fort cher, mais les profits attendus de l'exploitation des moulins étaient prometteurs. Aussi les propriétaires des installations décidèrent-ils de s'associer. La propriété des moulins fut divisée en quatre-vingt-seize parts, appelées uchaus, à la fois transmissibles et cessibles. Très vite, les bourgeois toulousains les plus fortunés s'introduisirent dans le capital de la société, dont la première mention remonte à 1177, et les moulins de Bazacle prospérèrent pendant de longs siècles.

21 SEPTEMBRE 1177 **TRAITÉ D'IVRY**

En 1173-1174, Henri Plantagenêt, en guerre contre ses fils révoltés et manipulés contre lui par Louis VII, a pris le dessus. En 1177, il a même acquis, pour quinze mille livres, le comté de la Marche. Richard Cœur de Lion tient solidement pour lui l'Aquitaine. Le roi réclame alors, pour Richard, la dot d'Alix, seconde fille de Louis VII, à savoir Bourges, que le Capétien paraît n'avoir jamais promise. En août, le roi d'Angleterre concentre des troupes près de Rouen. Louis VII, peu soucieux d'en découdre, obtient le soutien du pape Alexandre III. Le légat Pierre de Pavie somme Henri II, soupçonné de relations coupables avec Alix, de faire procéder au mariage de cette dernière avec Richard et de conclure la paix avec Louis VII. Henri Plantagenêt, encore mal remis de l'affaire Becket, accepte, et le 21 septembre les deux rois se rencontrent près d'Ivry, se jurent amitié et décident de partir ensemble en Terre sainte. De plus, Henri reconnaît Louis pour son seigneur. Les litiges territoriaux sont renvoyés à une commission bipartite. La paix est donc conclue sans que Louis VII, pourtant matériellement en position de faiblesse, ait consenti aucune concession.

3

LA RÉNOVATION DU ROYAUME, DE L'AVÈNEMENT DE PHILIPPE AUGUSTE À LA MORT DE LOUIS VIII (1180-1226)

Le règne de Philippe II est considéré à bon droit comme un moment particulier dans l'histoire de la France médiévale. D'abord parce que la France elle-même commence à revêtir une image et des caractères distinctifs. Sans doute s'agit-il encore de la France du Nord. Mais l'extension vers l'ouest et le sud des possessions royales, dans des proportions telles que la constitution même du royaume s'en trouve modifiée, porte maintenant très loin les capacités d'action du Capétien. Grâce à une politique à la fois opiniâtre et opportuniste, le roi Philippe, qui tire de mieux en mieux parti du prestige de sa fonction, est devenu le seigneur le plus puissant de son royaume. Il a pour lui le soutien de l'Église des Gaules qui fait front contre les ingérences pontificales. La prodigieuse dilatation du domaine royal conduit la royauté à mettre en place une administration nouvelle, bien contrôlée et de plus en plus compétente. L'entourage royal lui-même, dont la haute aristocratie s'est presque complètement retirée, se professionnalise. Grâce à des équipes bien soudées, en paix comme en guerre, le roi possède les moyens de sa politique. Ses revenus en monnaie se sont accrus de telle sorte qu'il peut acheter, recruter, soudoyer. Sur le continent, la soumission ou l'élimination de la dynastie de Champagne, des Plantagenêts, des comtes de Flandre, puis de Raimond de Toulouse constituent autant de reconquêtes. L'heureuse issue du dimanche de Bouvines pare la royauté d'un éclat inégalé.

Cette expansion est celle de la société tout entière. La croissance

économique atteint son apogée. La famine a pratiquement disparu. Le nombre des hommes augmente encore, et la quantité de richesses aussi. L'agriculture, revitalisée, reste la base de tout. Mais les villes tendent de plus en plus non seulement à concentrer et à redistribuer les biens de consommation dans les marchés et les foires qui prospèrent, mais aussi à les produire. En Artois, en Flandre, le textile devient une véritable industrie, et partout les métiers s'organisent, y compris ceux de la finance. Les cités en plein développement, ceintes parfois de nouveaux remparts, obtiennent des franchises sur lesquelles s'appuie la bourgeoisie dans son ascension matérielle et politique. Le paysage urbain, du coup, se transforme. A Toulouse, à Paris, à Reims, à Chartres, à Rouen, partout, les cathédrales, gothiques ou non, achèvent de s'élever. De fait, l'Église séculière prend le pas sur le monde monastique trop clos. Voici le temps des évêques, le temps aussi où le savoir s'affirme comme une valeur universelle et de plus en plus désirable. Les foyers d'enseignement, à peu près tous urbains, se constituent ici et là en universités. Paris, siège de plus en plus déclaré de la majesté royale, s'étend, se modernise, s'équipe. C'est à présent, de très loin, la plus grande ville d'Occident.

La France, dans les premières décennies du XIIIe siècle, apparaît riche de sa terre, de ses hommes, de sa culture et de sa dynastie. Pour être associé à cet essor le roi Philippe mérita, de son vivant, le nom d'Auguste.

1er NOVEMBRE 1179 — SACRE DE PHILIPPE AUGUSTE

L'héritier de la Couronne était né le 21 août 1165. Normalement, au Moyen Âge, la date de naissance importe peu et demeure inconnue. Seule celle de la mort compte, car c'est alors que commence la vraie vie. Mais la naissance de Philippe était quasiment un miracle qui méritait de figurer dans les annales les plus sacrées. Le roi Louis VII, en effet, était marié depuis bientôt trente ans. Sa troisième épouse, Adèle de Champagne, tardait à procréer. Le roi lui-même était-il trop vieux? A l'apparition de l'enfant « Dieudonné », le royaume tout entier fut convié à se réjouir et à se répandre en action de grâces. En 1179, se sentant à bout, Louis VII décida d'associer son fils au règne. Encore fallut-il un

nouveau miracle, car le jeune prince faillit perdre la vie cet été-là à la suite d'une chasse. Pour obtenir le salut de son fils, le roi n'hésita pas à se rendre jusqu'à Canterbury prier sur la tombe de saint Thomas Becket, son ami d'autrefois. Philippe guérit en effet, mais le roi en mourut presque, et n'était plus que l'ombre de lui-même aux cérémonies du sacre qui eurent lieu à Reims à la Toussaint, présidées par son beau-frère l'archevêque Guillaume aux Blanches Mains. En vérité Philippe, à quatorze ans, régnait déjà et devait dater plus tard ses actes à compter de son sacre et non de la mort de son père, qui survint en septembre 1180. La royauté franque paraissait ainsi définitivement installée dans le lignage capétien, d'autant mieux qu'en avril 1180 Philippe épousa Isabelle de Hainaut, descendante avérée de Charles de Lorraine, le dernier Carolingien, ce qui devait donner à sa descendance un surcroît de légitimité et, sans attendre, lui procurer une partie de l'Artois.

1181 (ENVIRON) CHRÉTIEN DE TROYES ÉLABORE *PERCEVAL*

Dans le premier tiers du XIIe siècle s'est épanouie à la cour des comtes de Toulouse et de Poitiers une littérature dite courtoise, en langue vulgaire et généralement versifiée, développant, de façon souvent complexe, un code social où l'amour et l'honneur tiennent la place essentielle, organisant et sublimant les vertus réputées chevaleresques. Au milieu du siècle, les thèmes développés par les troubadours méridionaux ont gagné le nord du royaume, Aliénor d'Aquitaine étant devenue reine de France puis d'Angleterre et sa fille Marie comtesse de Champagne. D'autre part s'est développée outre-Manche, sous les rois Henri Beauclerc puis Plantagenêt, une historiographie mythologique centrée sur la cour du roi Arthur, censé faire pièce à Charlemagne. Cette matière de Bretagne et le courant aquitain se marièrent pour donner naissance au roman, porté presque aussitôt à une quasi-perfection par Chrétien de Troyes.

C'est en effet à la cour comtale de Troyes que Chrétien, un clerc visiblement nourri de culture antique et également de sources bretonnes a conçu l'essentiel de son œuvre, qui a donné lieu à de multiples interprétations mais qui, d'évidence, correspondait à

l'état d'esprit de l'aristocratie la plus raffinée. C'est pour la comtesse Marie que Chrétien rédigea son *Lancelot* vers 1177. Quatre ans plus tard il entreprenait, sans pouvoir l'achever, son *Perceval le Gallois ou le conte du Graal*, commandé par Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Cette œuvre majeure de la littérature occidentale, qui compte neuf mille vers, clôt la première génération du cycle arthurien. La chevalerie y est décrite en termes quasi mystiques et fait figure d'ordre religieux engagé dans une impossible quête de perfection.

ÉTÉ 1181 COALITION PRINCIÈRE CONTRE LE ROI PHILIPPE

A son avènement, Philippe II n'a guère plus de quinze ans. Même à la fin du XIIe siècle, ce n'est pas beaucoup. Trois clans prétendent alors à une tutuelle intéressée : celui de Blois-Champagne, dont les quatre frères sont les oncles maternels du roi, le comte de Flandre Philippe d'Alsace et son beau-frère Baudoin V de Hainaut, enfin les Plantagenêts. Philippe choisit l'alliance du vieil Henri II, plus lointain et très usé. Alors les princes écartés décidèrent de s'unir pour affaiblir le roi et le contraindre à suivre leurs bons conseils, comme jadis ses prédécesseurs. Au-delà de la conjoncture immédiate, la conjuration de l'été 1181 fait en effet figure de sursaut de la haute aristocratie de plus en plus cantonnée, voire dépossédée par le développement effectif de l'autorité royale, et aussi par l'extension du domaine capétien. Une impressionnante coalition se constitue donc, animée principalement par Philippe d'Alsace et par l'un des quatre oncles du roi, le comte Étienne de Sancerre, seigneur particulièrement agité. De la Flandre à la Bourgogne en passant par la Picardie et la Champagne, la menace semble formidable. En réalité, il y eut quelques escarmouches et beaucoup de rodomontades. Dès la fin de l'été, le roi avait pris militairement et politiquement le dessus, grâce au soutien Plantagenêt et à la discorde qui ne manqua pas de s'installer chez l'ennemi. Néanmoins l'état d'hostilité dura quatre ans encore. Le roi dut beaucoup aussi à la présence fidèle de son entourage le plus proche, composé de petits seigneurs, et aussi d'ecclésiastiques très dévoués. C'est dans ce milieu, hors de la haute aristocratie, qu'il devait recruter ses collaborateurs les plus actifs.

1182 **CONSÉCRATION DU MAÎTRE AUTEL DE NOTRE-DAME DE PARIS**

En 1163, l'évêque de Paris Maurice de Sully, fils de paysans, entreprit de construire une nouvelle cathédrale, à la dimension d'une population parisienne en très fort accroissement et caractérisée par le développement d'une bourgeoisie prospère et d'écoles actives. Cet énorme chantier marque le terme du premier âge gothique, commencé avec Saint-Denis, poursuivi avec Chartres, Sens, Noyon, Senlis, Laon. Plus que par le peuple enthousiaste, en dépit de la légende, les travaux furent financés essentiellement par les revenus de l'évêque et du chapitre, il est vrai fort considérables du fait de l'essor économique. La construction commença par le chœur, terminé en 1177. Pour faciliter l'accès des matériaux fut percée, dans la vieille église Saint-Étienne et son voisinage, la rue Neuve-Notre-Dame. Malgré l'exceptionnelle dimension de l'édifice, l'essentiel était achevé au bout de vingt ans et, le 19 mai 1182, le légat pontifical Henri de Château-Marçay consacrait le maître autel de l'église vouée à la Vierge reine et reflétant aussi le prestige de Paris capitale royale.

1182 **EXPULSION DES VAUDOIS DE LYON**

La prédication cistercienne, le contrecoup de l'enrichissement général ainsi que l'essor de la culture suscitent dans la seconde moitié du XIIe siècle un esprit de retour à l'Église des origines et à la pauvreté évangélique. Fait relativement nouveau, le patriciat urbain est touché par ce mouvement, principalement dans le Midi. C'est ainsi que peu après 1170 un prospère marchand lyonnais, Pierre Valdès, s'étant fait traduire l'Écriture sainte en provençal pour enfin se la rendre intelligible, décida de suivre à la lettre l'enseignement du Christ, vendit tous ses biens, donna la moitié du produit de sa vente à sa femme et à ses filles, l'autre moitié aux nécessiteux, puis groupa autour de lui des compagnons attirés par une vie dépouillée et pénitente qui en soi n'avait rien pour heurter l'Église établie. C'est une question disciplinaire qui valut à Valdès

des difficultés grandissantes. En effet, il entreprit de prêcher sans autorisation de l'ordinaire, comptant sans doute sur l'appui du pape Alexandre III qui l'avait reçu avec bienveillance en 1179. Mais lorsque, en 1182, l'archevêque de Lyon Jean de Bellesmains interdit à Valdès et aux siens de pratiquer la prédication, de surcroît itinérante, souvent à destination d'un public féminin, alors qu'ils étaient de simples laïcs et lisaient l'Écriture en langue vulgaire, le pape confirma la décision épiscopale. Valdès, dès lors suspect d'hérésie, refusa de se soumettre, préférant obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, ce qui le plaçait en dehors de la communauté chrétienne régulièrement constituée, même si, au plan doctrinal, il demeurait dans l'orthodoxie. Les dissidents furent alors expulsés de Lyon et condamnés par Rome en 1184. Certains Vaudois partirent pour l'Italie, d'autres restèrent en France, continuant clandestinement leur action ou, plus tard, rejoignant l'Église établie. Le succès, limité mais durable, de l'entreprise vaudoise, témoigne des exigences de renouveau qui parcourent la chrétienté occidentale.

AVRIL 1182 — EXPULSION DES JUIFS DU ROYAUME

A partir du troisième quart du XIIe siècle, l'image et le sort des Juifs en Occident se dégradent rapidement, sans doute en raison des revers essuyés en Terre sainte où résident ces bourreaux du Christ, pour des considérations économiques et financières aussi. Pendant longtemps, face à certaines ardeurs ecclésiastiques, Louis VII avait protégé ces communautés devenues presque toutes urbaines. Mais vers 1175 apparut pour la première fois l'accusation de meurtre rituel. Ce fut principalement cet argument qui détermina Philippe Auguste — rapporte, pour l'en féliciter, son biographe le moine Rigord de Saint-Denis — à sévir contre les Juifs. Dès 1180, un samedi de mars, « les Juifs furent saisis dans leurs synagogues par toute la France et dépouillés de leur or, de leur argent et de leurs vêtements ». Ils durent, pour acheter leur délivrance, payer la somme énorme de trente et une mille livres. Ainsi commença une politique menée avec constance par les Capétiens, qui trouvèrent là une source commode et réputée sainte de financement. Puis le roi annula toutes les dettes,

apparemment considérables, contractées par les Chrétiens envers les Juifs, tout en s'en faisant verser vingt pour cent. Enfin, en avril 1182, il prononça l'expulsion des Juifs de toutes les villes du royaume, leur laissant trois mois pour vendre leurs biens meubles et s'attribuant la propriété de tous leurs immeubles. Mais la présence des Juifs était indispensable à la vie économique et financière du royaume. Ils furent autorisés à revenir en 1198, et régulièrement pressurés au grand profit du Trésor royal.

JUILLET 1185 — TRAITÉ DE BOVES

La coalition des grands nouée en 1181 se poursuivit avec des hauts et des bas. Après ses premiers succès militaires, le roi s'employa à installer la zizanie entre ses adversaires. Ainsi, pour séparer son beau-père Baudoin de Hainaut du comte Philippe de Flandre, il fit mine de répudier la reine Isabelle, puis fit croire à Philippe que Baudoin l'avait trahi. Philippe d'Alsace, en 1185, apparaissait bien seul. Il monta un raid ultime en Picardie. Le roi rassembla ses troupes à Compiègne et marcha sur Amiens. Les deux armées restèrent longtemps face à face. Puis, sur le conseil de Thibaud de Blois et de l'archevêque Guillaume de Reims, le comte accepta de traiter au pied de la forteresse de Boves qu'encerclaient les hommes du roi. Philippe de Flandre remit au roi le Vermandois, avec la cité d'Amiens, et reconnut les droits de Philippe II sur l'Artois. La principauté flamande était ainsi très amoindrie, et le domaine royal s'étendait d'un coup jusqu'à la mer. Un an plus tard, Philippe Auguste contraignait le duc Hugues III de Bourgogne à se soumettre et entrait en possession de l'importante seigneurie de Vergy. Ni Henri d'Angleterre ni l'empereur Frédéric Barberousse n'étaient intervenus.

JANVIER 1188 — ASSEMBLÉE DE PAIX DE GISORS

Philippe Auguste, reprenant avec plus de moyens la tradition de son prédécesseur, entreprit d'affaiblir les possessions continentales des Plantagenêts en dressant les fils contre leur vieux père. Henri le Jeune, successeur désigné, était mort en 1183. Geoffroi de

Bretagne, le troisième, que le roi Philippe avait pris entièrement sous sa coupe, décéda à Paris de maladie en août 1186. Restaient Richard, le cadet, et Jean, le benjamin. Le roi de France attaqua une première fois en juin 1187 et s'empara d'Issoudun. Henri II demanda la paix, que Philippe jura volontiers, pour la rompre presque aussitôt après s'être assuré l'alliance de l'empereur Frédéric. Aux premiers jours de 1188, il se porta vers Gisors, vieille revendication des Capétiens. Mais les nouvelles en provenance de Terre sainte suspendirent un instant la querelle: le 2 octobre 1187, Saladin avait pris Jérusalem, la papauté était en émoi, le patriarche de Tyr venait en Occident chercher du secours, déjà Richard Cœur de Lion s'était croisé et brûlait de partir. Le roi capétien et son rival Plantagenêt ne purent faire moins que d'épouser le souci commun. Ils se rencontrèrent près de Gisors et « c'est là, rapporte Rigord, que contre toute espérance, et par un miracle de la bonté divine, le Saint-Esprit fut envoyé du ciel pour inspirer à ces deux princes une résolution digne d'eux ». Ils décidèrent en effet de prendre la tête d'une croisade, comme venait de le faire Frédéric Barberousse. Ils furent imités par Hugues de Bourgogne, Philippe de Flandre, Thibaud de Blois, Henri de Troyes, Robert de Dreux, Pierre de Nevers et beaucoup d'autres laïcs et ecclésiastiques. Pour financer l'expédition, les rois de France et d'Angleterre établirent, à titre exceptionnel, une dîme dite « saladine ». Une partie de l'Église, emmenée par l'archidiacre Pierre de Blois, opposa une telle résistance au paiement que la décision royale ne fut pas appliquée; mais cette première tentative devait être suivie de beaucoup d'autres, plus fructueuses, et la dîme avait dès lors un bel avenir.

18 NOVEMBRE 1188 — ENTREVUE DE BONMOULINS

Croisade ou non, le roi Philippe était décidé à tirer parti de toute opportunité propre à affaiblir les Plantagenêts. Or, depuis 1186, Richard Cœur de Lion, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, lance ses bandes de mercenaires, des « cottereaux », contre les domaines de Raimond V de Toulouse, reprenant ainsi les prétentions de sa mère Aliénor. Peut-être avec le soutien d'Henri II, qui voudrait retirer à Richard sa principauté au profit de Jean, Raimond riposte

en s'en prenant aux fidèles de Richard en Languedoc et surtout en encourageant un soulèvement de grands seigneurs aquitains, notamment Aimard d'Angoulême et Geoffroi de Lusignan. Mais Richard, bien soutenu par les Hospitaliers, attaqua vers le sud, s'emparant de Moissac et menaçant Toulouse. A la demande de Raimond, et lui-même inquiet de ces succès trop éclatants, Philippe somma Richard de s'en remettre à sa justice pour régler le litige. Puis, estimant la paix de Gisors violée, il entreprend la conquête du Berry, prenant Châteauroux et Montrichard. Durant l'été, la guerre fait rage sur tous les fronts, de la Normandie au Toulousain, entre Capétiens et Plantagenêts. Puis, ayant épuisé leurs moyens et lassé leurs fidèles, cédant aux objurgations pontificales, les rois décidèrent d'une rencontre à Bonmoulins, dans le Perche: après l'affrontement, la palabre, comme toujours au Moyen Âge. Mais la discussion tourna mal pour Henri II. En effet, Richard, naturellement épaulé par Philippe, réclama l'épouse qui lui était due, Alix, fille de Louis VII, qu'Henri gardait auprès de lui de façon suspecte, exigea le gouvernement de l'ensemble du domaine Plantagenêt, à savoir, outre l'Aquitaine, la Normandie, l'Anjou, la Touraine et le Maine, et fit comprendre qu'il voulait être couronné comme l'avait été jadis son frère défunt Henri. Son père refusa. Alors, rapportent les chroniqueurs, notamment Gervais de Canterbury et Rigord sensibles à la mise en scène, Richard tourna le dos à son père et s'agenouilla devant le roi Philippe, lui prêtant hommage pour toutes ses possessions continentales, et les deux amis quittèrent la conférence, laissant Henri II face à son triste destin. Seul lui restait son dernier fils, Jean.

6 JUILLET 1189 — MORT D'HENRI II PLANTAGENÊT

La trêve jurée à Bonmoulins dura autant que l'hiver. Celui de Philippe et de Richard, jeunes gens à qui tout semblait sourire, se passa à Paris dans les réjouissances. A Saumur, le roi Henri et le prince Jean étaient plongés dans la morosité et un certain dénuement. En effet les seigneurs bretons, tourangeaux et angevins penchaient pour Richard. Au printemps, ce dernier attaqua Le Mans, dont Henri s'enfuit, tandis que Philippe Auguste partait chevaucher victorieusement en Touraine. Malade, découragé,

Henri demanda à traiter. Malgré l'insistance du légat pontifical et l'intervention de personnages aussi considérables que l'archevêque Guillaume de Reims, le comte Thibaud de Blois, le duc Hugues de Bourgogne, et encore Philippe de Flandre qui admettaient mal cet acharnement contre leur pair qu'était le comte d'Angers devenu roi, le roi Philippe exigea une reddition complète. Au début de juillet 1189, à Colombiers puis à Azay, Henri se soumit. Il demanda alors la liste de ceux de ses fidèles qui avaient passé alliance avec Philippe Auguste. En tête se trouvait son fils Jean sans Terre... Le 7 juillet, rapporte Rigord, «Henri, roi d'Angleterre, mourut à Chinon. Il avait assez heureusement réussi dans ses entreprises jusqu'au règne de Philippe, roi des Français, que le Seigneur lui avait imposé comme un mors, pour dompter sa bouche rebelle, en punition du meurtre de saint Thomas de Canterbury, martyr». Le 20 juillet, Richard était proclamé duc de Normandie à Rouen, et le 3 septembre couronné et sacré à Westminster. Philippe Auguste lui avait remis ses possessions françaises, ne gardant qu'Issoudun et Graçay en Berry.

PRINTEMPS 1190 **TESTAMENT DE PHILIPPE AUGUSTE**

En janvier 1190, Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion décidèrent conjointement de mettre à exécution leur vœu de croisade. En mai ou juin, juste avant son départ, le roi Philippe fit rédiger et publier son testament afin de régler les affaires pendant son absence et de faire face, le cas échéant, à sa disparition. La reine Isabelle étant morte quelques mois plus tôt, la régence est confiée à la reine mère Adèle de Champagne et à son frère Guillaume de Reims, la succession à la couronne revenant sans aucun doute au prince Louis, alors âgé de trois ans, désigné comme héritier de façon évidente. Le pouvoir est centralisé à Paris dont les bourgeois, représentés par six d'entre eux que le roi cite nommément, notamment Thibaud Le Riche, Baudoin Bruneau et Nicolas Boisseau, sont largement associés au gouvernement. Leur sont en particulier remis le sceau royal et à chacun une clé du Temple où se trouve le Trésor. De même, dans les cités du domaine, les notables locaux auront leur mot à dire dans l'administration. Cette dernière est confiée pour l'essentiel aux baillis, ces hommes

de confiance, salariés de la couronne, détenteurs à bail des pouvoirs judiciaires du roi pour le compte duquel ils recueillent aussi le profit des amendes et chargés de la surveillance des prévôts. Quatre fois l'an, la reine et l'archevêque tiendront assises pour recevoir les plaintes des justiciables et entendre les comptes rendus des baillis. Chaque année, les régents enverront à Philippe un rapport sur l'état du royaume. Enfin les revenus du domaine seront envoyés à Paris trois fois par an et remis aux six bourgeois parisiens ainsi qu'à Pierre le Maréchal, un proche conseiller. A d'autres personnages de modeste extraction, comme le moine de Grandmont Bernard du Coudray, le clerc Adam, le chevalier Guillaume de Garlande, sont aussi confiées des responsabilités particulières.

Ce très important document montre que la succession royale est considérée comme solidement installée dans le lignage capétien, au point qu'il deviendra inutile de faire procéder au sacre de l'héritier du vivant de son père. D'autre part, l'institution des baillis apparaît comme un point d'ancrage du système de gouvernement. Enfin est officiellement consacrée l'importance considérable conquise par la bourgeoisie dans les affaires du royaume, alors qu'il n'est pas fait mention de la haute aristocratie, à l'exception de la mère et de l'oncle du roi, dont ce dernier s'attache d'ailleurs à circonscrire le plus possible la capacité d'agir.

FÉVRIER 1193 — ACCORD ENTRE PHILIPPE AUGUSTE ET JEAN SANS TERRE

En juillet 1190, les rois de France et d'Angleterre étaient partis ensemble, en loyaux camarades, de Vézelay pour la Terre sainte. Un an plus tard, le roi Philippe quittait la Palestine. Sa querelle avec le Plantagenêt n'avait pas cessé tout au long du voyage et du séjour. La mort de Philippe d'Alsace au cours du siège d'Acre ouvrait en Flandre d'intéressantes perspectives. Surtout, il était décidé, malgré des serments solennels, à profiter de l'absence de Richard pour s'étendre à son détriment. Or, dans les premiers jours de 1193, on apprit que le roi d'Angleterre, sur le chemin du retour, avait été capturé par son ennemi mortel le duc Léopold d'Autriche qui le remit, sans doute à l'instigation de Philippe

Auguste, à l'empereur Henri VI. Jean sans Terre crut son heure venue et, pour se faire reconnaître de Philippe Auguste, promit tout: une bonne partie de la Normandie, Gisors, Verneuil, Tours et autres cités ou forteresses du patrimoine angevin. De plus, il s'engagea à jurer fidélité au roi de France pour toutes ses possessions situées dans le royaume. Restait à s'assurer que Richard Cœur de Lion resterait très longtemps captif. Au début de 1194, Philippe et Jean offrirent à Henri VI des sommes énormes pour que Richard ne fût pas élargi trop tôt. Mais l'empereur préféra la rançon, plus énorme encore, que son prisonnier fit venir d'Angleterre.

14 AOÛT 1193 **PHILIPPE AUGUSTE ÉPOUSE INGEBURGE DE DANEMARK**

Après quinze ans de règne, le roi Philippe n'avait qu'un fils, Louis, né d'Isabelle de Hainaut. C'était insuffisant pour assurer la pérennité de la dynastie. Pour des raisons difficiles à expliquer, mais l'ensemble de l'affaire est bien étrange, Philippe se tourna vers la royauté danoise et négocia son union avec Ingeburge, une sœur du roi Cnut VI. S'agissait-il d'obtenir une aide, notamment navale, contre la royauté anglaise? La fille, en tout cas, était belle et saine; le mariage et le couronnement furent célébrés à Amiens les 14 et 15 août 1193, dans le faste et l'allégresse. Pourtant, dans les minutes qui suivirent, le roi fit savoir qu'il n'aurait aucun rapport avec cette femme répugnante. Aucun motif aujourd'hui intelligible ne permet de comprendre cette attitude. Philippe voulut forcer la reine à repartir aussitôt pour le Danemark. Ingeburge refusa. Le roi obtint de son épiscopat réuni à Compiègne un jugement d'annulation pour cause de parenté avec Isabelle de Hainaut. La reine fit appel au pape Célestin III qui déclara nulle la décision de Compiègne. Le roi fit savoir qu'il n'en tiendrait aucun compte et fit enfermer Ingeburge dans un monastère dépendant de l'abbaye de Cysoing. Cette affaire devait durer longtemps.

3 JUILLET 1194 — VICTOIRE DE RICHARD CŒUR DE LION À FRÉTEVAL

Dès le printemps 1194, le roi Richard, après un séjour court et triomphal en Angleterre, avait débarqué en Normandie. Jean sans Terre, allié au roi Philippe, tenait Évreux. Il en fit massacrer la garnison française et obtint le pardon de son frère. Commença alors une guerre sans merci. La monnaie joua un très grand rôle, car les rois enrôlèrent chacun des mercenaires, ceux de Philippe conduits par Cadoc, ceux de Richard, mieux organisés, par le redoutable Mercadier. De Normandie, Richard s'avança vers la Loire. Il reprit la grosse place forte de Loches et surtout, le 3 juillet 1194, mit en déroute le roi Philippe à Fréteval, non loin de Vendôme. Le roi y laissa notamment toutes ses archives, devenues depuis plusieurs décennies un important instrument de gouvernement et qui, comme une partie du Trésor, continuaient à suivre la personne royale dans tous ses déplacements. C'est pourquoi, un peu plus tard, le roi les fit déposer à demeure dans la tour du Louvre, récemment construite.

PRINTEMPS 1196 — CONSTRUCTION DU CHÂTEAU-GAILLARD

La guerre entre Richard et Philippe, conduite en partie par les rois en personne, ne connut guère de trêves pendant cinq ans, car c'était bien le leadership occidental qui était en jeu. Seigneur plus charismatique, guerrier plus entreprenant, disposant de ressources considérables en hommes et en argent provenant d'Angleterre et surtout de Normandie, possession particulièrement bien gérée, Richard Cœur de Lion prit le dessus. Une paix, imposée par l'Église, fut jurée à la fin de 1195. Richard fit alors construire, pour barrer la route de Normandie à ses adversaires, un ensemble de fortifications dont l'élément principal fut une énorme forteresse dominant la Seine aux Andelys. Modèle d'architecture militaire, peut-être inspirée des gros châteaux de Terre sainte, elle fut élevée en quelques mois seulement, preuve que le roi d'Angleterre avait en main des moyens financiers très importants. En vérité même Gisors, que tenait le roi Philippe, paraissait bien menue face à ces triples murs et à ce donjon d'une épaisseur inconnue. Très vite, le

Château-Gaillard devint un symbole idéologique et politique autant qu'un instrument de défense. Tout alors sembla réussir à Richard. L'année suivante, Mercadier capturait l'évêque de Beauvais Philippe de Dreux, cousin du roi et redoutable guerrier, tandis que le comte de Flandre Baudoin IX s'alliait à Richard et infligeait à Philippe Auguste un sérieux revers non loin d'Ypres.

6 AVRIL 1199 — MORT DE RICHARD CŒUR DE LION

Battu en Flandre, Philippe Auguste n'est pas plus heureux en Normandie. Surpris par Richard le 28 septembre 1198, il manque se noyer dans l'Epte et se réfugie à Gisors, d'où il doit bientôt s'enfuir, poursuivi par Mercadier. Ses vassaux paraissent ébranlés, et Philippe demande l'intermédiaire du légat pontifical pour traiter. En janvier 1199, le roi d'Angleterre accepta une paix très coûteuse pour Philippe, qui devait renoncer à tout en Normandie et faciliter à Otton de Brunswick, allié de Richard, l'accès à l'empire contre Philippe de Souabe. Le vieux conflit entre le Capétien et le Plantagenêt paraissait se conclure par la victoire de ce dernier. Mais Philippe Auguste eut de la chance. A la fin de mars, Richard, occupé à reprendre pied solidement en Aquitaine, faisait avec Mercadier le siège du château de Châlus, tenu par le vicomte Adémar de Limoges. Le roi reçut un carreau d'arbalète, engin relativement nouveau et meurtrier, donc condamnable. Pendant que Richard se mourait, Mercadier prit la forteresse et liquida tous ses défenseurs, sauf le tireur d'arbalète que, dit-on, le roi grâcia avant de mourir, mais que Mercadier supplicia aussitôt le roi décédé. L'important était que le roi d'Angleterre, duc de Normandie, comte d'Anjou et de Poitiers, disparaissait sans héritier mâle.

MAI 1199 — ARTHUR DE BRETAGNE PRÊTE HOMMAGE À PHILIPPE AUGUSTE

Jean sans Terre fut acclamé duc de Normandie deux semaines après la mort de son frère, et roi d'Angleterre un mois plus tard. Le roi Philippe, suivant une tactique déjà éprouvée, lui jeta dans les jambes un compétiteur sous la forme du comte de Bretagne

Arthur, fils de Geoffroi, un frère aîné de Jean. Il trouva un associé entreprenant dans la personne de Guillaume des Roches, dont le roi Richard avait fait un sénéchal d'Anjou et auquel l'élévation d'Arthur donnait l'occasion d'exercer une autorité considérable dans les pays de la Loire. Aussi fit-il alliance avec Philippe Auguste pour promouvoir le comte de Bretagne. Ce dernier, à la sénéchaussée d'Anjou détenue par Guillaume, ajouta celle du Maine. A la fin de mai, Philippe Auguste entre au Mans où Arthur, flanqué de Guillaume, lui prête hommage pour l'Anjou, le Maine et la Touraine. Après quoi, le roi emmena son protégé à Paris, pour mieux l'avoir sous la main à toutes fins utiles.

13 JANVIER 1200 **INNOCENT III JETTE L'INTERDIT SUR LE ROYAUME DE FRANCE**

Ingeburge répudiée et enfermée, Philippe Auguste se mit en quête d'une nouvelle épouse propre à renforcer sa descendance. En juin 1196, après plusieurs échecs dans d'autres directions, il se maria avec Agnès de Méranie, fille du duc Berthold de Tyrol. L'alliance n'était guère brillante. Du moins eut-il bientôt d'Agnès un fils et une fille. Ingeburge ne pouvait donc plus faire figure ni de reine ni d'épouse. C'était compter sans la personnalité exceptionnelle du nouveau pape, Innocent III, élu en 1198. Personne ne conteste plus, à la fin du XIIe siècle, que les affaires matrimoniales, et surtout celles des princes, relèvent de la discipline ecclésiastique, alors qu'au temps de Philippe Ier ce point n'était pas clairement établi. Cependant en dépit des apparences, la situation de Philippe Auguste est toute différente de celle de son arrière-grand-père. Sa puissance et son prestige sont tels qu'il peut tenir tête à Rome. Du moins Philippe le crut-il. Innocent III ordonna de casser l'annulation du mariage avec Ingeburge et enjoignit au roi de reprendre son épouse. Le roi ne bougea pas. Alors le légat Pierre de Capoue jeta l'interdit sur le royaume: le peuple n'avait plus accès aux sacrements, Dieu désertait tout ce qui touchait au roi. Mais la plupart des évêques de France, à commencer par ceux du domaine royal, refusèrent, de bon gré ou sous la pression de leur roi, de faire connaître et d'appliquer la décision pontificale. A devoir choisir, ils préféraient le roi sacré au lointain évêque de

Rome, et leurs intérêts temporels et spirituels se confondaient avec ceux de la lignée capétienne. Ingeburge fut incarcérée encore plus étroitement, dans la forteresse d'Étampes. Après deux ans d'interdit à peu près inappliqué, Philippe Auguste parut venir à résipiscence. L'interdit fut levé en septembre 1200, et Agnès de Méranie mourut l'année suivante. Mais les négociations avec Rome traînèrent en longueur, le pape et le roi alternaient les menaces et les promesses de concession, et Ingeburge restait prisonnière. La reine, ou ce qu'il en restait, ne réapparut auprès du roi qu'en 1213.

22 MAI 1200 **TRAITÉ DU GOULET**

Le roi d'Angleterre débarqua presque aussitôt pour reprendre ses possessions continentales. Après l'avoir refoulé, Philippe Auguste et Guillaume des Roches ne tardèrent pas à se brouiller, ce dernier trouvant dans le roi de France un seigneur bien autoritaire et encombrant. Aussi traita-t-il avec Jean, auquel il remit la cité du Mans ainsi que la personne d'Arthur. Naturellement il fit payer cher son revirement à Jean sans Terre, plus cher encore qu'à Philippe l'année précédente. Pour le roi de France, tout était à refaire. Il préféra alors traiter à bon prix avec Jean. Au Goulet, non loin de Gaillon, les deux rois se rencontrèrent. Philippe reçut le comté d'Évreux, des droits sur le Berry et l'Auvergne, et beaucoup d'argent. Surtout, Jean prêta hommage à Philippe pour ses domaines français. La Bretagne restait à Arthur, et le prince Louis devait épouser Blanche, fille du roi Alphonse de Castille et d'Aliénor, elle-même fille d'Henri II Plantagenêt et d'Aliénor d'Aquitaine, qui était toujours en vie et active. Bien entendu cette paix, avantageuse pour Philippe, n'était que provisoire. Mais chacun des protagonistes avait besoin de refaire ses forces, périodiquement. La guerre, puis la palabre, tel est, toujours, le cours des conflits au Moyen Âge.

30 AOÛT 1200 **JEAN SANS TERRE ÉPOUSE ISABELLE D'ANGOULÊME**

Rétabli sur le continent, Jean sans Terre entreprit, comme son

frère Richard l'année précédente, de se renforcer en Aquitaine. Ce faisant, il se heurta au clan de Lusignan auquel il enleva plusieurs forteresses. Plus grave encore, au début de l'été 1200, il vola au fils du chef de la dynastie, le comte de la Marche Hugues IX, sa fiancée Isabelle Taillefer, fille du comte d'Angoulême, une proie du plus haut intérêt. Le 30 août, il l'épousait à Chinon. Hugues de Lusignan et d'autres seigneurs aquitains demandèrent alors au roi Philippe, seigneur de Jean pour le comté de Poitiers, de sanctionner son vassal en raison du grave tort dont il s'était rendu coupable à l'égard d'un de ses propres vassaux. Philippe Auguste ne bougea pas et reçut même Jean sans Terre fastueusement à Paris en mai 1201. Mais il saurait, le jour venu, se servir de ce droit féodal que les Capétiens apprenaient de mieux en mieux à renforcer à leur profit.

1202 LE TEMPLIER AIMARD DEVIENT TRÉSORIER DU ROI

Philippe Auguste, plus encore que ses prédécesseurs, et parce qu'il dispose de moyens d'action administratifs et politiques plus efficaces, s'attache à se procurer des revenus en espèces les plus réguliers possibles. Les premiers comptes royaux qui nous soient parvenus datent de 1202. Les recettes, versées en trois termes annuels, et les dépenses y sont clairement distinguées. La comptabilité est divisée en quatre chapitres: prévôts, baillis, marches, c'est-à-dire possessions nouvellement acquises au domaine royal, sergents, à savoir rachat du service militaire par les cités et les communes. L'argent du roi, monnayé ou non, est rassemblé à Paris, dans la tour du Temple. Depuis 1202 c'est le frère Aimard, commandeur du Temple pour la France, qui est à la tête de la trésorerie du roi. Les Templiers, maîtres d'un important réseau de communication à travers l'Europe et jusqu'en Palestine, sont bien placés pour opérer les incessants transferts de fonds entre les princes qui sont un des ressorts de l'action politique, et également pour avancer les espèces nécessaires en particulier à la solde des mercenaires. Tout naturellement, les Templiers sont les banquiers à la fois des Capétiens et des Plantagenêts.

AVRIL 1202 **«COMMISE» DES POSSESSIONS DE JEAN SANS TERRE**

C'est au début de 1202, après avoir réglé avantageusement la succession de Champagne, le comte Thibaud III étant mort l'année précédente, que Philippe Auguste entreprit à nouveau de réduire, voire de détruire les possessions de Jean sans Terre. Il recourut pour cela à un procédé juridique qui n'était pas sans précédent, mais auquel il s'attacha à donner toute sa portée. Il le put d'autant mieux que le droit féodal, éminemment coutumier et variable selon les régions et les circonstances, commençait d'être interprété et codifié, principalement par l'entourage royal et dans un sens naturellement favorable à la couronne. Philippe Auguste est le premier des Capétiens à en faire un usage politique visiblement bien calculé. En 1202, il se sentit assez fort pour le faire non seulement prononcer mais appliquer contre un personnage aussi considérable que le roi d'Angleterre, possesseur sur le continent de domaines au moins aussi importants que les siens propres. Mais dans ce rapport de forces Philippe jouit d'un avantage qui a cessé d'être seulement rhétorique: il est le seigneur, tous les autres, y compris Jean, sont ses vassaux, ou vassaux de ses vassaux. C'est par rapport à lui que le système se définit et, tant bien que mal, fonctionne. C'est pourquoi ce qui se passa à la fin d'avril 1202 a vivement frappé les historiens. Les contemporains, apparemment, furent moins impressionnés, de sorte que les détails de l'événement demeurent en partie obscurs. Toujours est-il qu'après avoir rencontré Jean au Goulet le 25 mars et lui avoir enjoint de rendre à Arthur les domaines pour lesquels il lui avait prêté hommage, Philippe osa convoquer son vassal récalcitrant devant sa cour. De qui cette dernière était-elle composée, nous l'ignorons. Sans doute les serviteurs les plus proches du roi, ainsi que quelques seigneurs laïcs et ecclésiastiques de moyen niveau et relevant du domaine royal. Jean n'y parut pas. Que valait pour lui la sentence qui y serait rendue, si même il devait y en avoir une? Ce faisant, il se trompait d'époque, et aussi de roi. Pour avoir manqué à ses devoirs, l'assemblée décida que Jean serait privé de toutes les terres qu'il tenait du roi capétien, cette «commise» valant aussi pour ses descendants. Autrement dit, l'autorité du duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Angers, du Mans et de Poitiers n'avait plus

aucun fondement juridique, et nul ne devait plus obéissance et service à ce seigneur déchu. Qu'avait pesé dans cette décision spectaculaire le rapt d'Isabelle d'Angoulême, il est difficile de le savoir. Ayant mis ainsi le droit de son côté, d'une façon aussi brutale que contestable, Philippe Auguste ne perdit pas un instant pour mettre en branle le seul argument réellement recevable, la force. Dès juin, après avoir remis en selle Arthur de Bretagne, armé chevalier — rite encore assez neuf — pour la circonstance, il attaqua en Normandie, tandis qu'Arthur s'élançait vers le Poitou.

DÉCEMBRE 1203 ASSASSINAT D'ARTHUR DE BRETAGNE

Tandis que Philippe pénétrait victorieusement en Normandie, Arthur commençait le siège de la forteresse de Mirebeau, que tenait la vieille reine Aliénor dont c'était là le pays d'origine. Jean reçut alors le soutien du sénéchal Guillaume des Roches, sous condition qu'Arthur serait rétabli dans ses domaines propres. Les hommes du roi et du sénéchal assiégèrent les assiégeants de Mirebeau. Arthur fut capturé avec des seigneurs aussi considérables que Hugues et Geoffroi de Lusignan. Mais loin de libérer Arthur et de le restituer à la Bretagne, Jean le coffra à Falaise, au cœur de son domaine normand, en dépit des protestations de Guillaume et des seigneurs poitevins et bretons qui passèrent alors, et définitivement, du côté capétien, au printemps 1203. Jean sans Terre enferma Arthur dans une prison à Rouen. Ici commence l'obscurité, et donc la légende, sur le sort d'Arthur. Le roi d'Angleterre, reprenant un procédé naguère très employé, mais tombé en désuétude, aurait décidé de lui faire crever les yeux, mais la mutilation ne fut pas exécutée. Le fait est qu'à partir du milieu de 1203 nul ne revit Arthur vivant, ni même mort. Il fut probablement liquidé dans sa tour rouennaise à la fin de 1203. La légende noire, à laquelle la personnalité de Jean se prêtait facilement, affirma que le roi avait assassiné son neveu de sa propre main, et la propagande capétienne donna à la rumeur un écho complaisant, inventant une macabre mise en scène. La mort d'Arthur était peut-être un crime, elle fut en tout cas, pour le roi Jean, une faute aussitôt exploitée contre lui.

6 MARS 1204 LES FRANÇAIS PRENNENT CHÂTEAU-GAILLARD

A l'été 1203, Philippe Auguste comprit que le fruit normand était mûr. Déjà le comte Robert d'Alençon avait fait le choix du roi de France. Philippe savait la Normandie fatiguée de payer, financièrement et économiquement, pour un roi d'Angleterre de plus en plus impopulaire dans son propre royaume. Il fit savoir à Innocent III, qui tentait de freiner l'offensive capétienne, que Rome n'avait rien à dire en matière de droit féodal. Puis il entra en campagne en commençant par le commencement, à la fois symbolique et militaire, Château-Gaillard. La place étant réputée imprenable, sa chute devait ouvrir du même coup l'accès de la principauté qu'elle gardait à l'est. Le siège débuta en septembre et dura exactement six mois. L'historiographie capétienne donna de l'événement un compte rendu avantageux et emphatique. Certaines péripéties sont restées célèbres: les habitants des Andelys, bouches inutiles, expulsés par le commandant de la place, Roger de Lascy, repoussés par les Français et pris entre deux feux; les Français s'infiltrant dans la seconde enceinte en passant par les latrines; la mort de Roger de Lascy et de ses compagnons survivants devant le donjon, le 6 mars 1204. Jean sans Terre, resté en Angleterre, n'avait rien tenté pour sauver la forteresse construite par son frère huit ans plus tôt. Du coups, ni les seigneurs ni les cités normands ne se crurent tenus à davantage de résistance. Par les promesses, les menaces et surtout l'argent, Philippe Auguste les rallia tous. Rouen même, après quarante jours, s'ouvrit au Capétien qui fit son entrée le 24 juin. Le duché fut tout aussitôt intégré au domaine royal. Dès l'automne, le trésorier Aimard, de concert avec les puissances locales, procéda à une réforme monétaire, la livre de Tours remplaçant celle d'Angers. Nombre de seigneurs anglais prêtèrent hommage à Philippe Auguste pour leurs possessions normandes, à commencer par le glorieux et insoupçonnable comte de Pembroke, Guillaume le Maréchal.

10 AOÛT 1204 PHILIPPE AUGUSTE ENTRE À POITIERS

Le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, ne parut pas plus solidement installé que le comte de Rouen, duc de Normandie. Philippe Auguste n'eut aucun mal à corrompre et à enrôler sous sa bannière les grands féodaux du sud de la Loire. Guillaume des Roches reprit du service, pour le compte du Capétien cette fois, le vicomte Aimeri de Thouars, le comte de Périgueux Hélie, Raoul de Lusignan, seigneur d'Exoudun, bien d'autres encore jugèrent, de gré ou de force, que Philippe serait un meilleur maître. Jean sans Terre eut beau débarquer à La Rochelle, Philippe entrait à Poitiers presque au même moment. Seuls Hubert de Bourg, à Chinon, et Gérard d'Athis, à Loches, restèrent fidèles à leur seigneur Plantagenêt et résistèrent une année durant. Comme en Normandie, Philippe Auguste confirma les franchises accordées aux villes poitevines, maintint les grands dans leur autorité et leurs commandements locaux, moyennant serments d'allégeance que puissances laïques et ecclésiastiques lui prodiguèrent sans hésitation. Un soulèvement conduit par Aimeri de Thouars et Savari de Mauléon, soutenus par Jean sans Terre, fut définitivement maté en 1208.

PRINTEMPS 1206 PHILIPPE AUGUSTE MAÎTRE DE LA BRETAGNE

Dans son opération de reconquête, le roi Philippe ne relâcha pas son élan. En Bretagne, la situation était confuse, notamment en raison de la mort d'Arthur. Le frère cadet du vicomte Savari de Thouars, Gui, était veuf de la comtesse Constance, mère d'Arthur. Il exerçait une sorte de principat. Alors, en mars 1206, Philippe, avec Louis, son fils aîné, et Guillaume des Roches, descendit la Loire depuis Angers. Il entra à Nantes sans coup férir et se proclama duc de Bretagne, confirmant Gui comme comte de Vannes et attribuant d'autres portions du duché à certains de ses fidèles. Depuis des temps immémoriaux, carolingiens pour le moins, jamais un roi des Francs ne s'était ainsi comporté effectivement en seigneur et maître de la Bretagne.

1206 EXERCICE DU DROIT DE RÉGALE À AUXERRE

Pour financer ses conquêtes, Philippe Auguste avait besoin de ressources sans commune mesure avec les besoins des rois ses prédécesseurs. Il en trouva notamment dans le droit de régale, en vigueur depuis l'époque carolingienne: lorsqu'une abbaye ou un évêché devenait vacant, le roi s'attribuait ses revenus durant l'intérim, avant de les conférer au nouveau titulaire. Tant qu'il le put, le roi exerça ce droit lucratif avec la plus extrême rigueur. Ainsi, en 1206, l'évêque d'Auxerre étant mort, les agents royaux se précipitèrent sur le domaine épiscopal et s'emparèrent, sous prétexte de régale, de tout ce qu'ils purent trouver: bois, pierres de taille, bétail et poisson, blé et foin, vin; le prélèvement tourna au pillage. Des hommes de l'évêque furent rançonnés. Le chapitre porta plainte, d'autant que, quinze ans plus tôt, le roi avait renoncé par écrit à la régale en faveur des chanoines. Philippe Auguste nia tout. L'affaire alla jusqu'à Innocent III. La manœuvre du roi avait réussi. En effet, il vendit très cher l'année suivante au clergé auxerrois impressionné sa renonciation définitive à l'exercice de la régale. Ce dernier tombait en désuétude, sous la pression des ecclésiastiques réformateurs luttant contre la simonie. Philippe Auguste négocia au meilleur prix avec les évêques du royaume son désistement, parvenant parfois à le transformer en rente annuelle.

1207 CHARTE COMMUNALE ACCORDÉE À PÉRONNE

L'autorité royale ne s'est pas seulement étendue à coups de batailles et de conquêtes. Développant la politique de son père et de son grand-père, Philippe Auguste s'est délibérément et massivement appuyé sur la bourgeoisie urbaine, alors en plein essor. A l'intérieur du domaine royal comme dans les possessions récemment acquises, il a confirmé les privilèges communaux existants, parfois en les accroissant, et en a doté les villes, grandes et aussi modestes, qui n'en possédaient pas. Ainsi, en 1207, Péronne, acquise sur le comte de Flandre, reçut une charte royale réglant son organisation communale. Le dispositif repose sur les associations de métiers: elles désignent vingt-quatre électeurs, eux-mêmes chargés d'élire les magistrats municipaux, en l'espèce le

maire, les échevins et un conseil de jurés. Moyennant un système de contrôle rigoureux, les élus ont pour mission de répartir et de collecter l'impôt, et de rendre la justice civile. Cette administration paraît réellement autonome. Il arrive aussi que le roi confirme et garantisse des libertés communales accordées par des seigneurs. Dans tous les cas, l'intérêt du roi est multiple. En soustrayant les villes et bourgs, voire des villages, au pouvoir proche et souvent aux exactions du seigneur local, laïc ou ecclésiastique, il s'attire le soutien et la fidélité des bourgeois concernés. Naturellement, les dispositions communales comportent des clauses fiscales favorables au roi, qui par ailleurs monnaie souvent l'octroi de privilèges et de protections. Enfin, et de plus en plus, Philippe Auguste ressent le besoin de s'appuyer sur les milices communales dont l'efficacité militaire et le dévouement au roi vont grandissant. Bref un lien direct se tisse et se renforce entre le roi et les villes, qui deviendront bientôt ses « bonnes villes ».

12 JANVIER 1208 — MEURTRE DU LÉGAT PIERRE DE CASTELNAU

Raimond VI, comte de Toulouse depuis 1194, demeurait au début du XIIIe siècle le seul grand prince du royaume complètement indépendant de la royauté à laquelle il prêtait un hommage de pure forme, principalement pour faire pièce aux ambitions méridionales des Plantagenêts. Sous son règne, l'hérésie albigeoise connut de nouveaux développements que le comte ne mettait guère d'énergie à contrecarrer. Le comte de Foix Raimond Roger et le vicomte de Béziers, Roger Trencavel, avaient, eux, pris ouvertement parti pour les Vaudois et les cathares. Bref, le Midi était infecté aux yeux de la papauté et de ses représentants les plus actifs. Parmi ces derniers figuraient le nouvel évêque de Toulouse, Folquet, ancien troubadour, et l'archidiacre de Maguelonne, Pierre de Castelnau, dont le pape fit son légat dans la région, chargé d'extirper l'hérésie. Pierre, en 1207, somma Raimond VI de mener le bon combat et de faire la preuve de son orthodoxie. Ses injonctions demeurant sans écho, il excommunia le comte de Toulouse. Le fait n'aurait peut-être pas tiré à conséquence si, le 12 janvier 1208, un homme de Raimond n'avait assassiné Pierre de Castelnau, dans une auberge, sur le territoire provençal dépen

dant du comte. Le meurtre d'un légat était un événement grave. Pierre fut enseveli à Saint-Gilles du Gard, berceau de la famille raimondine. Le pape fit comme si le coupable avait agi avec le consentement de son maître, excommunia Raimond une nouvelle fois, déliant ses vassaux de leur fidélité, ses domaines étant à la disposition de qui s'en emparerait. Alors seulement Philippe Auguste réagit, rappelant qu'il était le seigneur du comte et à ce titre seul habilité à prononcer la commise de ses biens. Raimond, pour autant, n'avait pas été déclaré hérétique; la preuve aurait été difficile à apporter. Il multiplia les gestes de soumission et d'orthodoxie, acceptant même, le 18 juin 1209 à Saint-Gilles, une pénitence publique en présence du légat. Mais un mouvement était enclenché, où allait disparaître la principauté toulousaine.

1209 ORDONNANCE ROYALE SUR LA COUTUME FÉODALE

Le pouvoir royal, sous Philippe Auguste, entend faire tourner à son profit le système seigneurial. C'est ainsi que le roi multiplia, avec des seigneurs laïcs et ecclésiastiques, les contrats de pariage qui l'associent à l'administration et aux revenus de la seigneurie en question. Face à des partenaires souvent modestes, l'association avec un personnage tel que le roi de France tournait tôt ou tard à l'avantage de ce dernier qui s'introduisait ainsi dans des circonscriptions extérieures à son domaine. Sa capacité d'agir trouvait particulièrement à s'employer à l'occasion des successions. Sur ce chapitre, Philippe Auguste se montra très attentif et interventionniste. Il n'hésita pas à toucher à ce qui apparaissait pourtant comme immuable, le droit féodal, et bien que l'innovation répugnât en soi à l'esprit médiéval. En 1209, il fit établir qu'en cas de succession multiple à un fief, les ayants droit prêteront hommage non plus à l'un d'entre eux, généralement le chef du lignage, mais au seigneur de qui dépend le fief considéré. Supprimer ainsi un échelon hiérarchique simplifiait et renforçait le système féodal, mais surtout profitait aux plus puissants des grands, ceux dont dépendaient de nombreux fiefs. Or, parmi ces personnages, le roi était alors de beaucoup le mieux loti. Sa volonté, partout réaffirmée, de développer sa vassalité directe, recevait ainsi un nouvel instrument juridique qu'il avait le plus

souvent les moyens d'utiliser dans les faits. De plus en plus la féodalité s'organisait ainsi au service de la royauté.

FIN JUILLET 1209 PRISE DE BÉZIERS PAR LES CROISÉS

C'est en juillet 1209 que commença la répression armée de l'hérésie albigeoise. De cette entreprise considérable il est difficile de démêler les raisons profondes. Attrait exercé sur les hommes du Nord par un Midi ensoleillé, parfumé, aux mœurs moins contraignantes, aux villes réputées opulentes; désir, pour bien des cadets de famille, de se tailler un domaine avec la bénédiction de l'Église, alors que les patrimoines familiaux ne suffisent pas à absorber la pression démographique; opportunité d'accomplir le devoir de croisade à moindre distance et à moindres frais; bref, motifs politiques, économiques et religieux confondus. Les troupes, nombreuses, qui depuis le Lyonnais, l'Auvergne et l'Aquitaine convergent vers le Languedoc, ont été réunies et sont animées principalement par des ecclésiastiques, évêques et surtout moines. Les Cisterciens apparaissent comme l'âme de l'équipée. Le chef de la croisade est l'abbé même de Cîteaux, Amalric, et le rôle de ses moines est d'autant mieux connu que le chroniqueur le plus important de l'affaire albigeoise est le cistercien Pierre des Vaux-de-Cernay dont l'oncle Gui participa à la chevauchée. Aucun grand prince, à l'exception temporaire du duc de Bourgogne, ne s'est mis en route. Les guerriers sont conduits par des seigneurs de moyenne importance, comme le comte de Saint-Pol et surtout Simon de Montfort qui, loin d'être le petit chevalier que l'on a dit, appartient à un puissant lignage, lui-même tenant en Angleterre le comté de Leicester par sa mère, et en France celui d'Évreux par son père, outre la seigneurie familiale de Montfort-l'Amaury. Les opérations commencent avec Béziers, dont le vicomte Roger Trencavel fait figure de protecteur des hérétiques. Roger tâcha en vain de parlementer. L'abbé Amalric était décidé à faire un exemple et la troupe était assoiffée de pillage et de plaisirs de toute nature. La ville fut bientôt prise et le massacre des Biterrois fut presque complet. On fit un butin considérable dont la répartition donna lieu à bien des rixes, puis la cité fut incendiée. De fait les populations terrifiées ne songèrent plus guère à résister. A

l'automne, Limoux, Castres, Carcassonne, Albi étaient aux mains des croisés, à la tête desquels Simon de Montfort s'affirmait par son énergie et son savoir-faire. Il se fit attribuer alors les vicomtés de Béziers et de Carcassonne pris à Trencavel, sans que Raimond VI se manifestât politiquement ou militairement. Quant aux hérétiques, réels ou supposés, prétexte officiel de la croisade, ils étaient recherchés, capturés et éliminés, par le feu ou autrement.

1210 ACHÈVEMENT DE L'ENCEINTE DE PARIS

Dès le début de son règne, Philippe Auguste entreprit d'aménager et de moderniser Paris, déjà la plus grande ville du royaume, et de plus en plus capitale de la royauté capétienne. Entre 1181 et 1183 fut nettoyé et assaini le quartier des Champeaux où furent construits deux bâtiments pour les marchands, les premières halles. En 1186, incommodé, dit-on, par l'odeur nauséabonde qui parvenait jusqu'à son logis, il décida de faire paver les rues, avec l'accord et la contribution des bourgeois parisiens. Seules, sans doute, les voies menant aux portes de la ville étaient concernées. Enfin, le roi dota la ville d'un puissant système défensif. En 1190, commença la construction d'une enceinte sur la rive droite de la Seine, qui englobait nombre de faubourgs, plus ou moins habités. Tous les soixante mètres environ, le rempart, long de deux mille sept cents mètres, comportait une tour. A l'angle sud-ouest, faisant face à l'extérieur, fut édifiée la forteresse du Louvre, sans doute en 1200. Ce gros château comportait en son milieu un donjon haut de trente-deux mètres. L'enceinte de la rive gauche, financée par le roi, fut mise en chantier dès l'achèvement de celle de la rive droite, payée elle par les bourgeois. Elle fut terminée en 1210. Tous ces travaux suscitèrent un important remodelage des quartiers parisiens. Les espaces libres entre les différents bourgs s'urbanisèrent et le développement de la capitale, désormais puissamment protégée, prit un rythme nouveau.

1212 PHILIPPE AUGUSTE REÇOIT DES SEIGNEURS AQUITAINS DANS SA VASSALITÉ DIRECTE

Pendant que Simon de Montfort conquiert le Languedoc sans que le roi de France y soit pour rien, ce dernier s'attache à développer en Aquitaine son autorité, autant comme seigneur que comme roi, car la sauvegarde du roi apparaît de plus en plus, pour les barons de niveau intermédiaire, comme une protection désirable. Aussi certains d'entre eux demandent-ils que leurs possessions soient incorporées au domaine royal. En 1212, Philippe Auguste reçoit personnellement le serment de vassalité du comte de Périgueux Archambaud, du châtelain de Hautefort Bertrand, fils du troubadour Bertrand de Born, et surtout du vicomte Robert de Turenne qui est appelé à jouer un rôle considérable dans la garde pour le roi de la terre d'Auvergne, élément avancé du dispositif capétien dans le Midi. En contractant avec ces personnages, qui engagent leurs successeurs, un lien particulier, personnel et direct, le roi prend pied très fortement, et sans violence, dans des régions qui depuis longtemps lui échappaient.

19 NOVEMBRE 1212 ACCORD ENTRE LE ROI DE FRANCE ET FRÉDÉRIC II

Philippe Auguste avait soutenu la candidature à l'empire de Philippe de Souabe, chef des Hohenstaufen, contre Otton de Brunswick, le Saxon, protégé du pape Innocent III. Mais l'empereur Philippe avait été assassiné en juin 1208, et l'heure d'Otton paraissait venue. Or ce dernier, neveu et allié des Plantagenêts, était l'ennemi du Capétien, qui décida de lui barrer une nouvelle fois la route. Otton fut néanmoins élu et couronné deux ans plus tard. Le nouvel empereur reprit aussitôt en Italie la politique conquérante de ses concurrents gibelins, au grand courroux du pape qui l'excommunia et fit appel au roi de France. Ce dernier suggéra d'opposer à Otton le tout jeune Frédéric, fils d'Henri VI et roi de Sicile, qui gagna promptement la Souabe où il fut acclamé. De là, il rencontra le prince Louis à Vaucouleurs, lieu de rendez-vous traditionnel franco-germanique. Louis, au nom de son père, passa alliance avec Frédéric, qui s'engageait à rester hostile aux

ennemis du roi, et lui fit donner une grosse somme. Quelques jours plus tard, Frédéric était élu et couronné empereur. Le soutien capétien avait été déterminant.

4 MAI 1212 **RENAUD DE DAMMARTIN PRÊTE HOMMAGE À JEAN SANS TERRE**

Dans le sillage des premiers Capétiens, des dynasties châtelaines d'Ile-de-France s'étaient développées, parmi lesquelles celle des Dammartin, qui avait accédé très tôt à la dignité comtale. En Renaud, Philippe Auguste avait trouvé un associé incommode mais très actif. En 1190, ce seigneur avait réussi, avec l'aide du roi, un coup superbe en s'emparant pour l'épouser de la vieille comtesse de Boulogne, proie très convoitée. Il était ainsi devenu comte de Boulogne, maître de Calais, et le roi lui avait donné d'autres possessions prises en Normandie sur les Plantagenêts. Renaud voulait-il davantage? En tout cas, il commença à se comporter dans ses fiefs en prince indépendant, bataillant contre le clan de Dreux issu du lignage capétien. Puis il s'aboucha avec les ennemis du roi, Jean sans Terre et l'empereur Otton. Alors Philippe Auguste marcha contre lui, et Renaud s'enfuit de Boulogne. Le 4 mai 1212, le comte Renaud répudia l'hommage qu'il avait prêté au Capétien vingt ans plus tôt et, à Londres même, jura entre les mains du roi d'Angleterre de le servir contre ses ennemis français. Cette espèce de trahison fit grand bruit.

DÉCEMBRE 1212 **STATUTS DE PAMIERS**

Ayant atteint la plupart de ses objectifs militaires et politiques, Simon de Montfort entreprit de réorganiser sur des bases nouvelles un Languedoc bouleversé et en partie dévasté. A la fin de 1212, il convoqua à Pamiers une assemblée où les Languedociens étaient fort peu représentés et où les évêques dominaient largement. En revanche les représentants du pape n'ont pas été conviés, le nouveau maître du Midi voulant procéder de façon indépendante. De cette assemblée sortit une réglementation, les statuts de Pamiers, propre à stabiliser la société. L'Église, au plan spirituel et

surtout matériel, recevait un traitement privilégié, notamment juridique et fiscal. Les anciens hérétiques, ou considérés comme tels, ne peuvent exercer aucune fonction publique, ce qui décapite l'aristocratie rurale et urbaine. Lui est substituée la noblesse française, que le comte Simon organise selon une stricte hiérarchie qui remonte entièrement à lui. Les veuves ou héritières de châteaux ne pourront pas se marier « avec un indigène de cette terre d'ici dix ans sans l'autorisation du comte ; mais elles peuvent se marier avec les Français qu'elles veulent sans requérir son consentement ». Les chevaliers venus du nord mettront vite à profit cette disposition. Les successions se régleront désormais « selon la coutume et l'usage de France autour de Paris ». Autrement dit le fils aîné recueillera l'essentiel de l'héritage. Enfin, on promet au peuple une fiscalité moins lourde et une justice plus équitable. Ce dispositif législatif, qui transformait substantiellement la vie sociale en Languedoc, dépendait évidemment, pour son application, de la capacité politique et militaire de Simon de Montfort et des siens à s'imposer durablement.

8 AVRIL 1213 — ASSEMBLÉE DE SOISSONS

En 1202 Baudoin IX de Hainaut, comte de Flandre, était devenu empereur de Constantinople. Il avait laissé son comté et ses deux filles à la garde de leur oncle Philippe de Namur. Mais Philippe Auguste mit bientôt la main sur les enfants, dont l'aînée, Jeanne, fut mariée en janvier 1212 par Philippe à Ferrand, fils d'Alphonse de Portugal et neveu de Mathilde, la veuve de Philippe d'Alsace. Le roi de France escomptait sans doute que ce mariage, qui lui rapporta cinquante mille livres, lui permettrait d'exercer une influence directe sur les villes flamandes, financièrement intéressantes, et de contrôler la côte face à l'Angleterre. De fait, avant même que les époux aient rejoint leur comté, le prince Louis s'emparait de Saint-Omer et d'Aire qu'il adjoignait à l'Artois à lui remis par son père. Ferrand dut accepter le fait accompli mais en conçut une vive rancune contre les Capétiens tant son principat flamand commençait mal. Or, au même moment, Jean sans Terre avait accumulé contre lui tant d'hostilité de la part des seigneurs laïcs et surtout des évêques anglais que le pape jeta l'interdit sur

son royaume et, en janvier 1213, proclama sa déposition, la couronne anglaise étant à qui saurait la prendre. Alors, encouragés par les barons anglais, Philippe Auguste décida d'une expédition outre-Manche. Le 8 avril, après d'importants préparatifs navals, il réunit à Soissons une assemblée générale. Chacun promit de se mettre en campagne, sauf Ferrand, qui réclamait Aire et Saint-Omer. Le roi exigea qu'il envoie son contingent. Le comte de Flandre refusa. C'était la rupture. L'armée se mit en route vers Boulogne, le prince Louis étant désigné comme futur roi d'Angleterre. Mais, à Gravelines, on apprit que Jean sans Terre s'était soumis aux injonctions pontificales et qu'Innocent III l'avait rétabli. L'entreprise capétienne n'avait plus de sens. Alors Philippe Auguste tourna ses forces contre Ferrand, le vassal félon, qui fit alliance avec Jean sans Terre et Otton de Brunswick. La guerre fit rage en Flandre pendant plusieurs mois.

12 SEPTEMBRE 1213 **BATAILLE DE MURET**

A la fin de 1212, la plus grande partie du Languedoc est aux mains des croisés. Seigneurs laïcs et ecclésiastiques s'emparent des domaines et des dignités pris aux puissants locaux. Face à cette pression et à cette prédation, le roi Pierre II d'Aragon, beau-frère de Raimond VI, qui avait d'importants intérêts au nord des Pyrénées, tenta de s'entremettre, en particulier auprès des évêques réunis en concile à Lavaur. Il reçut le soutien d'Innocent III qui jugeait que Simon de Montfort et les siens en prenaient trop à leur aise, notamment à l'égard des biens d'Église. Mais ces tentatives de conciliation échouèrent complètement. Alors le roi d'Aragon fit alliance avec les comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges contre les agresseurs du nord. Leur armée se dirigea contre le château de Muret, non loin de Toulouse, qu'avait pris Simon de Montfort. Ce dernier, flanqué des évêques de Toulouse et de Comminges, attaqua aussitôt. L'affrontement fut d'une extrême violence, à la mesure des griefs inexpiables accumulés de part et d'autre, comme s'il s'agissait d'une guerre idéologique, culturelle et religieuse. Les troupes des princes méridionaux furent mises en déroute, et Pierre d'Aragon lui-même fut tué. La mort d'un roi, au combat, était un fait exceptionnel et gravissime, d'autant que la

mort, dans ce cas, ne fut pas accidentelle, mais délibérée. Simon de Montfort avait désormais le champ libre en Languedoc, mais aussi en Rouergue, en Quercy et en Périgord. La croisade des Albigeois se terminait en conquête et en expropriation pure et simple.

21 NOVEMBRE 1213 — PHILIPPE AUGUSTE PREND LA CHAMPAGNE SOUS SA TUTELLE

En 1201 était né Thibaud IV, fils posthume du comte de Champagne et de Blanche de Navarre. Le roi de France avait pris la veuve et l'orphelin sous sa protection, moyennant de solides garanties. En 1213, la comtesse Blanche et son jeune fils durent s'engager par traité à une soumission très stricte, puisque Blanche ne devait pas se remarier sans l'accord du roi, que la fortification des principales cités champenoises était soumise à autorisation et que le roi recevait à titre de garantie les places de Bray et Montereau. La minorité de Thibaud était exceptionnellement prolongée jusqu'à vingt et un ans. En 1214, le jeune comte prêta au roi un hommage particulièrement contraignant. La Champagne passait ainsi pour un temps sous le contrôle royal, qui la marqua de son empreinte. Philippe Auguste, il est vrai, protégea efficacement Blanche et Thibaud contre les compétiteurs tentés par cette proie magnifique, en particulier Érard de Brienne, beau-frère du défunt Thibaud III.

2 JUILLET 1214 — JEAN SANS TERRE LÈVE LE SIÈGE DE LA ROCHE-AUX-MOINES

Au début de 1214, l'avantage restait en Flandre au comte Ferrand et à ses alliés. Du coup, une opération d'envergure fut décidée contre le roi capétien dont l'expansionnisme menaçait décidément trop d'intérêts et de traditions. Tandis qu'au nord attaqueraient les Flamands de Ferrand, les Lorrains et Allemands d'Otton de Brunswick, ainsi que les contingents du comte Guillaume de Hollande et de Renaud de Boulogne, Jean sans Terre, par le Poitou et l'Anjou, irait menacer Paris. Le roi d'Angleterre,

débarqué à La Rochelle le 16 février 1214, s'avança sans rencontrer beaucoup de résistance. Bien des seigneurs et des cités rallient leur ancien seigneur, y compris les Lusignan. Le 17 juin, il entre à Angers, le berceau de sa dynastie, tandis que le prince Louis et Guillaume des Roches tiennent garnison à Chinon. Le 19 juin, Jean met le siège devant la forteresse de La Roche-aux-Moines, sur la rive droite de la Loire, qui commande la route du nord. Le prince Louis, malgré de faibles effectifs, décide de secourir la place. Lorsque, le 2 juillet, l'armée capétienne se présente face à celle de Jean, elle a la stupeur de voir l'ennemi décamper et traverser la Loire en abandonnant vivres et matériel. Cette fuite, difficile à expliquer, fit aussitôt figure de grand succès pour Louis, qui s'employa à soumettre définitivement l'Anjou pour le compte de son père. Désormais, Philippe Auguste pouvait faire face au nord sans craindre d'être pris à revers.

27 JUILLET 1214 **BOUVINES**

A la mi-juillet, le Capétien se trouvait à Péronne. Face à lui, regroupée à Valenciennes, l'armée des coalisés, menée par Otton, Ferrand et Renaud. De part et d'autre les effectifs sont nombreux, des dizaines de milliers d'hommes peut-être. De manœuvres compliquées il ressort que, le 27 juillet, les troupes capétiennes font route de Tournai vers Lille. Le chemin passe par Bouvines, village et pont sur la Marcq. Leurs adversaires les suivent à peu de distance. Il est midi, la chaleur est forte. Ce jour est un dimanche, dévolu au Seigneur. Pas question, pour de bons chrétiens, de répandre le sang. Otton et Ferrand, croyant à une retraite française et jugeant l'occasion bonne, en décident autrement. La bataille s'engage, très violente. Les princes comme les simples chevaliers payent de leur personne. Les milices communales, qui du côté français gardent la bannière de Saint-Denis, les piétons brabançons en face, qui jouent traîtreusement du couteau, remplissent aussi un rôle décisif. Successivement Ferrand est fait prisonnier, Otton s'enfuit, Renaud se rend. Les chevaliers de Normandie et de Champagne, les milices de Picardie et d'Artois, surtout les compagnons du roi, petits seigneurs comme Barthélemy de Roye, Mathieu de Montmorency, Guillaume des Barres,

Gérard La Truie, Pierre Mauvoisin, d'autres encore tel que frère Guérin, sorte de chef d'état-major, font merveille. La victoire reste au roi Philippe, c'est-à-dire au meilleur. Car l'écho de cet événement est immense. La propagande capétienne, aussitôt, s'en empare. Le trouvère Guillaume le Breton, témoin oculaire, la rime en épopée. Dieu, de toute évidence, a choisi son camp. L'usurpateur Otton, contre lequel Frédéric II s'impose définitivement, le félon Ferrand, le traître Renaud, les féroces et malicieux sergents de Brabant et de Lorraine, bref les forces du mal, tous ont été déconfits dans ce monumental jugement de Dieu. Naturellement, c'en est fini pour le méchant roi Jean de tout espoir de vaincre sur le continent. Le prestige du roi capétien et de l'institution royale française, l'autorité du roi sur les princes et les barons du royaume en sortent considérablement renforcés. En Occident enfin, Philippe Auguste est en mesure de prétendre au leadership. A Bouvines s'esquisse une première manifestation d'unité de la nation autour de sa dynastie.

18 SEPTEMBRE 1214 **PAIX DE CHINON**

La nouvelle de Bouvines eut, au sud de la Loire, des effets immédiats. Les alliés de Jean sans Terre se débandèrent et firent leur soumission, à commencer par le vicomte de Thouars, pourtant soutien zélé du Plantagenêt. Philippe Auguste et le prince Louis s'avancèrent vers le Poitou. Le roi d'Angleterre n'avait plus rien à espérer, d'autant qu'outre-Manche la révolte grondait. La papauté, à laquelle Jean s'était donné en vasselage, intervint pour éviter à son protégé une déconfiture complète. Le légat Robert de Courçon, un Anglais, fut chargé de négocier avec le roi de France, et la paix fut jurée à Chinon le 18 septembre. Philippe n'abusa pas de sa situation de force: Jean renonça plus ou moins à ses possessions dans le royaume, à l'exception de la Saintonge et de la Gascogne et, plus important, devait verser une somme d'argent considérable. Quelques semaines plus tard, il repartait pour son royaume où l'attendaient des ennuis d'une tout autre dimension, à savoir la révolte de ses barons.

AVRIL 1215 **STATUTS DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS**

Dès le milieu du XIIe siècle, Paris, depuis Notre-Dame jusqu'à la montagne Sainte-Geneviève, était un centre d'enseignement de haute réputation. Les étudiants de toutes nations y affluaient. La réunion des maîtres et des étudiants — *universitas* — constituait une corporation particulière placée sous l'autorité de l'évêque dont le chancelier accordait l'autorisation d'enseigner, la licence.

En 1200, à la suite d'un grave incident, Philippe Auguste, par une charte, avait reconnu à l'Université des privilèges juridiques et judiciaires. D'un autre côté, Innocent III tenta avec succès de soustraire l'institution universitaire, en plein développement, à l'autorité épiscopale. C'est ainsi qu'en 1215 le cardinal légat Robert de Courçon dota l'université de Paris de statuts particuliers. La collation de la licence était retirée au chancelier au profit des maîtres universitaires. Pour enseigner le premier degré, c'est-à-dire les arts, il faut six ans d'études, et huit de plus pour devenir professeur de théologie. L'accent est mis sur le devoir de bonne conduite et de solidarité. Enfin étudiants et professeurs sont autorisés dans certains cas à se regrouper pour faire valoir leurs droits, notamment dans le domaine très sensible du logement universitaire. Bref, l'université au début du XIIIe siècle est engagée, avec l'appui intéressé du pape, sur la voie de l'autonomie, tout en demeurant dans un cadre strictement ecclésiastique.

1216 **CONSTITUTION DE L'ORDRE DOMINICAIN**

En 1205 Dominique, jeune clerc espagnol proche collaborateur de l'évêque d'Osma, se trouvait de retour de Rome traversant le Languedoc. Avec quelques compagnons il y demeura, entreprenant de ramener les cathares à la vraie foi. Pour prêcher d'exemple, il adopta, conformément d'ailleurs à ses propres tendances, un comportement et un extérieur des plus humbles, mettant en avant les vertus d'humilité et de pauvreté. Il s'adressait particulièrement au public féminin où les convictions albigeoises étaient sans doute le plus répandues et qui se trouvait plus sensible à ses arguments et à son charisme. Il eut plusieurs conférences et controverses avec des docteurs hérétiques, au milieu d'un grand

concours de peuple dont les notables faisaient fonction d'arbitres. Naturellement chacun restait poliment, mais fermement, sur ses positions. En 1206, il créa à Prouille un établissement destiné à accueillir les filles et femmes converties. En vérité, la prédication de Dominique n'eut à peu près aucun résultat. Aussi apprit-il sans surprise, voire sans déplaisir, que la croisade était lancée. Il se lia bientôt avec Simon de Montfort, qui lui fit proposer en vain un évêché. Il soutint de ses prières les combattants de Muret. Au début de 1216, songeant à structurer et à étendre son action, Dominique réunit à Prouille quatorze compagnons originaires de différents pays, et la petite assemblée décida de se constituer en congrégation soumise à la règle des chanoines augustins de Prémontré et vouée à la mission, donc à l'itinérance. Ainsi commencèrent les frères prêcheurs, dont le pape Honorius III confirma la fondation le 22 décembre 1216. Pour la nouvelle communauté, le succès ne tarda pas.

21 MAI 1216 — LE PRINCE LOUIS DÉBARQUE EN ANGLETERRE

Le 15 juin 1215, Jean sans Terre avait été contraint par ses barons de souscrire la Grande Charte, et donc de signer son propre amoindrissement. Mais son protecteur Innocent III avait aussitôt annulé l'acte. Alors les seigneurs anglais, en partie manipulés par Philippe Auguste, se soulevèrent et élurent à la couronne d'Angleterre le prince Louis dont l'épouse Blanche de Castille était la petite-fille d'Henri II Plantagenêt. La propagande capétienne fit répandre que la royauté anglaise était juridiquement vacante depuis que Jean avait été convaincu du meurtre d'Arthur de Bretagne, et voulut faire croire que, dans l'initiative conjointe de Louis et de ses amis anglais, le roi de France n'était pour rien. Le pape tenta d'empêcher l'opération, en vain. Un impôt particulier fut levé pour financer l'expédition. Louis put emmener l'élite des chevaliers français, notamment Guillaume des Barres, Gaucher de Châtillon, Gérard la Truie, Guillaume des Roches... Le 21 mai 1216, Louis touchait la côte anglaise. A Westminster, il fut acclamé, et confirma la Grande Charte. Mais Jean mourut le 19 octobre. Ce fut, pour Louis, le commencement de la fin. A l'initiative du nouveau pape Honorius III, et avec l'appui du fidèle Guillaume le Maréchal,

le jeune Henri III, fils de Jean, fut sacré. Le pape le prit sous sa protection, lui fit jurer la Grande Charte et détacha du parti de Louis nombre de notables, notamment ecclésiastiques. En avril 1217, les troupes de Louis furent battues devant Lincoln. En août, sa flotte fut détruite à Calais. Le 11 septembre, par le traité de Lambeth, il renonçait, non sans une forte compensation financière, à toute prétention à la royauté d'Angleterre.

AOÛT 1218 — SUCCESSION DU DUCHÉ DE BOURGOGNE

Les ducs de Bourgogne, issus depuis le début du XIe siècle du lignage capétien, avaient presque toujours soutenu fidèlement leurs cousins rois. Le duc Hugues III avait accompagné Philippe Auguste en Terre sainte. Son fils Eudes avait épousé en 1199 la fille de l'ancien adversaire de son père, le châtelain de Vergy. Après avoir guerroyé en Albigeois, le duc Eudes III avait joué un rôle déterminant à Bouvines. Il mourut à l'été 1218. Comme pour la Champagne, Philippe Auguste contrôla de près la succession. La duchesse Alix, pour entrer en possession du duché au nom de son fils Hugues, alors âgé de six ans, dut comme Blanche de Champagne souscrire à des engagements léonins, et en particulier ne pas se remarier sans l'agrément de son seigneur le roi Philippe. Les seigneurs de Bourgogne étaient déliés de leur devoir de fidélité envers la duchesse si cette dernière se montrait parjure. Ainsi l'autorité royale s'exerçait pour un temps quasi directement en Bourgogne, principauté au demeurant bien structurée et administrée. Philippe Auguste compléta son magistère dans cette région en contraignant son adversaire à Bouvines, le comte de Nevers Hervé de Donzy, à s'acheter une conduite de fidélité et de soumission.

25 JUIN 1218 — MORT DE SIMON DE MONTFORT

En conquérant et en soumettant le Languedoc et sa périphérie, les croisés agissaient, croyaient-ils, dans l'intérêt de la vraie foi, de l'Église, de la papauté et pour leur propre fortune. Mais Simon de Montfort et les autres seigneurs du Nord, dont beaucoup étaient

vassaux ou arrière-vassaux du roi de France, travaillaient aussi pour le compte de ce dernier. En 1215, le prince Louis avait fait une apparition dans le Midi, en simple croisé, l'année même où Simon s'emparait de Toulouse et de Narbonne. En 1216, en quête d'un protecteur face notamment au pape qui, au concile de Latran, avait réussi à conserver à Raimond VI ses domaines sur la rive gauche du Rhône ainsi que Nîmes et Beaucaire, Montfort s'était déclaré le vassal de Philippe pour les vicomtés de Béziers et de Carcassonne, pour le comté de Toulouse et le duché de Narbonne. Le roi, reconnu jusque-là de façon lointaine et rhétorique, établissait ainsi un lien direct avec la partie méridionale du royaume. En 1217, Simon de Montfort s'attaqua aux possessions provençales de la dynastie de Saint-Gilles. Il entra victorieusement dans Montélimar puis dans Crest. Mais à la fin de l'année les Toulousains, travaillés par la propagande raimondine, se soulevèrent et firent appel à leur ancien seigneur. Simon assiégea alors la cité qui résista longuement. Les femmes, semble-t-il, galvanisèrent les combattants et prêtèrent elles-mêmes la main à la défense des remparts. C'est ainsi que Simon, au début de 1218, fut atteint d'un jet de pierre bien ajusté qui lui éclata la tête. L'âme et l'épée de la croisade disparaissaient ainsi inopinément. Amaury, fils de Simon, recueillit une succession trop grande pour lui. Le siège de Toulouse fut levé, les Languedociens reprirent l'offensive. Philippe Auguste envoya alors son fils à la rescousse. En juin 1219, Louis arriva devant Marmande, qui se rendit. Mais Louis et son entourage laïc et ecclésiastique décidèrent de livrer la ville à leur troupe. Le massacre fut d'une intensité inégalée. Presque tous les habitants furent liquidés après bien des horreurs et la cité fut détruite de fond en comble. Après quoi, le prince se montra un moment devant Toulouse et reprit le chemin du nord.

1219 — LES FRANCISCAINS À PARIS

En 1217, sept frères prêcheurs envoyés par Dominique s'installèrent à Paris, non loin du quartier universitaire. Deux ans plus tard arrivèrent les premiers mendiants. C'est en 1210 que la confrérie fondée par François, fils d'un marchand d'Assise francophile et francophone, fut reconnue par Innocent III. Les frères

mineurs, auxquels chacun pouvait adhérer sans préparation ni formation ecclésiastique, et qui n'étaient ni prêtres ni moines, étaient voués à la pénitence et à la pauvreté absolue. C'est pourquoi ils ne furent pas acceptés sans réticence ni même hostilité par l'Église établie, et François lui-même fut à deux doigts d'être considéré comme hérétique, tant le comportement franciscain ressemblait à celui des Vaudois. La première mission franciscaine hors d'Italie fut dirigée vers la France. François aurait souhaité la conduire lui-même. Il la confia à Pacifico et à Agnello de Pise. Ils s'établirent, sans véritable domicile fixe, du côté de Saint-Denis, dans un dénuement à peu près complet. Le clergé local les vit arriver sans aucun plaisir, et Honorius III dut intervenir pour les faire admettre. Mais il ne fallut guère de temps pour que les Mineurs s'insèrent dans la société, au prix d'un abandon partiel de leur rigueur originelle. Comme pour les Dominicains, leur succès fut alors rapide.

28 JANVIER 1220 — SOUMISSION DE PIERRE MAUCLERC

La sérénité séraphique des Franciscains à leur début est loin de représenter la réalité ecclésiastique et religieuse du début du XIIIe siècle. L'Église continue d'être fermement établie dans le siècle où elle défend vigoureusement contre les laïcs ses pouvoirs et ses intérêts. C'est en Bretagne que la lutte prit un tour particulièrement aigu. En 1212 Pierre de Dreux, donc un Capétien, avait épousé Alix de Thouars, héritière par sa mère Constance de droits sur la Bretagne. Pierre portait ainsi le titre de comte de Bretagne et exerçait, sous l'autorité de Philippe Auguste, un commandement à Nantes et, en principe, un leadership sur le reste de la Bretagne. Contre Jean sans Terre, en 1214, Pierre s'était montré un allié fidèle du roi de France. Mais, dans sa volonté de faire reconnaître ses prérogatives, et aussi de se procurer des ressources, il se heurtait dans sa région à une église bretonne très particulariste, revendiquant des privilèges remontant à l'époque des princes bretons indépendants des Xe et XIe siècles. L'évêque de Nantes, en particulier, refusait de reconnaître l'autorité du comte. Aussi, à partir de 1217, le comte Pierre mène contre l'évêque une guerre en règle, avec pillage des biens et sévices sur les personnes.

L'évêque et ses clercs durent s'enfuir, après avoir excommunié Pierre de Dreux qui y gagna le surnom de Mauclerc. Honorius III jeta l'interdit sur le diocèse. Pierre dut alors se soumettre au début de 1220, faire amende honorable et verser d'importantes compensations.

1220 ORGANISATION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Au contact de la science conservée en Italie et développée par les Arabes qui en Espagne la reçoivent et l'enrichissent, les villes du Midi étaient à juste titre réputées posséder des médecins nombreux et compétents. C'est à Montpellier que l'étude de la médecine prend son essor. En 1220, l'enseignement y prend la forme d'une université, dotée par le cardinal Conrad de Porto d'un véritable statut. Comme à Paris, l'accent est mis sur les privilèges juridiques des membres de l'association. L'évêque de Maguelonne, dont dépend l'Université, désigne un professeur pour exercer des fonctions de juge civil dont la compétence s'étend à l'ensemble des maîtres et des étudiants. Le doyen des enseignants détient des pouvoirs particuliers, notamment dans la fixation du calendrier scolaire. Enfin les universitaires doivent s'entraider, et travailler en bonne intelligence. Là comme ailleurs, la procédure des funérailles des membres de la corporation est soigneusement fixée et apparaît comme un signe distinctif de l'appartenance à l'Université qui fait partie intégrante de la société ecclésiastique.

1220 ACHÈVEMENT DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

En juin 1194, un gigantesque incendie avait ruiné Chartres et en particulier sa cathédrale. Ce n'était pas la première fois. Déjà en 1135, un sinistre l'avait mise à mal. En 1194 ne demeurait que la crypte et une partie de la façade occidentale, avec notamment le portail royal et les vitraux. Tout le reste était anéanti. Après un moment de découragement, la reconstruction fut entreprise sous l'impulsion de l'évêque Regnault de Mouzon. Un appel à la générosité fut lancé. Les souscriptions affluèrent, notamment d'Angleterre. Philippe Auguste donna deux cents livres, soit

l'équivalent du prix de huit piliers. Le nouveau bâtiment, qui est après Saint-Denis la grande réalisation gothique du nord de la Loire, reçut des dimensions majestueuses. La hauteur de la nef atteint trente-sept mètres. Aux tribunes qui obscurcissent le vaisseau fut substitué un simple triforium. Les fenêtres sont d'une taille importante et commencèrent dès 1210 à recevoir d'admirables verrières. A l'extérieur furent placés des arcs-boutants de grande ampleur. Enfin, dans la tradition chartraine déjà développée au siècle précédent, les portails et les porches firent l'objet d'un programme sculptural particulièrement soigné. En 1220, l'ensemble du gros œuvre était terminé, grâce à l'exceptionnel effort dont ce haut lieu spirituel et intellectuel avait bénéficié.

14 JUILLET 1223 — MORT DE PHILIPPE AUGUSTE

Malade depuis l'automne précédent, le roi Philippe eut le temps de se voir partir et de mettre en ordre ses affaires matérielles et spirituelles. Il mourut à Mantes le 14 juillet 1223, après plus de quarante années d'un règne exceptionnel, le premier d'une telle vigueur dans la lignée capétienne. Vainqueur de tous ses ennemis et rivaux, dominant de très haut son aristocratie, tenant bien en main son Église, ayant très substantiellement accru les revenus de la couronne notamment grâce à l'essor économique et urbain, disposant de moyens de gouvernement effectifs, il avait porté la royauté française, géographiquement, politiquement et idéologiquement, à un niveau très élevé, et dans un laps de temps assez court. De ses trois mariages ne lui étaient venus que deux fils, le premier, Louis, né d'Isabelle de Hainaut, le second, Philippe Hurepel, issu de son union avec Agnès de Méranie et qu'Innocent III avait légitimé. Louis faisait sans aucun doute figure d'héritier, mais son père l'avait longtemps tenu à l'écart, ne l'armant chevalier qu'en 1209 et ne l'investissant que nominalement de l'Artois qui lui venait de sa mère. Depuis une dizaine d'années, il jouait un rôle beaucoup plus actif. Marié depuis treize ans à Blanche de Castille, ayant déjà plusieurs enfants, parmi lesquels Louis, né en 1214, était alors l'aîné des garçons, il succéda à son père sans la moindre contestation. Sacré à Reims le 6 août, Louis VIII reprit immédiatement, et avec la même énergie, la politique d'extension et de

renforcement de la royauté menée par son père. Aussi ses premiers coups furent-ils pour les domaines continentaux des Plantagenêts.

3 AOÛT 1224 **LA ROCHELLE EST RATTACHÉE AU DOMAINE ROYAL**

Dès son avènement, et face aux prétentions d'Henri III Plantagenêt, Louis VIII avait rappelé que la commise des fiefs de Jean sans Terre était définitive. Il entreprit aussitôt de lui donner toute sa portée, intervenant en Poitou. Cette région où la classe seigneuriale était très agitée était pour partie acquise au roi de France, qu'il s'agisse de cités comme Poitiers, Limoges ou Périgueux, ou de barons comme Hugues X de Lusignan, comte de la Marche et qui, ayant épousé Isabelle Taillefer, sa fiancée de jadis et veuve de Jean sans Terre, tenait aussi le comté d'Angoulême. En revanche les contrées charentaises tenaient pour Henri III. L'armée royale partit de Tours à la fin de juin 1224. Des princes comme Pierre de Bretagne et Thibaud IV de Champagne conduisaient leur contingent. Plus que par les armes, Louis VIII parvint à ses fins à prix d'argent et à coups de privilèges. Seule La Rochelle, tenue par Savari de Mauléon, sénéchal d'Aquitaine pour Henri III, fit mine de résister pendant deux semaines. Après quoi Savari, acheté lui aussi, se rendit et continua à commander la place, pour le compte de Louis VIII cette fois. La prise de La Rochelle était d'une importance capitale pour des raisons politiques et stratégiques mais surtout économiques, car c'est par là que l'Angleterre s'approvisionnait en vin. Le commerce en fut alors entièrement localisé à Bordeaux dont la bourgeoisie, pour cette raison, gardait entière fidélité au Plantagenêt. Aussi Louis VIII, malgré la soumission de Saint-Émilion, de Langon, de La Réole, ne fit-il aucune tentative sérieuse pour conquérir la grande cité. Au total, même si Henri III réussit l'année suivante à se rétablir en Gascogne, le Poitou et la Saintonge étaient désormais solidement arrimés au domaine capétien.

JUIN 1225 **LOUIS VIII ORGANISE SA SUCCESSION**

A la suite de son expédition en Poitou et à la veille d'intervenir en Languedoc, le roi fit connaître ses volontés au cas où il viendrait à disparaître. Confirmant la règle de primogéniture dans sa lignée, ce qui n'était pas nouveau, il désigna Louis comme héritier de la royauté, y ajoutant la possession directe de la Normandie, et en lui remettant la totalité du Trésor royal. Plus curieusement, il précisa la part dévolue à chacun des autres garçons: pour Robert, l'Artois, comme lui-même l'avait tenu de son père; pour Jean, le Maine et l'Anjou, pour Alphonse, le Poitou et la terre d'Auvergne que Philippe Auguste avait naguère confiée à Gui de Dampierre, sire de Bourbon, et dont Riom était le chef-lieu. Le cinquième fils, Philippe, surnommé Dagobert, devait recevoir une charge ecclésiastique. La reine Blanche et la princesse Isabelle avaient droit respectivement, et pour solde de tout compte, à trente mille et vingt mille livres. Ainsi, outre la Normandie, l'ancien domaine royal revenait au roi désigné, ses frères recevant les acquisitions plus récentes qui seraient rattachées aux possessions royales tout en conservant une certaine identité. Ainsi fut codifiée la pratique des apanages. Pour le reste, rien ne laissait croire que la succession serait bientôt ouverte.

FIN AOÛT 1226 **PRISE D'AVIGNON**

Dès son avènement, Louis VIII avait été sollicité par Honorius III et par Amaury de Montfort d'intervenir en Languedoc. En effet Raimond VII de Saint-Gilles, qui avait succédé à son père décédé en 1222, avait en grande partie rétabli sa situation, notamment grâce aux domaines dont il disposait en Provence, à Nîmes et à Beaucaire. Mais le roi posait de telles conditions que l'affaire fut différée jusqu'au début de 1226 où Romano Frangipani, cardinal de Saint-Ange et légat pontifical auprès du roi de France, prit en main les opérations. En mai, une assemblée se tint à Bourges où Raimond VII, excommunié, tenta en vain de rentrer en grâce, et où Amaury de Montfort remit à Louis VIII l'héritage qu'il avait reçu de son père et qu'il était incapable de conserver. L'armée avait à peine quitté Bourges que déjà nombre de seigneurs et de cités

languedociens annonçaient leur ralliement. L'ost descendit la vallée du Rhône, traversant ainsi le royaume d'Arles relevant de Frédéric II, et se présenta devant Avignon. La ville, après négociation, avait accepté de s'ouvrir au roi et aux représentants de l'Église. Mais finalement personne ne put entrer. Alors commença à la mi-juin un siège très difficile, d'autant plus que Thibaud de Champagne, venu jusque-là de mauvais gré, ne mit aucun zèle à combattre et repartit sitôt terminés les quarante jours de service qu'il devait au roi. A la fin d'août, Avignon se rendit, à des conditions certes sévères, mais sans pillage ni violence. Cet exemple frappa les autres cités: Nîmes, Beaucaire, Narbonne, d'autres encore se soumirent. Accueilli en sauveur par le clergé languedocien, Louis VIII fut reconnu et acclamé partout. Il en profita pour soumettre la région à l'organisation administrative capétienne, installant des sénéchaux, notamment à Nîmes et Beaucaire, supprimant les structures consulaires trop autonomes. Enfin tous les domaines confisqués sur les seigneurs réputés hérétiques, c'est-à-dire en fait insoumis, étaient attribués au roi. Seuls Raimond VII, toujours maître de Toulouse, et le comte de Foix résistaient encore.

8 NOVEMBRE/29 NOVEMBRE 1226 — MORT DE LOUIS VIII ET SACRE DE LOUIS IX

De retour du Languedoc, le roi tomba gravement malade et dut s'arrêter en Auvergne, à Montpensier. Quand il comprit qu'il n'en réchapperait pas, il prit ses dispositions: le 3 novembre, il fit jurer à son entourage — parmi lequel son demi-frère Philippe Hurepel, comte de Boulogne en lieu et place de son beau-père Renaud déchu et toujours prisonnier, l'archevêque de Sens Gautier Cornut et son frère Aubry, évêque de Chartres, l'évêque Milon de Beauvais, le comte de Blois Gautier d'Avesnes et Archambaud de Bourbon, ainsi que les sires de Nesle et de Coucy, les comtes de Montfort et de Sancerre — de faire couronner son fils Louis. En effet, pour la première fois depuis la nuit des temps, un roi des Francs mourait en laissant un héritier mineur, à peine douze ans en l'occurrence. Qui gouvernerait pendant les cinq ou six premières années du règne? Il n'est pas sûr que Louis VIII, avant de mourir le

8 novembre, ait réglé la question. Un peu plus tard apparut une lettre signée par l'archevêque de Sens et les évêques de Chartres et de Beauvais affirmant que le roi, encore sain d'esprit, avait explicitement désigné sa femme Blanche pour exercer la régence. Pour l'entourage royal le plus direct, composé notamment des fidèles de Philippe Auguste, comme le chancelier Guérin, évêque de Senlis, le chambrier Barthélemy de Roye, le connétable Mathieu de Montmorency, le maréchal Jean Clément, les frères Cornut, les seigneurs des Barres, de Beaumont, de Nemours, il s'agit d'écarter Philippe Hurepel, fils de Philippe Auguste, comte de Boulogne, Mortain, Aumale et aussi de Saint-Pol, le titulaire de ce comté ayant été tué devant Avignon, qui pouvait tout à fait, comme mâle le plus proche du nouveau roi, prétendre à la tutelle. Le « bail » de la royauté fut donc remis à Blanche de Castille qui présentait l'avantage de n'avoir en France aucun parent ni allié. Ainsi l'équipe dirigeante continuera à gérer les affaires. De plus, dès la mort du roi Louis VIII, avant même que Blanche et ses fils l'apprennent, une douzaine de seigneurs laïcs et ecclésiastiques convoquèrent l'aristocratie du royaume pour le sacre de Louis IX, qui eut lieu à Reims le 29 novembre des mains de Jacques de Bazoches, évêque de Soissons, son métropolitain venant de décéder. L'épée du sacre fut remise au nouveau roi par son oncle Hurepel. Parmi les grands barons manquaient Pierre Mauclerc, Hugues de Lusignan, comte de La Marche, et aussi Thibaud IV de Champagne, réputé amoureux de la reine et soupçonné de l'empoisonnement de Louis VIII avec lequel il s'était disputé à Avignon. La reine Blanche lui interdit de venir à Reims, sans doute sous la pression de son entourage.

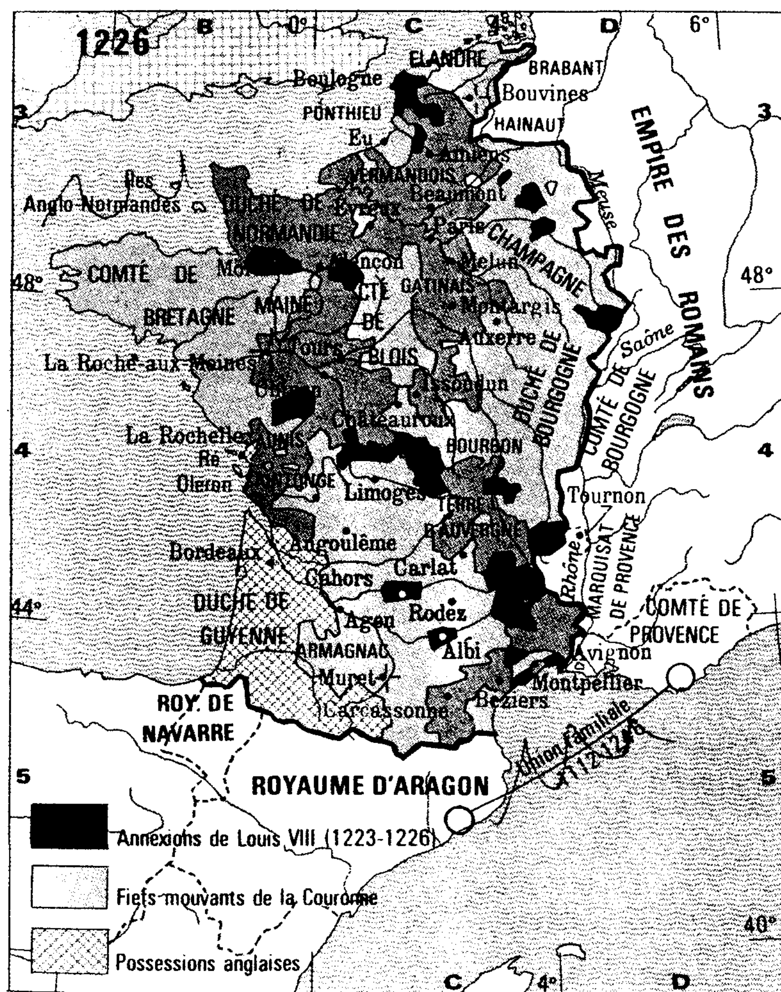
III

LE BEAU SIÈCLE DU ROYAUME DE FRANCE, DE L'AVÈNEMENT DE SAINT LOUIS À LA MORT DE CHARLES IV

(1226-1328)

Équilibre, épanouissement, rayonnement: la cathédrale, l'université, la royauté sainte. L'État qui se développe, le royaume qui s'étend, la population, mieux nourrie, qui continue de croître, qui s'active dans des campagnes et dans des villes plus riches, des échanges de toutes sortes, qu'il s'agisse de marchandises ou d'idées. Sous quatre générations de Capétiens, le XIII*e siècle fait à bon droit figure de beau siècle du Moyen Age. Saint Louis, de son vivant et plus encore dans les mémoires, incarne cette excellence de toutes choses: la foi exaltée, la justice assurée, la monnaie garantie. Qu'importe alors le fiasco des deux croisades!*

Mais cette expansion bute bientôt contre son propre succès. A la fin du XIII*e siècle, la croissance démographique dépasse celle des ressources. Il s'ensuit de fortes disparités sociales, avec la formation d'un prolétariat urbain, et aussi rural. Les laissés-pour-compte de la prospérité augmentent en nombre. En même temps, l'essor de l'État et de son administration exige des moyens nouveaux, d'autant que les conflits dans lesquels s'engage la royauté française — Angleterre, Flandre, papauté — sont très onéreux. Répression accrue, pression fiscale, manipulation des monnaies, le règne de Philippe le Bel, dans sa volonté de contrôle plus étroit d'une société encore contrastée et fragmentée, ne fait pas bonne figure. Les problèmes de succession qui le suivent accentuent l'impression d'un ébranlement de la royauté, alors que la conjoncture générale se dégrade. Ce sentiment d'essoufflement de la dynastie, d'un beau temps qui tire à sa fin, ne doit pas tromper. En 1328 le royaume de France, si divers soit-il, demeure en Occident de très loin le plus puissant par le nombre des hommes, l'abondance matérielle, les moyens dont dispose son gouvernement. Mais la courbe, à coup sûr, a commencé de s'infléchir*



La France et l'Angleterre en 1226.

Source: Des Barbares à la Renaissance, par M. Balard, J.-P. Genêt et M. Rouche (Hachette Université, 1973).

1

DE LA RÉGENCE AU DÉPART EN TERRE SAINTE (1226-1248)

La minorité du roi Louis IX, circonstance sans précédent, permet de mesurer la solidité du système mis en place par Philippe Auguste, dont les amis et conseillers entourent la reine Blanche dans les débuts de sa régence. L'œuvre d'agrandissement du royaume et d'affermissement de la royauté se poursuit en Bretagne, en Champagne, en Aquitaine, surtout en Languedoc, les grandes principautés et leurs dynastes achèvent de se soumettre et s'intègrent de plus en plus au dispositif royal. La prospérité économique dont jouit la majeure partie du pays facilite ces évolutions. L'abondance de la monnaie offre des moyens supplémentaires d'action et de développement. Difficiles à saisir à travers la seule chronologie, l'essor des villes et de leur bourgeoisie, le mouvement des échanges, l'approfondissement et la diffusion du savoir manifesté par l'émergence des universités concourent au rayonnement de la France capétienne. S'y ajoute l'apparition d'une personnalité exceptionnelle, celle de Saint Louis qui, dès avant la croisade de 1248, dessine une nouvelle image de la royauté sacrée, où l'autorité politique est redoublée par un esprit de piété et une volonté de justice qui confèrent à cette période d'apogée du gothique une coloration particulière. De plus en plus, en Occident et bientôt plus loin encore, la lumière vient de la France, grâce au nombre de ses hommes, en augmentation continue, à sa prospérité matérielle, à son activité intellectuelle et artistique, à son élévation spirituelle, que le roi Louis, à la fois souverain et pénitent, glorieux et humble, couronne de ses vertus.

JANVIER 1227 **LIBÉRATION DE FERRAND DE FLANDRE**

Depuis 1214 Ferrand de Portugal, le vaincu de Bouvines, était incarcéré au Louvre. Louis VIII avait promis de le libérer pour Noël 1226. La reine Blanche donna suite à la décision de son mari, non sans s'entourer de garanties. La comtesse Jeanne devait payer cinquante mille livres et donner en gages les places de Lille, Douai et L'Écluse. De plus, les villes avaient acquis en Flandre une telle importance que la royauté jugea nécessaire d'obtenir qu'elles s'engagent elles aussi à respecter l'accord conclu avec la cour comtale. Aussi l'évêque Aubry de Chartres et le chevalier Hugues d'Athies vinrent-ils en Flandre à la mi-décembre recueillir les serments des représentants des cités flamandes parmi lesquelles Ypres, Bruges, Gravelines, Gand, Courtrai, Audenarde... Un mois plus tard, Ferrand retrouva la liberté, son comté et son épouse Jeanne, qui avait été très convoitée durant la détention de son mari. Le comte devint dès lors un fidèle soutien de la royauté.

16 MARS 1227 **TRAITÉ DE VENDÔME**

Certains grands barons, que Louis VIII avait tenus en lisière, songèrent à profiter de la minorité de Louis IX pour s'agrandir, en renouant avec le jeu de bascule traditionnel entre Capétiens et Plantagenêts. Ainsi Pierre Mauclerc, dont le fils Jean le Roux devient majeur en 1226 et donc détenteur de l'autorité comtale en Bretagne, cherche à remettre la main sur le comté de Richmond en Angleterre. En octobre 1226, Henri III le lui restitue, obtient son hommage et lui donne de l'argent, moyennant son aide pour recouvrer ses possessions continentales. Hugues de la Marche, très remonté par son épouse Isabelle d'Angoulême, mère d'Henri III, entre dans le dispositif en se faisant promettre la Saintonge. L'ancien sénéchal Savari de Mauléon, le vicomte de Thouars, d'autres encore se mettent de la partie. Cette équipe compte sur le renfort de Thibaud de Champagne, humilié d'être écarté de la cour royale. Henri III commence par des mesures économiques en arrêtant des commerçants français en Angleterre et en saisissant leurs marchandises. Puis il envoie à Bordeaux son frère Richard de Cornouailles, tandis que ses associés se rassemblent à Thouars.

Alors Blanche et son fils, conseillés et soutenus par le légat Romano Frangipani, convoquent l'armée royale, qui s'avance jusqu'à Loudun. Déjà Thibaud IV, circonvenu par la reine, a quitté la coalition. Pierre Mauclerc et Hugues de Lusignan, constatant cette défection et aussi la retraite du contingent anglais, négocient avantageusement leur soumission. Par le traité de Vendôme, le 16 mars 1227, des projets de mariages avec des frères du roi sont arrangés, Pierre Mauclerc reçoit des places fortes, notamment Bellême, et Hugues de l'argent. Puis chacun s'en retourne, apparemment satisfait de soi et des autres. La régente avait fait la preuve de ses capacités face aux grands du royaume.

PRINTEMPS 1228 **LOUIS IX RÉFUGIÉ A MONTLHÉRY**

Les complots grands et petits ne cessent pas tout au long de la régence, plus ou moins soutenus par de grands personnages comme Philippe Hurepel, mieux assuré de son comté de Boulogne en raison de la mort en prison de son beau-père Renaud de Dammartin, ou Enguerrand de Coucy, apparenté de près aux Capétiens. Aux environs de Pâques 1228, un parti de conjurés s'est réuni à Corbeil. Il s'agit d'enlever le roi, qui revient d'Orléans, afin de le soustraire aux conseillers de sa mère et de gouverner à travers lui. Mais le jeune roi, prévenu à la dernière minute, se réfugie derrière les remparts de Montlhéry. C'est là que les milices communales de Paris et de l'Ile-de-France, et les chevaliers du domaine royal vinrent le délivrer pour le reconduire à Paris, à travers un grand concours de peuple souhaitant longue vie à leur roi. Cette scène, comme la plupart de celles du règne de Saint Louis, nous est connue par Joinville qui déclare la tenir de la bouche même du roi.

1228 **ACHÈVEMENT DE LA «MERVEILLE» DU MONT-SAINT-MICHEL**

Depuis le xe siècle, l'abbaye du Mont-Saint-Michel était l'un des hauts lieux spirituels, idéologiques et aussi stratégiques de la principauté normande. Aussi, lorsque Philippe Auguste mit la

main sur la Normandie en 1204, tint-il à s'assurer de cette place forte. C'est ce que fit Gui de Thouars pour le compte du roi, non sans violence puisque à l'occasion du siège un incendie ravagea la cité et le monastère. Philippe et ses successeurs soutinrent de leurs deniers la reconstruction, menée avec beaucoup d'audace architecturale et un raffinement esthétique extrême. Ainsi s'éleva la « merveille » dont le cloître fut achevé en 1228, sous l'abbatiat de Raoul de Villedieu. Sis au nord des bâtiments monastiques, cet ensemble complexe comporte, à son étage inférieur, un cellier et une aumônerie, l'abbaye étant un centre de pèlerinage important. Au-dessus, une hôtellerie et un chauffoir-parloir, appelé depuis salle des chevaliers. Tout en haut, les moines étant installés au plus près du ciel, se trouvent le réfectoire et le cloître, de petite dimension du fait de la topographie, mais décoré de motifs floraux subtils et originaux.

12 AVRIL 1229 — **TRAITÉ DE PARIS AVEC RAIMOND DE TOULOUSE**

Au printemps 1228, Raimond VII avait tenté un nouvel effort pour reconquérir l'ensemble de sa principauté ; en vain. Alors, sans doute fatigué, le comte Raimond s'était décidé à traiter, par l'intermédiaire de Thibaud IV de Champagne qui l'encourageait dans cette voie. Aussi est-ce à Meaux que la négociation se déroula avec les représentants de la *Curia* royale, institution dont le rôle et la régularité vont grandissant, et avec le légat Frangipani, cardinal de Saint-Ange, qui exerce sur la régente une influence prépondérante, ce qui fait jaser. Le jeudi saint de 1229, Raimond de Saint-Gilles, pieds nus, un cierge à la main, s'humiliait publiquement sur le parvis de Notre-Dame de Paris. Il fut alors relevé de son excommunication. Le 12 avril était conclu un traité très complet, qui consacrait en fait l'autorité royale dans le Midi et ouvrait la voie au rattachement de la principauté de Saint-Gilles au domaine royal. En effet, Raimond remet ses possessions au-delà du Rhône à la papauté qui devient ainsi propriétaire du Comtat-Venaissin et d'Avignon, et donne au roi tout ce qu'il possède ailleurs. Louis IX lui rétrocède en fief, moyennant un hommage-lige, le comté de Toulouse, l'Agenais, le Rouergue et Cahors, mais

conserve définitivement les sénéchaussées de Nîmes, Beaucaire, Béziers et Carcassonne. Surtout, l'enfant unique du comte, Jeanne, est donnée à Alphonse, frère du roi, avec pour condition que tout l'héritage reviendra à Jeanne si Raimond n'a pas d'autres enfants ; dans le cas contraire, les nouveaux ayants droit ne disposeront que du Rouergue et du Quercy. De plus, si Jeanne et Alphonse n'ont pas d'enfant, la succession de Jeanne reviendra à la royauté. Raimond doit encore démanteler nombre de ses forteresses, remettre au roi onze places fortes, dont Narbonne, pour dix ans, réparer ses torts et dommages envers l'Église, lutter contre l'hérésie et financer l'enseignement de vingt-quatre maîtres, noyau de la future université de Toulouse. Quelques semaines plus tard, le comte Roger-Bernard de Foix se soumettait à l'exemple de son seigneur Raimond. Là encore la minorité de Louis IX n'avait pas fait obstacle au succès.

ÉTÉ 1230 **GUERRE DE CHAMPAGNE**

Dans leurs tentatives pour amoindrir l'autorité royale exercée par la régente, contre laquelle ils faisaient courir des campagnes de calomnies, et par la Curia, les grands barons s'en prirent à celui qui était devenu un solide appui de la royauté et qui faisait figure de traître à sa caste, le comte Thibaud de Champagne. Ce dernier, en 1228, s'était fâché avec son voisin, le jeune duc Hugues de Bourgogne, et pour se venger de lui avait fait enlever son ancien tuteur l'archevêque Robert de Lyon, de passage en Champagne. Le comte de Bar, oncle par alliance de Hugues, libéra Robert et s'en prit à Thibaud. Philippe Hurepel prit alors le parti des ennemis de Thibaud et envoya, dans la bonne tradition des guerres privées, un défi au comte de Champagne. L'idée de tout ce monde était de déstabiliser Thibaud en lui opposant la reine Alix de Chypre, fille de l'ancien comte de Champagne Henri II, oncle de Thibaud. Mais le cardinal de Saint-Ange, encore présent en France, fit valoir que l'union de la mère d'Alix, Isabelle de Jérusalem, avec Henri était illégitime, Isabelle étant alors encore mariée avec Onfroi de Toron, grand seigneur de Terre sainte. De son côté, Thibaud fit alliance avec Guigues de Forez, comte de Nevers, et, pour mille livres, avec le comte Jean de Chalon, ainsi qu'avec Érard de Brienne et avec

le duc Mathieu de Lorraine, rival dans l'est du royaume du comte Henri de Bar. Hurepel, lui, avait enrôlé Enguerrand de Coucy, Robert de Dreux, beau-père d'Hugues IV de Bourgogne, Gui de Châtillon, comte de Saint-Pol, le comte de Guines... Bref, étaient réunis tous les éléments d'une vendetta féodale. Mais, au-delà, c'est Blanche de Castille et son gouvernement qui étaient visés. Aussi cette dernière, tandis que les coalisés marchaient sur la Champagne, poussa-t-elle Ferrand de Flandre à mettre à mal les comtés de Boulogne, de Guines et de Saint-Pol. En Champagne se déroulèrent des actions dont les villes et les campagnes firent les frais. Quand l'étau formé par les Picards d'un côté, les Barrois et les Bourguignons de l'autre, parut se refermer sur Troyes, le roi et son armée s'avancèrent à proximité de la ville. Louis IX exigea l'évacuation des domaines de Thibaud. Philippe Hurepel s'exécuta, ainsi que Hugues de Bourgogne. La ligue se dissout aussitôt. Le comte de Chalon rentra dans la fidélité du duc de Bourgogne, le comte de Boulogne reçut de Thibaud huit mille livres pour les dégâts causés par Ferrand, et Thibaud paya mille marcs d'argent à l'archevêque Robert. En septembre 1230, sous les auspices de la royauté, la paix était faite. Ce sursaut baronnal avait, encore une fois, tourné à l'échec.

JUILLET 1231 **TRÊVE DE SAINT-AUBIN DU CORMIER**

Pierre Mauclerc, qui tenait la Bretagne en bail pour le compte de son fils Jean le Roux pourtant proclamé majeur, poussait Henri III Plantagenêt à reprendre le combat pour la Normandie et le Poitou afin de lui faire payer son soutien et aussi de recevoir son aide contre Hugues X de Lusignan, comte de la Marche, avec lequel il était en compétition pour le leadership dans l'Ouest du royaume. A la fin de 1229 ou au début de 1230, le comte Pierre fit savoir à Louis IX qu'il transférait son hommage à Henri III, en tant que duc de Normandie dont dépendait jadis la Bretagne. Au printemps, le roi d'Angleterre débarqua à Saint-Malo. Le roi et sa mère convoquèrent alors leur noblesse qui, pourtant occupée à en découdre en Champagne, ne se déroba pas et vint accomplir son service, Thibaud IV se montrant naturellement le plus zélé. En outre, la régente passa traité avec Hugues de la Marche. En juin, au camp

d'Ancenis, une grande assemblée déclara Pierre Mauclerc déchu de son bail breton et ses vassaux libérés de leur engagement envers lui, puisque lui-même avait manqué au roi. Lâché par certains chefs bretons, Pierre de Dreux tenta de résister mais ne reçut aucune aide de son associé Henri III qui se borna à un aller-retour improductif entre la Bretagne et Bordeaux, avant de repartir en Angleterre en abandonnant ses alliés à leur sort. En juin 1231, l'armée royale, libérée des affaires de Champagne, attaqua en Bretagne. Pierre Mauclerc comprit que son cas était sans issue. Il en vint, une fois de plus, à négocier une trêve de trois ans. Il s'engageait à ne plus sortir de son comté sans autorisation, à livrer trois places fortes en gage, à payer une indemnité de guerre. En dépit d'un petit accès de fièvre en 1234, il ne devait plus causer de vraies difficultés à la royauté capétienne. Ainsi, non sans soubresauts mais de façon certaine, les grands princes comme les seigneurs plus modestes s'intégraient aux structures politiques et administratives telles que la royauté continuait de les développer.

PRINTEMPS 1231 **BULLE «*PARENS SCIENTIARUM*»**

Le développement de l'université parisienne, que commencent à pénétrer les Dominicains et les Franciscains, ne va pas sans secousses ni conflits d'autorité, s'agissant d'une corporation d'un type si particulier et très soucieuse de son autonomie. Les universitaires s'efforcent de s'affranchir de la tutelle de l'évêque de Paris, en l'occurrence Guillaume d'Auvergne depuis 1227, et de son chancelier. Un incident fit dégénérer le conflit latent en crise violente. Le 26 février 1229, lundi gras, des étudiants de la nation picarde, l'une des quatre que comptait l'université, en vinrent aux mains, faubourg Saint-Marcel, avec un cabaretier puis avec les bourgeois qui le défendaient. Le gouvernement royal, à la demande de l'évêque, réagit avec une extrême vigueur, les hommes de la prévôté blessant, voire tuant des élèves et des maîtres pour la plupart étrangers à l'affaire. Les chefs de l'université demandèrent justice à la régente et à son conseiller le cardinal de Saint-Ange, sans résultat. Des chansons désagréables, voire diffamatoires, coururent alors contre la reine et son entourage. Faute de réponse, les universitaires décidèrent de cesser toute activité à la fin du

printemps et se dispersèrent à Orléans, Reims, Angers et jusqu'à Cambridge, qui profitèrent de cette immigration. Le préjudice matériel et intellectuel pour la ville de Paris et pour la royauté était énorme. Le pape Grégoire IX se saisit alors du problème. Il blâma l'évêque Guillaume d'avoir laissé « sortir de son lit l'enseignement des belles lettres » et contraignit la reine et son fils à confirmer les privilèges universitaires accordés par Philippe Auguste. Des représentants de l'université, l'évêque et le chancelier furent convoqués à Rome, une commission d'enquête fut constituée. Au printemps de 1231, après deux ans de grève, maîtres et élèves acceptèrent de réintégrer le giron parisien, moyennant de solides garanties. Ce fut l'objet de la bulle « *Parens scientiarum* », qui consacre l'autonomie presque complète de l'université de Paris, reconnaissant notamment aux enseignants le droit de recourir à la suspension des cours pour faire valoir leurs droits. L'autorité du chancelier était réduite à peu près à rien, et l'université était en fait rattachée directement à la papauté, garante du respect de ses privilèges. A partir de là, l'activité et le rayonnement de Paris, capitale intellectuelle, connurent un nouveau développement.

DÉBUT 1233 **AFFAIRE DE BEAUVAIS**

Le 31 janvier 1233, une émeute de nature économique et fiscale avait secoué Beauvais. Au cours de l'insurrection populaire, des bourgeois, et particulièrement des financiers, avaient été molestés, certains tués. Le maire avait été malmené. Les notables et l'aristocratie locale demandèrent justice à l'évêque Milon de Nanteuil, ancien homme de guerre qui avait combattu en Italie pour le pape. En effet, l'évêque de Beauvais, pair du royaume, détenait les droits comtaux dans sa cité. Milon n'opta pas pour une répression vigoureuse. Alors Louis IX se rendit à Beauvais et, malgré les protestations de l'évêque, s'installa dans son palais pour régler l'affaire directement. Les auteurs des crimes et délits furent transférés à Paris, leurs maisons rasées. Puis le roi réclama huit cents livres à l'évêque au titre du droit de gîte. Milon, qui estimait avoir été dépossédé de ses droits juridictionnels, refusa de payer. Le roi fit alors occuper son logis et saisir ses biens. Milon en réponse jeta l'interdit sur le diocèse. L'archevêque de Reims Henri de Dreux,

naguère soutien de la coalition antirégente de 1230, étendit la sanction à toute la province, jugeant que le roi, seigneur laïc, avait empiété scandaleusement sur les prérogatives ecclésiastiques. Sur ces entrefaites Milon mourut, et il fallut attendre son second successeur pour que l'évêque de Beauvais se soumette et que son temporel lui soit restitué. Quelques années plus tard, Saint Louis fit plier l'archevêque Henri lui-même dans une affaire d'argent où la juridiction ecclésiastique s'était prétendue seule compétente. Le roi avait ainsi montré qu'il entendait maintenir son épiscopat dans les limites de ses fonctions.

1233 NAISSANCE DE L'INQUISITION PONTIFICALE

Depuis toujours, l'Église établie s'était donné pour tâche de détruire l'hérésie, aussi ancienne que le christianisme lui-même. Il appartenait à l'évêque de débusquer, de convertir ou à défaut de réprimer ceux qui ne professaient pas la vraie foi. La papauté, dont l'action en Occident va se renforçant depuis le XII[e] siècle, tend de plus en plus à prendre la tête de ce combat, d'autant que les hérésies, elles aussi, gagnent en force et en cohérence. Le sud du royaume de France le prouvait suffisamment, mais le nord comme l'Allemagne aussi n'étaient pas épargnés. Les légats pontificaux reçurent donc pour mission de diligenter la répression. Mais, pour être efficace, il fallait agir sur le terrain, d'autant que les autorités locales, qu'elles fussent ecclésiastiques ou laïques, ne montraient pas toujours le zèle désirable. Les Dominicains, eux, étaient particulièrement bien implantés en Languedoc et étaient en liaison directe avec Rome. C'est donc à deux dominicains de Toulouse que Grégoire IX, en 1233, donna pour la première fois en France commission permanente pour rechercher les hérétiques en Languedoc. La tâche essentielle des inquisiteurs était d'obtenir des aveux et un repentir. Ils étaient habilités à prononcer des peines d'enfermement, mais en aucun cas de peines capitales. Lorsque l'hérétique refusait de se rétracter, il était remis à la justice laïque, c'est-à-dire de plus en plus celle du roi. Ce dernier était intéressé à l'action inquisitoriale, pour des motifs spirituels sans doute, mais aussi politiques et matériels, car la condamnation des suspects entraînait la confiscation de leurs biens qui passaient au moins

pour partie dans la main du roi. La nouvelle institution fit rapidement la preuve de son efficacité, tout en donnant lieu à des excès.

SEPTEMBRE 1234 **ACCORD ENTRE THIBAUD IV ET ALIX DE CHYPRE**

En 1233 la reine Alix de Chypre, sans doute manipulée par le comte de Boulogne et le clan de Dreux, débarqua d'Orient pour faire valoir ses droits sur la Champagne. Une agitation s'ensuivit dans la région. Le pape se saisit de la question et, en attendant que l'affaire fût juridiquement clarifiée, interdit au comte Henri de Bar de prêter hommage à Alix pour les fiefs qu'il tenait du comte de Champagne. Surtout, Louis IX trouva là une bonne occasion d'intervenir et auditionna la reine Alix devant sa Curia. Au début de 1234, Philippe Hurepel puis Robert de Dreux moururent. La tante de Thibaud perdait ses plus actifs soutiens. Le roi poussa alors les rivaux à traiter. Alix renonçait à ses biens et à ses droits en Champagne en faveur de Thibaud moyennant une rente de deux mille livres et quarante mille livres payées comptant. Thibaud, qui venait de devenir roi de Navarre par la mort de Sanche, frère de sa mère Blanche, était un prince très riche. Cependant il n'avait pas dans ses coffres suffisamment d'espèces métalliques. Peut-être aussi le roi voulait-il se faire rétribuer sa médiation. Toujours est-il que, contre ces quarante mille livres, le comte céda à Louix IX la seigneurie directe des comtés de Blois, Chartres, Sancerre, et celle du vicomté de Châteaudun. C'était pour le domaine royal un accroissement appréciable et un renforcement de l'autorité du roi sur des lignages à la fois puissants et agités, les Avesnes et les Châtillon. En 1236, Thibaud fit mine de constituer une alliance menaçante avec la famille de Dreux, en mariant sans prévenir sa fille avec Jean le Roux, héritier de Pierre Mauclerc. Louis IX se fâcha, Thibaud se soumit, non sans que Robert d'Artois, frère du roi, lui ait fait jeter à la figure du fromage blanc et couper la queue de son cheval, à la sortie du palais royal.

19 OCTOBRE 1235 **CONSÉCRATION DU MONASTÈRE DU ROYAUMONT**

Avant de mourir, Louis VIII avait consigné une dotation importante pour financer la construction d'un établissement religieux placé sous le patronage de saint Victor. La reine Blanche et le roi son fils décidèrent d'exécuter le vœu du défunt, mais, après accord avec Jean Lallemand, abbé de Saint-Victor de Paris, l'argent fut destiné à la fondation d'un monastère cistercien, congrégation envers laquelle Saint Louis montra très tôt un attachement particulier. En 1228, la charte de fondation fut rédigée : la nouvelle communauté recevait pour s'installer le domaine de Culmont, dans l'Oise. Le roi et sa famille participèrent aux travaux de construction, qui furent achevés pour l'essentiel en 1235, dans un style gothique très pur. L'entreprise coûta extrêmement cher. Le monastère, en raison de ses origines, prit le nom de Royaumont, et le roi lui manifesta une dilection privilégiée. Il en fit notamment la nécropole de ses enfants morts en bas âge. Il prenait part à la liturgie monastique, séjournait parfois dans l'abbaye où il faisait pénitence. Bien des actes de piété et d'humilité prêtés à tort ou à raison à Saint Louis par ses biographes et hagiographes ont Royaumont pour cadre, qu'il s'agisse des soins donnés aux pauvres et aux lépreux, de ses conversations édifiantes avec l'abbé et ses moines, des lavages de pieds... C'est l'année suivante que Blanche de Castille fonda l'abbaye de Maubuisson, également d'obédience cistercienne.

VERS 1236 **GUILLAUME DE LORRIS COMPOSE LE *ROMAN DE LA ROSE***

C'est peut-être en 1236 que Guillaume de Lorris acheva les quatre mille vers de son *Roman de la Rose.* Guillaume, un clerc, était sans doute d'origine noble, et il écrit en octosyllabes rimés pour un public aristocratique déjà familier, sans doute, des œuvres de Chrétien de Troyes. Mais ici la matière chevaleresque laisse place à une complète allégorie, d'autant que le récit prend la forme d'un rêve. La recherche de l'amour symbolisé par un rosier en fleur, nourrit des jeux d'images et de sentiments d'un raffinement subtil.

Ce premier *Roman de la Rose* semble avoir rencontré aussitôt un vif succès, car il s'inscrivait dans une tradition courtoise déjà bien établie.

1238 — ACHÈVEMENT DU CHÂTEAU D'ANGERS

Au cours de la campagne contre Pierre Mauclerc et son allié anglais en 1230-1231, l'armée royale avait fait porter un effort particulier sur l'Anjou. La victoire acquise, le roi et la régente décidèrent, pour des considérations stratégiques et militaires, mais aussi politiques et symboliques, de construire à Angers, sur la rive gauche de la Maine, une énorme forteresse dont l'enceinte ne comptait pas moins de dix-sept tours. Ce château, signe de la présence définitive de la royauté, était ainsi élevé au cœur des anciens domaines des comtes d'Angers, là où était enracinée et d'où s'était démesurément élevée la dynastie de Foulques Nerra, grand constructeur lui aussi, dont provenait le lignage Plantagenêt, ainsi évincé d'une circonscription qui allait bientôt revenir à l'un des frères du roi et demeurer acquise à la royauté capétienne. Le chantier fut mené rondement puisqu'en 1238 le plus gros de l'œuvre était achevé, et reste encore solidement debout de nos jours.

MAI 1239 — AUTODAFÉ DU MONT-AIMÉ

Parmi les premiers inquisiteurs désignés par Grégoire IX figure un certain Robert, dit le Bougre. Bougre est une altération de Bulgare, qui signifie à la fois hérétique, car on savait que le bogomilisme, cette croyance dualiste répandue dans les Balkans au xe siècle, était l'une des origines du manichéisme albigeois, et sodomite, car les hérétiques étaient naturellement supposés s'adonner à ce vice. De fait Robert était un ancien parfait cathare devenu dominicain, et son passé était garant de son zèle à lutter contre ses anciens compagnons. Le nord du royaume lui fut imparti comme champ d'action. De fait il ne tarda pas à se signaler par son extrême vigueur. A La Charité-sur-Loire, à Melun, à Cambrai, on brûle ou on enterre vivant tout ce qui paraît hérétique,

les personnes venant du Midi, notamment les marchands italiens, étant elles aussi suspectes, soit d'hétérodoxie, soit d'idées subversives propres à provoquer des mouvements urbains. Les évêques, d'abord méfiants et surpris face à cet activisme d'inspiration pontificale, ne tardèrent pas à en apprécier l'efficacité religieuse et politique. Les puissances laïques prêtaient la main à l'entreprise purificatrice. En mars 1238, à Douai, le bûcher alimenté par Robert le Bougre flambe sous les yeux de la comtesse de Flandre. En mai 1239, plus de cent quatre-vingts hérétiques sont voués à la consumation au Mont-Aimé en Champagne. Le comte Thibaud est là. Des sergents du roi font escorte à l'inquisiteur Robert qui atteint là au paroxysme de son zèle. L'affaire, par ses dimensions, fit tout de même quelque bruit, la justice inquisitoriale semblant devenir aveugle, et donc inquiétante. Aussi Robert le Bougre, opportunément déclaré fou, fut-il suspendu et incarcéré. Il devait reprendre du service quelque temps après.

AOÛT 1240 — ÉQUIPÉE DE RAIMOND TRENCAVEL

En 1209, Roger Trencavel, vicomte de Béziers et de Carcassonne, avait été dépossédé de ses domaines au profit de Simon de Montfort. Puis les deux cités étaient devenues des sénéchaussées royales. Les Trencavel s'étaient réfugiés en Catalogne auprès du roi Jacques d'Aragon, fils et successeur de Pierre tué à Muret. Raimond Trencavel, fils de Roger, crut pouvoir tenter sa chance en 1240 en lançant une opération sur Carcassonne. De fait, dans sa chevauchée, il reçut bon accueil, notamment à Limoux, à Montréal et dans d'autres châteaux comme Montségur et Quéribus. Alors, devant la menace, le sénéchal de Carcassonne Guillaume des Ormeaux, ainsi que l'évêque de Toulouse et l'archevêque de Narbonne s'enfermèrent dans Carcassonne. Mais Trencavel et les siens entrèrent dans la ville et les assiégés se réfugièrent dans la citadelle, non sans appeler, mais en vain, Raimond VII, décidé à compter les coups sans bouger. Faute de matériel de siège, Trencavel piétinait. Arriva alors une armée dépêchée par Saint Louis et commandée par le chambrier Jean de Beaumont, un rude chevalier picard. A son approche, les Languedociens se retirèrent dans la place forte de Montréal, d'où ils purent sortir à la faveur

d'une trêve. Durant l'hiver 1240-1241, Jean de Beaumont rétablit l'ordre dans la région avec une vigueur terrifiante, faisant, dit-on, pendre les anciens rebelles, ou leurs hommes, par grappes. L'ancien vicomte de Béziers se soumit un peu plus tard, partit à la croisade avec le roi et finit par lui abandonner tous ses droits dans le Midi contre une rente viagère.

JUIN 1242 **AUTODAFÉ DE TALMUDS**

A l'égard des Juifs, l'attitude de Saint Louis ne fut guère différente de celle de ses prédécesseurs, sinon qu'il y ajouta des considérations moralisantes. A la fin de 1230, à Melun, il avait avec ses barons pris une ordonnance interdisant aux Juifs, comme aux chrétiens, le prêt à intérêt. De plus les Juifs ne devaient pas se déplacer sans autorisation de leur seigneur direct, le roi ayant lui-même ses propres Juifs. Naturellement il fut impossible de maintenir la prohibition du crédit rémunéré. En 1239, le pape Grégoire IX avait condamné la lecture du Talmud comme atteinte à la vérité biblique, y compris mosaïque. En juin 1240, Louis IX organisa un colloque entre des rabbins et des clunisiens, comme la mode en était alors fréquente. Mais quand un chevalier qui assistait à la conférence frappa d'un coup de bâton la tête d'un docteur israélite, le roi trouva que c'était là une réponse qui en valait une autre. En juin 1242, Blanche et son fils firent brûler à Paris, en leur présence, tous les exemplaires de livres talmudiques qu'on put saisir, soit sans doute plusieurs centaines. Le roi lui-même avoua plus tard à Joinville qu'il valait mieux éviter la discussion avec les Juifs. Il ne semble pas, cependant, qu'il ait prescrit des violences physiques à l'égard des Juifs du royaume.

21-22 JUILLET 1242 **SUCCÈS DE SAINT LOUIS À TAILLEBOURG ET SAINTES**

Parmi les derniers soulèvements féodaux contre la royauté, la coalition formée par Hugues X de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, est exemplaire de ces coups de sang qui, chez les grands seigneurs traditionnels, tiennent lieu de politique. En 1230,

Hugues avait reçu de Blanche et de son fils l'Aunis et Saint-Jean d'Angély, pris au vicomte de Thouars et qui tenaient lieu de dot pour Isabelle, sœur de Louis IX, promise au fils aîné du comte. Mais ce dernier épousa en fait une fille de Pierre de Dreux. Aussi, lorsqu'on fut à la veille de mettre Alphonse, frère du roi, en possession de son apanage, le roi demanda aux Lusignan de restituer la dot, qui faisait partie du comté de Poitiers dévolu à Alphonse. De plus, Hugues aurait à prêter hommage non plus directement au roi, mais à son frère. C'est donc en juin 1241 qu'Alphonse, gendre de Raimond de Toulouse depuis 1238 et ayant atteint ses vingt et un ans, fut investi du comté de Poitiers et de la Terre d'Auvergne, comme l'avait voulu Louis VIII. Ce fut l'occasion, à Saumur, de fêtes splendides. Le gratin du royaume s'y trouvait, y compris le comte de la Marche. Ce dernier, avec sa femme Isabelle d'Angoulême, jadis reine d'Angleterre, se rendit ensuite à Poitiers où était arrivé son nouveau seigneur, afin de lui prêter hommage, ce qu'il ne fit pas sans réticence. Louis IX dut insister, recevant le comte et son épouse non sans, paraît-il, leur avoir fait faire antichambre. Bref, Hugues et Isabelle étaient très mécontents et se disaient humiliés. La comtesse fit une scène à son mari, l'exhortant à la vengeance. C'est du moins ce que rapporte un étrange document, une lettre envoyée par un bourgeois de La Rochelle à la reine Blanche, l'avertissant de la conjuration qu'Hugues X était en train de monter à partir de juillet. En faisaient partie les membres du lignage Lusignan, des seigneurs poitevins, bientôt le sénéchal d'Henri III en Gascogne, les représentants de Bordeaux, Bayonne, La Réole, puis le comte de Bigorre, enfin nombre de petits et grands seigneurs du Midi, parmi lesquels Raimond VII, voire le roi d'Aragon et celui de Navarre; bref beaucoup trop de monde pour que l'affaire fût bien sérieuse. Cependant, Hugues de la Marche passa à l'acte dans les plus belles traditions féodales: le jour de Noël 1241, alors qu'Alphonse tenait sa cour à Poitiers, il lui lança un défi, rompit son hommage et, symboliquement, brûla la maison qu'il possédait dans la ville. Bien entendu, la cour des pairs du royaume prononça la commise des fiefs du comte, et Louis IX convoqua l'armée royale pour avril suivant. Parties, comme souvent, de Chinon, les troupes du roi investirent nombre de places fortes appartenant aux Lusignan. Alors, en mai, Henri III et son frère Richard, prétendu comte de

Poitiers, débarquèrent avec un petit contingent et beaucoup d'argent, et le Plantagenêt envoya lui aussi son défi au Capétien. On se lança d'abord dans des représailles maritimes. Puis les deux armées se trouvèrent face à face à Taillebourg, que son seigneur Geoffroi de Rancon ouvrit aux Français. Les Anglais décampèrent, et un accrochage eut lieu le lendemain devant Saintes. L'avantage resta au Capétien. Les alliés poitevins du Plantagenêt vinrent à résipiscence, à commencer par toute la famille de Lusignan, tandis qu'Henri III se retirait en Gascogne. Louis IX garda les forteresses conquises, Hugues prêtait hommage à Alphonse pour la Marche, au roi pour Angoulême, tandis que ses vassaux les plus importants reconnaissaient Louis IX pour leur seigneur direct. Isabelle d'Angoulême, jugée fauteur de troubles, dut se retirer à Fontevrault, comme jadis sa belle-mère Aliénor. De cette aventure, le puissant lignage des Lusignan sortait définitivement affaibli.

JANVIER 1243 — PAIX DE LORRIS AVEC RAIMOND VII

C'est en mai 1242 que le comte de Toulouse, partie prenante de la conjuration des Lusignan, entra en campagne. Sans doute y fut-il poussé par le meurtre à Avignonet, dans une maison lui appartenant, de deux inquisiteurs particulièrement redoutés, Arnaud et Étienne, le 29 mai. Il obtint d'abord des succès, prenant successivement Narbonne, dont le vicomte Aimeri lui livra la cité et dont il reprit le titre de duc, Béziers et Albi. Mais le roi, déjà vainqueur en Poitou, envoya contre Raimond une armée qu'il donna astucieusement à commander à Pierre Mauclerc et Hugues de la Marche, deux anciens alliés du comte de Toulouse. Ce dernier était allé à Bordeaux, peut-être pour chercher de l'aide du côté Plantagenêt, mais il se querella bientôt avec Simon de Leicester, un Montfort, beau-frère d'Henri III. Sous la pression capétienne le comte Roger de Foix se soumit et envoya son défi à son ancien seigneur et associé Raimond. Celui-ci comprit qu'il fallait rapidement traiter. Une trêve fut conclue fin novembre et, en janvier 1243, fut signée la paix de Lorris. L'accord reprenait celui de 1229, sinon que le comte de Foix transférait directement son hommage au roi, et que Raimond et ses alliés, comme Aimeri de Narbonne qui reçut le pardon royal, devaient redoubler de zèle contre les

hérétiques. Il ne restait plus que quelques seigneurs insoumis, à Montségur, Quéribus et Puylaurens. Ainsi prenait fin la dernière contestation armée du pouvoir royal, désormais fermement tenu en main par Louis IX.

MARS 1244 **PRISE DE MONTSÉGUR**

Après la paix de Lorris, les Languedociens irréductibles ne tenaient plus que quelques places fortes, parmi lesquelles Quéribus et surtout Montségur d'où était parti le raid d'Avignonet et où s'était réfugiée une forte communauté cathare. Au printemps de 1243, le nouveau sénéchal de Carcassonne, Hugues des Arcis, et l'archevêque Pierre Amiel de Narbonne décidèrent d'en finir avec ce repaire d'insoumis et d'hérétiques. A la fin de mai, une armée de six à huit mille Français, renforcés de Basques, mit le siège devant Montségur. La forteresse, accrochée à mille deux cents mètres, était imprenable par les armes. A l'intérieur se trouvait une garnison d'environ cent cinquante hommes commandés par Pierre-Roger de Mirepoix dont le château était passé peu avant aux mains des Lévis et dont le beau-père était le châtelain de Montségur, Raimond de Péreille, présent lui aussi. Outre les familles des seigneurs et des soldats, environ deux cents cathares s'abritaient derrière les remparts, parmi lesquels l'évêque Bertrand Marty et Raimond Aguilher qui, jadis, avait soutenu la controverse contre saint Dominique. Aucune forteresse, depuis la croisade des Albigeois, ne résista aussi longtemps que Montségur. Ni l'eau, l'automne venu, ni les vivres ne manquaient. Mais les assiégeants, menés par Hugues des Arcis et l'évêque Durand d'Albi, réussirent peu à peu à se porter jusqu'à la hauteur de la citadelle, bombardée ensuite avec une puissante pierrière. Surtout, pour les assiégés, l'espoir d'un secours ne cessait de s'amenuiser. Alors, le 2 mars 1244, après dix mois, le sire de Mirepoix demanda une trêve au sénéchal Hugues et négocia la capitulation. Les termes en étaient favorables. Les vaincus livreraient la place quinze jours plus tard, seraient absous notamment pour l'affaire d'Avignonet, les soldats conserveraient armes et bagages, les non-combattants seraient libres, moyennant confession et pénitence. Naturellement, ceux qui persévéreraient dans l'hérésie seraient brûlés

Environ cinquante « parfaits » se trouvaient alors à Montségur. A la veille de la reddition, vingt autres personnes, dont six femmes, demandèrent à recevoir le *consolamentum*. Le 16 mars, jour fixé pour l'expiration de la trêve, quelque deux cent dix hérétiques furent brûlés au pied du château, parmi lesquels la femme et la fille de Raimond de Péreille qui, du haut de la citadelle, assista sans doute à l'autodafé. L'Église et la communauté cathares, tout comme la résistance politique languedocienne, étaient frappées à mort. En 1255, Quéribus, dernier bastion, tomba.

DÉCEMBRE 1244 **VŒU DE CROISADE DE SAINT LOUIS**

En 1239, nombre de grands barons — Thibaud de Champagne, Pierre Mauclerc, Hugues de Bourgogne, Pierre de Courtenay — étaient partis en Terre sainte avec l'aide et le soutien du roi. Cette expédition avait remporté quelque succès. Mais, depuis lors, la situation du royaume de Jérusalem s'était beaucoup dégradée. Le 17 octobre 1244, l'armée du sultan Aiyub d'Égypte écrasa les troupes franques à La Forbie. Deux mois plus tôt, Jérusalem avait été pillée. La nouvelle en parvint en Occident au cours de l'hiver. Or, en décembre, Louis IX était tombé gravement malade. La dysenterie l'avait affaibli au point qu'il en perdait la conscience et était privé de la parole. Processions, reliques furent mobilisées. Le roi revint à lui, grâce à Dieu. Alors, à la surprise générale, il demanda à l'évêque de Paris Guillaume d'Auvergne de lui remettre l'insigne des croisés. Sur les motifs profonds du roi, il est difficile de se prononcer : renouveler le geste de piété et de prestige de ses prédécesseurs, s'émanciper de la tutelle maternelle... Dans les mois qui suivirent, la régente et l'évêque tentèrent de faire revenir le roi sur son vœu. En vain. Mais il fallut quatre ans de préparation avant le grand départ.

NOVEMBRE 1245 **RENCONTRE DE CLUNY ENTRE LOUIS IX ET INNOCENT IV**

Élu en juin 1243, le pape Innocent IV avait continué la lutte de ses prédécesseurs avec l'empereur Frédéric II, excommunié

depuis 1239. Craignant un coup de main de son adversaire, le pape avait demandé, à l'été 1244, à pouvoir s'installer à Reims. Saint Louis n'avait pas donné suite, et Innocent IV, dans sa fuite, s'était arrêté à Lyon. Là, en juillet 1245, un concile général avait prononcé la déchéance de Frédéric II. Le roi de France tenta alors de s'entremettre, à la demande même de l'empereur, la condamnation paraissant exorbitante à tous les princes d'Occident, surtout au moment où l'union de toutes les forces était nécessaire pour défendre la chrétienté en Terre sainte. C'est dans ce but que le roi, accompagné de sa mère, de sa sœur Isabelle, de son frère Robert, se rendit en novembre 1245 à Cluny, à la limite du royaume et de l'empire, pour rencontrer le pape. Le roi et le pape furent accueillis par l'abbé Guillaume de Pontoise, proche parent de Louis. Une messe solennelle fut célébrée en présence de douze cardinaux. Les réunions entre le pape, le roi et la reine Blanche se prolongèrent toute une semaine, à huis clos. Le pape refusa les propositions de l'empereur de partir en Terre sainte si l'excommunication était levée et si son fils Conrad lui succédait. Saint Louis, irrité de cette résistance, dit-on, sortit un jour en claquant la porte. Du moins obtint-il l'aval du pontife pour conclure le mariage de son frère Charles d'Anjou avec Béatrice de Provence. Cette dernière était très convoitée. En effet, ses sœurs aînées ayant épousé respectivement le roi de France, celui d'Angleterre et le frère cadet de ce dernier, le comte de Provence Raimond Bérenger avait désigné Béatrice comme héritière de ses domaines. Or le comte était mort en août. Fort de l'appui d'Innocent IV, Saint Louis écarta les prétendants Conrad de Hohenstaufen et Raimond VII de Toulouse et, en janvier 1246, Charles d'Anjou, flanqué de l'archevêque de Lyon Philippe de Savoie, oncle de Béatrice, prit possession de la Provence, qui passait ainsi sous l'influence capétienne, et épousait Béatrice.

1246 — ACHÈVEMENT D'AIGUES-MORTES

De 1245 à 1248, Saint Louis consacra beaucoup d'argent et d'efforts à préparer sa croisade. Il décida en particulier de s'embarquer dans un port situé dans le royaume. Il choisit le site d'Aigues-Mortes, non loin de l'abbaye de Saint-Gilles. La situation

n'était pas excellente, mais le roi de France ne disposait guère d'autres débouchés sur la Méditerranée. C'est pourquoi, dès 1240, il avait été question de réaliser là une installation portuaire. A partir de 1245, les travaux furent puissamment activés. La cité fut édifiée selon un plan en damier très strict et, en 1246, fut achevée la tour de Constance, futur logis du roi. Cette même année, la ville reçut une charte de consulat particulièrement favorable, notamment dans ses dispositions fiscales. C'est donc à Aigues-Mortes que furent rassemblés les provisions et le matériel en quantité énorme, que furent amenés les navires nécessaires à l'expédition. Au moment du départ la ville était loin d'être achevée, mais les installations portuaires étaient suffisantes pour un embarquement d'une ampleur exceptionnelle. Les remparts de la cité furent élevés au cours des règnes suivants.

NOVEMBRE 1246 — **LIGUE DES BARONS CONTRE LA JURIDICTION D'ÉGLISE**

Dans la course à l'enrichissement matériel et au contrôle social qui marque l'expansion du début du XIIIe siècle, les ecclésiastiques, protégés par leurs privilèges juridiques et spirituels, paraissent aux laïcs prendre une avance dangereuse. De fait, bien des prélats se servent des censures religieuses à des fins toutes civiles, tentant notamment d'évoquer devant leurs tribunaux toutes les causes où des hommes ou des biens d'Église sont impliqués. Le droit de ban exercé par les seigneurs laïcs se trouvait ainsi mis à mal. Dès 1235, des serviteurs du roi et de grands princes s'étaient réunis à Saint-Denis, avec l'aval du roi, et avaient écrit à Grégoire IX pour se plaindre des abus commis par les évêques oublieux qu'ils tenaient leur temporel du roi et avaient donc à en répondre devant sa justice. Ces comportements abusifs devaient cesser. Les empiétements ecclésiastiques ne disparurent pas pour autant. Aussi, en 1246, les barons formèrent-ils une véritable ligue. Ils décidèrent de se cotiser pour dédommager ceux d'entre eux que l'autorité ecclésiastique pourrait léser. Ils désignèrent parmi eux quatre représentants, le duc de Bourgogne, les comtes de Bretagne, d'Angoulême et de Saint-Pol, qui par ailleurs, signe de leur bonne foi, avaient fait vœu de croisade. En novembre, ils rédigèrent un

mémorandum rappelant que l'Église ne se maintient que grâce à la protection des laïcs et que les clercs doivent se cantonner dans leur domaine propre. Ils déclaraient ne reconnaître la compétence des juridictions ecclésiastiques qu'en matière d'hérésie, de mariage et d'usure. Le roi semblait soutenir, au moins tacitement, cette action qu'Innocent IV dénonça, ordonnant à son légat Eudes de Châteauroux d'excommunier les ligueurs. Il soupçonnait de plus l'empereur Frédéric II de manipuler les barons français. Le départ à la croisade devait mettre un terme à ce mouvement qui témoignait d'un réel malaise et que la royauté sut utiliser à son profit.

1247 LANCEMENT D'UNE GRANDE ENQUÊTE ROYALE

A la veille d'une absence en Terre sainte qui promettait de durer, Saint Louis décida d'envoyer à travers tout le royaume des enquêteurs pour entendre les plaintes de ses sujets et réparer les injustices. Cette procédure n'était pas sans précédent, mais son ampleur et son caractère systématique témoignaient d'une volonté nouvelle. Sans doute le roi, pénétré de sa mission de justice et de paix, croisé, donc pénitent et porté plus que jamais à faire le bien en réparant ses torts, était-il animé avant tout de sentiments pieux. Mais il souhaitait aussi laisser à sa mère un royaume pacifié, après toutes les secousses provoquées, depuis le règne de Philippe Auguste, par l'extension prodigieuse du domaine et de l'administration royale, et par les guerres qui l'avaient accompagnée. Il s'agissait enfin de contrôler l'action des baillis et des prévôts, dont beaucoup furent en effet déplacés à la suite de l'enquête qui se déroula pendant près d'un an. Les enquêteurs furent envoyés deux par deux dans les différentes provinces, de la Flandre au Languedoc. Ces enquêteurs étaient tous, fait nouveau, des dominicains ou des franciscains, alors que précédemment les délégations étaient composées d'un clerc et d'un laïc. Les envoyés du roi reçurent un nombre énorme de plaintes et de demandes d'indemnités, portant parfois sur de très petites sommes. Les archives en ont conservé environ dix mille qui fournissent de très précieux renseignements sur l'état économique et social du royaume. En même temps qu'ils redressaient les griefs, les enquêteurs firent rentrer dans le Trésor

royal des arriérés d'impôts et d'amendes, propres à financer les préparatifs de la croisade.

26 AVRIL 1248 CONSÉCRATION DE LA SAINTE-CHAPELLE

A la suite de la prise et du sac de Constantinople en 1204 par les croisés, un empire latin d'Orient s'était constitué au profit de la dynastie des Hainaut-Courtenay. Depuis 1236 régnait ainsi à Byzance, tout en séjournant fréquemment en Occident, Baudoin II de Courtenay, arrière-petit-fils de Louis VI le Gros. L'empereur était aux prises avec des difficultés presque insurmontables et était sans cesse à court d'argent. En 1237, il s'était lourdement endetté auprès des Vénitiens et avait accepté de leur remettre en gage la couronne d'épines qu'il avait trouvée dans le Trésor impérial de Constantinople. Il fit savoir à Blanche de Castille que le roi de France pouvait s'approprier cette très vénérable relique s'il remboursait aux créanciers vénitiens la somme dont il était lui-même redevable. Deux dominicains se rendirent à Byzance et à Venise pour négocier l'opération, qui fut conclue à la fin de 1238. Le 10 août 1239, à Villeneuve-l'Archevêque près de Sens, Louis IX entra en possession de la couronne du Christ. En grande procession, le roi et son frère Robert prirent la châsse sur leurs épaules et l'installèrent dans l'église palatine de Saint-Nicolas. En 1241, dans les mêmes conditions, Saint Louis acquit un morceau de la vraie Croix. A ces instruments de la Passion, dont la localisation à Paris, chez le roi de France, montrait bien en quelle dilection Dieu tenait ce royaume et sa dynastie, il fallait un reliquaire digne d'eux. Aussi, de 1243 à 1248, fut édifiée, sans doute sur les plans de l'architecte Pierre de Montreuil, une chapelle magnifique qui coûta plus de quarante mille livres, avec des joyaux et des ornements qui en valaient bien le double. L'édifice comporte deux sanctuaires l'un au-dessus de l'autre, celui du haut, d'un seul tenant, pourvu de quinze immenses baies dotées de vitraux splendides. Là furent déposées les reliques sur un autel très richement décoré. La Sainte-Chapelle fut consacrée le 26 avril 1248, et le légat Eudes de Châteauroux, évêque de Tusculum, accorda une indulgence à tous ceux qui viendraient, en vrai pèlerinage, vénérer les reliques.

12 JUIN 1248 DÉPART DE SAINT LOUIS POUR LA CROISADE

A la fin du printemps 1248, la préparation matérielle, politique et spirituelle de l'expédition outre-mer était achevée. Le 12 juin, à Saint-Denis, le roi reçut des mains d'Eudes de Châteauroux le bourdon et la besace, insignes du pèlerin, et prit l'oriflamme. Après une messe à Notre-Dame, il se rendit pieds nus, en pénitent, à l'abbaye de Saint-Antoine. Ses frères Robert d'Artois et Charles d'Anjou, avec leurs épouses, l'accompagnaient. La reine Marguerite était avec lui. A Corbeil il fit ses adieux à sa mère qui, dit-on, s'évanouit de douleur. Il lui laissait la régence et la garde de ses trois aînés. Le cortège royal et l'armée passèrent par Sens, Vézelay, où le roi s'abîma en dévotions, pour gagner Lyon, où le roi et le pape s'entretinrent. Le 25 août, à Aigues-Mortes, on embarqua. Le roi monta à bord de la *Montjoie*, un vaisseau à deux ponts jaugeant environ cinq cents tonneaux. Le 18 septembre, on toucha Chypre, lieu du rendez-vous général. L'absence du roi allait durer près de six ans.

2

L'APOGÉE DE LA ROYAUTÉ SACRÉE (1248-1270)

Les années 1250-1270 se sont très tôt installées dans la conscience nationale, alors en formation, comme une époque bénie. Un examen plus serré de la réalité vécue conduirait sans doute à rabattre un peu de cette magnification. Reste que le développement économique atteint là son point culminant, que le mouvement social et intellectuel place le royaume de France au firmament. C'est alors qu'enseignent à Paris saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin, que Rutebeuf compose, que deux Français, presque coup sur coup, sont élus papes. Revenu de la croisade auréolé d'un immense prestige, Saint Louis entreprend de parfaire son œuvre de justice et de paix : au-dedans, grandes réformes administratives et financières, dont la dimension morale n'est jamais absente, règlement des conflits qui opposent encore des princes entre eux ou avec la couronne ; au-dehors, paix avec l'Angleterre, arbitrage international. En 1267, lorsque Louis IX reprend la croix alors qu'il a tant donné pour la cause, nul doute qu'il fait déjà, grâce à ses vertus propres, grâce aussi à une propagande active, figure de saint. La dynastie capétienne et le royaume qu'elle tient depuis tantôt quatre siècles acquièrent alors un rayonnement inégalé.

27 SEPTEMBRE 1249 MORT DE RAIMOND VII DE SAINT-GILLES

Le comte de Toulouse s'est engagé à partir en Terre sainte. Pourtant il retardait le plus possible l'exécution de son vœu, laissant même, en août 1249, partir sa fille Jeanne et son gendre Alphonse de Poitiers. Lui se dirigeait vers le Rouergue, tournant le

dos à la mer. Parvenu à Millau, il se sent mal. Muni de la bénédiction de l'évêque d'Albi, le dernier représentant de l'étonnante dynastie de Saint-Gilles meurt après vingt-sept années d'un principat bien rempli. Dans son testament, qui faisait de sa fille son seul héritier, il demanda à être enseveli à Fontevrault, nécropole princière. La reine Blanche, ignorant les dispositions testamentaires de Raimond, s'employa aussitôt à faire appliquer le traité de Paris de 1229, autrement dit à faire passer la succession du comté de Toulouse et du marquisat de Provence dans les mains de son fils Alphonse. Elle envoya en Languedoc un proche d'Alphonse, Philippe, trésorier de l'abbaye Saint-Hilaire de Poitiers, ainsi que les frères Gui et Hervé de Chevreuse, qui s'entendirent avec le sénéchal de Raimond, Sicard Aleman. De fait, entre décembre 1249 et mars 1250, cités et seigneurs du Midi prêtèrent serment. Seuls Agen et Avignon firent quelques difficultés. De retour à l'été 1250, Alphonse et Jeanne prirent possession sans obstacle de leur principauté. Le 23 mai 1251, ils faisaient solennellement leur entrée dans Toulouse. Peu désireux de résider dans ses nouveaux domaines, le comte de Poitiers désigna quatre sénéchaux pour l'y représenter.

6 AVRIL 1250 — SAINT LOUIS PRISONNIER DES MUSULMANS

Le 5 juin 1249, l'ost royal avait débarqué en Égypte, à Damiette, dont on s'était emparé de vive force, non sans que le comte de la Marche Hugues de Lusignan y laisse la vie. Après un séjour destiné à attendre Alphonse de Poitiers, Saint Louis, suivant l'avis de son frère Robert d'Artois, décida de marcher sur Le Caire. Les soixante mille hommes se mirent en branle. Mais, sans attendre, le comte d'Artois franchit un bras du Nil et se jeta avec ses chevaliers contre la forteresse de Mansourah. Le 8 février 1250, après un premier succès, le comte Robert fut massacré avec Guillaume de Salisbury, Raoul de Coucy et deux cent quatre-vingts templiers par les mamelouks. Trois jours plus tard, les guerriers du sultan Turan Shah menaient une vigoureuse contre-attaque. L'expédition sur Le Caire se transforma en retraite française, d'autant que l'armée royale fut frappée par une épidémie, sans doute de scorbut. Très malade, le roi se traînait. Dans un village sur la route de Damiette,

il dut s'aliter chez une bourgeoise de Paris. A la suite d'une fausse manœuvre ou d'une trahison, le roi tomba entre les mains des mamelouks. Ne reste auprès de lui que son fidèle cuisinier Isambard. Trois jours plus tard, le reste de l'armée était écrasé. Le roi, ses frères et douze mille guerriers francs étaient prisonniers du sultan. Les négociations avec ce dernier furent difficiles. On s'entendit enfin pour une libération des vaincus contre quatre cent mille livres tournois et la restitution de Damiette. Le 6 mai, Saint Louis et les siens étaient libérés. Cette expédition d'Égypte s'était soldée par un échec retentissant. Après avoir été tenté de rentrer, Saint Louis, non sans opposition de la part de son entourage, décida de rester suivant le conseil de Jean de Joinville, sénéchal de Champagne, qui devait devenir un proche ami du roi. Les frères du roi et d'autres seigneurs importants embarquèrent pour la France.

MAI-JUIN 1251 **MOUVEMENT DES PASTOUREAUX**

Au printemps de 1251, le nord du royaume fut saisi d'une agitation extraordinaire. Sous la conduite d'un prédicateur inspiré et musclé, peut-être un moine cistercien défroqué surnommé le maître de Hongrie, des foules se mettaient en marche pour partir délivrer le roi Louis, refusant de croire qu'il avait été libéré. « Lorsqu'ils passaient dans les campagnes, rapporte Guillaume de Nangis, les pâtres, abandonnant leurs troupeaux sans consulter leurs parents, possédés de je ne sais quelle folie, s'enfonçaient avec eux dans le crime. » De là le nom de croisade des Pastoureaux que reçut ce mouvement. Il comptait aussi dans ses rangs beaucoup de marginaux et de laissés-pour-compte de la croissance économique, notamment urbaine. Tout autant qu'une croisade, il s'agissait d'une émeute populaire dirigée contre les nobles et les riches, et aussi contre le clergé accusé de détourner le produit des collectes en faveur de la Terre sainte. Accessoirement, les Juifs étaient également visés. Le gouvernement de Blanche de Castille réagit d'abord avec modération, comptant peut-être utiliser cette force à son profit. De fait les pastoureaux furent généreusement accueillis à Amiens. La reine elle-même reçut le maître de Hongrie et lui ouvrit l'accès de Paris. On vit ainsi cet étrange personnage, la mitre sur la tête, prêcher dans l'église Saint-Eustache. Mais les

choses dégénérèrent rapidement. Les pastoureaux s'attaquèrent au clergé parisien, des moines furent assassinés. A Rouen, l'archevêque fut expulsé. A Orléans, les étudiants firent front et la bataille fit rage. A Bourges, des synagogues furent dévastées. Les autorités royales, renforcées par des milices communales, menèrent alors une vigoureuse répression. A Bourges, le maître de Hongrie fut capturé et pendu. On fit grand massacre de ses compagnons, qui furent pourchassés dans leur fuite vers Bordeaux et Marseille. Cette contestation violente avait causé, principalement dans l'Église, une terreur bien compréhensible.

1253 **FONDATION DE VILLENEUVE-SUR-LOT PAR ALPHONSE DE POITIERS**

Au XIIIe siècle, en particulier dans le Midi, sont fondées de nombreuses agglomérations, qui prennent le nom de villeneuve ou de villefranche, signe de leur création ou de leur statut juridique privilégié. En Périgord, en Agenais, en Toulousain, ces fondations sont nombreuses. Elles sont dues toujours à de grands personnages, comme le comte de Toulouse, d'abord Raimond VII, puis Alphonse de Poitiers. Ce dernier serait à l'origine de quarante-cinq de ces villes, dont toutes sont loin d'avoir prospéré. L'une des premières fut Sainte-Foy-la-Grande, commandant le passage sur la Dordogne. En 1253 fut rédigée la charte princière en faveur de Villeneuve-sur-Lot, typique de ces bourgades pourvues d'un plan en damier. Suivirent Villefranche-de-Rouergue en 1256, Villefranche-de-Lauragais en 1271... De leur côté les rois d'Angleterre, maîtres de la Guyenne, en faisaient autant. Sans doute ces bastides qui jalonnent dans le Sud-Ouest la frontière franco-anglaise avaient-elles une fonction sinon militaire, car leurs remparts étaient minces, du moins stratégique. Surtout, il semble qu'elles aient servi à regrouper et organiser les populations agricoles pour mieux exploiter le terroir alentour et favoriser la distribution de ses produits. C'est en effet le moment où l'essor démographique atteint son plus haut niveau, tandis que la production a du mal à suivre. Les villes sont enfin, pour le prince, des sources de revenu fiscal facilement contrôlables.

3 JUILLET 1254 **RETOUR DE SAINT LOUIS**

Le roi de France avait passé, parfois au péril de sa vie, six ans en Terre sainte. Certes il était demeuré en étroite communication avec son royaume, surtout après la mort de sa mère en 1252. Mais la croisade, pourtant si bien préparée, avait au total échoué. Le roi, semble-t-il, s'en attribuait la responsabilité: ses vertus s'étaient révélées insuffisantes, il lui fallait encore perfectionner sa foi, sa piété et son humilité. C'est dans cet esprit qu'il s'embarqua, avec sa famille et son entourage, le 25 avril 1254. La traversée n'alla pas sans incidents ni contretemps. Le roi aurait voulu toucher terre sur son domaine, à Aigues-Mortes, mais Joinville le convainquit de débarquer au plus tôt, à Hyères, qui appartenait à Charles d'Anjou devenu comte de Provence. L'abbé de Cluny l'accueillit à sa descente, et Louis IX fut presque aussitôt l'auditeur très attentif du franciscain Hugues de Barjols qui, dans un sermon resté célèbre, n'hésita pas à s'adresser au roi: «Que le roi prenne bien garde de faire si bien justice à son peuple qu'il en conserve l'amour de Dieu. Sinon Dieu lui ôterait le royaume de France.» Remontant la vallée du Rhône et entrant à Beaucaire dans son royaume, Saint Louis dut méditer cet avertissement, à en juger par l'action qu'il entreprit sitôt rendu à Paris début septembre. Dans ses bagages se trouvait un éléphant dont il fit cadeau, plus tard, à Henri III d'Angleterre.

DÉCEMBRE 1254 **ORDONNANCE RÉFORMANT LE GOUVERNEMENT**

En traversant ses sénéchaussées du Languedoc et les domaines d'Alphonse de Poitiers, le roi avait observé lui-même les carences et les perversions de l'administration. Il voulait aussi tirer les conséquences des enquêtes lancées en 1247. C'est pourquoi, en décembre 1254, il promulgue une ordonnance qui est le premier acte d'une réforme en profondeur de l'administration royale. Ses conseillers les plus proches dans cette tâche considérable sont le juriste Gui Foulcois, natif de Saint-Gilles, qu'il vient de prendre à son service, le franciscain Eudes Rigaud, archevêque de Rouen

depuis 1247, le chevalier Pierre de Fontaine, un temps bailli de Vermandois et pilier du gouvernement entre 1252 et 1254, ou encore le chambellan Pierre de Villebéon. L'ordonnance de 1254 qui concerne, semble-t-il, essentiellement les domaines royaux du Midi, comporte trente-huit articles. Il s'agit d'introduire équité et transparence dans le comportement des agents royaux. Sénéchaux et baillis doivent faire bonne justice à tous les sujets du roi tout en préservant le droit de ce dernier. Ils ne doivent accepter aucun présent de leurs subordonnés ni en faire aux membres du conseil royal. Il leur est interdit de tirer personnellement profit de la concession des baux pour le recouvrement des impôts. Les réquisitions, en particulier de chevaux, sont étroitement réglementées. Baillis et sénéchaux ne peuvent acquérir de biens immobiliers dans leur circonscription sans autorisation, non plus qu'entraver la libre circulation des denrées. Ils doivent s'abstenir de jurer et blasphémer, et de s'adonner à des jeux de hasard et d'argent. En outre, ils resteront pendant quarante jours après leur sortie de charge à la disposition de leurs administrés pour répondre à d'éventuelles accusations. Il leur revient encore de faire observer les règlements interdisant aux Juifs la pratique du prêt à intérêt. Efficacité et surtout moralisation, tel était le but recherché par le roi, obsédé de justice et de religion. Les dispositions de 1254 furent étendues en 1256 à tout le royaume. Cette modernisation et ce contrôle renforcé de l'administration affectent aussi les organes centraux de gouvernement. C'est en effet en 1254 que commence la consignation des arrêts rendus par la Curia royale réunie en session judiciaire, qui prendra bientôt le nom de Parlement. Ces célèbres recueils s'appellent les *Olim*, car l'un d'eux commence par ce mot.

6 AVRIL 1255 **THIBAUD DE CHAMPAGNE ÉPOUSE ISABELLE DE FRANCE**

Le 14 juillet 1253 était mort à Pampelune le comte de Champagne et roi de Navarre, Thibaud IV dit le Chansonnier en raison de ses talents de poète et de musicien. Cette double succession n'alla pas sans difficulté. En effet la Navarre avait été promise à Blanche, fille de Thibaud et de sa seconde épouse Agnès de

Beaujeu, mariée en 1236 contre la volonté du roi à Jean de Bretagne, fils de Pierre Mauclerc. Mais en 1253 Thibaud V, issu des troisièmes noces du chansonnier avec Marguerite de Bourbon, s'était emparé de tout l'héritage et, l'année d'après, s'était fiancé à Isabelle, fille de Saint Louis. Blanche et Jean vinrent se plaindre auprès du roi, tout en lui proposant leur hommage pour leurs droits sur la Champagne. Au parlement qui se tint à Paris à la Toussaint de 1254, le roi demanda aux deux parties de se mettre d'accord avant que soit célébré le mariage de Thibaud et d'Isabelle, car il ne voulait pas paraître faire passer les intérêts de sa famille avant les droits de ses grands vassaux. Jean de Joinville, sénéchal de Champagne, mena alors une mission de bons offices à la demande des seigneurs champenois. Blanche reçut une somme importante pour prix de son renoncement à la Navarre et, le 6 avril 1255, furent célébrées les noces à Melun, suivies de grandes réjouissances à Provins.

24 SEPTEMBRE 1256 **LE DIT DE PÉRONNE**

Au début de l'automne 1256, Saint Louis réunit son conseil et rendit une sentence destinée à mettre un terme définitif à une affaire d'une importance et d'une complexité exceptionnelles: la succession de Flandre et de Hainaut. En effet la Flandre, une des régions les plus prospères d'Occident, relevait de la royauté française, tandis que le Hainaut dépendait de l'empire. Or, en 1244, était morte la comtesse Jeanne de Flandre et de Hainaut, l'ancienne épouse du comte Ferrand, la fille de Baudoin IX devenu empereur d'Orient en 1204. Sa sœur cadette Marguerite recueillit l'héritage. Mais après? En effet, Marguerite avait eu de son mariage avec Bouchard d'Avesnes deux fils, Jean et Baudoin; puis ce mariage avait été réputé illégitime en 1222, et la comtesse s'était aussitôt remariée avec un seigneur champenois, Guillaume de Dampierre, dont elle eut trois fils, Guillaume, Gui et Jean. Laquelle des deux descendances était la bonne, susceptible de recevoir la succession de Flandre et de Hainaut? Marguerite tenait pour les Dampierre, mais Jean d'Avesnes, devenu le beau-frère du comte Guillaume de Hollande, dont le pape Innocent IV avait fait un roi des Romains pour contrer Frédéric II, se défendit. En 1246,

Louis IX et le légat Eudes de Châteauroux furent sollicités des deux côtés pour rendre un arbitrage: l'expectative de la Flandre fut attribuée à Guillaume de Dampierre, celle du Hainaut à Jean d'Avesnes. Mais ce dernier fit reconnaître par Rome sa légitimité en 1251. Du coup, il estima avoir droit à tout. Son beau-frère le roi des Romains l'appuyait et, en juillet 1253, les Hollandais écrasèrent en Zélande l'armée flamande. Gui et Jean de Dampierre — Guillaume était mort deux ans plus tôt — étaient prisonniers. Alors la comtesse Marguerite, aux abois, crut trouver un recours dans la personne de Charles d'Anjou auquel elle offrit le Hainaut, qu'elle ne tenait pas, pour prix de la protection de la Flandre dont le comte, Gui de Dampierre, était toujours aux mains de Guillaume de Hollande. Charles entra donc en Hainaut qu'il mit en coupe réglée, imposant notamment aux villes des prêts forcés. La guerre avec Guillaume de Hollande paraissait inévitable lorsque Saint Louis, de retour en France, prit l'affaire en mains. Il rappela son frère à Paris, se rendit lui-même en Flandre, et la comtesse Marguerite finit par s'en remettre à lui pour prendre la bonne décision. C'est donc à Péronne qu'il fit connaître sa sentence, rendue plus facile par la mort de Guillaume de Hollande. L'arbitrage de 1246 était confirmé: à Jean d'Avesnes le Hainaut, à Gui de Dampierre la Flandre. Mais il fallait désintéresser Charles d'Anjou. Il en coûta cent soixante mille livres tournois à Marguerite qui contraignit les villes flamandes, Gand en particulier, à les lui avancer. De cet arbitrage, la réputation de sage et de juste du roi Louis sortit encore grandie, mais le royaume de France n'en tirait aucun avantage, sinon le démembrement en deux parties de l'ensemble Flandre-Hainaut.

1257 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS À L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Au milieu du XIIIe siècle, l'université de Paris est sans conteste en Occident le foyer le plus actif de savoir et d'enseignement. Mais ce rayonnement ne va pas sans crises internes, la principale étant l'intégration des réguliers dans le collège des maîtres.

Ainsi, dès 1230, trois des douze chaires de théologie, la reine des sciences, avaient échappé aux séculiers au profit de deux dominicains et d'un franciscain. L'un des professeurs les plus brillants

était le dominicain Albert le Grand, qui enseigne à Paris de 1243 à 1248. En vérité les séculiers redoutaient de plus en plus la concurrence des mendiants, souvent mieux formés et déchargés par leur ordre de toute préoccupation matérielle.

En 1253, une grève fut décidée à la suite d'un incident mortel avec la police royale. Les réguliers refusèrent de s'y associer. Le conflit, alors, éclata au grand jour. Il portait sur l'organisation de l'université, mais aussi sur des questions théologiques. En effet, la querelle de l'aristotélisme battait son plein: quelle place, dans la connaissance et l'amour de Dieu, pouvait tenir l'exercice de la raison tel que l'avait formulé le philosophe grec, à présent mieux connu grâce aux traductions et aux commentaires arabes, notamment ceux d'Averroès? Les réguliers, dont les protagonistes étaient deux professeurs encore jeunes, le franciscain Bonaventure et le dominicain Thomas d'Aquin, tenaient pour un aristotélisme modéré. Ils avaient le soutien du pape Alexandre IV, élu en décembre 1254 et, moins nettement, de Saint Louis, très favorable aux mendiants dont certains, comme le poète Rutebeuf qui commence alors à se faire connaître, dénonçaient l'emprise sur l'esprit du roi. L'autre camp avait pour figure de proue un chanoine de Beauvais, maître Guillaume de Saint-Amour, et pour appui une bonne part de l'opinion parisienne et surtout des évêques. Guillaume, dans un premier factum, accusa les mendiants de reprendre à leur compte les conceptions millénaristes et hérétiques de Joachim de Flore. Surtout, il reprochait aux réguliers de s'affranchir par la mendicité des contraintes du siècle et de ne pas travailler de leurs mains, comme il convient à des moines. Lire et écrire était-il un travail réel? Un moine, à plus forte raison un mendiant, avait-il le droit de posséder personnellement des livres? Sur ces points, la religion des Franciscains eux-mêmes n'était pas faite.

Prise dans ces débats intenses, et parfois d'une extrême violence, l'université ne fonctionnait plus. Alexandre IV, lui-même ancien dominicain, exigea la réintégration des réguliers. Saint Louis tenta de former deux sociétés, l'une séculière, l'autre régulière. Alors Guillaume de Saint-Amour, au début de 1255, publia contre les mendiants un traité d'une extrême vigueur, *les Périls des derniers temps*. Louis IX fit saisir le texte, Guillaume fut condamné par le pape et, en août 1257, interdit de séjour dans le royaume. Au même

moment, Bonaventure devenait général des Franciscains, tandis que Thomas, qui avait accédé à la maîtrise l'année précédente, reprenait avec éclat son enseignement. Le triomphe des réguliers, dans les faits et dans les idées, paraissait complet. Pour calmer la corporation très secouée, le roi, en 1257 encore, autorisait et finançait la fondation par son chapelain Robert de Sorbon, un séculier, d'une maison destinée à l'installation de seize pauvres bacheliers ès arts préparant leur doctorat en théologie, afin que les séculiers fussent, comme les réguliers, à l'abri du besoin durant leurs études. Ce collège devait plus tard donner son nom à toute l'université parisienne.

28 MAI 1258 **TRAITÉ DE PARIS**

Depuis 1242, la trêve était respectée entre Plantagenêts et Capétiens. Henri III et Louis IX, deux princes également pieux, beaux-frères de surcroît, engagés dans la grande politique européenne, notamment les affaires impériales et siciliennes, désiraient la paix. A la fin de 1254, Henri III revenant de Guyenne où la noblesse locale lui causait quelques soucis, se tint à Paris une touchante réunion de famille: étaient là les quatre sœurs provençales, Marguerite, Aliénor, Sanche et Béatrice, avec leurs maris, respectivement Louis IX, Henri III, Richard de Cornouailles et Charles d'Anjou. Tout ce monde sympathisa. En 1257 Richard fut couronné roi des Romains sans que Saint Louis y fasse obstacle. En même temps, Henri III envoyait en France une délégation d'un niveau élevé, dont le chef était l'évêque de Winchester, demi-frère du roi d'Angleterre. Des négociations se nouèrent, qui aboutirent, le 28 mai 1258, au traité de Paris. Les dispositions en étaient compliquées. Pour commencer, l'Angleterre renonçait définitivement à la Normandie, l'Anjou, la Touraine et le Poitou. Henri III recevrait les domaines en Agenais et en Quercy provenant de la mère de Raimond VII de Toulouse, Jeanne, fille d'Henri II, si la petite-fille de cette dernière, Jeanne de Poitiers, décédait sans postérité. Le Plantagenêt entrait en possession de tous les domaines du roi de France dans les diocèses de Limoges, Cahors et Périgueux, non sans réserves ni clauses de sauvegarde. Il recevrait en outre la partie sud de la Saintonge à la mort

d'Alphonse de Poitiers, en vérité déjà très malade. Henri III devait reconnaître la seigneurie de Louis pour ses possessions de Guyenne et de Gascogne. Enfin, pour solder tout cela, Saint Louis versait à Henri cent trente-quatre mille livres sur deux ans, soi-disant pour entretenir cinq cents chevaliers au service de Dieu. Incontestablement le roi de France abandonnait des droits et des biens qu'il tenait en Limousin, Périgord et Quercy, et certains de ses conseillers le lui reprochèrent. Mais la paix paraissait solide et, en décembre 1259, à Paris, Henri III prêtait solennellement hommage à Louis: Guyenne et Gascogne rentraient clairement dans le royaume. De façon analogue, en mai 1258, par le traité de Corbeil, Jacques Ier d'Aragon et Saint Louis renonçaient chacun à leurs prétentions dans le royaume de l'autre.

1259-1261 **AFFAIRE DE COUCY ET INTERDICTION DU DUEL JUDICIAIRE**

En juillet 1259, trois jeunes aristocrates flamands qui résidaient à l'abbaye Saint-Nicolas-au-Bois pour apprendre le français furent pris par les sergents d'Enguerrand de Coucy alors que, chassant le lapin, ils étaient entrés par inadvertance sur la terre de ce puissant personnage issu du lignage de Dreux. Sans s'encombrer de procédures, Enguerrand fit pendre les prétendus braconniers, dont l'un était apparenté au connétable Gilles le Brun. Ce dernier, flanqué de l'abbé de Saint-Nicolas, porta plainte devant la Cour royale. Enguerrand, cité à comparaître, refusa la procédure d'enquête et réclama « la bataille », autrement dit le duel judiciaire qui, par le risque encouru, paraissait offrir une garantie de véracité au moins aussi sûre que le recueil de témoignages. Le duel judiciaire, de plus, était aux yeux des grands consubstantiel à la notion même de noblesse. Au sein du Parlement siégaient pour l'occasion, à côté des juristes et conseillers ordinaires du roi, des seigneurs aussi importants que Thibaud de Champagne, Hugues de Bourgogne, Jean de Bretagne... Ces derniers, au cours d'une suspension de séance qui les réunit avec leur cousin ou allié Enguerrand, lui apportèrent leur soutien. Saint Louis en conçut une vive irritation, fit enfermer le sire de Coucy durant le temps de l'enquête et obtint la condamnation d'Enguerrand à une peine

au reste assez légère: dix mille livres d'amende, et promesse, d'ailleurs jamais tenue, de passer trois ans en Terre sainte. Ainsi, face aux privilèges et aux traditions des plus grands barons, la justice du roi était passée, non sans causer scandale et colère. En février 1261, une ordonnance, reprenant les dispositions du droit romain dont les clercs et les juristes entourant Louis IX étaient pénétrés, supprimait le duel judiciaire au profit de la procédure d'enquête. Cette dernière n'allait pas s'imposer facilement.

1261 RUTEBEUF AUTEUR DE *RENARD LE BÉTOURNÉ* ET DU *MIRACLE DE THÉOPHILE*

De la vie de Rutebeuf on ne sait guère que ce qu'il en dit lui-même, car il est l'un des premiers poètes personnels. Ce Parisien, né peut-être vers 1230, a sans doute été étudiant, avant de devenir jongleur et poète. Vivant misérablement, du moins s'en plaint-il, il met son talent de versificateur et sa hargne de pamphlétaire au service de qui le rémunère. Il est donc un écho très sonore des conflits sociaux, politiques et intellectuels de son temps. Il s'en prend volontiers aux puissants, aux riches, aux personnages influents. Dans *Renard le Bétourné*, composé vraisemblablement en 1261, il dénonce l'apathie de Noble le Lion, c'est-à-dire Saint Louis, chambré par Renard et ses complices qui, tout en prêchant humilité et renoncement, accaparent influence et richesse. C'est qu'en avril 1261 le roi, face à la menace mongole en Orient, au lieu de faire partir ses barons les combattre, a prescrit deux ans de pénitence et la suspension des tournois, jeux et fêtes dont les ménestrels tirent leurs ressources. Mais à côté de cette veine railleuse et polémique qu'il exploitera longtemps encore, Rutebeuf prouve la diversité de son inspiration en composant, presque au même moment, le profond et délicat *Miracle de Théophile* qui, conformément à une spiritualité et une dévotion mariales en plein développement, met en valeur les vertus et les grâces de la mère de Dieu.

1262 ORDONNANCES RELATIVES AUX COMMUNES

A partir des années 1250 l'organisation communale, avec ses privilèges et son autonomie, son origine parfois insurrectionnelle aussi, n'a plus bonne presse, notamment auprès du gouvernement royal. Comme il l'a fait pour l'administration, l'État royal est tenté d'assainir et de renforcer son contrôle sur la gestion des villes. La raison principale en est financière et fiscale. C'est en effet auprès des villes que le roi et les grands princes se procurent les espèces dont ils ont un besoin grandissant. En outre, la gestion financière de bien des édiles communaux laisse à désirer, quand elle n'est pas frauduleuse. C'est dans cet exprit qu'en 1262 sont prises deux ordonnances concernant respectivement les bonnes villes de Normandie et de France. Les maires devraient être renouvelés en octobre de chaque année et, en Normandie, le roi aurait un droit de regard sur l'élection. Surtout, les municipalités doivent communiquer leur situation comptable aux agents royaux. Il apparut que la plupart des communes étaient très lourdement endettées, notamment en raison des ponctions exercées par le roi. Il s'agissait sans doute de contrôler l'honnêteté des magistrats municipaux, mais surtout d'avoir une meilleure connaissance de la matière imposable afin le cas échéant d'en tirer davantage. En encadrant l'action des officiers municipaux, l'administration royale protégeait peut-être le menu peuple de certaines exactions. Mais surtout le pouvoir royal prenait en fait les communes sous sa tutelle, au moins en principe, car il n'avait pas vraiment les moyens matériels de sa politique.

1263 FIN DE LA RÉVOLTE MARSEILLAISE

Ce n'est pas sans difficulté que Charles d'Anjou fit reconnaître en Provence une autorité qu'il tenait de sa femme Béatrice, sœur de la reine Marguerite avec laquelle il avait des relations détestables. La cité de Marseille, dont le développement économique était remarquable, possédait, sous ses consuls élus, une solide tradition d'autonomie. En 1252, la commune s'était entendue avec le comte Charles pour un partage des droits et surtout du produit des impôts. Mais, en 1257, Charles, de retour de Hainaut, accusa la

municipalité de ne pas avoir respecté ses engagements, mit fin de vive force à l'autonomie communale et prit à son compte les affaires de la ville. Engagé dans des aventures extérieures, il avait besoin d'argent. En 1262, les Marseillais se révoltèrent, la politique suivie par Charles d'Anjou, y compris sur le plan financier et commercial, les menant à la ruine. Ils furent poussés à agir par Boniface de Castellane, seigneur qui, semble-t-il, contestait le transfert à Charles des droits sur la Provence. Les insurgés, rapporte Guillaume de Nangis, « tuèrent cruellement ceux à qui Charles avait confié la garde de la ville ». Le comte d'Anjou et de Provence s'empara alors, « avec des troupes françaises », de la forteresse de Castellane, chassa Boniface de Provence et confisqua ses domaines. Puis il mit le siège devant Marseille, affama ses habitants, et pour finir entra en maître dans la cité. En 1263, après un long procès, les meneurs du soulèvement, une quinzaine d'hommes, furent décapités.

23 JANVIER 1264 **« MISE » D'AMIENS**

En juin 1258, la cour et les barons d'Angleterre avaient adopté les « provisions » d'Oxford : en contrepartie du vote à Henri III des subsides dont il avait besoin, le Parlement serait réuni trois fois par an et les principaux officiers de la couronne seraient désignés avec son accord. Après la Grande Charte, l'autorité royale était ainsi enserrée dans de nouvelles limites. Le chef de la faction réformatrice était Simon de Montfort, comte de Leicester, beau-frère du roi avec lequel il entra bientôt en conflit. En avril 1261, Henri III obtint du pape Alexandre IV d'être délié de son serment d'observer les provisions. La guerre, alors, fit rage en Angleterre, la famille royale étant elle-même divisée. L'affaire paraissant sans issue, les adversaires demandèrent à rencontrer le roi de France qui pourtant ne cachait pas son soutien à son beau-frère Plantagenêt, dépositaire de la prérogative royale. Une conférence tenue à Boulogne en septembre 1263, en présence de Saint Louis, du roi et de la reine d'Angleterre et de Simon de Leicester, n'aboutit pas. Alors, trois mois plus tard, le roi Henri et les barons en lutte s'en remirent formellement à l'arbitrage, la « mise » dans la langue juridique de l'époque, du roi Louis, tant était grande sa réputation d'équité. Un

dossier complet fut communiqué à Saint Louis par les deux parties. Le 23 janvier, à Amiens, l'arbitre réputé impartial rendit une sentence entièrement favorable au roi Henri: les provisions d'Oxford étaient tenues pour nulles et non avenues, et le roi d'Angleterre était restauré dans la plénitude de ses droits souverains. Ce jugement était prévisible de la part d'un roi qui avait passé la première partie de son règne à s'imposer à ses barons. Le résultat fut que la guerre redoubla de violence, Simon de Montfort n'acceptant pas les conclusions françaises. Pourtant, la réputation de justicier de Saint Louis ne fut guère entamée par cet échec cinglant.

1264 RÉORGANISATION DE LA NÉCROPOLE DE SAINT-DENIS

L'ascension de la dynastie capétienne, portée à son zénith par Louis IX, est liée à celle de son patron, saint Denis, dont le grand monastère, au nord de Paris, conservait les reliques. Depuis le temps de l'abbé Suger, Saint-Denis, où la plupart des rois francs se faisaient enterrer, était l'objet d'agrandissements et d'embellissements. Cérémonies, pèlerinages s'y multipliaient. Si humble fût-il personnellement, Saint Louis et son entourage avaient de la dignité royale et de ceux qui l'incarnaient une très haute idée. A Saint-Denis comme ailleurs, il convenait de la manifester clairement. Aussi le roi décida-t-il d'un grand rangement: jusque-là placées à la suite les unes des autres, les sépultures de Saint-Denis devaient recevoir l'ordre qui convient à une monarchie sacrée. Il fallut identifier les tombes, parfois recouvertes d'une simple pierre, transférer les cercueils, les aligner selon l'ordonnance convenue. L'opération fut achevée en 1264. Vers l'entrée, dans l'axe de l'autel, fut installé Charles le Chauve, premier roi de Francie occidentale, premier roi abbé de Saint-Denis. Dans la partie sud de la nef prirent place les Mérovingiens et les Carolingiens, au nord les Capétiens jusqu'à Louis VII. Entre ces deux rangées, comme pour relier les deux lignées, Philippe Auguste et Louis VIII, dont les généalogistes avaient démontré qu'ils descendaient tout autant de Charlemagne que d'Hugues Capet. Au sud du maître autel le roi Dagobert, fondateur supposé de la basilique, avait droit à un emplacement particulier. Saint Louis fit réaliser quatorze gisants

sculptés, portant les attributs de la royauté car, fait significatif, furent ôtés de Saint-Denis tous les princes qui n'avaient pas effectivement reçu la dignité royale, à commencer par les propres enfants de Saint Louis. Ainsi, tout comme elle s'écrivait à Saint-Denis dans les livres depuis longtemps mais de mieux en mieux, l'histoire glorieuse de la royauté française était-elle à présent lisible sur le sol et dans la pierre.

1265 — ÉLECTION DU PAPE CLÉMENT IV

Pour des motifs spirituels, pour des raisons politiques aussi, en particulier le conflit entre Rome et l'Empire, la royauté française et la papauté ont tissé sous Saint Louis des liens particulièrement étroits. Ainsi, en 1261, un Champenois de très modeste origine, Jacques Pantaléon de Courpalay, ancien patriarche de Jérusalem, devint pape sous le nom d'Urbain IV. Aussitôt il fit entrer dans la curie un grand nombre de prélats français: Gui Foulcois, archevêque de Narbonne, Raoul Grosparmi, évêque d'Evreux, Simon de Brie, trésorier de Saint-Martin de Tours, puis Guillaume de Bray, doyen du chapitre de Laon, l'abbé Gui de Cîteaux, et son propre neveu Anscher Pantaléon. De deux, le nombre des cardinaux français passait à huit. La plupart d'entre eux étaient très liés au roi Louis, en particulier Gui Foulcois, un Provençal spécialiste du droit, devenu l'un des plus proches conseillers de Saint Louis et qui, veuf, avait embrassé l'état ecclésiastique. Évêque du Puy en 1257, archevêque de Narbonne en 1259, cardinal-évêque de Sainte-Sabine en 1261 et légat en Angleterre, il avait conclu cette magnifique carrière en succédant à Urbain IV, en février 1265, sous le nom de Clément IV. Tout pape qu'il était, Clément IV demeurait l'ami, sinon l'obligé, du prestigieux roi de France.

1266 — RÉFORME MONÉTAIRE

Parmi toutes les réformes réalisées par Saint Louis, celle relative à la monnaie a particulièrement contribué à la mémoire du roi. Alors que l'activité économique, les échanges commerciaux et aussi l'action politique et militaire multipliaient les

besoins en espèces monétaires, la frappe et la circulation des monnaies, au milieu du XIIIe siècle, demeuraient à la fois insuffisantes et anarchiques. Le droit de battre monnaie, qui appartenait à l'origine au seul pouvoir royal, avait été délégué, privatisé, inféodé même à des seigneurs, des églises, des villes. Chaque détenteur de ce droit était libre d'émettre des pièces variables dans leur poids et leur aloi, même si toutes se rattachaient au système traditionnel de la livre, du sou et du denier. Ainsi un puissant à court d'argent pouvait diminuer le poids et amoindrir la part de métal précieux dans ses monnaies. Le comte Hugues XI de la Marche s'était distingué vers 1260 par ce genre de manipulations. De plus, partout le pouvoir d'achat du denier était devenu trop faible. Aussi avait-on recours à des monnaies byzantines ou arabes, plus lourdes, dont on réalisait aussi de nombreuses contrefaçons dans certaines villes du Midi. Ainsi l'évêque de Maguelonne ou le comte Alphonse de Poitiers émettaient-ils des pièces portant une légende à la gloire du Prophète. Pour des raisons idéologiques — affirmer sa souveraineté — et accessoirement économiques — faciliter les transactions —, Saint Louis entreprit une réforme profonde du système. D'abord, en 1263, une ordonnance prise en accord avec des bourgeois de Paris, Orléans, Sens, Provins et Laon enjoignit de recevoir la monnaie royale, essentiellement les deniers parisis, tournois ou laonnais, partout dans le royaume. De plus, les monnaies frappées par les seigneurs devaient clairement se distinguer de celle du roi. Ainsi était réaffirmé un droit régalien tombé en désuétude, d'autant mieux que les deniers royaux étaient généralement de meilleure qualité et plus stables que les autres. Aussi bien les émetteurs privés n'étaient-ils plus habilités à manipuler leurs monnaies dans n'importe quelle condition. Surtout, en 1266, le roi fit savoir qu'il se réservait l'émission des monnaies autres que le denier et ses subdivisions. En même temps, il frappe une nouvelle pièce, le gros, valant un sou tournois, pesant 4,2 grammes et taillé dans un argent pur à 23/24. Cette monnaie, qui correspondait à la réalité des échanges, eut bientôt un vif succès et demeura stable très longtemps, prenant ainsi, plus tard, le nom de « bonne monnaie de Monseigneur Saint Louis ». La même année, l'atelier royal frappa quelques pièces d'or, des écus, dont la fonction était surtout de prestige, mais qui

renouait avec la frappe de l'or, à l'égal des empereurs, après environ cinq siècles de monométallisme.

25 MARS 1267 SAINT LOUIS REPREND LA CROIX

Le roi de France ne cessait pas de penser à la Terre sainte dont les nouvelles n'étaient pas bonnes. En 1265, le sultan Baibars s'était emparé de Césarée. Contre les mamelouks, les Mongols paraissaient rechercher une alliance occidentale, qui n'aboutit pas. Saint Louis multipliait les collectes et les envois de susbsides en Orient. En 1265, le comte Eudes de Nevers, célébré par Rutebeuf, était parti à la tête d'une petite expédition de secours. Mais la conquête du trône de Sicile par Charles d'Anjou en 1266 avait retardé la réalisation d'actions plus importantes. Là-bas Safet, puissante place forte templière, était tombée à son tour. Alors Saint Louis, qui concevait de plus en plus sa vie comme un pèlerinage, annonça aux grands du royaume convoqués à Paris le 25 mars 1267 sa décision de se croiser à nouveau. Nous savons par Joinville, et aussi par la *Disputaison du Croisé et du Décroisé* de Rutebeuf que cette annonce ne fit pas l'unanimité. Même la haute Église, qui savait qu'elle serait lourdement mise à contribution, ne montra pas un enthousiasme débordant. A nouveau, le royaume fut plongé dans de coûteux et fiévreux préparatifs, tandis que la propagande royale et bientôt pontificale s'efforçait de rallier les hésitants et de trouver des soutiens à l'étranger.

SEPTEMBRE 1268 FIN DE LA GUERRE DE LIGNY

Parmi les arbitrages rendus par la cour royale, celui relatif à l'affaire de Ligny est exemplaire. Cette affaire montre comment le fonctionnement du système féodal aboutit à des blocages qui profitent à l'institution royale. La seigneurie de Ligny relevait du comte de Bar et, à travers ce dernier, du comte Henri de Luxembourg. Mais le comte Thibaud de Champagne, qui depuis longtemps cherchait à s'étendre en Lorraine, avait obtenu de Galeran de Luxembourg, frère du comte Henri, des droits sur Ligny. Aussitôt, une guerre féodale de la plus pure espèce s'enga

gea. Chacun des camps rameuta ses alliés: Thibaud de Bar reçut l'aide de la cité de Metz et du comte de Flandre Gui de Dampierre, les Luxembourg firent cause commune avec les Champenois. Le 5 juillet 1266, le clan barrois prit Ligny, puis écrasa l'armée luxembourgeoise dont le chef, le comte Henri, fut capturé. Mais Thibaud V de Champagne et de Navarre envahit à son tour les domaines de Thibaud de Bar. Puis, convaincus de leur propre impuissance, les adversaires sollicitèrent l'entremise royale. Saint Louis fit libérer les prisonniers et se fit remettre la seigneurie de Ligny. Après quoi il désigna des enquêteurs pour instruire l'affaire, et ce n'est qu'en septembre 1268 que le chambellan Pierre de Villebéon rendit sa sentence. Thibaud de Champagne put conserver Ligny moyennant hommage au comte de Luxembourg, tandis que Thibaud de Bar recevait une grosse indemnité. Là encore, la royauté renforçait son influence à l'extérieur même du domaine.

1268 LIVRE DES MÉTIERS D'ÉTIENNE BOILEAU

Depuis le règne de Philippe Auguste, l'administration de Paris, placée sous l'autorité directe du roi, était confiée à deux prévôts, l'un compétent en matière judiciaire, l'autre en matière financière. En 1261, Saint Louis réunit les deux fonctions dans les mains d'un seul personnage, le garde de la prévôté de Paris. Le premier titulaire de ce poste fut Étienne Boileau, ancien prévôt d'Orléans. A la demande du roi, Étienne mit par écrit l'ensemble des coutumes et statuts des métiers parisiens, dont la plupart n'étaient pas encore codifiés. Il s'agissait de bien contrôler ces professions aux effectifs très nombreux, d'éviter les situations de monopole ou de concurrence abusives. Le prévôt acheva son travail en 1268, sous le nom d'*Établissement des métiers de Paris*. Ce document considérable fait l'inventaire des métiers parisiens, au nombre de cent un, ce qui place Paris loin en tête de tous les exemples urbains connus. Encore les bouchers, corporation sans doute la plus puissante, n'y figurent-ils pas. Ainsi apparaît l'extrême spécialisation des métiers, dont l'organisation générale est cependant commune à tous. Les apprentis sont engagés par leurs parents chez un maître qui, contre une certaine somme, fournit le gîte, le couvert et la formation. La durée d'apprentissage varie de

deux à douze ans selon les métiers. L'accès à la maîtrise dépend certes de la science acquise par l'apprenti, et concrétisée par le chef-d'œuvre, mais aussi des disponibilités financières du candidat qui doit acquitter un droit d'entrée souvent élevé et se heurte aussi à un numerus clausus. C'est pourquoi beaucoup d'apprentis deviennent valets, c'est-à-dire salariés dans un atelier. Seuls les maîtres possèdent des droits professionnels complets, notamment celui d'élire leurs délégués destinés à faire valoir leurs privilèges auprès de l'autorité.

FÉVRIER 1270 — RÈGLEMENT DE L'AFFAIRE DE LYON

En 1267 Philippe de Savoie, oncle maternel des reines de France, d'Angleterre et de Sicile, et archevêque de Lyon depuis plus de vingt ans, renonça à sa mitre pour un mariage qui lui semblait plus avantageux dans le comté de Bourgogne. Au reste Philippe, semble-t-il, n'avait jamais été consacré. Les habitants de Lyon, qui relevait de l'empire, s'empoignèrent alors avec les chanoines, auxquels revenait l'élection d'un nouveau prélat. L'affaire s'envenima à tel point que le chapitre se réfugia dans un couvent fortifié situé hors les murs, que les Lyonnais assiégèrent en élevant eux aussi une muraille. Les hostilités durèrent deux ans, les deux partis cherchant des alliés dans la région. Enfin on se tourna vers le roi de France, grand justicier en Occident, qui reçut le renfort du cardinal d'Albano, légat du pape. Ce dernier désigna comme arbitre l'abbé Guillaume de Cluny, Saint Louis choisissant son conseiller Jean d'Escrennes et le bailli de Bourges Henri de Granvilliers. Après une rapide instruction, la décision fut connue en février 1270 : restauration de la paix, élargissement des prisonniers respectifs, destruction des fortifications élevées durant la guerre, restitution au chapitre de ses biens. Chacun salua, une fois de plus, l'œuvre de justice et la paix du roi. En fait, le conflit recommença un peu plus tard et ne fut réglé qu'en 1272.

1er JUILLET 1270 DÉPART DE LA VIIIe CROISADE

Trois ans durant, le roi et les siens préparèrent la croisade. Les églises renâclèrent à acquitter la dîme particulière qui leur était imposée. Les villes furent elles aussi fortement imposées. Dans cette course aux saintes finances, Alphonse de Poitiers montrait un zèle et une efficacité particuliers. On trouva des soutiens en argent et en hommes aux Pays-Bas. Surtout, Édouard Plantagenêt, fils aîné d'Henri III, devait prendre la tête d'un contingent anglo-gascon. Charles d'Anjou annonça, pour finir, sa participation. Comme vingt ans plus tôt, Saint Louis lança des enquêtes dans le royaume, dont il visita lui-même une partie. Le départ avait été fixé à Aigues-Mortes au début de mai 1270. Le roi laissait à Paris son épouse Marguerite et emmenait ses trois fils Philippe, Jean et Pierre. Le gouvernement du royaume était confié non pas à la reine mais à l'abbé de Saint-Denis Mathieu de Vendôme, à Simon de Nesle et, pour les affaires ecclésiastiques, à l'évêque de Paris Étienne Tempier. Bien entendu, le roi avait dicté un testament circonstancié. On arriva à Aigues-Mortes au jour dit, mais les navires commandés à Gênes n'y étaient pas. Il fallut attendre plus d'un mois avant de commencer le chargement. Enfin, le 1er juillet, Saint Louis embarquait sur la *Montjoie*. Le lieu de ralliement général était Cagliari, en Sardaigne.

25 AOUT 1270 MORT DE SAINT LOUIS

Le 13 juillet, le roi annonça à ses barons que l'expédition commencerait par faire étape à Tunis. La première surprise passée, et grâce à l'intervention du légat Raoul Grosparmi, cardinal d'Albano et ami du roi, la grande majorité se rallia à cette idée. Les raisons du choix de Saint Louis ont donné lieu à bien des hypothèses. Le roi avait le ferme espoir de convertir l'émir de Tunis Mohammed Al Mustansir, dont une ambassade, reçue à Paris et à Saint-Denis à l'automne précédent, semblait avoir été impressionnée par la piété royale. L'émir lui-même entretenait de bons rapports avec les dominicains installés à Tunis, qui prenaient peut-être eux aussi leur désir, et celui du roi, pour une réalité. L'émir était en importantes relations commerciales avec la Sicile et il

passait pour être brouillé avec les mamelouks d'Égypte. Sitôt converti, Mohammed joindrait ses forces à celles des croisés pour conquérir l'Égypte vers laquelle convergeraient par ailleurs les Mongols d'Iran avec lesquels la royauté française était en rapports assez suivis. Dans tous les cas, Tunis fournirait une bonne base pour reconquérir la Terre sainte. Le roi, si telles étaient bien ses pensées, se faisait sur l'Islam d'étranges illusions. Le 18 juillet, l'armée d'environ douze mille hommes débarqua dans la rade de Tunis et s'installa dans la plaine de Carthage après avoir pris la petite cité. Là on prit conscience que l'émir ne songait nullement au baptême, bien au contraire, et qu'il avait les moyens de résister. On décida d'attendre Charles d'Anjou pour attaquer Tunis. La chaleur était éprouvante, le ravitaillement médiocre. La dysenterie commença ses ravages. La mort frappa l'armée à sa tête. Le fils cadet du roi, Jean de Nevers, succomba, bientôt suivi du légat Raoul. Le roi et Philippe, son fils aîné, s'alitent à leur tour. Philippe réchappe, mais le roi s'éteint, très pieusement, le 25 août. C'est la consternation. Le même jour arrive Charles d'Anjou, bientôt suivi d'envoyés du khan mongol. Charles d'Anjou et Thibaud de Champagne prirent la situation en mains pour le compte de Philippe le Hardi, proclamé roi dans ces funèbres circonstances. Mohammed fit des offres de négociation qu'on ne tarda pas à accepter. Le 30 octobre, on s'entendit sur des clauses avantageuses pour les croisés, et en particulier pour le roi de Sicile. L'émir paya cinq cent mille livres le départ des chrétiens, dont un tiers pour le roi Charles qui obtint aussi le règlement des arriérés du « tribut », en fait le montant du droit d'importer en Tunisie le blé sicilien. Les partisans des Hohenstaufen réfugiés à Tunis seraient expulsés, et les prêtres et moines pourraient continuer à prêcher et prier à condition de rester à l'intérieur de leurs lieux de culte. Enfin les chrétiens pourraient commercer librement à Tunis, ce qui devait fort réjouir Siciliens et Marseillais. Ayant ainsi traité, Charles d'Anjou convainquit son neveu Philippe et les siens de repartir au plus vite. On embarqua le 11 novembre. La veille était enfin arrivé Édouard d'Angleterre, désormais inutile. Les déboires des croisés n'étaient pas finis. Le 16 novembre, en rade de Trapani, une tempête détruisit l'essentiel de la flotte chrétienne. Toute perspective de reprise de la croisade était anéantie. Quelques jours plus tard, Thibaud V de Champagne, malade, décédait. Peu après, c'était le

tour de la reine Isabelle d'Aragon. Enfin le comte Alphonse de Poitiers, depuis longtemps mal portant, disparaissait le 21 août 1271, suivi le lendemain par son épouse Jeanne de Toulouse. Cette croisade n'avait pas connu un sort meilleur que la précédente. Mais Louis IX avait obtenu ce qu'il souhaitait : mourir au service de son Dieu. Ce martyre confirmait, s'il en était encore besoin, sa sainteté.

1270 (?) **CONTINUATION DU *ROMAN DE LA ROSE* PAR JEAN DE MEUNG**

Jean Chopinel, natif de Meung-sur-Loire, issu de la bourgeoisie aisée, avait fait ses études à l'université de Paris et avait pris parti pour les séculiers contre les mendiants. Esprit supérieurement cultivé, traducteur de Végèce et de Boèce, il entreprit, à une date difficile à préciser mais sans doute proche de la fin du règne de Saint Louis, de continuer le *Roman de la Rose* rédigé quarante ans plus tôt par Guillaume de Lorris. Cette œuvre immense, plus de mille quatre cents vers, est d'une richesse parfois déroutante. On y lit le développement de la société urbaine, de la puissance de l'argent, de la connaissance rationnelle aussi. Le thème de la nature et du jaillissement de la vie y est particulièrement développé. Volontiers satirique, direct, parfois brutal, Jean de Meung exalte la liberté individuelle et le savoir au service de Dieu. L'ennemi, pour lui, est le « Faux-Semblant », obstacle au bonheur de connaître et d'aimer. Au service de ses idées et de ses descriptions, Jean met un style d'une qualité incomparable. Avec son poème, la littérature et la pensée du beau Moyen Age atteignent leur point culminant. Les contemporains et la postérité ne s'y trompèrent pas. Pendant plus de deux siècles, le *Roman de la Rose* fut interminablement recopié, lu, enluminé, commenté, aussi longtemps que la société féodale put se reconnaître dans ce prodigieux miroir.

3

LA SUCCESSION DE SAINT LOUIS JUSQU'À LA RUPTURE AVEC LA PAPAUTÉ (1270-1303)

La fin du XIIIe siècle est marquée par un accroissement des tensions à l'intérieur et des interventions à l'extérieur. La royauté recherche à la fois du prestige et des ressources financières, ce qui la conduit à renforcer son contrôle au-dedans, tant sur l'aristocratie laïque que sur l'Église, et à se lancer dans des entreprises au-dehors, vers l'Espagne pour Philippe le Hardi, vers la Flandre et contre l'Angleterre pour Philippe le Bel. Du coup, l'argent, nerf de la guerre et instrument de gouvernement, devient une obsession. C'est elle qui conduit le roi à manipuler la monnaie, donc à ébranler la confiance, elle aussi qui, en partie, déclenche un conflit coûteux avec Boniface VIII. Il n'empêche. Autant que le permettent les conditions de l'époque, et aussi les résistances locales, le réseau des agents du roi, tissé depuis Paris, enserre de mieux en mieux le royaume dont une forme d'unité prend corps. A la fois redoutée et réclamée, l'autorité royale, dont les légistes font la théorie et qu'ils mettent vigoureusement en pratique, s'exerce de plus en plus loin et profondément. Cet essor d'une monarchie centralisée et autoritaire, que la dynastie des lys incarne fortement, ne va pas sans crise de croissance.

5 JUIN 1272 **PRISE DU CHÂTEAU DE FOIX**

La mort sans enfant, en août 1271, d'Alphonse de Poitiers et de Jeanne de Toulouse, quelques jours après le sacre de leur neveu Philippe III, entraînait la dévolution de leur principauté au

domaine royal. Mais il était urgent pour le roi de s'en saisir, d'une part parce qu'aux termes du traité de 1259 le roi d'Angleterre pouvait en revendiquer une partie, notamment l'Agenais, d'autre part parce que les velléités d'autonomie languedocienne demeuraient vivaces. C'est pourquoi les administrateurs royaux furent promptement dépêchés en Poitou et en Languedoc, ainsi qu'en Provence, pour faire valoir les droits de la couronne. A ce moment, le comte de Foix Roger-Bernard était engagé dans une guerre privée contre un seigneur, Géraud de Sompuy, qui s'était placé sous la sauvegarde royale. Le comte ne s'en soucia pas et donna l'assaut à la forteresse de Sompuy. Alors Philippe le Hardi cita Roger-Bernard à comparaître devant sa cour. Ce dernier, au contraire, fortifia ses châteaux. Le roi, provoqué, n'était pas disposé à commencer son règne par un acte de faiblesse. Il réunit une troupe nombreuse, chevaucha dans la région et mit le siège devant la place forte de Foix. Le 5 juin 1272, le comte se rendit, et Philippe le fit enfermer quelques mois. Cette fois, l'héritage des Saint-Gilles, convoité depuis si longtemps, tombait définitivement dans les mains de la royauté capétienne.

MAI 1274 — LA PAPAUTÉ ENTRE EN POSSESSION DU COMTAT-VENAISSIN

Le pape Grégoire X, élu en 1271, s'était donné pour mission, à vrai dire surhumaine, de réunir les Églises latine et grecque et, sur cet élan, de lancer les princes chrétiens à la reconquête des Lieux saints. Dans cette perspective, il convoqua un concile universel à Lyon pour le printemps 1274. Dès la fin de l'année 1273, il s'était établi dans la capitale des Gaules. Le roi Philippe le Hardi lui rendit visite et prit les dispositions propres à garantir la sécurité de l'assemblée, comme jadis son père Louis IX. Surtout, pour exécuter une promesse faite par Saint Louis, il accepta, au moment même où se tenait le concile, de remettre au pape le Comtat Venaissin qui faisait partie de l'héritage d'Alphonse de Poitiers. En vérité, cette cession fut loin d'être financièrement gratuite, mais Rome conserva son acquisition jusqu'à la Révolution.

1274 **LE *ROMAN DES ROIS* DU MOINE PRIMAT**

Depuis le temps de l'abbé Suger, Saint-Denis était célèbre pour la richesse de sa bibliothèque, notamment en annales et en chroniques. Ce centre de production historique se consacrait en bonne partie à la consignation de la mémoire royale, puisque c'était là qu'étaient ensevelis les princes et qu'étaient entreposés les insignes royaux. Suger lui-même avait composé une *Vie de Louis VI*, le moine Rigord avait fait de même pour Philippe Auguste. Là s'écrivait donc l'histoire des rois, qui se confondait de mieux en mieux avec celle du royaume, et donc de la France. Par compilations successives, le récit, en latin, avait été mené jusqu'en 1223. A la fin de son règne, Saint Louis, particulièrement soucieux de faire valoir sa qualité de descendant de Charlemagne, avait demandé à Primat, un moine dionysien, de mettre en français, de « romer », l'histoire exemplaire de ses prédécesseurs, et en choisissant de rédiger en prose, alors que bien des chansons de geste racontaient l'Histoire, ou des histoires, en langue vulgaire rimée. Primat, dix ans durant, traduisit, compléta, interpréta les œuvres de ses devanciers pour faire connaître, selon sa formule, « le roman des rois ». En 1274, le travail enfin achevé, Primat, accompagné de son abbé Mathieu de Vendôme, remettait à Philippe III son gros manuscrit. Le roi, destinataire du livre, était aussi le garant de sa véracité. C'est pourquoi il lui est dédié. La scène, représentée sur une peinture placée en tête de l'ouvrage qui prit aussitôt place dans la librairie royale, s'est-elle effectivement produite? En tout cas, le scriptorium de Saint-Denis a tenu à ce que le lecteur en soit convaincu.

JUILLET 1276 **PERPIGNAN CAPITALE DU ROYAUME DE MAJORQUE**

A l'été 1276 mourut Jacques Ier d'Aragon, beau-père du roi Philippe III. La très ancienne succession des comtes de Barcelone, considérablement agrandie depuis deux siècles jusqu'à englober les Baléares, fut divisée entre ses deux fils. Pierre III en reçut l'essentiel, avec les possessions catalanes et aragonaises, mais, curieusement, son cadet Jacques prit lui aussi un titre royal. Ce

royaume, très hétéroclite, s'étendait de Majorque au Roussillon. De plus Jacques II détenait des droits sur la seigneurie de Montpellier et, à ce titre, prêtait hommage au roi de France. Le nouveau roi Jacques choisit de résider le plus souvent à Perpignan, cité à laquelle son père était lui-même très attaché. C'est là que, naguère, Jacques avait épousé en grandes pompes Esclarmonde de Foix, la fille du comte Roger-Bernard. La ville, important centre commercial, comptait peut-être quinze mille habitants, et pas moins de quatre couvents de frères mendiants. Jacques Ier avait commencé de faire édifier un très grand château, forteresse à l'extérieur, mais véritable palais à l'intérieur. Le roi de Majorque poursuivit les travaux, de même que ses successeurs, tout au long des soixante-dix ans que dura cette royauté.

7 MARS 1277 — CONDAMNATION DE L'ARISTOTÉLISME INTÉGRAL

La redécouverte d'Aristote à travers les philosophes arabes au début du XIIIe siècle provoqua des troubles considérables dans la vie intellectuelle. Contre les maîtres dominicains Albert le Grand et Thomas d'Aquin tentant de concilier le rationalisme d'Aristote avec le dogme chrétien, un courant, à l'université de Paris, prônait un aristotélisme pur et dur. Son porte-parole était Siger de Brabant, personnage mal connu, qui soutenait la controverse contre saint Thomas, déclarant notamment : « Aristote est un être divin. » Ces thèses rencontraient un écho particulier au sein de la faculté des arts et de ses maîtres séculiers, là où le débat intellectuel était le plus vif et le plus libre ; là aussi où l'hostilité aux prêcheurs et aux mendiants était la plus forte. En mars 1277, l'évêque de Paris Étienne Tempier, ancien chancelier de l'Université, fit établir deux cent dix-neuf propositions réputées être professées par Siger et les siens. A en croire l'évêque, les aristotéliciens intégraux niaient le rôle de la théologie, l'idée de la résurrection, la vertu de la chasteté... Cette présentation caricaturale comportait peut-être certains éléments de vérité, tant les disciples de Siger étaient attachés à la liberté de l'esprit. De plus, Étienne Tempier, porte-parole des maîtres séculiers hostiles aux dominicains, avait intégré dans sa condamnation des éléments de

doctrine propres au thomisme, ainsi compromis avec les excès de l'aristotélisme sigérien. Mais les maîtres dominicains se défendirent victorieusement. En revanche, Siger, cité à comparaître par l'Inquisition, s'enfuit à Rome où, semble-t-il, il mourut poignardé. Dans sa condamnation, l'évêque de Paris, pour faire bonne mesure, avait fait figurer des livres de nécromancie, ainsi que le *Traité de l'amour* d'André le Chapelain, pourtant vieux d'un siècle mais dont le succès ne se démentait pas, et qui scandalisait les clercs attachés, comme Tempier, à l'augustinisme.

JUIN 1278 — SUPPLICE DE PIERRE DE LA BROSSE

En juin 1278, le chambellan Pierre de La Brosse fut pendu au gibet de Montfaucon. « Cette exécution, écrit Guillaume de Nangis, dont la cause fut inconnue au peuple, fut un grand sujet d'étonnement et de murmures. » Pierre, en effet, n'était pas n'importe qui. Satisfait de ses soins de chirurgien, Saint Louis l'avait fait chambellan en 1266. Il devint alors le conseiller intime du prince puis roi Philippe. Il usa largement de sa position pour attirer sur lui et sa famille tous les avantages politiques et matériels possibles. Les grands barons, forcés de faire la cour à ce parvenu, supportaient de plus en plus mal le crédit dont il disposait. Or, en août 1274, le roi se remaria avec la princesse Marie de Brabant qui, avec son clan, prit de l'influence sur le roi. Bientôt le conflit fit rage entre les Brabançons, renforcés des grands barons de France, et Pierre de La Brosse. En 1276 mourut le fils aîné du roi, Louis, qu'il avait eu d'Isabelle d'Aragon. Le chambellan Pierre utilisa son frère Pierre de Benais, évêque de Bayeux, pour faire croire au légat Simon de Brie, puis au roi, que Louis pourrait bien avoir été empoisonné par sa belle-mère Marie. Philippe III, semble-t-il, soupçonna la reine. Les amis de cette dernière contre-attaquèrent. Robert d'Artois, en séjour à la cour de Castille, affirma avoir découvert que le roi Alphonse X était informé des secrets du roi Philippe. Un peu plus tard, on apporta opportunément au roi un coffret contenant des documents scellés de l'anneau du chambellan. On ignore ce qu'ils recélaient. Mais Pierre de La Brosse fut aussitôt arrêté et accroché au gibet des voleurs sans autre forme de procès.

30 JANVIER 1280 **ÉMEUTE SANGLANTE À PROVINS**

Dans le dernier quart du siècle, la conjoncture économique et sociale se dégrade. Dans les villes du royaume, la pression fiscale, la sclérose de certains métiers, le renforcement des privilèges du patriciat urbain créent un malaise grandissant dans la population laborieuse. En 1280, à Rouen, à Caen, à Orléans éclatent des mouvements populaires opposant les gens de métier aux édiles et aux maîtres. A Provins, cité pourtant renommée pour l'activité de ses foires, les tensions tournent à l'explosion. C'est que Guillaume Pentecôte, maire de la ville depuis trois ans, a pris une mesure insupportable: il a autorisé les patrons d'ateliers, pour faire face à leurs charges fiscales, à accroître la journée de travail d'une heure sans compensation de salaire. Or la durée du travail quotidien, mal définie, est l'objet d'âpres contestations entre employeurs et employés, le temps continuant d'être rythmé par les sonneries de cloches ecclésiastiques. Le 30 janvier, la population provinoise n'a pas entendu sonner la fin de la journée au moment habituel. Bientôt informés du nouveau dispositif, les salariés provinois ont attaqué l'hôtel du Pinacle où réside le maire. Guillaume Pentecôte et son entourage sont mis en pièces, ainsi que la maison.

1283 **COUTUMES DE BEAUVAISIS DE PHILIPPE DE BEAUMANOIR**

Philippe de Rémi, sire de Beaumanoir, était fils d'un bailli du Gâtinais. Né vers 1250, il fit très jeune un séjour en Angleterre puis entra au service de Robert de Clermont, dernier fils de Saint Louis. En 1279, il devint bailli de Clermont en Beauvaisis. Tout en exerçant les devoirs de sa charge, qui le conduisent à assister aux séances du Parlement de Paris, il rédige ses célèbres *Coutumes de Beauvaisis*. Ses fonctions l'ont en effet conduit à réfléchir sur les diversités et parfois les contradictions de la coutume, demeurée pour l'essentiel non écrite. L'œuvre de Beaumanoir, divisée en soixante-dix chapitres, n'est pas une simple consignation de la coutume. Il s'agit d'un véritable traité juridique qui rappelle à la

fois les principes du droit féodal et intègre les acquis plus récents du droit romain et du droit canon. La pensée de Beaumanoir est toute tendue vers le renforcement de l'autorité royale, sous son double aspect législatif et judiciaire. Prompt à faire l'éloge de son beau métier de bailli, Beaumanoir, tout en faisant progresser considérablement le droit écrit, trace une fine analyse de la société médiévale. Il est par ailleurs auteur de poèmes et de romans en vers, parmi lesquels *Jehan et Blonde*.

16 AOUT 1284 PHILIPPE LE BEL ÉPOUSE JEANNE DE NAVARRE

En juillet 1274 était mort Henri III de Champagne, roi de Navarre. Sa veuve Blanche d'Artois, nièce de Saint Louis, demeurait seule avec leur unique enfant, Jeanne, une toute petite fille. La succession de Navarre fut aussitôt revendiquée par le roi Alphonse X de Castille et par l'héritier d'Aragon, le futur Pierre III. Blanche réussit à faire reconnaître Jeanne comme reine de Navarre par une assemblée à Pampelune, mais une guerre civile s'alluma pour savoir qui tiendrait le gouvernement jusqu'à la majorité de la princesse. Alors Blanche quitta la Navarre pour se placer sous la protection de son cousin Philippe le Hardi. A Orléans, en mai 1275, fut signé un traité par lequel Blanche confiait au roi de France la régence de la Navarre, dont l'administration fut confiée au sénéchal de Toulouse, Eustache de Beaumarchais. En même temps, Jeanne était fiancée au second fils du roi, le prince Philippe. L'année suivante, ce dernier devenait l'aîné. Le sénéchal Eustache, puis Robert II d'Artois, frère de Blanche, eurent beaucoup de difficulté à faire reconnaître l'autorité royale en Navarre. En mai 1284 Jeanne, âgée de douze ans, fut déclarée majeure et mise en possession de la Champagne, sa part d'héritage la plus intéressante pour la dynastie capétienne. Le 15 août, Philippe fut armé chevalier et, le lendemain, la noce fut célébrée en grandes pompes.

1285 EXPÉDITION D'ARAGON. MORT DE PHILIPPE III

La royauté de Charles d'Anjou en Sicile, qui signifiait aussi la domination du parti guelfe, était mal acceptée. Or le roi Pierre d'Aragon, puissance montante en Europe du Sud, cherchait à s'étendre. Le parti gibelin, le clan de son épouse Constance de Hohenstaufen, le poussait à regarder du côté de la Sicile. En France, les Angevins exerçaient une forte influence sur le roi Philippe, notamment par l'intermédiaire de la reine Marie. Bref, la tension montait entre Capétiens et Aragonais. Le 31 mars 1282 éclatèrent les « Vêpres siciliennes », et les Français furent chassés de Sicile. Le 1er septembre, Pierre III fut couronné à Palerme. Charles d'Anjou obtint l'alliance de son neveu Philippe III et l'entier soutien du pape Martin IV, alias Simon de Brie, ancien chancelier de Saint Louis, qui avait besoin de la France pour lutter contre les gibelins. Le 21 mars 1283, le pape prononça la déchéance de Pierre III et demanda à Philippe le Hardi d'aller prendre possession de l'Aragon qui serait donné à un de ses fils. En novembre, une assemblée se tint à Bourges pour délibérer de cette croisade aragonaise. On demanda au pape des garanties, notamment en matière de finances et d'indulgences. En février 1284, après une nouvelle consultation, le roi accepta la couronne d'Aragon pour son fils Charles de Valois et annonça qu'il conduirait lui-même la sainte expédition. Ce fut un désastre. Pour commencer, Charles d'Anjou mourut en janvier 1285. En mars, ce fut le tour du pape Martin. Au même moment, le roi levait l'oriflamme à Saint-Denis. Une armée impressionnante se mit en route. Le roi, accompagné de ses fils Philippe et Charles, fit sa jonction en Roussillon avec le roi Jacques de Majorque, son vassal pour Montpellier et frère cadet de Pierre III. Mais les troupes françaises mirent à sac la cité d'Elne, une des places principales de leur allié, et qui avait cependant pris parti pour l'Aragon. A la fin de juin, on commença le siège de Girone. Le matériel et le ravitaillement étaient apportés par une flotte française d'Aigues-Mortes à Roses. Au début de septembre, alors que Girone résistait toujours et que la chaleur terrassait les assiégeants, l'amiral aragonais Roger de Lauria détruisit la plupart des vaisseaux français. Le roi Philippe, malade, ordonna la retraite. Celle-ci fut très pénible, en raison de la pluie et de francs-tireurs pyrénéens d'origine sarrasine, les Almogavares. Le

5 octobre, à Perpignan, le roi Philippe rendit le dernier soupir. Au moins était-il mort en croisé. Le 6 janvier suivant, Philippe IV était sacré à Reims.

5 JUIN 1286 HOMMAGE D'ÉDOUARD Ier À PHILIPPE LE BEL

Le domaine Plantagenêt en France s'étendait de la Charente aux Pyrénées, à l'exception de l'Armagnac, et comportait quelques droits seigneuriaux en Quercy et Agenais. Ces possessions, très réduites par rapport à l'héritage d'Henri II, étaient solidement tenues par le roi d'Angleterre, Édouard Ier. Au printemps 1286, ce dernier vint à Paris visiter son nouveau seigneur le roi Philippe. Il fut logé à Saint-Germain des Prés. Le 5 juin, au Louvre, il accomplit le geste rituel de l'hommage. Cependant, le chancelier d'Angleterre Robert Burnell jeta un froid en déclarant qu'Édouard agissait par courtoisie, toutes les clauses du traité de Paris de 1259 n'ayant pas encore été exécutées par le Capétien. Le serment de vassalité n'en fut pas moins prêté et on procéda peu après à un échange entre droits sur le Quercy et possession de la Saintonge méridionale. Mais, malgré les fêtes et les protestations d'amitié, les relations entre les deux partenaires n'étaient pas bonnes, notamment en raison de l'utilisation par le roi de France de son droit d'appel que les seigneurs de Guyenne et Gascogne ne se privaient pas d'utiliser, court-circuitant leur maître direct, le duc-roi.

PRINTEMPS 1290 RENCONTRE DE BAYONNE

Depuis quinze ans, des difficultés s'étaient développées aux frontières méridionales du royaume. Les affaires de Castille, particulièrement compliquées, interféraient avec la politique capétienne. En effet, en 1275 était mort Ferdinand de La Cerda, fils aîné du roi Alphonse X et beau-frère de Philippe le Hardi dont il avait épousé la sœur Blanche. Or, en 1266, Saint Louis, en échange de l'abandon de ses droits — d'origine maternelle — sur la Castille, était convenu avec Alphonse X que régneraient après lui Ferdinand et ses descendants. De fait, Ferdinand laissait deux garçons. Mais le second fils d'Alphonse, Sanche, revendiqua

l'héritage et réussit à s'imposer à son père comme successeur désigné, écartant les infants de La Cerda qui se réfugièrent à la cour d'Aragon. Philippe le Hardi tenta, sans succès, de faire prévaloir les droits de ses neveux Après la mort de son père en 1284, Sanche IV, bientôt dit le Cruel, entra en possession de la royauté de Castille, d'autant mieux que les Français avaient suffisamment à faire avec l'Aragon. A la différence de son prédécesseur, Philippe le Bel n'était guère soucieux de s'engager dans des opérations hors des limites du royaume et où il n'y avait rien à gagner. Aussi ne soutenait-il que très mollement la cause des infants de La Cerda. De son côté, le roi de Castille avait besoin du soutien français en cour de Rome pour faire valider un mariage très consanguin. En juin 1288, un traité fut conclu à Lyon : Sanche céderait à ses neveux le royaume de Murcie, et le roi de France interviendrait auprès du pape. Le roi Alphonse d'Aragon, furieux de cet accord, fit alors proclamer roi de Castille le jeune Ferdinand de La Cerda, ce qui provoqua de grands troubles dans le royaume de Sanche. Aussi fallut-il attendre le printemps de 1290 pour que Philippe et Sanche, se rencontrant à Bayonne, confirment leur entente. De toute évidence, le roi de France entendait se sortir du coûteux imbroglio espagnol.

1292 — LA MALTÔTE

La monarchie, à la fin du XIIIe siècle, renforce ses moyens de gouvernement et intervient, politiquement, diplomatiquement, militairement, de plus en plus en Occident. Tout cela coûte cher. Or les revenus du domaine royal sont limités, quatre cent cinquante mille livres annuelles peut-être, face à des besoins bien plus considérables. Le règne de Philippe le Bel se caractérise par une crise financière chronique et parfois explosive. La royauté capétienne, la plus puissante du monde, doit sans cesse et à tout prix trouver de l'argent pour agir au-dedans et au-dehors. L'aide vassalique étant sur ce point de maigre secours et les manipulations monétaires ayant leurs limites, le recours à l'impôt, sous toutes sortes de formes, est une nécessité grandissante. Taxer les exportations offre une solution apparemment commode. Philippe le Hardi en usa déjà, son fils va beaucoup plus loin dans cette voie

en vendant des licences d'exportation, sur la laine surtout, principalement à des marchands italiens. Les confiscations, au détriment des Lombards et des Juifs, ont aussi leur utilité. Puis le roi en vient à une fiscalité indirecte d'un type nouveau : en 1292, il est décidé que toutes les transactions seront assujetties au versement d'un denier par livre, soit 0,4 pour cent. Le taux paraît faible mais s'ajoutait à d'autres redevances déjà existantes. Ce nouvel impôt fut bientôt surnommé la « maltôte », c'est-à-dire le mauvais prélèvement. Son impopularité fut tout de suite complète, notamment auprès des bourgeoisies urbaines. La population de Rouen se souleva et toute la Normandie parvint à se faire exempter dès l'année suivante. Au reste, l'administration royale était hors d'état de percevoir convenablement l'impôt, surtout hors du domaine tenu directement par le roi. Les villes royales — les plus concernées — préférèrent se racheter. Peut-être répondaient-elles ainsi à l'attente du Trésor assoiffé d'argent frais. Il en coûta cent mille livres à Paris et dix mille à Reims. En 1297, les oppositions ne cessant pas et l'impôt rapportant peu, la maltôte fut supprimée. Elle devait être coûteuse pour la mémoire du roi Philippe.

19 MAI 1294 — CONFISCATION DE LA GUYENNE

Pour fortifier son autorité à l'intérieur du royaume, le roi Philippe use à la fois des moyens de son administration et de sa situation de suzerain. C'est ainsi qu'il tente de court-circuiter ses grands vassaux en entrant directement en rapport avec leur noblesse et leurs cités. Gui de Dampierre, en Flandre, Édouard d'Angleterre, en Guyenne et Gascogne, ne le supportent pas et, à partir de 1292, se rapprochent pour faire front commun. Avec Édouard Ier, le contentieux s'alourdit d'hostilités maritimes et commerciales : Bretons et Normands d'un côté, Anglais et Bayonnais de l'autre se font une concurrence acharnée pour le contrôle de pêcheries et surtout pour le négoce du vin saintongeais et bordelais en direction des ports anglais. En 1292 et au début de 1293, les opérations de piraterie prirent un tour extrêmement sanglant et l'on en vint à de véritables batailles navales. Pour finir, et au prix de pertes énormes, les Anglais l'emportèrent. Alors Philippe le Bel, cherchant peut-être un prétexte, fit citer son vassal

Édouard à comparaître devant sa cour, selon la technique traditionnelle des Capétiens à l'égard des Plantagenêts, afin de faire réparation des torts causés à son seigneur. La citation fut délivrée à la fin d'octobre 1293. Sans déférer à la convocation, Édouard envoya aussitôt en France son frère Edmond de Lancastre, beau-père du roi Philippe. Edmond accepta tout: occupation provisoire de Bordeaux, Agen, Bayonne et nombreuses forteresses, mariage du roi d'Angleterre avec Marguerite, sœur de Philippe. Cet accord n'était sans doute pas ce que voulait le roi de France. Une rupture immédiate lui permettrait de devancer une alliance anglo-flamande. De plus, Édouard était aux prises avec des révoltes galloises et écossaises qui l'empêcheraient de défendre ses possessions continentales. Philippe fit procéder à une invasion subreptice de la Guyenne, tandis que Marguerite refusait d'épouser Édouard. Après quoi, le roi fit constater l'absence de son vassal et, le 19 mai 1294, la cour royale prononçait la commise du fief Plantagenêt. C'était la guerre.

2 MARS 1295 **TRAITÉ DE VINCENNES AVEC OTTON DE BOURGOGNE**

A l'est du royaume, le comté de Bourgogne était économiquement, politiquement et culturellement écartelé entre l'empire, dont il relevait juridiquement, et la France avec laquelle les liens étaient multiples. Le comte Otton IV avait épousé Mahaut d'Artois, une princesse des lys puisqu'elle était la petite-fille de Robert, le frère cadet de Saint Louis. Les grands seigneurs du comté, emmenés par Jean de Chalon, menaient la vie dure à Otton, faisant appel souvent à leur suzerain l'empereur. Le comte avait pour lui la bourgeoisie d'affaires, notamment celle de Besançon qui commerçait activement avec la Champagne. Le comte, en situation difficile, se tourna alors vers l'alliance capétienne. En 1291, à Evreux, fut passé traité: Jeanne, la fille du comte, épouserait un fils de Philippe IV. Ce fils hériterait de la Franche-Comté si Otton n'avait pas de successeur mâle, et de l'Artois si ce comté était dévolu à Mahaut, dont pourtant le père et le frère étaient bien en vie. Les grands de Bourgogne se dressèrent contre cette convention qui les menaçait de la tutelle du très puissant roi capétien et

firent la guerre à Otton pour qu'il renonce. Le comte renonça en effet, mais dans un sens inattendu: en mars 1295, par le traité de Vincennes, il vendit tout simplement sa succession à Philippe le Bel: moyennant cent mille livres comptant, une solide rente viagère et une position élevée à la cour du roi, il cédait tous ses droits à sa fille et, en attendant, l'administration de ses domaines au Capétien. Ce fut le second fils du roi, Philippe de Poitiers, qui épousa Jeanne, tandis que, pour le désarmer, le roi confiait au duc Robert de Bourgogne la garde du comté.

1295 **PREMIÈRE GRANDE CRISE MONÉTAIRE**

La manipulation sur la valeur de la monnaie, ce que l'on appelle alors les remuements, est un fait aussi complexe que considérable sur lequel les contemporains sont loin d'avoir les idées claires. Au XIII[e] siècle, les besoins du commerce — et aussi de la politique, donc de la fiscalité — ont très fortement accru la demande d'espèces monétaires, donc de métal précieux. Or les quantités disponibles ne parviennent pas à satisfaire la demande. Le problème se complique par le retour au bimétallisme sous Saint Louis et, surtout, ses deux successeurs, car le rapport entre les valeurs respectives de l'or et de l'argent introduit une variable supplémentaire. Du coup, les possibilités et la tentation de spéculer se renforcent. Le roi, garant et émetteur principal de la monnaie, n'est pas le dernier à en profiter, en fonction des nécessités. Pour retenir le métal précieux dans le royaume, mais aussi pour tirer profit du monnayage, le roi et ses conseillers décident de procéder en 1295 à une première grande mutation, malgré l'opposition des financiers représentant les milieux d'affaires, notamment les Florentins Albizo et Musciatto Guidi dei Franzesi, mieux connus sous le nom de Biche et Mouche, qui depuis quelques années jouent un rôle grandissant dans les affaires du royaume. L'opération consiste à affaiblir la valeur de la pièce par rapport à l'unité de compte et à réduire sa teneur en métal fin. Ainsi la masse d'or frappée à partir d'avril 1295 est-elle à vingt et un carats, contre vingt-quatre pour le royal précédent. Si le gros d'argent de 1295 demeure d'argent pur, il est déclaré valoir désormais quinze deniers et non plus douze. C'est sur la monnaie divisionnaire,

principalement le double, que le gain pour le monnayeur royal est important: le double tournois de 1295 ne contient que quarante pour cent de métal fin. Au total, le rapport de l'or à l'argent est passé de 12 à 13,8, ce qui favorise l'évasion ou la thésaurisation. C'est pourquoi le roi prend une ordonnance limitant la possession de vaisselle en métal précieux par les particuliers, le surplus devant être remis à la Monnaie royale. Naturellement, l'exportation d'argent, le métal qui manque le plus, est interdite. Bien que la mutation monétaire soit connue de tous, elle jette le trouble dans les transactions et dans les esprits. Mais les perspectives de guerre avec l'Angleterre, la nécessité d'acheter des alliances en Europe contraignent le roi à se procurer des ressources que l'impôt ne lui fournit qu'imparfaitement. Le remuement de 1295 paraît avoir rapporté soixante mille livres.

24 FÉVRIER 1296 **BULLE *CLERICIS LAICOS***

Le 24 décembre 1294 fut élu pape le cardinal Benoît Caetani, sous le nom de Boniface VIII. Juriste éminent, tête politique, cette forte personnalité connaissait bien la France où il avait notamment conduit une mission délicate en 1290 et où il s'était pris de bec avec les maîtres séculiers de l'université de Paris. Cette élection coïncidait avec une éventuelle reprise de la guerre franco-anglaise, pour le financement de laquelle Philippe le Bel cherchait à mettre le clergé à contribution par la levée d'une décime. Or la décime était en principe réservée à la croisade, et il n'était pas clairement établi que la puissance séculière, fût-elle royale, avait le droit de l'exiger. De plus, le clergé français montrait une très mauvaise volonté à payer, et certains de ses dignitaires se plaignirent à Rome. Alors, le 24 février 1296, le pape adressa au clergé la décrétale « *Clericis laicos* », titre extrait d'une citation du grand canoniste Gratien. Il exprimait en termes cassants et systématiques une position qui n'était pas nouvelle: aucun prince séculier ne peut exiger une contribution sur les biens d'Église sans l'autorisation du pape, sous peine d'excommunication pour les laïcs, de déposition pour les clercs. En réalité, Boniface prétendait que les hommes d'Église occupaient dans la société une place particulière qui les exemptait de toute obligation d'ordre temporel. Ce texte, dont le roi n'était

pas destinataire mais qui le visait directement, mit dans l'embarras les chefs de l'Église de France. Puis, le 17 août, le roi Philippe prit une ordonnance interdisant toute exportation de fonds hors du royaume. Or le pape était sur le point de faire exécuter d'importants transferts financiers de Montpellier à Barcelone. A terme, il était menacé de ne plus rien recevoir de France. Le pontife réagit vivement, par la bulle «*Ineffabilis amor*»; le siège apostolique y était déclaré avoir autorité sur tous les chrétiens et compétence pour juger même les rois. Ainsi commençait une longue dispute entre la royauté capétienne et la papauté.

8 JANVIER 1297 — FRANÇOIS GRIMALDI S'EMPARE DE MONACO

Les Grimaldi, d'origine génoise mais brouillés avec leur cité pour avoir pris le parti du pape contre l'empereur, avaient pour chef un audacieux capitaine, François, qui possédait des domaines en Provence. Le rocher de Monaco appartenait alors à Gênes qui l'avait reçu en fief de l'empereur au début du siècle. Dans les premiers jours de 1297, François, accoutré en franciscain, se fit ouvrir la porte du Château-Vieux. Après avoir neutralisé le poste de garde, il introduisit ses compagnons dans la citadelle qui tomba ainsi entre ses mains. François Grimaldi gagna dans cette opération le sobriquet de La Malice. Un autre Grimaldi, Rainier, entra comme amiral au service du roi capétien.

9 OCTOBRE 1297 — TRÊVE DE VYVE-SAINT-BAVON

Dans les préparatifs de guerre qui, depuis 1294, agitaient la France et l'Angleterre, la puissance flamande était un enjeu considérable. Édouard Ier prit les devants en tentant une alliance familiale avec le comte Gui de Dampierre, mais Philippe le Bel réussit à casser l'opération. Après avoir essayé d'acheter le comte, Philippe jugea plus expédient de saper son autorité en ralliant les cités de Flandre, à l'exception de Gand, au pouvoir royal. Des représentants du roi s'y installèrent et un parti favorable aux lys se manifesta, les «leliaerts». A l'été 1296, Gui de Dampierre dut comparaître devant la cour royale et s'incliner. A son retour en

Flandre, un envoyé du roi d'Angleterre lui proposa trois cent mille livres contre son soutien. Gui put ainsi recruter des alliés et se préparer à la guerre. Le 7 janvier 1297, dénonçant le comportement arbitraire de son seigneur Philippe, Gui passait traité avec Édouard. Puis il faisait savoir au roi qu'il répudiait son hommage et se proclamait indépendant. Il comptait sur de puissants alliés: le comte de Bar, le duc de Brabant, le roi d'Allemagne Adolphe de Nassau, le comte Guillaume de Hollande et, naturellement, le roi Édouard. Or, quand Philippe attaqua en juin, à peu près personne ne bougea. Tandis que le roi assiégeait Lille, Robert d'Artois mettait en fuite Allemands et Brabançons à Furnes. Les Anglais n'apparurent qu'à la fin d'août pour constater la défaite de leur ami. Édouard rejoignit Gui à Gand où ils s'enfermèrent sans espoir de sortir. L'automne arrivait, la guerre coûtait cher, la révolte grondait en Écosse. Édouard, encouragé par Boniface VIII, préféra négocier au plus vite. Le 9 octobre, fut scellée la trêve à Vyve-Saint-Bavon, la mise au point de la paix étant confiée au pape. De cette campagne, et de cet accord conclu par-dessus lui, le comte de Flandre faisait entièrement les frais. En juin 1298, Boniface VIII fit savoir à Édouard qu'il ne recouvrerait la Guyenne que contre hommage au roi de France. En attendant, le pape prenait le fief en sa garde, confiée en réalité à des seigneurs français. Le roi d'Angleterre épouserait Marguerite, sœur de Philippe, et le fils d'Édouard Isabelle, fille du Capétien. De la Flandre il n'était pas même question.

AVRIL 1299 — ABOLITION DE LA SERVITUDE PERSONNELLE EN LANGUEDOC

A la fin du XIIIe siècle, les hommes juridiquement non libres et les terres qui les portent sont peu nombreux, mais suffisamment toutefois pour offrir une matière fiscale intéressante. C'est ainsi qu'en 1297 deux agents du roi, Pierre de Latilly et Raoul de Breuilly, flanqués de notaires et de sergents, sont chargés de faire rendre le plus possible à l'impôt en Languedoc pour financer la guerre contre la Flandre et l'Angleterre. Ces deux personnages frappent très fort, car leur intérêt personnel se confond avec celui du roi. Les exigences et la contrainte pour les obtenir sont telles que

bourgeois, villageois et hommes de corps, généralement silencieux, font monter leur plainte jusqu'au roi. Ce dernier prend des sanctions contre ses agents trop zélés et vend leur affranchissement aux serfs des sénéchaussées de Toulouse et de Carcassonne, moyennant une redevance de douze deniers par tête. Le roi fait ainsi coup double: il garantit la justice tout en se procurant des revenus.

MAI/NOVEMBRE 1301 **AFFAIRE SAISSET**

En mai 1301, deux serviteurs du roi, Richard Leneveu, archidiacre à Lisieux, et Jean de Picquigny, vidame de Chartres, se trouvent en Languedoc pour réformer les abus, en particulier ceux de Bernard Saisset, évêque de Pamiers depuis qu'en 1295 le pape Boniface VIII avait créé ce diocèse, pris sur celui de Toulouse, pour cet abbé de Saint-Antonin qu'il estimait beaucoup. Les biens de l'évêque furent aussitôt placés sous séquestre, mesure inhabituelle dans une simple affaire de contestation juridique. En réalité, les agents du roi étaient chargés d'enquêter sur des rumeurs parvenues quelques semaines plus tôt à la cour royale: Bernard, aristocrate languedocien de fort tempérament, aurait contesté l'autorité du roi Philippe, indigne successeur de Charlemagne dont il ne descendait nullement, en dépit de la propagande capétienne, faux-monnayeur... Des témoins confirmèrent qu'il avait proposé au comte Roger-Bernard de Foix de constituer une royauté languedocienne avec l'aide du comte de Comminges et de faire alliance avec le roi d'Aragon, peut-être même avec les Anglais de Guyenne. On se débarrasserait de l'évêque de Toulouse — avec lequel celui de Pamiers avait un contentieux personnel — et ainsi le Languedoc recouvrerait son indépendance. Ces accusations ont-elles été inventées, ou du moins grossies par Pierre Flote, l'un des principaux conseillers du roi, voyant là un moyen d'affaiblir le pape, protecteur de Bernard? En tout cas, le 13 juillet, Jean de Picquigny força la porte du palais épiscopal de Pamiers, cita Bernard à comparaître devant la cour du roi et coffra son entourage, qui parla sous la torture. L'évêque eut juste le temps d'alerter son métropolitain, l'archevêque de Narbonne Gilles Aycelin, lui aussi juriste familier du roi. Transféré en France, Bernard Saisset

comparut devant la cour royale à Senlis le 24 octobre. Pierre Flote menait l'accusation. On décida de confier l'évêque à la garde de Gilles Aycelin en attendant de savoir qui jugerait Bernard, car un évêque ne relevait pas, normalement, d'une cour laïque. L'archevêque de Narbonne refusa d'abord de se faire le geôlier de son suffragant en dehors de sa province. Il reçut le soutien de Robert de Courtenay, archevêque de Reims, dont dépendait Senlis. La collégialité épiscopale semblait jouer contre l'autorité royale. Alors, usant de menaces, le comte d'Artois obtint que la résidence de Bernard Saisset à Senlis fût cédée à la province de Narbonne. Les prélats acceptèrent, le 23 novembre. Puis Pierre Flote fit confectionner à l'intention du pape un mémoire bourré de calomnies, comme quoi Bernard avait insulté le pape, proféré des propos hérétiques, recommandé aux prêtres la fornication... Boniface VIII devait donc sévir contre l'infâme. En vérité, Bernard, qui fut assez vite élargi, avait servi d'enjeu dans la lutte entre le roi et le pape, et à travers lui Philippe le Bel avait fait sentir à ses évêques qu'ils avaient à faire corps avec la royauté. Enfin ce qui pouvait subsister en Languedoc de velléités séparatistes recevait un clair avertissement.

AVRIL 1302 — ASSEMBLÉE DE NOTRE-DAME DE PARIS

A la fin de 1301, Boniface VIII, constatant que son attitude conciliatrice ne lui avait valu aucun succès auprès des princes d'Occident et que le Saint-Siège n'en était pas davantage considéré, prit argument de l'affaire Saisset pour changer de méthode. Dans les premiers jours de décembre 1301, il rédigea plusieurs bulles que son notaire Jacques des Normands fut chargé de transmettre aux chefs du clergé de France, et aussi à Philippe le Bel. D'abord le roi devait libérer Bernard Saisset. Ensuite, il convoquait à Rome un concile de l'église de France afin de pourvoir « à la conservation de la franchise ecclésiastique, à la réforme du roi et du royaume, à la correction des abus et au bon gouvernement du royaume ». Enfin, par la bulle « *Ausculta fili* » à remettre au roi en mains propres, il rappelait à celui-ci toutes les usurpations auxquelles il s'était livré et concluait: « Que personne ne te persuade que tu n'as aucun supérieur et que tu n'es pas soumis au chef suprême de l'Église. »

En attendant la tenue du concile et le règlement des litiges pendants, imputables, selon le pape, à l'entourage royal, le droit à percevoir la décime était suspendu. Or Philippe le Bel était en plein conflit avec la Flandre.

Cette fois, l'épreuve de force entre les deux pouvoirs était engagée. La bulle, prétendit-on, fut brûlée au conseil royal, peut-être par le comte d'Artois, peut-être par mégarde. La royauté décida de prendre la papauté de vitesse. Alors que le concile était convoqué à Rome pour novembre, des représentants qualifiés de la société laïque et ecclésiastique furent appelés à se réunir à Paris en avril pour délibérer de l'intérêt commun. Dans cette perspective, un légiste, vraisemblablement Pierre Flote, concentra les écrits pontificaux pour les soumettre à l'assemblée en les caricaturant quelque peu puisque le pape était supposé affirmer que le roi lui était soumis au spirituel et au temporel, et qu'il n'avait aucun droit dans la collation des bénéfices. Le 10 avril 1302 se rassemblèrent à Notre-Dame plus d'un millier de délégués. Pierre Flote expliqua combien le pape était sorti de son rôle, et que Philippe le Bel s'apprêtait à prendre les mesures propres à réformer le royaume et à purifier son Église. Le concile de Rome l'empêcherait d'agir. Les forces vives du royaume étaient priées de soutenir le roi dans sa juste cause. Les seigneurs laïcs et les délégués du commun — parmi lesquels l'avocat normand Pierre Dubois, auteur de libelles antipontificaux et exaltant la royauté française — s'engagèrent avec vigueur aux côtés du roi. Les clercs étaient embarrassés, pris entre leur soumission à Rome et leur fidélité au roi. Priés de faire connaître leur choix séance tenante, ils s'inclinèrent. Cette assemblée, qui a peu à voir avec des états généraux, manifestait néanmoins une forme d'expression nationale.

A la délégation française qui lui apporta les conclusions de l'assemblée, Boniface VIII répondit par un réquisitoire contre Pierre Flote et se laissa aller à déclarer, en confirmant la convocation du concile français à Rome, qu'il était prêt, s'il le fallait, à déposer Philippe le Bel « comme un valet ».

11 JUILLET 1302 **DÉFAITE DE COURTRAI**

Après la trêve avec l'Angleterre, la Flandre se retrouvait seule face à Philippe le Bel qui fit occuper la totalité du comté par Charles de Valois. Réfugié à Gand, le comte Gui de Dampierre transmit ses pouvoirs à son fils Robert de Béthune. Pour tenter de limiter les dégâts, les deux hommes, ainsi que Guillaume de Crèvecœur, le second fils, allèrent à Paris recueillir les conditions du roi. Celui-ci, intraitable, les fit placer en résidence surveillée et confia le gouvernement de la Flandre à Jacques de Châtillon. Puis le roi et la reine, au printemps de 1301, firent une tournée fastueuse des villes comtales. Mais les occupants français prirent appui sur le patriciat, politiquement et fiscalement. Mené par le tisserand Pierre De Coninck, les gens de métier de Bruges s'en prirent aux échevins. Le mouvement populaire gagna Gand. Jacques de Châtillon fit condamner Bruges à perdre ses privilèges et à démolir ses remparts. Le conflit prit alors un tour nettement national. Les chefs du parti populaire prirent contact avec les fils du comte de Flandre encore en liberté, Jean et Gui de Namur. Jacques de Châtillon occupa Bruges militairement. Craignant la répression, certains des Brugeois chez qui logeaient les soldats égorgèrent leurs hôtes au petit matin du 18 mai 1302. Ces « matines de Bruges » firent grand effet. Jacques de Châtillon et Pierre Flote se sauvèrent. Ypres et Courtrai se joignirent à Bruges libérée où la dynastie comtale reprit pied. Tandis que les cités flamandes armaient leurs milices et embauchaient des mercenaires, l'armée royale commandée par Robert II d'Artois s'avança vers Courtrai. Face aux piétons solidement disposés et retranchés, la chevalerie française chargea comme à la parade. Elle galopa s'empaler sur les instruments tranchants de ses adversaires qui firent un grand massacre. Ce 11 juillet perdirent ainsi la vie Robert d'Artois, le connétable Raoul de Nesle, Jacques de Châtillon, Pierre Flote, et beaucoup d'autres. Les éperons dorés des chevaliers furent pris en trophées. Cette victoire écrasante d'une infanterie disciplinée et déterminée était la première du genre. Sur leur lancée, les Flamands antifrançais s'emparaient de Gand, Lille et Douai. Du côté royal, la débandade était totale.

PRINTEMPS 1303 **RÉFORMES DU ROYAUME**

Dans le conflit entre la royauté capétienne et la papauté, chacun des deux partis faisait assaut de sa volonté de réforme, c'est-à-dire de retour à la saine tradition. Pour montrer qu'il n'avait rien à envier à Boniface VIII sur ce chapitre, pour mobiliser autour de lui son aristocratie laïque et ecclésiastique, pressé aussi par la nécessité après les désastres de Flandre, Philippe le Bel convoqua à Paris, au tout début de 1303, une grande assemblée de seigneurs et de prélats. La recherche du bien commun, un thème qui se développe dans la littérature du temps, conduisit à plusieurs décisions. D'abord, le 18 mars, fut présentée à l'assemblée une grande ordonnance qui précisait les compétences judiciaires des grands laïcs et ecclésiastiques par rapport à celles des hommes du roi, ce dernier faisant consacrer sa prérogative de recueillir les appels. Le fonctionnement du Parlement et sa composition furent plus nettement arrêtés. Les immunités des Églises furent réaffirmées. Dans le même temps, on opère une importante mutation monétaire. L'aloi du gros d'argent est fortement altéré et sa valeur nominale gonflée puisqu'elle passe de quinze à vingt-six deniers tournois. Est aussi émise une nouvelle pièce d'or, la chaise, qui vaut trois fois plus que la monnaie analogue frappée en 1290. Cette altération des monnaies sema le trouble dans les affaires et dans les esprits. Enfin la pression fiscale fut fortement accrue, tant sur le revenu foncier que sur le capital.

AOÛT 1303 **ÉMEUTE CONTRE L'INQUISITION À CARCASSONNE**

En Languedoc, le catharisme n'était pas complètement éradiqué et les Dominicains continuaient bon train leurs enquêtes et leurs condamnations. A Toulouse, le frère Foulque de Saint-Georges se distinguait par un zèle qui indisposait les populations et aussi les Franciscains, concurrents spirituels et souvent temporels des Prêcheurs, et qui étaient exclus du monopole inquisitorial. Un jeune franciscain de Carcassonne, Bernard Délicieux, s'était fait le porte-parole des mécontents. Il avait rallié à sa cause Jean de Picquigny, délégué du roi en Languedoc. Bernard put se rendre auprès de Philippe le Bel à qui il dénonça les excès des Domini

cains, responsables de tant d'iniquités. Impressionné, le roi fit pression sur l'évêque de Toulouse et sur l'ordre dominicain. Foulque de Saint-Georges fut révoqué. Bernard Délicieux entama alors une tournée triomphale dans les cités du Midi où les Dominicains furent conspués et le nom de Picquigny acclamé. Le 3 août, à Carcassonne, le meeting tourna mal. Les habitants, très remontés, s'en prirent aux biens des patriciens réputés favorables à l'Inquisition. Un certain Élie Patrice prit la direction du mouvement, arma quelques bourgeois et mit la cité en état de quasi-sécession. Picquigny, accouru en toute hâte, fut sommé par les insurgés de libérer leurs concitoyens détenus dans les prisons sur ordre de l'Inquisition qui les soupçonnait d'hérésie. Au mépris de la justice ecclésiastique, le vidame d'Amiens accepta. L'affaire prenait un caractère d'extrême gravité: les prêcheurs de Carcassonne étaient pourchassés, tandis que, par représaille, l'inquisiteur de Toulouse excommuniait Picquigny.

7 SEPTEMBRE 1303 **ATTENTAT D'ANAGNI**

Ce qui s'est passé à Anagni est l'aboutissement d'un long processus, mais la part des circonstances y est considérable. Dans cette tragédie, le burlesque même n'est pas absent. La conjoncture italienne et romaine pèse également lourd.

A la Toussaint 1302, Boniface VIII avait réussi, malgré l'opposition de Philippe le Bel, à tenir à Rome un concile où la moitié environ de l'Église de France était représentée. Il en sortit principalement la décrétale « *Unam Sanctam* » qui proclamait la souveraineté absolue du Saint-Siège. Alors, à la cour royale, on passa à la vitesse supérieure, sous l'impulsion du successeur de Pierre Flote, le juriste languedocien Guillaume de Nogaret.

A Paris, en mars 1303, il dénonça devant un conseil élargi de seigneurs et d'évêques les turpitudes du pape et suggéra de réunir un concile général pour se prononcer sur son cas. Puis Guillaume, flanqué du financier florentin Mouche, partit pour l'Italie. En juin, une assemblée publique fut réunie au Louvre. Guillaume de Plaisians, collaborateur de Nogaret, réitéra avec vigueur les accusations d'hérésie, simonie et sodomie contre Boniface VIII. Sans doute bien des faits cités avaient-ils été fournis par les

Colonna, ennemis jurés du clan Caetani et qui poussaient au crime. Le roi intervint pour expliquer ce qu'il attendait du concile. Puis des agents furent envoyés à travers tout le royaume pour convaincre les églises et les populations de soutenir la sainte action du roi. Cette puissante campagne d'adhésion n'alla pas sans intimidations. Un grand meeting se tint le 24 juin à Paris. Restait à citer le pape à comparaître au concile. C'était, en Italie, la tâche de Guillaume de Nogaret. Boniface VIII se trouvait alors en villégiature dans sa cité d'Anagni, au sud de Rome. A la fin d'août, il prépara une bulle d'excommunication contre le roi Philippe qui devait être publiée le 8 septembre. Il fallait donc agir vite. Dans la nuit du 6 au 7 septembre, Guillaume de Nogaret entra dans la cité avec des hommes d'armes pour délivrer sa citation au pape en présence de témoins. Mais entrèrent aussi des gens du parti Colonna, animés sans doute d'un esprit plus offensif. Les deux mouvements étaient-ils concertés ? Rien n'est clair dans le déroulement des faits, sinon que le pape fut assailli dans son palais, menacé par les Colonna, apostrophé par Guillaume, tandis qu'alentour on pillait le mobilier pontifical. L'outrage était énorme, au point que le surlendemain les habitants d'Anagni chassèrent les agresseurs. Le pontife octogénaire prit le chemin de Rome, sans avoir rien cédé. Mais le traumatisme était irréparable. Boniface VIII mourut, gâteux, le 11 octobre. Cette disparition dénouait la crise au profit du roi de France.

4

LA MONARCHIE A L'ÉPREUVE (1303-1328)

Par chance autant que par force, le conflit entre la papauté et le roi de France a tourné à l'avantage de ce dernier qui rétablit aussi sa situation en Flandre. Pour des motifs compliqués à démêler aujourd'hui, mais où la religion a certainement sa place, Philippe le Bel se tourne contre le Temple. Partout, le pouvoir royal paraît se crisper. Les scandales familiaux n'arrangent rien. Disparue la puissante personnalité de Philippe le Bel, le pays, ici et là, s'agite. Et voilà qu'en 1316 Louis X décède sans fils. Un trouble s'ensuit dans les esprits, d'autant que le problème se présente à nouveau par deux fois les années suivantes, à la mort de Philippe V, puis de Charles IV. Sans doute le principe de masculinité l'emporte-t-il aisément, et les fils de Philippe le Bel continuent de s'appuyer sur une administration capable et vigoureuse. Reste que l'extinction des Capétiens directs, après trois cent quarante ans sans solution de continuité, s'inscrit dans un environnement économiquement, socialement et politiquement dégradé.

18 AOÛT 1304 **VICTOIRE DE MONS-EN-PÉVÈLE**

En Flandre, la trêve qui avait suivi les défaites françaises était fragile. Il fallait en finir par les armes. Le roi Philippe commença par s'assurer l'alliance d'Édouard Ier qui mit l'embargo sur les relations commerciales avec les villes de Flandre, ainsi privées de laine anglaise. Puis il mit sur pied des opérations combinées. Lui-même prit la tête de son armée, accompagné de la fleur de sa noblesse : le 9 août 1304, il quittait Tournai pour Lille. De son côté

le Génois Rainier Grimaldi flanqué du corsaire calésien Pédogre dirigeaient la flotte vers la côte de Zélande. Le 11 août, devant le port de Zierikzee, la flotte flamande était anéantie et son chef Gui de Namur prisonnier. Sur terre, la rencontre décisive eut lieu, après quelques virevoltes, à Mons-en-Pévèle, le 18 août. Les effectifs en présence étaient très nombreux, et la chaleur était écrasante. Du côté français, les balistes du comte de Boulogne, en fait d'énormes arbalètes montées sur affût, firent merveille. Contrairement à son habitude, le roi Philippe, la hache à la main, paya de sa personne. Les milices flamandes finirent par reculer. Le champ de bataille restait à la chevalerie capétienne. Aussitôt, le roi se porta sur Lille qui capitula le 24 septembre. A l'issue de longues négociations fut signé en juin 1305 le traité d'Athis: Robert de Béthune entrait en possession de l'héritage de son père Gui de Dampierre, mort le 7 mars à Compiègne, et récupérait les cités de Lille, Douai et Orchies. Il acquitterait une indemnité de guerre de quatre cent mille livres et entretiendrait un contingent français de cinq cents hommes. Les murailles des principales villes rebelles, notamment Gand, Ypres et Bruges, seraient abattues pour toujours. Les partisans du roi recevaient des avantages substantiels, et Bruges, pour se purger du crime des matines, devrait envoyer trois mille des siens en pèlerinage quand le roi le déciderait. En Flandre, ces clauses furent amèrement ressenties. En réalité la question flamande n'était pas réglée.

5 MAI 1305 **BERTRAND DE GOT EST ÉLU PAPE**

Au début de juillet 1304 le pape Benoît XI, successeur de Boniface VIII, mangea, dit-on, tant de figues qu'il en mourut. Les cardinaux s'enfermèrent alors en un conclave qui dura près d'un an, le camp bonifacien et le clan procapétien ne parvenant pas à se départager. De guerre lasse, on lança des noms de prélats n'appartenant pas au Sacré Collège. Le 5 juin 1305, ce fut celui de l'archevêque de Bordeaux qui sortit. Bertrand de Got était un Gascon, fils du seigneur de Villandraut, à ce titre vassal du duc de Guyenne et roi d'Angleterre. L'oncle de Bertrand avait été évêque d'Agen et son frère Béraut archevêque de Lyon et cardinal d'Albano. Bertrand lui-même avait appris le droit à Bologne et

surtout à Orléans. Grâce à son frère, il était devenu vicaire général de Lyon, puis chapelain de Boniface VIII. Chargé de diverses missions diplomatiques, nommé en 1299 archevêque de Bordeaux, il avait réussi à maintenir de bons rapports à la fois avec Édourd Ier, Philippe le Bel et Boniface VIII, même aux temps des plus vives tensions. Ce fin juriste aimait la paix et sa propre tranquillité. Il apprit à Bordeaux son élection et prit le nom de Clément V. Il voulait se faire couronner à Vienne, mais Philippe le Bel lui fit préférer Lyon. Le jour de la cérémonie, le 14 novembre, un mur s'écroula sur le passage du cortège. Le pape fut désarçonné, Charles de Valois et le duc de Bretagne furent blessés. Mauvais présage?

JUILLET-DÉCEMBRE 1306 **OPÉRATIONS FINANCIÈRES ET MONÉTAIRES**

La paix d'Athis comportait des dispositions financières prometteuses pour le Trésor royal. Le roi s'engagea alors à revenir à la bonne monnaie de Monseigneur Saint Louis. Auparavant, pour se procurer un stock de biens meubles supplémentaire, on se tourna vers les Juifs. Ces derniers, surtout dans le Midi, étaient fiscalement pressurés, alors que leurs affaires semblaient décliner. L'impôt rentrait mal. Alors le pouvoir royal décida une gigantesque confiscation. En juillet 1306, tous les Juifs du royaume furent arrêtés, leurs biens et surtout leurs comptabilités saisis, au motif qu'il fallait mettre un terme aux scandaleuses pratiques usuraires. Monnaies, bijoux, objets précieux furent envoyés au Trésor royal pour être fondus. Le reste fut mis en vente, au profit du roi. Les intérêts des emprunts contractés auprès des Juifs furent abolis, mais le capital restait exigible, par le roi cette fois. Puis les Juifs furent expulsés en masse. L'opération rapporta moins au total que ce qu'on escomptait. Mais on put alors procéder au renforcement de la monnaie: la valeur officielle du gros, frappé dans un argent pur, passe de quarante-deux à treize deniers tournois. En dépit de mesures d'accompagnement, le nouveau cours des monnaies, entré en vigueur en octobre, eut des effets désastreux pour la fraction la plus modeste de la population. En effet, des loyers qui avaient été stipulés à une époque de monnaie faible devenaient

exigibles en monnaie forte. Autant dire qu'ils triplaient d'un seul coup. Des soulèvements se produisirent, à Châlons par exemple, et surtout à Paris. La maison du monétaire Étienne Barbette, soupçonné d'avoir suggéré la réforme, fut mise à sac à la fin décembre, tandis que le roi était assiégé au Temple par le peuple en colère. Mesure d'apaisement et répression eurent raison de l'émotion populaire.

13 OCTOBRE 1307 ARRESTATION DES TEMPLIERS

Depuis quelques années circulaient en Occident des rumeurs hostiles aux chevaliers du Temple dont les deux cents commanderies étaient solidement implantées en Occident et entre les mains desquels passaient beaucoup d'affaires. Certains en vinrent peu à peu, surtout dans le Midi, à les soupçonner de pratiques infâmes. Le roi et son entourage se saisirent de ces racontars, pour des raisons qui ne sont pas toutes faciles à saisir. Sans doute Philippe le Bel souhaitait-il, comme une partie de l'Église, une fusion du Temple et de l'Hôpital afin d'en faire un ordre national sous le contrôle de l'autorité royale, et de reprendre ainsi la croisade avec davantage de succès. Sans doute aussi pensait-il à la faveur de cette opération se procurer des ressources supplémentaires, car le Temple était réputé très riche. Peut-être aussi crut-il sincèrement que les Templiers étaient tombés dans le péché et qu'il fallait extirper le mal comme son grand-père, dans d'autres circonstances, s'y était employé. Enfin le pape Clément V était en discussion avec les deux ordres pour les réformer, et il fallait le prendre de vitesse. De fait, le grand maître du Temple Jacques de Molay se trouvait en France depuis plusieurs mois. Le 12 octobre, il assistait en prince souverain aux funérailles de Catherine de Courtenay, comtesse de Valois. Or, depuis la fin de septembre, Guillaume de Nogaret et les conseillers les plus proches du roi avaient monté minutieusement, et dans un secret qui fut complètement respecté, une immense et délicate opération : l'arrestation de tous les Templiers du royaume, qui eut lieu dans la journée du 13 octobre. Plus de cinq cents personnes, à commencer par le grand maître, furent ainsi appréhendées sans résistance. La surprise fut énorme. Circulaires et discours donnèrent l'explica

tion: les Templiers étaient convaincus d'hérésie, d'idolâtrie et de sodomie. A la stupéfaction générale, quelques jours plus tard Hugues de Pairaud, visiteur de France, Geoffroi de Charnay, précepteur de Normandie, et Jacques de Molay lui-même passèrent des aveux complets, vraisemblablement sous la torture habituelle en ce genre de circonstances. Ainsi commençait une retentissante et très longue affaire.

6 OCTOBRE 1308 — DÉNONCIATION DE GUICHARD DE TROYES

Le 6 octobre 1308, devant le peuple de Paris rassemblé dans les jardins du Louvre, selon un procédé devenu courant, les gens du roi firent connaître les crimes effroyables dont s'était rendu coupable l'évêque de Troyes Guichard, tout comme jadis Boniface VIII et plus récemment les Templiers: Guichard, que sa mère avait conçu du démon, était naturellement sodomite et s'adonnait à la sorcellerie. C'est par magie qu'il avait provoqué la mort de la reine Blanche de Navarre en 1302, puis de la reine Jeanne en 1305. Guichard, évêque de Troyes depuis 1298, avait été l'homme de confiance des deux comtesses-reines de Champagne, avant de tomber en disgrâce en 1302 pour des raisons principalement financières. Guichard n'avait pas bonne réputation: il vivait en concubinage avec la femme d'un boucher de Provins, il faisait des affaires avec les marchands italiens de Champagne, il entretenait des hommes de main pour régler ses comptes personnels. Mais tous les évêques n'étaient pas des saints. De là à le convaincre de sorcellerie, il y avait un pas qui fut franchi au début de 1308 à l'instigation de l'ennemi intime de Guichard, Simon Festu, archidiacre de Vendôme. Guillaume de Nogaret vit là l'occasion d'intimider l'épiscopat. En violation du droit ecclésiastique, l'évêque fut arrêté par la police royale et emprisonné au Louvre. Les protestations de Clément V n'y changèrent rien. Guichard se défendit comme il pût. L'affaire traîna. Le scandale, d'abord très vif, s'estompa. Beaucoup sentirent qu'il s'agissait d'un coup monté. Récupéré par le pape en 1311, Guichard fut fait évêque de Diakovar en Bosnie, mais finit vraisemblablement ses jours à Avignon.

JUILLET 1310 **INTERVENTION ROYALE À LYON**

Depuis des décennies, les bourgeois de Lyon étaient en conflit avec l'autorité épiscopale qui exerçait sur la cité les droits comtaux au nom de l'empereur germanique. Le patriciat lyonnais, encouragé par un parti capétien, faisait fréquemment appel au roi de France qui détenait à Lyon même le château de Saint-Just. En 1310 une crise éclata. L'archevêque Pierre de Savoie, excédé des empiétements royaux, souleva une partie de la population qui chassa les gens du roi. Alors Philippe le Bel envoya une armée conduite par son fils aîné Louis de Navarre qui fit là ses premières armes. La cité capitula, Pierre de Savoie fut emmené captif en France. Il ne recouvra son siège en 1312 qu'en faisant allégeance au roi Philippe et en lui reconnaissant l'autorité temporelle dans la ville. La grande cité, dont l'archevêque était primat des Gaules, entrait de fait dans le royaume de France.

3 AVRIL 1312 **SUPPRESSION DE L'ORDRE DU TEMPLE**

En octobre 1311 se réunit à Vienne un concile convoqué par Clément V pour délibérer de l'ordre du Temple, de la croisade et de la réforme de l'Église. Une commission apostolique de huit membres avait réuni contre l'ordre un énorme dossier dont on avait extrait pour les pères conciliaires un résumé très orienté. Cependant le concile paraissait disposé à entendre des témoins à décharge. Le pape et surtout Philippe le Bel étaient pressés d'en finir. Pour faire pression, le roi convoqua une assemblée générale à Lyon en mars 1312. Des négociations s'engagèrent entre gens du roi et gens du pape. On convint que le pape prononcerait la suppression de l'ordre, ce qui éviterait d'avoir à le condamner. Le 20 mars, Philippe le Bel entrait dans Vienne avec toute la Cour et suivi de troupes nombreuses. Le 3 avril, devant le concile, et en présence du roi et des siens, Clément V, dans le silence le plus total, prononça la suppression du Temple. Les templiers innocents ou repentis recevraient une pension, les autres seraient poursuivis, le pape se réservant le cas des grands dignitaires. Les biens de l'ordre, placés sous le séquestre de l'autorité royale, étaient dévolus aux Hospitaliers.

11 JUILLET 1312 **TRANSPORT DE FLANDRE**

Le traité d'Athis de 1305, confirmé par celui de Paris en 1309, n'avait pas réglé les affaires de Flandre. On achoppait surtout sur l'exécution des clauses financières, très lourdes. Robert de Béthune et surtout son fils Louis de Nevers faisaient de la résistance. Du côté royal, l'affaire était aux mains du chambellan Enguerrand de Marigny, petit noble normand qui était entré naguère dans les faveurs de la reine Jeanne et s'était rapidement élevé. Des conférences orageuses se tinrent à Tournai à l'automne 1311 où Enguerrand tenta de faire pression sur le comte et son fils et de dissocier de leur cause les bourgeois flamands. En décembre, Louis de Nevers fut même emprisonné à Paris, mais il s'évada presque aussitôt dans des conditions rocambolesques. La guerre menaçait de reprendre. Alors le comte de Flandre céda. Il se présenta en coupable devant la cour des pairs, qui l'acquitta. Mais ce fut à la condition d'un accord, signé à Pontoise le 11 juillet 1312 : Philippe le Bel renonçait à la rente de vingt mille livres acceptée au traité d'Athis mais jamais payée, contre la cession des cités de Lille, Béthune et Douai. Ce transfert, ou « transport », de droits était particulièrement profitable au royaume. Il fallut plus de deux ans pour le faire accepter, de force, aux Flamands et notamment à l'irréductible Louis de Nevers.

18 MARS 1314 **SUPPLICE DE JACQUES DE MOLAY**

Après ses aveux d'octobre 1307, le grand maître du Temple, dès décembre, s'était rétracté devant deux cardinaux envoyés par le pape. Depuis lors, bien qu'il eût comparu trois fois devant la commission apostolique et que des centaines de templiers fussent revenus sur leurs aveux ou eussent maintenu leur proclamation d'innocence, il avait choisi de se taire, réservant ses déclarations au pape. Il ne devait jamais le rencontrer. Déjà, en mai 1310, l'archevêque de Sens Philippe de Marigny, frère d'Enguerrand, avait fait condamner cinquante-quatre templiers au bûcher. Mais Jacques de Molay ne parlait toujours pas. En décembre 1313,

Clément V nomma trois cardinaux, parmi lesquels Nicolas de Fréauville, ancien confesseur de Philippe le Bel et cousin des Marigny, pour juger les dirigeants de l'ordre. Les cardinaux les condamnèrent à la prison perpétuelle. Le 18 mars 1314, Philippe de Marigny fit lire la sentence aux condamnés face à Notre-Dame de Paris, devant un grand concours de peuple. Hugues de Pairaud, visiteur de France, et Geoffroi de Gonneville, précepteur d'Aquitaine, l'écoutèrent sans rien dire. Mais Jacques de Molay et Geoffroi de Charnay, précepteur de Normandie, proclamèrent à grands cris, et à la stupeur générale, l'innocence et la sainteté de l'ordre. Un sergent, dit-on, frappa le grand maître sur la bouche pour l'empêcher de poursuivre. Les cardinaux surpris remirent au lendemain la décision à prendre. Mais le roi, sur le conseil pressant de Guillaume de Nogaret, fit aussitôt saisir les deux hommes comme hérétiques et relaps. Un bûcher fut promptement dressé dans une île de la Seine, face aux jardins du Louvre. La nuit était déjà tombée quand Jacques de Molay et Geoffroi de Charnay furent livrés aux flammes. Ils moururent courageusement, en prononçant des phrases pieuses et, affirmèrent plus tard des témoins, menaçantes.

MAI 1314 **ARRESTATION DES BRUS DU ROI**

En mai 1314, furent arrêtées sur ordre du roi leur beau-père Marguerite de Bourgogne, épouse depuis 1305 de Louis de Navarre, Jeanne, épouse de Philippe de Poitiers, et sa sœur Blanche, femme de Charles de la Marche. L'accusation était terrible: flagrant délit d'adultère perpétré par Marguerite et Blanche avec Philippe et Gautier d'Aunay, jeunes chevaliers de l'hôtel royal. On a dit plus tard que Philippe le Bel avait été averti par sa fille Isabelle, reine d'Angleterre par son mariage avec Édouard II en 1308. Jeanne avait été témoin de l'aventure. Elle fut enfermée à Dourdan, tandis que les deux belles-sœurs étaient emprisonnées à Château-Gaillard. Les frères d'Aunay, après avoir avoué que le crime durait depuis plus de deux ans, furent châtrés et torturés à mort à Pontoise. L'adultère royal était l'abomination absolue car il risquait de jeter le doute sur la légitimité du lignage. En outre, aucun des trois fils du roi n'avait lui-même d'héritier

mâle. Il fallait donc régler d'urgence la situation de l'aîné, Louis de Navarre. C'est pourquoi Marguerite mourut de mauvais traitements dès la fin de l'année. Jeanne, la moins coupable, fut reprise par Philippe dès Noël, tandis que Blanche devait passer sept ans en prison. Les circonstances de cet énorme scandale étant restées mystérieuses, la légende s'en empara.

AUTOMNE 1314 **LIGUES PROVINCIALES**

A partir d'octobre 1314, partit du nord du royaume un mouvement de mécontentement qui, pour n'être pas nouveau, prit une ampleur particulière. La contestation était essentiellement fiscale : tous les ans, notamment pour expédier en Flandre une armée qui ne faisait rien, les gens du roi exigeaient une subvention. L'impôt allait-il devenir permanent ? On dénonçait aussi les remuements monétaires, la violation des coutumes et privilèges, bref les empiétements d'un État ressenti comme centralisateur et prédateur. On invoquait le temps béni de Monseigneur Saint Louis et, faute de s'en prendre au roi Philippe, on mettait violemment en cause ses serviteurs malintentionnés, depuis Enguerrand de Marigny et les légistes jusqu'aux sergents localement en fonction. L'exaspération populaire était d'autant plus forte que s'ouvrait à partir des années 1310 une période de récession économique, la disette faisant en Flandre, en Picardie, en Ile-de-France, sa réapparition. Sous la direction de la haute et moyenne noblesse, nostalgique parfois d'une autonomie féodale réelle ou rêvée, des ligues se constituèrent, d'abord en Bourgogne : à Dijon, au début de novembre, se réunirent plus de cent seigneurs, ainsi que les représentants de dix-huit abbayes et onze cités. Un cahier de revendications fut rédigé et des commissaires élus. Champenois, Picards, Foréziens faisaient de même. Le 24 novembre, les représentants des ligues s'unirent en une véritable coalition. Mais cette confédération n'avait aucune stratégie collective. Philippe le Bel, à l'agonie depuis un accident de chasse arrivé fin octobre, reçut des délégués et promit de leur donner satisfaction. Son successeur Louis X, au début de 1315, désarma le mouvement en accordant à chaque province une charte particulière qui, sur le fond, ne concédait pas grand-chose. Mais l'alerte avait été chaude.

30 AVRIL 1315 EXÉCUTION D'ENGUERRAND DE MARIGNY

Philippe le Bel était mort le 29 novembre. Son fils aîné Louis de Navarre, dit le Hutin, lui succéda sans aucune difficulté. Comme souvent, les princes des lys profitèrent du nouveau règne pour régler quelques comptes, notamment contre les conseillers du roi défunt qui, estimaient-ils, les avaient scandaleusement supplantés. Charles de Valois, l'oncle de Louis X, prit la première place dans le conseil, secondé par son demi-frère Louis d'Évreux.

Le garde du sceau Pierre de Latilly, évêque de Châlons, fut démis et remplacé par Étienne de Mornay, chancelier du comte de Valois. Raoul de Presles, procureur au Parlement, fut arrêté et torturé, mais rien ne put être prouvé contre lui. Mais l'homme à abattre était Enguerrand de Marigny. On lui reprochait depuis longtemps d'avoir fait fortune, lui et les siens, sur le compte du Trésor royal. De fait, il avait acquis en Normandie des domaines considérables qu'il venait de faire ériger en baronnie. Sur les chantiers de ses palais, les artisans du roi travaillaient aussi pour lui. Il n'hésitait pas à se faire représenter, en peinture et en sculpture, au plus près du roi. A Écouis, il avait fondé, tel un prince, une église magnifique et une communauté de chanoines. Il avait aussi créé une foire qui rapportait gros. C'est pour y garantir les présences des marchands flamands, disait-on, qu'il avait, en septembre 1314, traité au nom du roi avec la Flandre, sans aucun avantage pour le royaume. Le comte Louis de Nevers lui aurait donné deux cent mille livres pour rémunérer sa complaisance. Cependant, une commission suscitée par Charles de Valois pour examiner la gestion publique du chambellan n'avait conclu à aucune irrégularité. Alors on prétexta son enrichissement personnel et, pour finir, des pratiques de sorcellerie perpétrées contre le roi par la femme et la belle-sœur d'Enguerrand, lui-même accusé de communiquer avec un démon. Le roi Louis X renonça alors à protéger Enguerrand, qui fut torturé, n'avoua rien et fut pendu le 30 avril 1315 au gibet de Montfaucon, en présence de ses adversaires.

6 JANVIER 1317 SACRE DE PHILIPPE V LE LONG

Louis X n'eut guère le temps que d'accorder des chartes aux ligues — la «Charte aux Normands» étant la plus durable — et d'échouer, à l'été 1315, dans une nouvelle expédition en Flandre pour laquelle le nonagénaire Jean de Joinville monta pour la dernière fois à cheval. Le 4 juin 1316, le fils aîné de Philippe le Bel mourait subitement à Vincennes. De son premier mariage avec Marguerite de Bourgogne il avait une fille, Jeanne. Sa seconde épouse, Clémence de Hongrie, était enceinte. Depuis la nuit des temps de la royauté franque, puis française, et en tout cas depuis Hugues Capet, pour la première fois le roi régnant mourait sans fils. Le royaume de Navarre, les principautés de Champagne et d'Artois avaient, jadis ou naguère, été tenus par des femmes, mais jamais le royaume des lys. De plus Jeanne était-elle bien la fille de Louis X, ou bien celle de Gautier d'Aunay? A cet instant, le chef du lignage capétien était sans nul doute le comte Philippe de Poitiers, second fils de Philippe le Bel, qui se trouvait à Lyon dans l'attente de l'élection d'un pape. Cependant Charles de Valois, à Paris, prit en main le gouvernement, ralliant à lui le troisième fils, Charles de la Marche. Dès la nouvelle de la mort du roi, Philippe se proclama régent et se précipita à Paris. Il se fit admettre, non sans quelque résistance, étant semble-t-il entendu avec les princes et les grands barons que, si Clémence accouchait d'un fils, son oncle exercerait en effet la régence. Mais si c'était une fille? Ce fut un garçon, Jean, qui naquit le 13 novembre et qui fut reconnu roi aussitôt. Au reste, entre la mort de Louis et la naissance de son fils, les actes royaux avaient continué d'être établis au nom du roi, dont le royaume ne saurait jamais manquer. Jean Ier mourut moins d'une semaine plus tard. Philippe de Poitiers se proclama roi immédiatement, avec le soutien de son oncle Louis d'Évreux. Contre lui, il trouva un parti bourguignon mené par le duc Eudes IV, frère de Marguerite, et par la mère du duc, Agnès, fille de Saint Louis, qui faisaient valoir les droits de Jeanne. Philippe acheta le soutien du comte de Savoie, puis calma Eudes IV en lui promettant sa fille en mariage. Les Champenois protestèrent eux aussi. Philippe précipita alors les événements en se faisant sacrer à Reims le 9 janvier 1317 par Robert de Courtenay. Bien des princes des lys et des grands barons manquaient à l'appel. Restait à donner à ce coup de force une

légitimation. Une assemblée, où les docteurs étaient nombreux, se réunit à Paris. Le 2 février, elle rendit son avis: une femme était inapte à succéder au royaume de France. Philippe V était donc roi à bon droit. Ce droit était douteux. Mais comme il exprimait une réalité qui ne l'était pas, il s'imposa. Au bout de quelques mois, les oppositions désarmèrent. Charles de la Marche se fit payer cher son acceptation, et les droits de Jeanne sur la Navarre et la Champagne furent plus ou moins reconnus. Cet épisode introduisait en fait dans la royauté capétienne une nouveauté considérable, correspondant à une évolution des esprits et de l'idéologie royale.

1317 L'ÉVÊQUE DE STRASBOURG SÉVIT CONTRE LES BÉGUINES

A partir du milieu du XII[e] siècle se développe l'idée que les laïcs peuvent faire leur salut sans s'engager dans l'Église ni participer à la croisade, mais en menant un genre de vie particulier qui plaise à Dieu et caractérisé par une vie intérieure intense, confinant parfois au mysticisme. Les milieux proches des Franciscains sont particulièrement touchés. Déjà, dans les années 1290, le Languedocien Pierre Olivi et le Catalan Arnaud de Villeneuve avaient rédigé des traités de piété à l'usage des laïcs assoiffés de spiritualité. Dans ce nouveau courant, les femmes jouent un rôle considérable. Sans renoncer à l'état laïque, beaucoup se retirent du monde, résidant dans des maisons où elles se partagent entre le travail, la prière et les bonnes œuvres, notamment les soins aux pauvres. Ces béguines sont nombreuses dans l'Europe du Nord, en particulier en Flandre et en Rhénanie. L'Église s'inquiète bientôt de ces mouvements incontrôlés qui semblent rendre inutile toute hiérarchie et paraissent battre en brèche la culture ecclésiastique traditionnelle. En 1310, la béguine de Valenciennes Marguerite Porète, auteur d'un traité mystique en langue vulgaire, le *Miroir des simples âmes*, avait été brûlée à Paris comme hérétique. En 1312, le concile de Vienne adopta des canons condamnant les béguines et le pape Jean XXII les promulgua en 1317. A Strasbourg, les béguines étaient plus de trois cents. L'évêque Jean de Drubheim les considérait avec la plus vive suspicion. En 1317, fort du soutien pontifical, il déclencha contre elles une très violente

persécution, les accusant d'être adeptes de la doctrine du Libre Esprit, qui aurait consisté dans la croyance que l'homme peut se fondre en Dieu, mais dont l'existence réelle est douteuse. Béguines et bégards témoignent des exigences d'une spiritualité nouvelle, souvent d'origine populaire.

MAI 1318 **ROBERT III DÉBOUTÉ DE SA REVENDICATION SUR L'ARTOIS**

Depuis une dizaine d'années existait une affaire d'Artois. Ce grand fief, prélevé sur le domaine royal par Saint Louis en faveur de son frère Robert, était passé, à la mort du comte Robert II à Courtrai en 1302, dans les mains de sa fille, Mahaut, dont le frère Philippe était mort cinq ans plus tôt et qui venait d'être veuve du comte de Bourgogne Otton IV. Philippe le Bel devait en grande partie à Mahaut le rattachement de la Franche-Comté au royaume. Au reste, en 1303, personne ne contesta les droits de la comtesse. Cependant, en 1308, le fils de Philippe d'Artois, Robert III, réclama. N'était-il pas le petit-fils par les mâles du dernier comte régnant ? A défaut du comté lui-même qui paraissait hors d'atteinte, il exigeait une compensation financière. Il obtint en effet de l'argent, mais Mahaut était confirmée dans ses possessions. Peu après, sa fille Jeanne épousait le futur Philippe V. En 1318, Mahaut était donc la belle-mère du roi. A la faveur des agitations de 1316, Robert mena en Artois une guerre sporadique contre sa tante, et Philippe V accepta de diligenter une enquête. Le résultat ne fut pas meilleur que précédemment. La cour des pairs, une nouvelle fois, déclara et certifia que Mahaut tenait l'Artois à bon droit. Il ne s'agissait encore à cette date que d'un contentieux comme il en existait beaucoup. Quelques années plus tard, les conséquences en seront redoutables.

JANVIER 1320 **RÉORGANISATION DE LA CHAMBRE DES COMPTES**

Philippe V a attaché son nom à une œuvre considérable d'organisation et de codification du gouvernement royal. Parmi les

nombreuses ordonnances prises dans ce sens figure celle de Viviers-en-Brie, datée de janvier 1320 et relative à la Chambre des comptes. Depuis longtemps, un personnel spécialisé émanant de la cour royale s'occupait des recettes et des dépenses du roi. Des commissions se réunissaient périodiquement pour exercer leur contrôle financier. Mais ce n'est qu'en 1320, après que Philippe eut en 1316 restructuré le Parlement, que la Chambre des comptes, institution capitale dans le fonctionnement de la monarchie, reçut un statut quasi définitif. Installée, comme le Parlement, dans le palais de la Cité, elle dispose désormais de son autonomie administrative, d'une hiérarchie de fonctionnaires salariés, de procédures propres à assurer le bon fonctionnement de la comptabilité publique. Toute modification apportée au domaine royal doit être enregistrée par la Chambre, qui s'autorise à présenter au roi des remontrances si ses décisions lui paraissent financièrement inappropriées. De plus, et le fait marque bien l'évolution en cours dans la gestion des affaires, la Chambre des comptes doit archiver tous les actes et documents qu'elle produit. Cette innovation se révélera particulièrement féconde.

ÉTÉ 1321 — MASSACRE DE LÉPREUX ET DE JUIFS

En 1320, des bandes de paysans affamés et exaltés, en provenance de Flandre et de Picardie, avaient déferlé vers l'Aquitaine via Paris où ils avaient commis quelques dégâts. Ces pastoureaux, sous prétexte de croisade, s'en étaient pris aux Juifs, en tuant un grand nombre avant que les troupes royales les dispersent. L'année suivante, une bonne partie de la population se retourna contre les victimes dont on craignait bien à tort la vengeance. Durant l'été, le bruit courut que les lépreux et les Juifs avaient passé alliance démoniaque pour empoisonner les puits et les fontaines, et faire ainsi périr tous les chrétiens, ou du moins les transformer en lépreux. Cette association entre Juifs et lépreux dans le fantasme collectif est la première du genre. Un Juif important avait révélé tout le complot au seigneur de Parthenay, qui avait informé le roi. Le poison à jeter dans les puits était fait d'un mélange de sang humain, d'urine, de trois herbes et d'hostie broyée. Une idée communément admise, paraît-il, est que le roi musulman de

Grenade avait passé commande à prix d'or aux Juifs de détruire la chrétienté, et que les Juifs avaient réuni l'ensemble des lépreux d'Occident pour leur faire exécuter la besogne. «Un édit du roi relatif aux lépreux, précise le continuateur de Guillaume de Nangis, témoin des événements, enjoignit que les coupables seraient livrés aux flammes, les autres renfermés perpétuellement dans les ladreries, et que si quelque lépreuse coupable était enceinte, elle serait conservée jusqu'à ce qu'elle eût accouché, et ensuite livrée aux flammes.» La répression s'abattit non moins vigoureusement sur les Juifs, et la population se déchaîna. A Chinon, cent soixante Juifs durent sauter dans une fosse remplie de fagots enflammés. «Beaucoup de femmes veuves firent jeter dans le feu leurs propres enfants de peur qu'ils ne leur fussent enlevés pour être baptisés par les chrétiens et les nobles assistant à ce supplice.» A Vitry-le-François, quarante se suicidèrent collectivement en prison. Des bûchers furent aussi allumés à Paris. Les biens des Juifs, condamnés ou non, furent confisqués, et une amende de cent cinquante mille livres leur fut imposée. Les communautés juives du royaume étaient dispersées et, pour certaines, anéanties.

11 FÉVRIER 1322 — SACRE DE CHARLES IV

En août 1321, Philippe V était tombé gravement malade. On en comprit bientôt la cause: voulant imposer une réforme monétaire, il exigea une contribution exceptionnelle que l'Église, l'aristocratie et les villes refusèrent. Cette injustice lui coûtait la vie, et il mourut saintement le 3 janvier 1322. Nul ne songea, semble-t-il, à faire valoir les droits d'une de ses quatre filles. Son frère Charles de la Marche lui succéda aussitôt comme le plus proche héritier mâle. Charles IV fut sacré à Reims le 11 février. Lui n'a ni fils ni épouse, car Blanche de Bourgogne est toujours emmurée à Château-Gaillard. D'urgence, il lui en faut une autre. Pour annuler son union avec Blanche, le roi fait valoir que Mahaut d'Artois, mère de Blanche, fut la marraine de Charles, ce qui créait une parenté spirituelle interdisant un mariage sans dispense. Or la dispense n'avait jamais été demandée. Jean XXII prononça aussitôt la nullité, et le roi épousa bientôt à Provins Marie de Luxembourg,

fille de l'ancien empereur Henri VII et sœur du roi Jean de Bohême. Il fallait absolument un fils pour que continue la lignée directement issue d'Hugues Capet, de Philippe Auguste et de Saint Louis. Mais ce fils ne vint jamais. De ce défaut d'enfant mâle, l'opinion était de plus en plus troublée: c'était signe de l'état de péché dans lequel se trouvaient le royaume et le monde.

1323 CRÉATION DES JEUX FLORAUX À TOULOUSE

Depuis un siècle, la poésie aquitaine et languedocienne, avec ses troubadours poètes et musiciens, était en recul, voire en extinction, liée à la perte de vitalité de ces régions au profit du nord du royaume. Cependant, le modèle courtois exerçait sa séduction sur les bourgeois méridionaux désireux d'avoir accès aux valeurs aristocratiques. C'est pourquoi, parmi les sept troubadours qui en 1323 se réunirent à Toulouse dans le verger des Augustins, six étaient originaires de cette catégorie sociale. Cette année-là fut en effet créée une compagnie du Gai Savoir, destinée à relancer la création poétique de langue d'oc. Un concours fut organisé dont le lauréat recevait une violette d'or, ce qui valut à cette manifestation le nom de jeux Floraux. Le premier vainqueur en fut un troubadour de Castelnaudary, Arnaud Vidal.

1er JUILLET 1324 CONFISCATION DE LA GUYENNE

Au bord du Lot, non loin d'Agen, se trouvait la bastide de Saint-Sardos qui se situait dans le domaine du duc de Guyenne, le roi d'Angleterre Édouard II, mais dont le seigneur direct était le prieur de Sarlat qui était, lui, du royaume de France. Le seigneur de Montpezat, vassal d'Édouard, y avait construit une forteresse. Un jugement fut rendu par le Parlement, selon lequel le château relevait du roi de France. Mais à l'automne 1323, le sire de Montpezat et le sénéchal de Guyenne s'emparèrent du château et le détruisirent. Charles IV demanda réparation à Édouard, époux de sa sœur Isabelle, qui envoya pour traiter son frère Edmond. Les Anglais parurent consentir aux conditions imposées par Charles — restitution de Saint-Sardos et livraison du sire de Montpezat.

Mais l'exécution des engagements tarda, et Charles IV en prit prétexte pour demander au Parlement de prononcer la commise du fief de Guyenne, d'autant que son duc n'avait pas encore prêté hommage au nouveau roi. La sentence fut rendue le 1er juillet 1324. Le roi chargea son oncle Charles de Valois d'occuper la Guyenne. Le vieux comte partit avec ses fils Philippe et Charles, ainsi qu'avec Robert d'Artois. Agen se rendit aussitôt. Edmond de Kent s'était enfermé à La Réole, qui ne résista pas longtemps. Edmond retourna en Angleterre. Le château de Montpezat fut entièrement détruit. Seuls Bordeaux, Bayonne et Saint-Sever étaient encore tenus par les Anglo-Gascons quand Charles licencia ses troupes.

ÉTÉ 1326 **INSURRECTION POPULAIRE À METZ**

A partir de 1324, la ville de Metz, qui relève de l'empire, est bloquée par Jean de Luxembourg, le duc Frédéric de Lorraine, le comte Édouard de Bar et l'archevêque Baudoin de Trèves. Ces quatre seigneurs veulent limiter le développement en Lorraine de la puissante et riche cité et aussi se libérer des dettes qu'ils ont contractées auprès de ses bourgeois. Les artisans et gens du peuple reprochent aux patriciens, organisés en « paraiges » et maîtres de la ville, de ne réagir que mollement et de demeurer derrière leurs murailles. En 1325, la guerre a empêché semailles et moisson et le ravitaillement de la cité est compromis. On accuse les patriciens de stocker les denrées et d'affamer ainsi la population. Sous les auspices du pape Jean XXII qui nomme un nouvel évêque, la paix est conclue entre les princes et Metz le 3 mars 1326. Cependant, pour solder les charges imposées par la guerre, les patriciens augmentèrent la pression fiscale sur les artisans et commerçants. Les gens du commun, emmenés par Jacquemin Boileau, se soulevèrent à la fin de l'été, expulsant certains patriciens, notamment le maître-échevin Gilles le Bel, et pillant leurs maisons. Le commun obtint une meilleure représentation dans le gouvernement de la ville et les principales corporations reçurent un statut et des privilèges. En juin 1327, un accord fut passé avec les patriciens exilés, les « Fors Issus », qui recouvrèrent l'essentiel de leurs prérogatives et de leurs biens.

VERS 1328 **ÉTAT DES FEUX**

Avec la fin des Capétiens directs — Charles IV meurt en février 1328 — coïncide l'établissement d'un des plus riches documents administratifs de la monarchie française médiévale, l'état des feux. Il s'agit d'un récapitulatif minutieux d'enquêtes fiscales qui ont commencé à une date indéterminée, au plus tard 1326. Le roi Charles IV, comme son successeur Philippe de Valois, a besoin de connaître les ressources fiscales dont il dispose, notamment pour agir militairement à un moment où la conjoncture politique s'aggrave en Guyenne. Les renseignements recueillis par les agents recenseurs sont regroupés selon les circonscriptions traditionnelles de la paroisse et du bailliage, ou de la sénéchaussée. L'enquête porte sur le seul domaine royal, soit environ 320000 kilomètres carrés. On y compte 23671 paroisses et 2469987 feux, autrement dit foyers fiscaux. Par extrapolations on peut conclure que la population totale du royaume s'élève à au moins 18 millions d'habitants, sans doute davantage, ce qui fait de la France le pays de loin le plus peuplé d'Occident. Avec 61000 feux, Paris regroupe 200000 habitants, véritable monstre urbain. De cette enquête d'une extraordinaire précision, il ressort que le roi contrôle directement les trois cinquièmes de son royaume et qu'il possède un gisement d'hommes et de richesses considérable. On mesure aussi les progrès réalisés par une administration royale capable d'obtenir et de mettre en ordre des renseignements détaillés à une échelle aussi vaste. Démographiquement, administrativement, politiquement, l'état de 1328 marque une sorte d'apogée de la royauté française.

IV

LE TEMPS DES TROUBLES : SIX GÉNÉRATIONS DE VALOIS

(1328-1483)

Le siècle et demi que se partagent les six premiers Valois paraît marqué par le trouble, la confusion, le malheur, le foisonnement aussi, bref, pour nous sûrement, pour les contemporains peut-être, difficile à lire, parfois inintelligible. Jamais sans doute les contrastes ne furent si accusés entre ceux que la maladie, la guerre, la misère et la mort épargnent, qui s'enrichissent, s'élèvent dans la société, et les autres, dont tant disparaissent. Entre ceux qui agissent et commandent, et ceux qui subissent et endurent. Entre les régions, les cantons même, selon que la paix et la santé y prévalent ou non. Entre le deuil et la fête, l'abattement et l'exaltation, volontiers portés à un paroxysme. Entre l'amère nostalgie du bon vieux temps et l'espérance vivace, l'esprit d'entreprise. Entre la dévotion spectaculaire ou mystique et un humanisme profane. Si le réel semble de plus en plus complexe, c'est aussi que notre documentation s'accroît vertigineusement. Signe d'essor culturel, de développement de l'administration aussi, l'écriture se multiplie. En fin de parcours, l'imprimerie en accroît prodigieusement la diffusion. De cette profusion, que ressort-il au fond ? La crise, en tous domaines, s'installe. Crise économique et démographique, le nombre des hommes excédant la quantité des ressources. L'épidémie, formidable, de 1348, prompte à se réveiller dans les décennies qui suivent, frappe alors à son aise. Crise politique : l'affaiblissement dynastique lié à la succession de 1328 au sein d'un royaume dont la vitalité s'affaisse, la guerre à la fois étrangère et civile, dite de Cent Ans, donnent un coup d'arrêt à la construction de l'État en cours depuis Philippe Auguste. Les princes — Navarre, Orléans, Anjou, Bourgogne, Bourbon, Foix et Armagnac, sans compter Plantagenêt et Lancastre de Guyenne — tentent parfois avec succès de

construire des États sur le modèle royal. La bourgeoisie urbaine, notamment parisienne, joue bientôt sa partie propre. Travaillée de l'intérieur, s'acharnant presque en vain à se procurer de l'argent par l'impôt, la royauté recule, militairement et politiquement. Mais en même temps, elle seule offre un recours et, dès que la conjoncture s'améliore, elle refait surface, tandis qu'une propagande très active et efficace amplifie encore sa légitimité et ses succès. A l'anarchie et aux souffrances d'un royaume livré aux princes et aux routiers — qui sont parfois les mêmes — et, dit-on de plus en plus, aux étrangers, la population préfère un pouvoir fort, voire autoritaire, car aucun embryon de système représentatif ne parvient en France à fonctionner. Sous Charles V et dans les débuts de Charles VI puis, après une rechute épouvantable close au bûcher de Rouen, à partir des années 1440, le gouvernement, passant compromis avec les pouvoirs locaux et avec des officiers royaux qui se constituent en caste, se fait de mieux en mieux reconnaître, porté aussi par une conjoncture matérielle favorable. Le conflit avec l'Angleterre, la rivalité avec la principauté bourguignonne tournent à son avantage. La paix, l'ordre, la prospérité, le sentiment national sont à la fin du xve siècle un peu plus qu'une aspiration, une forme de réalité. La monarchie, le royaume, la société, après tant d'épreuves, se dilatent.

1

L'ENTRÉE DANS LA CRISE (1328-1356)

A la mort du dernier Capétien direct, le royaume de France est, en Occident, de loin le plus peuplé, le plus riche, le plus puissant, le plus rayonnant, et son roi avec lui. Le gouvernement royal possède du territoire et des populations une maîtrise inégalée. Mais l'absence, en 1328, d'un fils de roi pour recueillir la succession jette un trouble qu'il ne faudrait pas sous-estimer, même si le recours au collatéral Valois s'impose sans aucun doute sérieux. Si la situation se dégrade assez vite, c'est que les tensions économiques, sociales et politiques s'accroissent : enjeux industriels et commerciaux en Flandre, affaires d'Artois et de Bretagne, résistances locales à l'emprise centrale et à l'impôt. La conjoncture militaire s'en mêle, la première expédition anglaise, qui ouvre modestement la guerre de Cent Ans, se soldant par un premier désastre français et aristocratique à Crécy. Cet ébranlement, relayé par l'avènement mal géré de Jean le Bon, ouvre le champ aux ambitions princières de Charles de Navarre. Et c'est au moment où le roi a le plus besoin du concours financier de ses populations que se déchaîne, avec une brutalité inouïe, le fait dominant, et de loin, de la fin du Moyen Age, la grande peste de 1348, dont les effets immenses, durables et contradictoires ne doivent jamais être oubliés pour qui considère l'histoire de la France jusqu'au milieu du XVe siècle. La capture du roi à Poitiers en 1356 confirme, s'il en était besoin, que Dieu s'est détourné d'un royaume saturé de péchés, où le désordre social, intellectuel et spirituel subvertit toutes choses.

29 MAI 1328 **SACRE DE PHILIPPE VI DE VALOIS**

Charles IV, dernier Capétien direct, est mort le 1er février 1328. Sa troisième femme, Jeanne d'Évreux, est enceinte. A qui doit revenir le gouvernement? Il est clair, depuis 1316, que les femmes sont inaptes à régner. Mais peuvent-elles transmettre ce droit? Dans ce cas Isabelle est la mieux placée, comme dernier enfant survivant de Philippe le Bel, et en possession d'un fils, Édouard III, roi depuis un an en Angleterre. Mais en vérité la question demeura sur le plan des principes car, dit le chroniqueur, « ceux du royaume de France ne pouvaient souffrir volontiers d'être soumis à la souveraineté des Anglais ». Les barons français sont défavorables à la perspective d'une double monarchie. De plus, reconnaître à Isabelle un droit de représentation risquait de créer à terme une extrême confusion: les filles des trois derniers rois capétiens auront elles-mêmes des fils, dont les droits seront supérieurs à ceux d'Édouard III. Aussi l'assemblée réunie à Paris en février désigna-t-elle comme régent le comte Philippe de Valois, le premier des princes des lys, bien connu de toute l'aristocratie du royaume. Robert d'Artois, le comte de Flandre Louis de Nevers furent de ceux qui soutinrent le plus fermement le comte Philippe. Le 1er avril, la reine Jeanne accouchait d'une fille. Le régent fut aussitôt proclamé roi. Le sacre eut lieu à Reims le 29 mai, et fut suivi d'immenses réjouissances. On y engloutit 82 bœufs, 85 veaux, 289 moutons, 78 porcs et 13 chevaux. Le vin coula à flots. Le clan d'Évreux-Navarre, dirigé par la comtesse Jeanne, fille de Louis X, demanda des compensations. Le nouveau roi leur confirma la royauté de Navarre et concéda le comté d'Angoulême. Édouard III protesta, puis prêta personnellement hommage un an plus tard pour ses fiefs continentaux.

23 AOÛT 1328 **BATAILLE DE CASSEL**

Depuis 1323, la Flandre était traversée de mouvements populaires parfois violents, dirigés contre le comte Louis de Nevers qui s'était étroitement lié au patriciat. Les gens de métier de Bruges étaient à la pointe de la contestation, suivis par Furnes, Dixmude, Poperinghe, Cassel. Une grande partie de la région était frappée de

désolation, et les représentants du pouvoir comtal étaient particulièrement malmenés. A l'occasion du sacre, le comte de Flandre demanda à son seigneur et roi Philippe de lui apporter l'aide et la protection qu'il lui devait. Prenant conseil d'une bonne partie des grands barons se trouvant à Reims, Philippe décida d'intervenir aussitôt. Après avoir levé l'oriflamme à Saint-Denis pour donner à l'expédition toute la solennité requise, le roi et son armée entrèrent en Flandre le 20 août. Les milices de Gand, éternelle rivale de Bruges, attaquèrent également. La rencontre eut lieu le 23 août au mont Cassel, où s'étaient regroupées les quinze mille piétons des villes soulevées, sous le commandement de Nicolas Zannequin, un laboureur. Les troupes de ce dernier commencèrent par disperser les hommes de pied adverses, mais la chevalerie française et flamande contre-attaqua, le roi prenant personnellement une part active au combat. Le massacre fut terrible, il ne fut fait aucun quartier aux gens du commun, et la répression qui s'abattit sur les villes insurgées ne fut pas moins dure. Le nouveau roi avait ainsi fait la preuve de ses capacités à exercer ses fonctions: il avait défendu son vassal, fait prévaloir l'autorité princière, confirmé par les actes sa légitimité. L'ordre aristocratique était maintenu, et Édouard III pouvait mesurer la détermination du roi de France. Les grands barons, eux, étaient enchantés.

6 AVRIL 1332 — SENTENCE CONTRE ROBERT D'ARTOIS

Robert d'Artois avait joué un rôle important dans l'avènement de son beau-frère Philippe VI qui l'avait richement récompensé, le faisant pair du royaume. Soutenu notamment par le duc Jean de Bretagne et par certains seigneurs artésiens, il cherche à nouveau à recouvrer l'Artois. Une aventurière, Jeanne de Divion, ancienne maîtresse de feu l'évêque d'Arras, Thierry d'Hirson, principal conseiller de la comtesse Mahaut, lui offre ses services. A l'été 1329, elle lui fournit cinquante-cinq témoins affirmant avoir vu des documents prouvant les droits de Robert. La procédure est portée devant le Parlement. Des chartes scellées, attestant que le grand-père de Robert avait choisi pour hériter du comté la descendance de son fils Philippe, sont déposées. La cause de Robert se présente d'autant mieux que Mahaut meurt brutalement le 27 novembre, et

sa fille Jeanne, veuve de Philippe V, peu de temps après. Certains trouvèrent ces disparitions suspectes. Le duc Eudes IV de Bourgogne, époux de la fille de Jeanne et de Philippe V, réclame lui aussi la succession d'Artois.

En décembre 1330, l'examen au Parlement des documents produits par Robert se révélèrent des faux, fabriqués — mal — par Jeanne de Divion qui passa aux aveux et fut brûlée en octobre 1331. Aussitôt, le scandale fut énorme. La falsification de documents royaux était une sorte de lèse-majesté.

Au cours d'une procédure solennelle, les faux sont lacérés. Surtout, Robert perd immédiatement tous ses amis et soutiens. Cité à comparaître, il s'enfuit hors du royaume. Le 6 avril 1332, une cour comprenant les princes des lys, le roi Jean de Luxembourg et neuf pairs du royaume, et présidée par Philippe VI lui-même, condamne par défaut Robert, dont les armoiries sont déchirées, au bannissement et à la confiscation de ses biens. Seul Jean de Bretagne s'est prononcé contre la sentence. Robert, qui passe en Angleterre deux ans plus tard, est devenu le pire ennemi du roi de France.

VERS 1335 **_ARS NOVA_ DE PHILIPPE DE VITRY**

En 1324, dans une décrétale, le pape Jean XXII s'éleva contre « certains disciples de la nouvelle école » qui altèrent et pervertissent le bon et saint usage des mélopées religieuses. Mais le pape d'Avignon menait un combat d'arrière-garde, car la cour pontificale était déjà contaminée par la nouveauté. Parmi ces musiciens innovateurs figure le Champenois Philippe de Vitry, ancien élève du collège de Navarre, maître ès arts de l'université de Paris. Recruté dans l'entourage du roi Charles IV, il fut nommé notaire royal par Philippe VI. A la fois théoricien et compositeur, il écrivit au plus tard en 1335 un traité intitulé *Ars nova musicae*, sorte de manifeste de la nouvelle école musicale, qui eut bientôt un grand succès. Il y développait un système plus précis et plus complexe de notation, chaque note pouvant recevoir trois valeurs, et améliora beaucoup l'art de la construction polyphonique, déjà en usage au XIIIe siècle avec Pérotin. Le compositeur dispose ainsi de capacités très supérieures de création. On conserve des motets qui

paraissent bien l'œuvre de Philippe de Vitry, qui contribua grandement au développement de ce genre musical. A la fin de sa vie, ce grand savant et artiste, après avoir séjourné auprès de Clément VI à la cour d'Avignon, devint évêque de Meaux.

1er NOVEMBRE 1337 — DÉFI D'ÉDOUARD III À PHILIPPE VI

En dépit de l'hommage-lige reconnu par Édouard III à Philippe VI en 1331, les relations entre les deux rois se détérioraient. A aucun d'eux la perspective d'une guerre ne déplaisait : Édouard emploierait avec profit la turbulence de son aristocratie. Philippe, en vue de la guerre, pourrait lever des impôts qu'il avait beaucoup de mal à obtenir autrement, alors que son administration et son train de vie fastueux lui coûtaient de plus en plus cher. A partir de là, les prétextes de conflit ne manquaient pas. Le roi d'Angleterre menait une guerre difficile contre les Écossais dont le roi David Bruce était réfugié à la cour de France et que Philippe soutenait ouvertement. En Guyenne, chicaneries, tracasseries et même violences ne cessaient pas entre gens du roi de France et fidèles du duc-roi.

A partir de 1334, aiguillonné par Robert d'Artois, Édouard conteste la légitimité du roi Valois. Chacun cherche alors à fortifier son camp. En août 1336, pour forcer les villes flamandes à rallier le sien, Édouard y interdit l'exportation de laines anglaises, grand risque de chômage pour les gens du textile. Il achète l'alliance du comte de Hainaut, puis celle de l'empereur Louis de Bavière pour trois cent mille florins. Le duc de Brabant, le comte de Gueldre, bref, tous les maîtres des Pays-Bas se tournent vers le Plantagenêt.

Tenant toutes ces manœuvres pour des actes de félonie, Philippe VI prononce, le 24 mai 1337, la commise de la Guyenne et passe alliance avec la Castille. Sont aussi avec lui Jean de Luxembourg, roi de Bohême, ou encore le comte de Savoie. A la fin de 1337, en dépit des efforts du pape Benoît XII, la rupture est consommée. Le 1er novembre, Henri de Burghersh, évêque de Lincoln, apporte à Paris une lettre de son maître adressée à « Philippe de Valois, soi-disant roi de France ». Il déclare rompre son hommage, contester la légitimité de Philippe et prendre le titre de roi de France. Enfin il le défie, dans la belle tradition féodale.

Commence une guerre, semble-t-il, comme il y en eut tant. Celle-là durera cent ans.

24 JUIN 1340 — BATAILLE NAVALE DE L'ÉCLUSE

La guerre économique par laquelle commençait le conflit franco-anglais touchait principalement la Flandre. A Gand la bourgeoisie industrieuse et les gens de métier se donnèrent pour capitaine Jacques van Artevelde, un notable entreprenant qui réussit à rallier l'ensemble des villes flamandes, mettant hors jeu le comte Louis de Nevers qui résidait le plus souvent à Paris. Artevelde obtint d'abord le rétablissement des livraisons de laine anglaises. Puis Édouard III promit aux Flamands de leur rendre Lille, Douai et Orchies dès qu'il serait devenu roi de France, et de financer leur effort de défense s'ils passaient alliance avec lui. L'accord fut conclu au tout début de 1340. Ainsi assuré d'une solide tête de pont sur le continent, le Plantagenêt décida une puissante expédition qui devait débarquer à L'Écluse, avant-port de Bruges. Dès qu'il l'apprit, Philippe VI envoya prendre position à l'entrée du port flamand la flotte que depuis trois ans il avait constituée, notamment dans le Clos des galées, arsenal installé en aval de Rouen. L'énorme escadre française — deux cents navires, vingt mille hommes — était commandée par Hugues Quiéret et Nicolas Béhuchet, flanqués de capitaines génois. En face, le roi d'Angleterre amenait deux cent cinquante navires et quinze mille combattants. Les amiraux français commirent l'erreur de lier ensemble leurs vaisseaux pour bloquer l'entrée du chenal, ce qui leur interdisait toute manœuvre. Cette bataille navale, qui pour l'essentiel se déroula comme un combat terrestre, au corps à corps, fut sans doute la plus importante de tout le Moyen Age. Le combat fut d'une extrême violence. Édouard lui-même fut blessé. De part et d'autre, on ne fit pas de quartier. Au soir du 24 juin, la victoire anglo-flamande était totale. Les Anglais possédaient désormais la maîtrise complète de la mer.

16 MARS 1341 GÉNÉRALISATION DE LA GABELLE SUR LE SEL

La principale difficulté que rencontraient les finances royales étaient l'irrégularité de la ressource. Il fallait, chaque fois que le besoin s'en faisait sentir, négocier avec les représentants de la population des contributions extraordinaires, en particulier pour payer la guerre, où le poids des soldes ne cessait de croître. Aussi l'imposition indirecte apparaissait-elle la plus commode. Depuis longtemps, surtout dans le Midi, les princes et les villes avaient mis la main sur le commerce du sel, denrée indispensable notamment pour la conservation des viandes et poissons dont les lieux de production étaient relativement concentrés. Louis X fut sans doute le premier roi de France à tenter d'en prendre le contrôle global. Le 16 mars 1341, Philippe VI prit une ordonnance qui conférait à l'autorité royale le monopole des transactions sur le sel. La marchandise devait être livrée dans des greniers contrôlés par les agents royaux, où les détaillants devaient obligatoirement se fournir en acquittant une taxe qui était naturellement incorporée dans le prix de vente aux particuliers. Tel était du moins le mécanisme général qui reçut des modalités d'application très diverses selon les régions, là du moins où il put entrer en vigueur, car les résistances furent très fortes. Cette première gabelle générale, encore très instable, fut immédiatement, et pour longtemps, impopulaire, d'une part parce qu'elle enchérissait fortement le coût de la vie, d'autre part parce que la royauté s'échina à lui donner un caractère permanent et fortement contraignant.

ÉTÉ 1342 CHARLES DE BLOIS LÈVE LE SIÈGE D'HENNEBONT

Le 30 avril 1341 était mort Jean III, duc de Bretagne et comte de Limoges. Aussitôt revendiquèrent la succession Charles de Blois, un Valois époux de Jeanne de Penthièvre, fille du défunt frère de Jean III, et Jean de Montfort, demi-frère du duc. Charles de Blois avait le soutien de son oncle Philippe VI. Mais Jean de Montfort prit les devants, se saisit à Limoges du trésor de son frère, rallia un certain nombre de seigneurs puis prit possession de Nantes, Rennes, Vannes et des principaux ports, bref la quasi-totalité du duché. Enfin, il alla en Angleterre, en juillet, chercher

l'alliance d'Édouard III qui s'en réjouit et lui donna le comté de Richmond. Jean de Montfort fut alors convoqué au Louvre. Devant le roi et une assemblée de barons hostiles, il tenta de faire valoir ses droits, puis se sauva sans attendre davantage. Le 7 septembre, la cour des pairs reconnaissait Charles de Blois comme duc et pair, et vassal du roi Philippe. Une expédition fut conduite par Jean, fils du roi et duc de Normandie depuis 1333, pour mettre le nouveau prince en possession de son duché. En novembre, Nantes se rendait et Jean de Montfort était capturé. Mais son épouse, Jeanne de Flandre, le suppléa dans le combat. Son parti s'appuyait sur la Bretagne bretonnante, sur les petits nobles et les bourgeois qui redoutaient que s'appesantisse sur eux l'autorité royale, et notamment la pression fiscale. En face se trouvaient les grands seigneurs laïcs et ecclésiastiques de la Bretagne orientale. Jeanne de Flandre s'installa à Hennebont, port qui lui permettait de communiquer avec l'Angleterre. Son fidèle Amauri de Clisson était chargé de faire le lien avec Édouard III, reconnu par le clan Montfort comme roi de France. En avril 1342, Charles de Blois mit le siège devant Hennebont. Alors Jeanne, femme à poigne, montra de quoi elle était capable. Galvanisant les défenseurs de la forteresse, conduisant elle-même des sorties, elle tint assez longtemps pour voir arriver Clisson par mer avec des renforts anglais. Charles fut alors contraint de lever le siège devant la détermination de la comtesse, dont la légende héroïque s'empara. Édouard et Philippe entrèrent alors en Bretagne à la tête de leurs troupes, mais le temps était pourri, l'issue était incertaine et une trêve fut conclue à Malestroit en janvier 1343. L'affaire de Bretagne, guerre dans la guerre de Cent Ans, devait durer longtemps.

30 JUILLET 1343 — CESSION DU DAUPHINÉ AU ROI DE FRANCE

Depuis longtemps le Dauphiné, dont les cités principales étaient Grenoble et surtout Vienne, était convoité par la monarchie capétienne. Cette principauté, débris de l'ancien royaume d'Arles et relevant en principe de l'empire, était tenue par Humbert II, de la lignée de la Tour du Pin. Ce dernier, volontiers fastueux, vivait très au-dessus de ses moyens et était criblé de dettes. De plus, à Vienne, il était en rivalité avec l'archevêque pour le contrôle de la

ville, et Philippe VI en avait profité pour mettre garnison dans la forteresse de Sainte-Colombe sous prétexte de soutenir l'archevêque. Depuis 1335, où il avait perdu accidentellement son fils en le laissant tomber de la fenêtre de son château, Humbert, veuf, n'avait pas d'héritier. Il décida alors, pour assurer son train de vie, de vendre sa principauté en viager. Le comte de Provence déclina l'offre. Le dauphin entreprit de négocier avec Philippe VI, se fâcha avec lui jusqu'à ce qu'il rencontre, au printemps 1343, le prince Jean de Valois à Avignon, pour le couronnement pontifical de Pierre Roger, archevêque de Rouen, élu pape sous le nom de Clément VI. Le 30 juillet, le traité était conclu à Vienne : si Humbert meurt sans héritier, ce qui paraît acquis, le Dauphiné sera remis à Philippe, frère cadet de Jean de Valois, ou à défaut à un fils de ce dernier. Il s'agit bien d'un transfert à titre personnel, la principauté conservant son statut de principauté impériale et n'étant donc pas intégrée au domaine royal. Il n'empêche que la dynastie capétienne étend ainsi son emprise à l'est. Humbert, en attendant, reçoit cent vingt mille florins et vingt-quatre mille livres de rente. Ses dettes sont épongées. Six ans plus tard, l'acquisition du Dauphiné devenait définitive, en faveur du fils aîné de Jean de Valois, Charles, qui prenait le titre de dauphin.

26 AOÛT 1346 — BATAILLE DE CRÉCY

En mai 1345, Édouard III, poussé par le clan breton des Montfort et aussi par un grand seigneur normand, Geoffroi d'Harcourt, en querelle avec Philippe VI pour des raisons purement locales, fit savoir que la trêve était rompue. Tandis que, partie de Bayonne, une chevauchée menée par le comte de Derby et Gautier de Masny remontait jusqu'à Angoulême au cours de l'été et de l'automne 1345 en s'emparant de très nombreuses cités et forteresses, ralliant nombre de bourgeois gascons, le roi Édouard débarqua sur la côte du Cotentin le 12 juillet 1346, dans un secteur que Geoffroi d'Harcourt contrôlait étroitement. Les Anglais dévastèrent tout jusqu'à Caen, prise et mise à sac, et remontèrent la Seine jusqu'à Poissy puis, sans doute fatigués, remontèrent vers la Picardie. Alors Philippe VI commença de réagir. Tandis que son fils Jean, en Guyenne, faisait en vain le siège d'Aiguillon, immobilisant ainsi une

armée nombreuse, le roi partit de Saint-Denis avec sa chevalerie et des arbalétriers génois à la poursuite d'Édouard qui cherchait à franchir la Somme. Il ne dut qu'à un prisonnier picard, Gobin Agache, de trouver un gué, en échange de la liberté et de cent pièces d'or. Bousculant les piétons de Godemar du Fay, bailli de Vermandois, les Anglais pénètrent dans la forêt de Crécy. Édouard, jugeant le site favorable, décide alors de faire front et organise aussitôt ses troupes en conséquence, les faisant boire et manger, et soignant leur moral. Philippe VI et les siens, plus nombreux que leurs adversaires, quittent leur camp d'Abbeville et s'approchent pour livrer bataille. C'est le samedi 26 août. Il fait orageux, pluie et éclaircies alternent. Alors que la journée est avancée, que les chevaux et surtout les piétons génois sont fatigués, les Français, dans le désordre le plus complet, partent à l'attaque. Les Génois se débandent aussitôt, et, tandis que les chevaliers de Philippe cherchent le combat singulier, les archers anglais les criblent, dans le fracas de quelques bombardes qui épouvantent les chevaux. La piétaille anglaise, le coutelas à la main, fait des ravages. Le roi Philippe a beau se battre héroïquement tout comme, en face, le fils aîné d'Édouard, le futur Prince Noir, la chevalerie française est victime de ses comportements archaïques. La nuit tombe, l'armée du Valois s'écroule, le roi Philippe se sauve à bride abattue vers Amiens. La défaite est totale, les pertes françaises à l'avenant. Sont restés sur le carreau le roi Jean de Bohême qui, aveugle, a combattu au premier rang, le duc de Lorraine, le comte de Flandre, les comtes de Sancerre et d'Auxerre et, surtout, le frère de Philippe VI, Charles d'Alençon. Impressionnante déconfiture de la noblesse française!

4 AOÛT 1347 — REDDITION DE CALAIS

Comme Crécy, le siège de Calais s'est installé très tôt dans la mémoire collective, notamment grâce aux récits des chroniqueurs, le Liégeois Jean le Bel, puis Froissart. C'est dès le 4 septembre 1346 que l'armée anglaise atteint Calais dont la garnison est commandée par un chevalier bourguignon, Jean de Vienne. Plutôt que de tenter un assaut qui paraît difficile, Édouard III installe son camp face à la cité, construit une véritable ville en baraquements et

attend que la faim et le découragement fassent leur œuvre. Les Calaisiens évacuent bientôt une partie de la population que les Anglais laissent passer non sans leur offrir à boire et à manger. La résistance de la cité se prolongeant plus que prévu, le roi Édouard resserre le siège, tout en laissant ses troupes ravager la Picardie et l'Artois. Le printemps arrive sans que les secours espérés apparaissent. C'est que le roi Philippe est en grande difficulté. En Bretagne, le parti royal est étrillé par les Anglais, qui capturent Charles de Blois le 20 juin. Sortant de Guyenne, le comte de Derby s'empare de la plupart des places fortes du Poitou avec une extrême brutalité. Les États généraux de 1346 exigent du roi des concessions, sans pour autant vraiment consentir les contributions nécessaires à l'effort de guerre. A Calais, plus rien à manger, ni chats ni rats. Et quand, à la fin des fins, Philippe VI s'approche de la ville à bout, c'est pour tourner bride presque aussitôt, le 2 août. Jean de Vienne propose alors la reddition, prêt avec ses hommes de guerre à se constituer prisonniers. Édouard III répond par des menaces de mort et de destruction de la ville. Après intervention des barons anglais, et notamment de Gautier de Masny, le roi accepte que soient désignés six bourgeois qui paieront pour les autres. Et c'est l'épisode bien connu, où Eustache de Saint-Pierre et cinq autres se dévouent, prennent l'habit de pénitent et se livrent au roi. Tant de courage trouve sa récompense. La reine Philippa obtient la grâce de son royal époux. La garnison calaisienne est expédiée en Angleterre, les bourgeois sont expulsés de la cité où les Anglais s'installent fortement et durablement. Le prestige, voire la légitimité de Philippe de Valois, ont reçu en un an de rudes coups. Les États réunis à la fin de 1347, encore sollicités de financer une improbable revanche, en font durement le reproche au roi, qui « a été déshonoré ».

1348 — PESTE NOIRE

A l'automne 1347, des navires génois venus de mer Noire abordent en Sicile, puis à Marseille. Ils apportent avec eux la mort absolue, sous la forme de la puce à rats porteuse du bacille Xenopsylla cheopis, agent de la peste pneumonique ou bubonique, selon le mode de transmission. La contagion est foudroyante au

sein d'une population déjà éprouvée en partie par une surmortalité due aux très mauvaises récoltes de 1346-1347, et donc particulièrement vulnérable. En vérité, la France est déjà en crise démographique, la population ayant depuis un siècle augmenté plus vite que les ressources alimentaires. L'épidémie se propage à une vitesse foudroyante: Provence, Languedoc, Gascogne puis, par voie maritime, Normandie d'où elle passe en Ile-de-France, en Picardie, en Flandre. Du 25 juillet au 30 août, a-t-on calculé, elle progresse de Rouen à Paris à raison de cinq kilomètres par jour. En fait, tout le royaume est atteint, le mal frappant le plus fort les populations les plus concentrées, notamment les établissements religieux et les personnes matériellement et physiquement fragiles. En un an, sans doute un tiers des habitants de la France a disparu. Les médecins, comme Gui de Chauliac à Avignon, identifient bien le mal, suggèrent l'isolement, la continence, la purification de l'air par des fumigations. Mais on recherche les véritables causes du mal: les Juifs, en particulier, sont désignés, pris à parti, massacrés. Le 4 juillet, le pape Clément VI, qui accueille à Avignon les persécutés, lance l'excommunication contre qui s'en prend aux Juifs. En octobre, l'université de Paris, consultée, met en cause « l'entrée de Mars, planète maléfique, dans le signe du Lion le 6 octobre 1347 et sa rencontre avec la tête du Dragon », tout en soulignant la cause seconde qu'est la corruption de l'air. Cette première attaque de la peste frappe terriblement les corps, les esprits, les imaginations et ébranle la cohésion sociale. C'est parce qu'elle s'installe durablement en Occident qu'elle devient l'événement majeur d'un XIVe siècle par ailleurs bien secoué.

ÉTÉ 1349 — MOUVEMENT DES FLAGELLANTS

Les terrifiants ravages de la peste noire bouleversèrent en profondeur les sensibilités. Sans doute, depuis la fin du XIIIe siècle, avec notamment le développement des Franciscains, la pénitence avait pris une place nouvelle dans l'exercice de la religion. Mais la peste fit jaillir brusquement, dans l'Europe du Nord et du Nord-Est, un très important phénomène de pénitence collective. Des groupes bien ordonnés vont de ville en ville en procession, chantant et priant dans la langue de la région. Deux fois par jour, ils font cercle

sur une place, se déshabillent et s'infligent les volées d'un fouet que chacun porte à la ceinture, l'escorgie, fait de trois nœuds portant chacun quatre pointes de fer. Le sang coule, certains dans la nombreuse assistance recueillent sur un tissu ce sang assimilé à celui du Christ. Chaque pénitent, sur la foi d'une lettre de la Vierge apportée par un ange l'année précédente, s'était engagé à prier pour que cesse la mortalité, à observer le rite de la flagellation pendant trente-trois jours, à observer le vendredi un jeûne rigoureux, à s'arrêter chaque soir dans une maison différente. Plusieurs centaines de milliers de pauvres gens, peut-être encadrés par des clercs et des moines plus ou moins marginaux, s'étaient ainsi mis en route. En juillet, on en voit à Strasbourg, en août en Flandre, puis en Picardie, en Champagne. Certains se dirigent vers Avignon. D'abord surprise, parfois sympathisante, l'Église établie réagit bientôt. Les flagellants, qu'on appelle aussi « batteurs », battent en brèche les formes ordinaires de la religion et de la discipline, exacerbent les passions populaires, poussent aussi à la persécution des Juifs que la papauté protège. L'université de Paris délégua à Avignon le théologien flamand Jean Du Fayt pour arrêter une position à l'égard de la secte. Le 19 octobre, une bulle de Clément VI condamne les pratiques de flagellation. Le 3 novembre, l'université de Paris déclare les flagellants hérétiques. Ces derniers sont à présent justiciables de l'Inquisition. En février 1350, Philippe VI donna des ordres de répression et d'expulsion, « par telle manière que dorénavant telle erreur ne se multiplie en notre royaume ».

25 OCTOBRE 1349 — ACQUISITION DE MONTPELLIER

La seigneurie sur Montpellier, cité active tant par son commerce que par son université, appartenait pour moitié au roi de France, pour moitié à celui de Majorque, Jacques III, par ailleurs vassal récalcitrant du roi d'Aragon Pierre le Cérémonieux. Jacques III avait pris le parti de l'Angleterre, dénonçant les droits de Philippe VI sur Montpellier. Puis il était entré en conflit avec le roi d'Aragon et s'était prodigieusement endetté. Au printemps de 1349, Philippe VI et Jacques de Majorque se rencontrèrent à Avignon et firent affaire: Montpellier était vendue au Capétien

pour cent vingt mille pièces d'or, Jacques III conservant ses droits jusqu'à sa mort. Or celle-ci se produisit le 25 octobre 1349. Montpellier appartenait désormais à la royauté française.

26 SEPTEMBRE 1350 **SACRE DE JEAN II LE BON**

Philippe VI mourut le 23 août 1350, à cinquante-huit ans. Son fils Jean, duc de Normandie, était depuis plusieurs années activement associé à la conduite des affaires. Réputé « bon », c'est-à-dire généreux et prodigue, cet homme de trente ans était un esprit curieux et cultivé, capable de réflexion mais sujet à une dépression traversée de coups de sang. Étant fils de roi, à la différence de son père, il accéda à la royauté sans aucune contestation ni débat. Le roi Jean II fut donc sacré à Reims, dans la meilleure tradition, le 26 septembre. Il inaugura son règne par un geste surprenant et malheureux. A la fin d'octobre réapparut à la Cour le connétable Raoul de Brienne, comte d'Eu et de Guines, familier naguère du prince Jean, et qui avait été pris par Édouard III au siège de Caen en 1346. Il avait été libéré sous promesse de rançon de soixante mille écus. On fit d'abord fête à ce très grand seigneur. Puis, quelques jours plus tard, il fut arrêté publiquement sur ordre du roi, enfermé et aussitôt décapité en présence du duc de Bourbon et des comtes d'Auvergne et de Boulogne après avoir, paraît-il, avoué sa trahison. Mais laquelle? Une hypothèse est qu'il aurait livré secrètement à Édouard la forteresse de Guines; une autre qu'il aurait été l'amant de la première femme de Jean, Bonne de Luxembourg, morte de la peste fin 1349. Cette élimination sans procès d'un des plus grands barons français, pour des motifs inconnus, choqua profondément l'aristocratie du royaume.

25 MARS 1351 **COMBAT DES TRENTE**

La guerre, au XIVe siècle, prend des formes multiples. Un jour de mars 1351, en Bretagne, à la limite des zones respectivement tenues par les Anglais et les Français, le capitaine Beaumanoir, qui tenait Josselin, défia le capitaine Bremborough, commandant à Ploërmel. Il fut décidé qu'on s'affronterait en champ clos, trente

contre trente, du matin jusqu'au soir, chacun libre du choix de ses armes. La rencontre attira de nombreux spectateurs. Le combat se déroula pour l'essentiel à pied, et la soif se faisait durement sentir. « Bois ton sang, cria Geoffroi du Bois à son chef Beaumanoir, et ta soif passera! » De fait, le sang coula d'abondance. Tous les combattants furent blessés, on compta treize morts et, Dieu aidant, le terrain resta aux Bretons de Beaumanoir. Sans signification militaire, ce jeu sanglant répond à un effet de mode, celui du tournoi de plus en plus codifié. Mais c'est aussi le mois suivant que Jean le Bon prend son ordonnance relative à l'organisation de l'armée: montant et régularité des soldes, contrôle des effectifs et de l'armement.

6 JANVIER 1352 — **ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DE L'ORDRE DE L'ÉTOILE**

Le développement de l'État monarchique, la nécessité de renforcer la cohésion de l'élite combattante en temps de guerre, la diffusion aussi des légendes arthuriennes conduisent les rois à resserrer autour d'eux des fidélités qui échappent au réseau des engagements vassaliques souvent contradictoires ou volatiles. Aussi créent-ils des ordres de chevalerie destinés à servir à la fois de modèles et de phalanges d'élite, entièrement dévoués à leur maître et soudés par un idéal et une discipline communs. Ainsi, en 1349, se réunissent pour la première fois à Windsor, autour d'Édouard III, les trente-six chevaliers de la Jarretière. De la même manière, Jean le Bon décide, en 1351, de fonder une compagnie dont les statuts sont rédigés par Pierre d'Asnières, tandis que Geoffroi de Charny, guerrier éprouvé, élabore un *Livre de chevalerie*, sorte de code d'honneur à l'usage des membres du groupe. Les chevaliers de Notre-Dame de l'Étoile, dont le siège est fixé à Saint-Ouen dans la maison de famille des Valois, signe du lien personnel noué avec le roi Jean, chef de l'ordre, seront au nombre de cinq cents. Le blanc et le vermeil sont les couleurs assignées à ces preux. L'honneur et la vaillance sont leurs vertus distinctives. Ainsi il leur est interdit de reculer au combat et, même vaincus, de prendre la fuite. Cette consigne aura des conséquences militaires désastreuses. Naturellement, l'engagement dans l'ordre est exclu-

sif de tout autre. La première réunion de la compagnie se tint le 6 janvier 1352, chacun prenant place autour de la table selon un rituel minutieux. Mais le noble banquet tourna à la beuverie; on cassa la vaisselle, on partit avec l'argenterie et les tissus précieux. Le recrutement des chevaliers laissait sans doute à désirer. Cette tentative, pourtant intéressante politiquement, n'eut guère de suite.

22 FÉVRIER 1354 **TRAITÉ DE MANTES**

Après l'élimination de Raoul de Brienne, Jean le Bon avait fait connétable un proche compagnon, Charles d'Espagne, issu du clan La Cerda qui avait naguère tenu la royauté de Castille. Il lui avait aussi donné le comté d'Angoulême qu'avait possédé jusqu'à sa mort en 1349 Jeanne de Navarre, la fille de Louis X le Hutin. Le fils de Jeanne, Charles, dit plus tard le Mauvais, en conçut un grand dépit. Arrière-petit-fils de Philippe le Hardi par son père et sa mère, il pouvait contester la légitimité des Valois. Roi de Navarre depuis 1350, comte d'Évreux et de Mortain, seigneur de Mantes, Meulan et autres places fortes, il a reçu pour femme la fille aînée du roi Jean, Jeanne de Valois, qui n'a alors que huit ans et dont il attend toujours la dot promise. Les rapports entre le roi de Navarre et le connétable tournèrent bientôt à l'aigre. Charles prit la tête de la contestation aristocratique où se retrouvaient le clan des Brienne et celui des Harcourt. Le 8 janvier 1354, à Laigle, dans l'auberge de La Truie qui file, Charles d'Espagne est assassiné par un groupe mené par les Harcourt et le frère de Charles le Mauvais, Philippe de Navarre. Le roi de Navarre revendique hautement ce geste de vendetta, se justifie par des lettres au Parlement, à l'université de Paris, à certaines villes, au pape. La colère du roi Jean est extrême. Mais elle fait place à l'inquiétude lorsque Charles se tourne vers les Anglais auxquels il offre son appui en Normandie. Par l'intermédiaire de son conseiller Robert de Lorris, un paysan du Gâtinais qu'il a couvert de faveurs, et de l'évêque de Laon Robert Le Coq, il conclut à Mantes un traité avec Charles de Navarre, qui ajoute ainsi à ses domaines normands Pont-Audemer, Conches, Breteuil, Beaumont-le-Roger, la plus grande partie du Cotentin, contre la renonciation définitive de la Champagne. Les meurtriers du

connétable sont pardonnés. Le 4 mars Charles le Mauvais, qui n'a fait que suspendre son alliance anglaise, entre à Paris où il est reçu en Parlement par le roi Jean.

AUTOMNE 1355 — **CHEVAUCHÉE DU PRINCE NOIR EN LANGUEDOC**

En avril 1355, en partie à la demande de seigneurs gascons comme Jean de Grailly, captal de Buch, et les sires de Lesparre et de Rauzan qui se trouvaient à Westminster, le Parlement anglais nomma Édouard, prince de Galles, surnommé le Prince Noir, lieutenant du roi Édouard III en Aquitaine. Il s'agissait à la fois de protéger le duché contre les attaques de Jean d'Armagnac, lieutenant du roi de France en Languedoc, d'ôter aux seigneurs et aux villes de la région l'envie de soutenir Jean le Bon, de faire diversion au sud pendant qu'Édouard III attaquerait au nord, enfin de faire du butin. Débarqué le 25 septembre à Bordeaux, le prince se mit en route vers le sud-est dès le 5 octobre, à la tête d'environ six mille hommes dont une bonne moitié de Gascons. A une vitesse incroyable, l'expédition, pillant et rançonnant, atteignit Langon, Bazas, contourna Toulouse, prit Castelnaudary, Carcassonne, se présenta le 8 novembre devant Narbonne sans avoir rencontré de vraie résistance. Sur le chemin du retour, à l'abbaye de Boulbonne, le Prince Noir rencontra Gaston Fébus, comte de Foix et de Béarn, qui jouait de l'affrontement entre les rois de France et d'Angleterre pour fortifier son indépendance, notamment contre Jean d'Armagnac. Après un accrochage victorieux près de Toulouse où le comte de Comminges fut pris, les Anglo-Gascons rentraient dans Bordeaux peu avant Noël. Le prince de Galles tira de cette aventure un gros butin et un immense prestige.

5 AVRIL 1356 — **ARRESTATION DE CHARLES LE MAUVAIS**

La réconciliation entre Charles de Navarre et Jean le Bon avait été de courte durée. A la fin de 1355, le roi de Navarre, conseillé notamment par Robert Le Coq, évêque de Laon, imagina d'entraî-

ner le dauphin Charles dans une conspiration compliquée contre son père, qui aurait été déposé, sinon trucidé. L'affaire, qui devait comporter l'envoi du dauphin auprès de son oncle l'empereur Charles IV, capota, et Jean le Bon, pour muscler son fils, lui donna le duché de Normandie. Charles le Mauvais continua sa guérilla contre le roi de France, encourageant notamment les résistances à l'impôt de guerre voté par les États en décembre 1355. Il avait avec lui de grands seigneurs normands, comme les d'Harcourt. Le clan normando-navarrais entoure donc de près le nouveau duc de Normandie qui au début de 1356 prend possession de sa principauté. Il semble que le complot contre le roi Jean reprenne consistance. Le roi est informé, et poussé à agir, par Jean d'Artois, le fils de Robert, auquel Jean le Bon a donné le comté d'Eu à la mort de Raoul de Brienne, et qui est en Normandie concurrent des Harcourt. Le 5 avril, à Rouen, le duc de Normandie traite à manger ses barons normands : Charles le Mauvais, comte d'Évreux, le comte Jean d'Harcourt, le maire de Rouen, et beaucoup d'autres. Soudain, précédés d'un sergent d'armes qui impose silence à l'assemblée, entrent le maréchal Arnoul d'Audrehem, qui commande en Picardie, l'épée nue, puis le roi lui-même, son frère le duc d'Orléans, son fils Louis d'Anjou, Jean d'Artois... Le roi saisit Jean d'Harcourt par le collet, l'insulte, secoue le roi de Navarre, le dauphin proteste contre son hospitalité violée. Rien n'y fait. Jean d'Harcourt, deux chevaliers normands et un écuyer navarrais sont décapités, Charles le Mauvais est placé sous bonne garde, emprisonné à Paris puis à Arleux en Picardie. Philippe de Navarre et bien des seigneurs normands rompent alors leur hommage envers le roi.

19 SEPTEMBRE 1356 — DÉFAITE DE POITIERS

En juin et juillet, des opérations opposèrent en Normandie les troupes du duc de Lancastre et de Philippe de Navarre à l'armée de Jean le Bon, sans résultat décisif. Le Prince Noir, lui, avait entrepris une nouvelle chevauchée du Périgord jusqu'à la Touraine. L'armée royale se porta à sa rencontre et franchit la Loire. Édouard de Galles recula et installa son camp sur un plateau, à Nouaillé, non loin de Poitiers. Il s'agissait de barrer la route de

Guyenne aux Français. Le 18 septembre, les deux armées sont face à face, celle de Jean le Bon, avec vingt mille hommes environ, très supérieure en nombre. Le cardinal de Périgord, Hélie Talleyrand, tente en vain d'obtenir un accord sur le retrait du prince de Galles. Jean le Bon veut une victoire exemplaire. Son frère, ses fils, ses maréchaux, la fleur de sa chevalerie sont là. La bataille est pour le lendemain, un lundi. Le premier assaut français contre les archers anglais est un désastre : le maréchal de Clermont est tué, celui d'Audrehem blessé, de nombreux chevaliers restent sur le carreau. Alors le gros de la troupe monte au combat, à pied, fonçant dans le tas. La mêlée est furieuse. Jean le Bon fait partir ses fils en lieu sûr, sauf le dernier, Philippe, qui ne le quittera pas jusqu'à la fin : « Père, gardez-vous à droite, père, gardez-vous à gauche »... Le roi se bat maintenant au corps à corps, la hache à la main. A son côté tombe le parfait chevalier Geoffroi de Charny, porteur de l'oriflamme. Le captal de Buch se lance contre les Français à la tête de ses Gascons. Le roi et son fils sont cernés et se rendent, on se dispute la gloire de leur prise. Le roi Jean est conduit devant le prince Édouard qui le reçoit parfaitement. Le roi de France est prisonnier, sa chevalerie anéantie. La royauté vient de franchir la dernière marche vers la crise.

2

TENTATIVE DE STABILISATION (1356-1392)

La débâcle militaire et politique de la royauté Valois met plus que jamais à l'ordre du jour la « réforme » du royaume, qui sert aussi d'appellation commode pour masquer des rapports de forces. La déconfiture des cadres traditionnels, les malheurs de la guerre ouvrent un espace à des forces nouvelles, ici les représentants des États, là la bourgeoisie parisienne, là encore la paysannerie qui donne la chasse aux gens de guerre pillards et aux brigands et, s'agissant de la jacquerie, à une noblesse en faillite. Le rétablissement de l'autorité légitime, celle du dauphin puis du roi libéré, se paye cher, en particulier par l'abandon au roi anglais de l'Aquitaine. C'est en contraste avec la décennie de troubles précédente que, à travers Charles V, la royauté reconstruit une image de sagesse et d'efficacité, en dépit de la guerre qui continue d'exercer ses destructions, redoublées par la peste, sans compter le poids de l'impôt nécessaire pour solder l'armée de la reconquête et pour élever des fortifications dont le royaume, alors, se hérisse. La minorité de Charles VI ouvre l'ère du gouvernement des princes, alors que l'Église, affaiblie par une contestation interne, est à présent divisée par le schisme. Cependant, une certaine paix permet un début de reprise économique et de reconstitution sociale que la folie du roi n'entrave nullement.

3 MARS 1357 — GRANDE ORDONNANCE

Il était de tradition, depuis Philippe le Bel, que la levée de l'impôt soit délibérée par les représentants du royaume. En 1355 encore, la négociation avait été difficile, car les États réclamaient en

contrepartie une réforme du gouvernement. La capture du roi créa de plus un vide. Charles, dauphin de Viennois et duc de Normandie, lieutenant du roi, doit convoquer les États de Languedoïl pour octobre 1356. Le prince et ses conseillers trouvent en face d'eux des délégués où le courant réformateur l'emporte largement. Ses chefs sont l'évêque de Laon Robert Le Coq, orateur violent du parti de Charles de Navarre, et surtout Étienne Marcel, prévôt des marchands depuis 1354, grand homme d'affaires représentant la bourgeoisie parisienne, la plus puissante du royaume, très remonté contre l'entourage royal pour des raisons personnelles et politiques, au demeurant homme intègre et capable. Au lieu de consentir l'impôt, comme le dauphin le leur demande, les États exigent au préalable une épuration du personnel gouvernemental, la constitution d'un nouveau conseil de gouvernement et l'élargissement de Charles le Mauvais. Le dauphin congédie alors les États, qui le prennent mal. Une tentative de mutation monétaire alourdit encore le climat parisien où l'émeute menace. Le dauphin accepte alors de renvoyer les mauvais conseillers, de suspendre le renforcement monétaire et de convoquer les États. Ceux-ci se réunissent en effet début février 1357. C'est le triomphe d'Étienne Marcel et des siens. En échange d'un subside permettant de lever et d'entretenir trente mille soldats, le dauphin accepte le programme des réformateurs sous la forme d'une ordonnance en soixante et un articles, promulguée le 3 mars: désignation de neuf réformateurs généraux chargés de contrôler l'application de la réforme, nomination de généraux élus pour ordonnancer le produit de l'impôt, convocation régulière des États, garantie d'une bonne monnaie... bref la définition et la mise en œuvre d'un « bon » gouvernement, passant par un exercice contrôlé de l'autorité royale. Six délégués des États entrent dans le conseil royal renouvelé, parmi lesquels Robert Le Coq, l'archevêque de Reims Jean de Craon, Jean de Picquigny.

22 FÉVRIER 1358 — ASSASSINAT DES MARÉCHAUX

Rapidement, le dauphin tenta de secouer la tutelle réformatrice. Jean le Bon, de Londres, l'encourageait en faisant savoir qu'il négociait avec les Anglais, et donc que sa libération était proche.

De plus, les États, ordonnateurs de l'impôt, devenaient impopulaires, notamment dans les villes de province. Étienne Marcel se sentit en difficulté. L'évasion, le 9 novembre 1357, de Charles le Mauvais, lui apporta de l'oxygène. Les réformateurs parisiens et navarrais contraignirent le dauphin à se réconcilier avec son cousin et à l'indemniser. Allié d'Étienne Marcel qui tenait Paris, le roi de Navarre pouvait espérer prendre les rênes du pouvoir. Alors, au début de 1358, le dauphin entreprit de haranguer les Parisiens en critiquant les États, accusés de retenir le produit de l'impôt. Étienne Marcel, pour protéger l'espèce de copouvoir qu'il exerçait avec le duc de Normandie, décida de réagir fortement en s'appuyant désormais sur la petite bourgeoisie et les gens de métier parisiens. Le 22 février, à la tête d'une foule armée qui lyncha en cours de route l'avocat au Parlement Regnaut d'Acy, réputé prototype du mauvais conseiller, le prévôt des marchands entra dans les appartements du dauphin qu'il prit violemment à partie, avant d'ordonner le meurtre immédiat de Jean de Conflans, maréchal de Champagne, et de Robert de Clermont, maréchal de Normandie, sans doute symboles d'une noblesse défaillante à Poitiers et opposée aux réformes. Étienne Marcel déclara au dauphin apeuré qu'il le prenait sous sa protection, lui mit sur la tête son chaperon rouge et bleu — les couleurs de la bourgeoisie parisienne — et obtint le lendemain qu'il approuve l'assassinat. Puis il demanda à Charles le Mauvais de venir de Normandie à Paris afin de renforcer l'ascendant ainsi pris sur le dauphin, que les deux hommes firent proclamer régent. Ainsi le dauphin incarnerait pleinement la royauté, contrôlée de fait par le prévôt et le roi de Navarre. Mais un mois plus tard, le régent quittait Paris pour rallier les villes de Champagne.

10 JUIN 1358 — PRISE DE GUILLAUME CARLE PAR CHARLES LE MAUVAIS

Tandis que le régent, soutenu par les États réunis à Compiègne le 4 mai, se fortifiait autour de Paris, notamment à Montereau et à Meaux, et qu'à Paris le prévôt des marchands mettait la ville en état de défense avec une extrême rigueur, une révolte paysanne se déclencha brutalement. Tout partit d'une rixe entre manants et

hommes d'armes à Saint-Leu d'Esserent, en Beauvaisis, où neuf nobles périrent. La jacquerie se propagea en Picardie puis dans la plaine de France à une très grande vitesse. Chaque village a sa bande, dont le mot d'ordre est de tuer du gentilhomme. On pille, on brûle, on détruit. Il n'est pas sûr qu'on viole et qu'on assassine autant que l'ont raconté les chroniqueurs. Les jacques, pour l'essentiel, ne sont pas des prolétaires, mais de petits propriétaires terriens sur qui pèsent le plus la baisse du prix des blés, l'enrichissement du coût de la main-d'œuvre dû à la peste, le renforcement de la rente seigneuriale. Or les nobles ont fait la preuve de leur inutilité, voire de leur nocivité. Autant les supprimer. Parmi les chefs improvisés, Jacquin de Chennevières à Montmorency et surtout, en Beauvaisis, Guillaume Carle. Ce dernier fait proposer une alliance à Étienne Marcel, qui penche de plus en plus vers le petit peuple parisien. Le prévôt des monnaies Jean Vaillant sort donc le 8 juin à la tête de quelques centaines de Parisiens rejoindre Guillaume Carle. Les deux troupes s'en prennent au château d'Ermenonville où l'ancien chambellan Robert de Lorris est contraint de renier sa noblesse, puis se séparent le soir même. Les Parisiens se rendent à Meaux pour tenter, avec la population locale, de s'emparer de Jeanne de Bourbon, épouse du dauphin, et de sa fille. Mais Gaston de Foix et Jean de Grailly, captal de Buch, tous deux de passage, les mettent en déroute. C'est que les nobles, le premier moment d'épouvante et de surprise passé, réagissent. A leur tête se place Charles le Mauvais, premier prince des lys après le régent. Bourgeois et commerçants réclament eux aussi le retour à l'ordre. Le 9 juin à Mello, non loin de Creil, jacques et chevaliers sont face à face. Charles de Navarre propose un entretien à Guillaume Carle pour le lendemain. Sitôt arrivé au camp, le jacques est arrêté et bientôt décapité. Alors est conduite une formidable répression, à la mesure de la terreur éprouvée. Vingt mille vilains peut-être sont liquidés. Fin juin, la jacquerie a disparu dans le sang.

31 JUILLET 1358 — **MEURTRE D'ÉTIENNE MARCEL**

L'écrasement de la jacquerie, la réaction nobiliaire ont ébranlé la position d'Étienne Marcel. Charles le Mauvais a été nommé

capitaine général à Paris à la mi-juin. Le régent, lui, s'est beaucoup rapproché de Paris. Ses maigres troupes tiennent Vincennes et Charenton. C'est là que, le 19 juillet, grâce à la médiation de Jeanne d'Évreux, la veuve de Charles IV, il rencontre le roi de Navarre. Mais l'accès de Paris lui reste interdit, et donc le moyen d'exercer l'autorité royale. Il songe alors à se retirer en Dauphiné. Charles le Mauvais, de concert avec le prévôt des marchands, a commis l'erreur de faire entrer dans la capitale, à son service, des mercenaires anglais que la population considère avec une hostilité croissante. Le 21 juillet, à la suite de libations suivies d'une rixe, trente Anglais sont mis en pièces. Le reste gagne la campagne. Les Parisiens exigent de Charles et d'Étienne qu'on les poursuive. Contraint d'accepter, Charles le Mauvais profite de la sortie pour s'installer à Saint-Denis, tandis que le reste de la troupe est mis en déroute par un parti d'Anglais bien embusqués dans le bois de Boulogne. Étienne Marcel, dans Paris, est de plus en plus isolé. On lui impute la présence anglaise, la fuite suspecte du roi de Navarre. Son appel aux bourgeois de Flandre est resté sans réponse. Dans l'opinion parisienne travaillée par des agents du dauphin, le loyalisme envers la royauté se réveille. La bourgeoisie commerçante supporte de plus en plus mal l'interruption de ses affaires. Les privations se font durement sentir. Le 31 juillet, à la porte Saint-Denis où le prévôt compte sans doute que le roi de Navarre va revenir le soutenir, le chef de poste Jean Maillart, naguère soutien d'Étienne Marcel, refuse de lui remettre les clés et s'en va ameuter Paris en faveur du dauphin. L'émeute gronde bientôt. Dans l'après-midi, Étienne Marcel et quelques-uns de ses compagnons sont assassinés à la porte Saint-Antoine. Le surlendemain, le régent entrait en maître dans Paris. Étienne Marcel avait voulu gouverner contre la noblesse, en ignorant le reste du royaume et pour finir en inquiétant la haute bourgeoisie parisienne qui l'avait d'abord soutenu. Surtout, faute d'un accord avec le régent, il était privé de toute légitimité.

24 OCTOBRE 1360 **TRAITÉ DE CALAIS**

Tandis que l'autorité royale reprenait pied à Paris, l'ensemble du royaume était mis à mal par des bandes de soldats anglais,

navarrais, français qui, sous prétexte de guerre ou de défense, pillaient et rançonnaient pour leur propre compte sous le commandement de capitaines incontrôlables. Paysans et citadins tentèrent alors de s'en protéger par eux-mêmes. C'est là que se place l'épisode héroïque du Grand Ferré, récupéré par la propagande antianglaise. En Angleterre, bien que traité très honorablement, le roi Jean s'impatientait. Le 24 mars 1359, il négocia avec Édouard III des conditions exorbitantes qui rendaient au Plantagenêt toutes les possessions continentales de ses ancêtres, plus toute la façade maritime française. Mais en mai le régent fit repousser le traité par les États généraux qui lui accordèrent les moyens financiers de lever une armée. Alors, durant l'automne et l'hiver, le roi d'Angleterre entreprit une grande chevauchée qui le mena sous les murs de Reims, en Bourgogne puis en Beauce, mais sans résultat militaire, ni donc politique. Il fallait négocier. Une paix fut conclue le 8 mai 1360 à Brétigny. De clauses compliquées il ressort que le roi d'Angleterre renonce à la royauté française et que celui de France renonce à la souveraineté sur une grande Aquitaine. La rançon du roi Jean est fixée à trois millions d'écus. En attendant, des otages seront remis à Edouard III, parmi lesquels deux fils du roi, Louis d'Anjou et Jean de Berry. Le 24 octobre, le traité est définitivement signé à Calais où se sont retrouvés les rois Jean et Édouard, le dauphin et le Prince Noir. Les cessions territoriales, opération compliquée, devaient prendre effet sous un an, et les renonciations annexées au traité être échangées à Bruges avant le 30 novembre 1361. Le 13 décembre, Jean le Bon entrait à Paris sous les acclamations.

5 DÉCEMBRE 1360 **CRÉATION DU FRANC**

Le roi n'était pas encore rendu à Paris qu'il prit, à Compiègne, une première ordonnance de caractère fiscal et monétaire. Les États avaient accepté la charge d'une énorme rançon, et l'ordonnance du 5 décembre 1360 créait ainsi une taxe sur les échanges marchands de douze deniers par livre, soit cinq pour cent, établissait un prélèvement d'un treizième sur la vente du vin, tandis que le prix du sel acheté dans les greniers royaux augmentait de vingt pour cent. En contrepartie, le roi garantissait une

monnaie forte et stable, comme le réclamaient nobles et possédants et comme le recommandait le grand maître du collège de Navarre, Nicolas Oresme, un familier du roi et du dauphin, dans son *Traité des monnaies* composé sans doute peu avant 1360. Ainsi fut bientôt frappée une pièce d'or fin de 3,87 grammes portant à l'avers un chevalier en armes, l'épée haute, l'armure semée de fleurs de lys, et au revers une croix quadrilobée. Cette monnaie appelée franc, peut-être parce que le roi était à nouveau libre, peut-être parce qu'elle courait dans le royaume de France, était reçue pour une livre tournois, ce qui alignait la monnaie réelle sur la monnaie de compte. Après les vingt-deux mutations réalisées par le régent entre l'automne 1358 et le printemps 1360, ce retour à la stabilité, voulu par la noblesse réformatrice, et notamment par l'archevêque de Sens Guillaume de Melun, devait durer vingt-cinq ans.

6 AVRIL 1362 VICTOIRE DES TARD-VENUS À BRIGNAIS

Pour mener leurs guerres, les rois d'Angleterre et de France, celui de Navarre et le régent ont recours, outre leur chevalerie propre, à des combattants professionnels qui, constitués en troupes n'obéissant qu'à leur propre capitaine, vendent leurs services. Déjà difficiles à contrôler en période de guerre, ces compagnies sont livrées à elles-mêmes dès que viennent la trêve ou la paix, comme c'est le cas en 1360. Alors, parce qu'elles ne savent pas faire autre chose, plutôt que de se dissoudre, elles s'entretiennent en pillant, rançonnant, vendant leur départ. Parmi les chefs de bande les plus connus, Jean Jouel, Arnaud de Cervoles et, surtout, Seguin de Badefol dont la « grande compagnie » a ravagé la Bourgogne et la vallée du Rhône en 1361. Ses hommes s'appellent eux-mêmes les « Tard-Venus », car ils passent après d'autres et souvent ne trouvent plus guère à prélever. Au début de 1362, la compagnie remonte du Languedoc vers le Forez et le Lyonnais. Jean le Bon charge le comte Jean de Tancarville et le maréchal d'Audrehem de l'intercepter et de la réduire. Les routiers, au nombre exceptionnel de plusieurs milliers, se sont regroupés au château de Brignais, au sud de Lyon. Le 6 avril, ces spécialistes du combat surprennent la chevalerie royale et bourguignonne et

l'écrasent complètement. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, et son fils Pierre, les comtes de Forez et de Joigny sont tués, Jean de Tancarville et Arnaud de Cervoles, enrôlé pour l'occasion sous la bannière royale, sont capturés. Preuve que les compagnies sont très difficiles à extirper.

5 DÉCEMBRE 1362 — VICTOIRE DE GASTON FÉBUS À LAUNAC

Depuis longtemps les comtes de Foix et ceux d'Armagnac se disputaient la prépondérance sur le Piémont pyrénéen, tout en maintenant, surtout le lignage de Foix-Béarn, une indépendance qui avait de moins en moins cours dans le royaume de France. En 1362, Jean Ier d'Armagnac lança un défi à Gaston III de Foix, dit Fébus. Pour la bataille, Jean d'Armagnac a mobilisé vassaux et alliés de son clan, notamment Arnaud Amanieu d'Albret et le comte de Comminges que l'expansionnisme du comte de Foix exaspère depuis longtemps. C'est donc une armée de chevaliers constituée de façon traditionnelle qui s'est rassemblée. En face, ce chasseur habile et cultivé qu'est Gaston III a surtout recruté des hommes de pied, montagnards de l'Ariège, et aussi des Tard-Venus du Lyonnais et de l'Auvergne. Le choc a lieu à Launac, sorte de bataille de Crécy en réduction. Les lourds cavaliers d'Armagnac sont annihilés. Armagnac, Albret et Comminges sont prisonniers. Gaston Fébus est désormais maître de toute la région située entre Foix et Orthez, sa capitale. Se considérant comme prince souverain de Béarn, il n'accepte de prêter hommage à Édouard de Galles, prince d'Aquitaine, que comme vicomte de Marsan et de Gavardan en janvier 1364, alors qu'il va se réconcilier provisoirement avec Jean d'Armagnac, lui aussi vassal du Prince Noir qui a pris à sa charge la rançon due par le comte d'Armagnac à son vainqueur de Launac.

16 MAI 1364 — VICTOIRE DE DU GUESCLIN À COCHEREL

Fin 1361, à la mort de Philippe de Rouvre, dernier Capétien direct, duc de Bourgogne, Jean le Bon avait retenu dans sa main le duché et était parvenu, avec la bienveillance de l'empereur

Charles IV, à en investir, à l'été 1363, son plus jeune fils Philippe de Touraine. Charles le Mauvais, si proche de la tige capétienne, avait alors tenté de faire valoir ses droits, ou du moins d'obtenir une compensation. Il avait passé des alliances et recrutait des troupes, ne cachant pas sa volonté d'en découdre. Alors que le roi Jean, dès le début de 1364, était reparti en Angleterre négocier l'affaire des otages — son fils Louis d'Anjou s'était sauvé en violation des engagements pris à Calais —, le régent avait confisqué les domaines normands du roi de Navarre. Par précaution il ordonna au maréchal Boucicaut et à Bertrand Du Guesclin — un capitaine breton qui s'était fait connaître en combattant pour Charles de Blois et qui, écrit Froissart, «était grandement en la grâce du duc de Normandie pour les vertus qu'il en oyait recorder» — de se saisir des places fortes de Mantes et de Meulan. L'opération fut menée avec succès début avril au moment où, le roi Jean décédant outre-Manche, le duc de Normandie devenait ipso facto Charles V. Il était temps, car quelques jours plus tard arrivait sur la Seine l'armée anglo-navarro-gasconne commandée par Jean de Grailly, captal de Buch. Ce grand seigneur très indépendant qui jugeait de son intérêt de servir les Plantagenêts et, en cette occasion, le roi de Navarre et comte d'Évreux, fit sa jonction avec des capitaines normands. L'idée était d'empêcher Charles V de sortir de Paris pour aller au sacre à Reims. Charles V confia alors la direction des opérations à Du Guesclin. La rencontre eut lieu sur la rive gauche de l'Eure, à Cocherel. Mal secondé par le capitaine de routiers Jean Jouel, le captal de Buch ne put éviter le piège tendu par le rusé Du Guesclin, dont la victoire, ce 16 mai 1364, fut complète. Jean de Grailly était prisonnier. Pour Charles le Mauvais, le coup était rude. Trois jours plus tard, Charles V et Jeanne de Bourbon étaient sacrés à Reims, selon une liturgie renouvelée et aux accents d'une messe de Guillaume de Machaut. Le nouveau règne commençait bien.

12 AVRIL 1365 **TRAITÉ DE GUÉRANDE**

A l'avènement de Charles V la situation en Bretagne restait confuse. Le parti de Blois tenait toujours l'est du duché, appuyé notamment sur Rennes que les Anglais, soutien du clan Montfort,

avaient en vain tenté de prendre en 1356. C'est dans la défense de Rennes que Du Guesclin avait commencé de se faire remarquer. En 1363, le jeune Jean IV de Montfort, élevé en Angleterre, avait débarqué en Bretagne. Il tenta à deux reprises de s'entendre avec Charles de Blois, qui y semblait disposé, mais la femme de ce dernier, Jeanne de Penthièvre, héritière des droits sur la Bretagne, refusa toute partition du duché. La guerre reprit alors. En août 1364, Jean de Montfort mit le siège devant Auray. Il avait avec lui deux hommes de guerre de grande qualité, John Chandos, un fidèle d'Édouard III et du prince de Galles, et Robert Knolles, un capitaine routier depuis longtemps sur la brèche en Bretagne. Charles de Blois appela à l'aide les chevaliers bretons, parmi lesquels Du Guesclin, récent vainqueur à Cocherel, et nommé par Charles V comte de Longueville. Mais devant Auray, que Charles de Blois voulait dégager, le champ de bataille resta, le 29 septembre, à Montfort et aux Anglais. Charles de Blois était mort, Olivier de Clisson éborgné, et Du Guesclin prisonnier de Chandos. Jeanne de Penthièvre, veuve, se résigna à composer. Sous les auspices de Charles V, le maréchal Boucicaut et l'archevêque de Reims négocièrent un accord signé à Guérande le 12 avril 1365: le roi de France reconnaît la possession du duché de Bretagne à Jean de Montfort dont il reçoit l'hommage. Même si c'est le candidat des Anglais qui l'emporte, la Bretagne est arrimée au royaume de France. La comtesse Jeanne conserve le Penthièvre et Limoges. La guerre de Bretagne est en principe terminée.

1368 INSTALLATION DE LA LIBRAIRIE ROYALE AU LOUVRE

Parmi les vertus caractéristiques du bon roi figure depuis longtemps la sagesse, qui est à la fois prudence et savoir. Charles V la poussa à un très haut degré. Il s'entoura de clercs et de laïcs réfléchis et cultivés, comme Nicolas Oresme, le maître des requêtes Raoul de Presles, le carme Jean Golein, bons lecteurs d'Aristote et autres philosophes de l'Antiquité qu'ils traduisirent pour leur prince. Ce dernier, plus encore que son père, était en effet friand de savoir livresque, et il augmenta notablement le fonds rassemblé par Jean le Bon. Dans les manuscrits qu'il commande, il se fait représenter assis dans sa librairie, entouré de grimoires et de

matériel scientifique. Sans doute en 1368, Charles V fit transporter une grande partie de la bibliothèque royale dans la tour de la Fauconnerie, à l'angle nord-ouest du palais du Louvre, qui avait été spécialement aménagée à cet effet sur deux étages. La gestion et la garde des livres fut confiée au valet de chambre Gilles Malet qui dressa un peu plus tard un inventaire d'environ mille titres. La famille et les proches du roi pouvaient emprunter des ouvrages. La propagande royale, que Charles V développa intensément, fit grand cas des goûts studieux d'un roi qui mariait si bien foi et raison.

3 DÉCEMBRE 1368 **LETTRES ROYALES SUR LES APPELS GASCONS**

Edouard de Galles, prince d'Aquitaine, a des soucis d'argent. Sa campagne en Castille de 1367, victorieuse puisqu'il y a même capturé Du Guesclin, lui a coûté très cher. L'administration de sa principauté, où il menait grand train, était également onéreuse. Il obtint donc des États d'Aquitaine, réunis à Angoulême le 26 janvier 1368, de lever un fouage de dix sous pendant cinq ans. Mais certains seigneurs gascons n'avaient pas déféré à la convocation, notamment Arnaud Amanieu d'Albret et son oncle Jean Ier d'Armagnac. Ce dernier refusa absolument de lever le fouage sur ses domaines, après avoir pris, prétendait-il, l'avis des plus grands savants et docteurs. Il fit appel de la décision du prince d'abord auprès d'Edouard III puis, faute d'une réponse rapide, à Charles V, dont le frère Jean de Berry avait épousé sa fille. Puis il se rendit à Paris en grand arroi pour assister, le 4 mai, au mariage de son neveu d'Albret avec Marguerite de Bourbon, sœur de la reine Jeanne. Le 1er juin, Arnaud Amanieu prêtait hommage lige au roi de France, moyennant grosses finances. Le 30 juin, un conseil royal vota à l'unanimité, mais à huis clos, que l'appel de Jean d'Armagnac était recevable. Certes, figuraient dans les clauses du traité de Calais les renonciations à la royauté française pour Édouard III et à la souveraineté en Aquitaine pour le roi de France, mais leur échange n'avait pas eu lieu. En droit, argumentèrent les juristes royaux, Charles V détenait toujours la souveraineté sur la principauté, et donc la capacité de recevoir l'appel d'un arrière-vassal.

Le même jour, les comtes d'Armagnac, de Périgord et de Comminges, et le seigneur d'Albret s'engageaient par un accord secret à soutenir le roi de France qui leur promit protection, et renonçait à tout fouage pendant dix ans. Le lendemain, Jean d'Armagnac recevait le comté de Bigorre et beaucoup d'argent. Les appels gascons se multipliaient auprès du Parlement, notamment ceux d'Archambaud de Périgord et de la cité de Rodez. Ils se comptèrent bientôt par centaines. Charles V étayait sa position en consultant les universitaires de Montpellier, Toulouse et même Bologne, virtuoses du droit civil. Enfin, le 3 décembre 1368, il adressait aux villes d'Aquitaine des lettres pour faire valoir publiquement ses arguments, leur expliquant qu'elles pouvaient refuser le fouage et faire appel à lui, ce qu'elles firent très largement. La rupture avec l'Angleterre était consommée. Quelques jours plus tard, le Prince Noir était cité à comparaître devant la cour royale.

13 JUIN 1369 **PHILIPPE DE BOURGOGNE ÉPOUSE MARGUERITE DE FLANDRE**

Se préparant activement à la guerre contre l'Angleterre, Charles V avait besoin au moins de la neutralité de la Flandre. Or le comte Louis de Male, dernier descendant de la lignée flamande de Dampierre, avait promis son unique enfant, Marguerite, veuve du duc de Bourgogne Philippe de Rouvre, à Aymon de Cambridge, fils d'Edouard III. Avec l'aide du pape Urbain V, Charles V parvint à faire annuler cet engagement. Il proposa pour Marguerite le successeur en Bourgogne de son défunt mari, Philippe le Hardi, dernier fils de Jean le Bon, et fit intervenir auprès de Louis de Male la mère de ce dernier, Marguerite de France, qui menaça de se couper un sein si le comte n'obtempérait pas à la volonté du roi. Louis de Male vendit cher son acquiescement : Lille, Douai et Orchies, et deux cent mille pièces d'or. Mais la jeune Marguerite, duchesse de Bourgogne pour la seconde fois, en valait la peine : héritière des comtés de Flandre, de Nevers et de Rethel du côté paternel, elle recevrait de sa grand-mère Marguerite de France, fille de Jeanne de Bourgogne, les comtés d'Artois et de Bourgogne. A première vue, le coup, pour les Valois, était superbe. La noce, fastueuse, eut lieu à Gand.

22 AVRIL 1370 **FONDATION DE LA BASTILLE**

Les mouvements de 1356-1358 avaient montré l'importance d'une bonne défense de Paris. La reprise de la guerre, dont la perspective se rapprochait, invitait à la renforcer. En outre, depuis le temps de Philippe Auguste, la population parisienne avait beaucoup augmenté et l'espace urbain s'était considérablement accru, débordant largement le rempart ancien. Il fut donc décidé de construire une nouvelle enceinte englobant les faubourgs au nord et à l'est, là où Charles V avait acquis terrains et immeubles et notamment, en 1361, l'hôtel Saint-Paul où il résidait volontiers et à proximité duquel les grands officiers de la Couronne, de ce fait, s'établissaient de plus en plus. Le roi décida de garantir particulièrement sa capitale contre les incursions venues de l'est en poursuivant la construction du donjon de Vincennes et en édifiant, à la porte Saint-Antoine, une véritable forteresse, une bastille, comme on disait, d'une taille exceptionnelle. Le responsable de l'administration parisienne, et donc des nouveaux chantiers, était le prévôt royal Hugues Aubriot, ancien bailli de Dijon, un Bourguignon très énergique, gérant Paris, physiquement et aussi moralement, d'une main de fer, et dont le roi avait fait un proche conseiller. L'ouvrage de la porte Saint-Antoine, sorte de pendant oriental du château du Louvre, fut financé directement par Charles V. Le 22 avril 1370, le prévôt posa lui-même la première pierre de l'édifice qui devait comporter huit donjons reliés par un mur de vingt-quatre mètres de hauteur. Il faudra douze ans pour mener à bien la construction de cette forteresse urbaine dont il n'existera nulle part d'équivalent.

19 SEPTEMBRE 1370 **MASSACRE DE LIMOGES**

Après s'être soigneusement préparé à la guerre, notamment en exigeant des villes un grand effort de fortification, en organisant méthodiquement son armée confiée à des chefs de valeur, Charles V acheva de dénoncer le traité de Calais. En mai, les États généraux approuvèrent la réception des appels gascons et consta-

tèrent que le prince d'Aquitaine était défaillant. Du coup, Edouard III reprit le titre de roi de France le 3 juin, mais l'initiative des hostilités revenait aux Valois. Déjà le Ponthieu s'était soulevé, et les agents de Charles V en reprenaient possession. Les opérations furent menées de part et d'autre de façon opposée: les Anglais en restaient à la traditionnelle chevauchée, comme le duc de Lancastre à l'automne 1369 en Normandie, ou celle de Robert Knolles l'année suivante en Artois, Picardie, Champagne, Beauce. La tactique française était de refuser la bataille rangée, où l'on risque le sort du royaume en une seule journée, et de se protéger derrière des murailles, de pratiquer harcèlements et contre-attaques. De cette double stratégie, ce furent les campagnes françaises qui firent douloureusement les frais. Faute de rencontrer l'ennemi, les Anglais commirent des ravages considérables, accompagnés de retours de peste. La guerre prit un tour violent qu'on ne lui avait pas vu depuis longtemps. Ainsi, après d'importants succès français en Gascogne et en Périgord, le duc de Berry et le maréchal de Sancerre décidèrent d'une expédition sur Limoges à partir du Berry. Ils savaient que la cité leur était favorable. En effet la propagande royale s'était activement répandue en Limousin, notamment grâce à l'évêque Jean de Cros, habilité au nom de Charles V à faire des promesses substantielles aux bourgeois limougeots. Le 24 août, Jean de Berry entra dans la cité, reçu par Jean de Cros et les habitants en liesse, sous les yeux de la garnison anglaise retranchée dans l'autre partie de la ville autour du château vicomtal et de l'abbaye Saint-Martial. Les Français satisfaits partirent le jour même en ne laissant que quelques hommes d'armes. Les Anglais réagirent avec une extrême vigueur. Le duc de Lancastre, qui avait fait sa jonction en Aquitaine avec son frère aîné le Prince Noir, leur cadet le duc de Cambridge, le captal de Buch, prirent la route de Limoges. Le Prince Noir circulait en litière, très remonté contre Jean de Cros, parrain de son propre fils. L'armée anglaise se présenta le 14 septembre devant la cité défendue par Jean de Villemur, Hugues de la Roche et Roger de Beaufort. Après quatre jours de sape et de minage, Anglais et routiers entrèrent dans la cité. La résistance fut héroïque, mais la lutte était inégale. Plusieurs centaines d'habitants furent massacrés, la ville fut entièrement pillée puis en partie rasée. Jean de

Cros eut cependant la vie sauve. Les Anglais pensaient avoir fait un exemple dissuasif.

1er DÉCEMBRE 1372 **SOUMISSION DU POITOU ET DE LA SAINTONGE**

Après l'agitation militaire de 1370, les adversaires mirent à profit l'année suivante pour se refaire. Charles V réussit, en mars, à faire rentrer Charles de Navarre dans sa fidélité, toute relative. Dans les villes tenues par les Anglais, la propagande du Valois s'activait. En juin 1372, le connétable Du Guesclin repartit en campagne avec des troupes fraîches. Il le put d'autant mieux que le 22 juin, au large de La Rochelle, une escadre de galères castillanes, commandée par Ambroise Boccanegra, détruisit la flotte du comte de Pembroke. L'alliance castillane se révélait précieuse. Les cités poitevines comprirent sans doute qu'un secours anglais n'était pas pour demain, d'autant que le Prince Noir, éthylique et hydropisique, avait au début de 1371 quitté l'Aquitaine pour l'Angleterre dont il ne devait plus revenir. Du Guesclin, Olivier de Clisson et le maréchal de Sancerre, bientôt renforcés du duc de Berry, s'emparèrent sans grand mal de Chauvigny et Moncontour. Le 7 août, après une belle harangue chargée de promesses royales, adressée par le connétable aux habitants de la ville, on entrait le 7 août dans Poitiers sans coup férir. Quinze jours plus tard, devant la forteresse de Soubise, Jean de Grailly, captal de Buch, le plus fidèle allié des Plantagenêts, et le sénéchal de Poitou Thomas Percy étaient capturés. Saintes, grâce à son évêque Bernard du Sault, s'ouvrait peu après aux Français. Puis c'était le tour de La Rochelle, rivale traditionnelle de Bordeaux pour le commerce des vins. Angoulême, Saint-Jean-d'Angély tombèrent enfin. Ce qui restait de barons poitevins attachés au parti anglais se réunit au château de Surgères, aussitôt assiégé par les Français. Le 28 septembre, on convint d'une trêve: si le 30 novembre aucun secours anglais n'était en vue, les barons se rendraient. De fait, le 1er décembre, dans le couvent des Mineurs de Loudun, les Poitevins, en présence des ducs de Berry et de Bourgogne et du connétable, se soumirent et prêtèrent hommage au roi de France qui leur pardonna bientôt. En revanche Jean de

Grailly, enfermé au Temple, refusa de céder et finit ses jours en prison. Le domaine royal s'agrandit de la Saintonge et du comté d'Angoulême, tandis que Jean de Berry recevait le Poitou.

AOÛT ET OCTOBRE 1374 — ORDONNANCES SUR LA SUCCESSION À LA ROYAUTÉ

En 1374, Charles, le fils aîné du roi, n'avait encore que six ans. Il y avait alors un redoutable retour de peste, ce qui pouvait ouvrir brutalement la succession. Enfin, Charles V avait accompli une œuvre de redressement militaire et politique, et mis en place un système de gouvernement qu'il souhaitait durables. Et puis, cet homme de culture et de prévoyance, qui avait lui-même été propulsé au gouvernement dans des circonstances difficiles, avait peut-être lu dans les *Grandes Chroniques de France*, qu'il avait fait continuer et superbement copier, comment Philippe Auguste et surtout Saint Louis avaient accédé très jeunes à la royauté. Il voulut donc fixer par écrit le mode de transmission de la couronne. En août et en octobre, il prit trois ordonnances. La première fixait la majorité royale à treize ans révolus, afin de limiter le plus possible la durée d'une régence toujours incertaine. Pour réduire cette incertitude, Charles V, dans deux autres actes, fixait d'une manière extrêmement précise les conditions d'exercice du pouvoir pendant la minorité du roi. Le duc Louis d'Anjou, l'aîné des oncles du futur Charles VI, recevra le gouvernement du royaume; la garde des enfants royaux est confiée à la reine Jeanne de Bourbon, assistée de son frère le duc Louis de Bourbon et de son beau-frère, Philippe de Bourgogne, qui tiendront directement pour le roi mineur la ville de Paris et le duché de Normandie. Un conseil de tutelle est d'ores et déjà désigné, où siégeront les plus proches conseillers de Charles V, dépositaires de sa pensée, notamment Bureau de la Rivière, chambellan depuis 1364, qui devra aussi surveiller les finances et garder le Trésor royal pendant la minorité. Ce dispositif était trop subtilement équilibré pour véritablement fonctionner le jour venu.

1er JUILLET 1375 — TRÊVE DE BRUGES

A l'été 1372, le duc de Bretagne Jean de Montfort avait à nouveau rejoint le parti d'Édouard III, qui lui envoya du renfort. Alors, le Poitou une fois soumis, Du Guesclin entra en Bretagne qu'il conquit presque entièrement entre mai et octobre 1373. Seules restaient aux Anglo-Bretons Brest et Auray. L'année suivante, le roi d'Angleterre lança son fils Jean de Lancastre, depuis Calais, dans une nouvelle chevauchée à travers une grande partie du royaume. Fidèles à leur tactique, les capitaines de Charles V refusèrent le contact et l'expédition s'acheva piteusement à Bordeaux cinq mois plus tard, sans autre résultat que de terribles destructions dans les campagnes françaises où les récoltes furent parfois anéanties. En revanche, le duc d'Anjou progressait en Gascogne et en Guyenne où La Réole fut prise le 21 août 1374. En Normandie, l'amiral Jean de Vienne, neveu du héros de Calais, poursuivait avec des moyens considérables le siège de Saint-Sauveur-le-Vicomte, la forteresse familiale des d'Harcourt qui avait tant servi de base aux offensives Plantagenêt. En mai 1375, la place était sur le point de se rendre. Six ans de guerre avaient épuisé les belligérants. Au total, l'avantage restait à Charles V. Aussi accepta-t-il, sur les insistances du pape Grégoire XI, de conclure une trêve à Bruges le 1er juillet 1375, signée entre Philippe de Bourgogne et Jean de Lancastre. Anglais et Français restaient sur les positions occupées à ce moment-là, ce qui faisait la part belle au Valois. En revanche, les négociations relatives à la paix, et donc à l'application du traité de Brétigny-Calais, n'aboutirent à rien, sinon à renouveler la trêve jusqu'au printemps de 1377. C'est précisément en juin 1377 que le vieil Édouard III, gâteux, alla rejoindre dans la tombe son fils aîné le Prince Noir, mort juste un an plus tôt.

1376 — ORDONNANCE SUR LES FORÊTS

L'importance de la forêt, dans l'économie et aussi la vie sociale du Moyen Âge, n'est plus à rappeler. La forêt fournit le combustible, l'essentiel du matériau de construction et d'armement, une part importante de l'alimentation carnée et aussi, pour l'aristocratie, un terrain de distraction. Bien gérer sa forêt est, pour le propriétaire, un moyen de s'assurer des revenus et un train de vie

appréciables. C'est pourquoi le roi, premier propriétaire foncier du royaume, a grand souci du bon état de ses forêts domaniales et tient à se garder des dégradations naturelles comme des déprédations humaines. Charles V, dans ce secteur également, fit montre de ses qualités d'administrateur. Après une soigneuse enquête, la chambre des comptes élabora sur son ordre une longue ordonnance en cinquante-deux articles. Les forêts royales sont confiées à six maîtres forestiers, au salaire de quatre cents livres annuelles, plus des livraisons en bois, à charge pour eux d'inspecter deux fois par an les forêts de leur ressort, d'en décrire l'état et d'en présenter la situation comptable à la chambre des comptes, y compris la perception des amendes auxquelles les contraventions, constatées par les sergents sous leurs ordres, ont donné lieu. A l'échelon subalterne sont institués des verdiers et des gruyers. Ainsi est assurée une exploitation forestière régulière, et placée sous haute surveillance.

1376 ***LE SONGE DU VERGER***

A mi-chemin de la philosophie politique et de la propagande, deux domaines de la pensée auxquels Charles V et son équipe d'intellectuels et de juristes étaient particulièrement attentifs, fut rédigé en 1376, en latin, un gros ouvrage intitulé *le Songe du Verger*. Ce titre vient de ce qu'est situé dans un jardin le dialogue, en présence du roi, d'un clerc et d'un chevalier, champions le premier de la juridiction spirituelle, le second de la juridiction temporelle, chacune représentée sous les traits d'une reine. Le propos principal du livre est d'affirmer l'indépendance du pouvoir royal par rapport à l'autorité pontificale. Mais c'est aussi l'occasion d'aborder tous les sujets de l'actualité et d'exalter l'excellence de la royauté française. Cette œuvre, dont l'auteur est demeuré anonyme, a sans doute été compilée par une équipe de théoriciens très proche de Charles V, peut-être supervisée par Philippe de Mézières, un modeste seigneur picard qui avait beaucoup voyagé, notamment en Orient, tout en se dotant d'une solide culture universitaire et en développant une spiritualité très vive. Depuis 1373, Philippe de Mézières était l'un des conseillers les plus écoutés de Charles V qui lui avait confié l'éducation du dauphin. Traduit

en français dès 1378, *le Songe du Verger* rencontra un vif succès, à en juger par le nombre de manuscrits conservés.

JANVIER 1378 VISITE À PARIS DE L'EMPEREUR CHARLES IV

Charles de Luxembourg, roi de Bohême et empereur, était en 1377 un homme âgé et goutteux. Deux fois oncle de Charles V, puisqu'il avait épousé en premières noces une sœur de Philippe VI et que sa propre sœur était la mère du roi de France, il décida de venir en pèlerinage à la fois à Saint-Denis et à Paris où il avait passé une bonne partie de sa jeunesse. Son neveu voulut faire de cette visite un important moment de son règne en lui donnant le plus d'éclat possible. A Cambrai, en terre d'empire, Charles IV et son fils Wenceslas, roi des Romains, furent accueillis par Enguerrand de Coucy, comte de Soissons, et par des proches du roi comme Jean Le Mercier et Bureau de la Rivière, avec trois cents cavaliers. Le cortège chemina de ville en ville jusqu'à Compiègne où l'attendait le duc de Bourbon, puis Senlis, où se trouvaient les ducs de Berry et de Bourgogne. A Saint-Denis, l'empereur vénéra comme il convient les reliques et salua les tombes royales. Enfin eut lieu, le 4 janvier 1378, l'entrée solennelle à Paris. On prit bien garde, des sonneries de cloches jusqu'à la couleur du cheval de Charles IV, que rien ne pût laisser croire à une quelconque supériorité de l'empereur sur le roi. Charles V, à la tête de la fleur du royaume et de la Cour, se porta à la rencontre de son oncle et l'accompagna ensuite jusqu'au palais. Les réjouissances durèrent trois jours, le clou étant un banquet de huit cents couverts suivi, dans la grande salle du Parlement, d'une mise en scène de la prise de Jérusalem par Godefroi de Bouillon, avec un navire glissant sur la scène et dont jaillissaient des guerriers. Il y eut aussi une promenade sur la Seine, une rencontre avec l'Université. Au cours d'un conseil élargi, Charles V expliqua sa politique à l'égard de l'Angleterre. Mais Charles IV ne lui prodigua que de bonnes paroles, répugnant visiblement à s'engager dans cette querelle. Du moins concéda-t-il au dauphin le vicariat du royaume d'Arles, titre pour l'essentiel honorifique. Cet événement mémorable fut consigné dans les *Grandes Chroniques de France*, et illustré de nombreuses et splendides miniatures.

20 SEPTEMBRE 1378 **SCHISME PONTIFICAL**

Depuis un certain temps les papes songeaient à quitter Avignon pour regagner Rome. En dépit des réserves de Charles V, Grégoire XI, en janvier 1377, y parvint, laissant cependant à Avignon une bonne part des instruments de gouvernement de l'Église. Mais Grégoire XI mourut en mars 1378. Le conclave qui suivit ne réunit que seize cardinaux. La population romaine manifesta bruyamment pour que leur choix se porte sur un Italien. Fut ainsi élu l'archevêque de Bari, qui prit le nom d'Urbain VI. Il se mit rapidement à dos une bonne partie de ses électeurs. Venant de France, le cardinal Jean de La Grange, évêque d'Amiens, regroupa les mécontents. Ils firent appel à des compagnies de routiers afin de se donner davantage d'arguments. Le 9 août, à Fondi, dans le royaume de Jeanne de Naples très indisposée à l'égard du nouveau pape, treize cardinaux déclarèrent nulle, car imposée par la terreur, l'élection d'Urbain VI. Le 20 septembre, une assemblée de douze cardinaux, dont quelques Italiens, élut pape le cardinal Robert de Genève qui devint Clément VII. Après avoir tenté d'expulser Urbain VI de Rome, Clément VII, au printemps 1379, s'installa à Avignon. Il y avait à présent deux obédiences. A la tête des clémentins se trouva bientôt la royauté française. Charles V, pourtant, ne semble pas avoir joué un rôle actif dans l'élection de Clément VII. Quand, apprenant l'élection d'Urbain VI, il réunit en septembre une assemblée à Paris, cette dernière refusa de se prononcer. Ce n'est que le 16 novembre que le roi reconnut publiquement Clément VII et ordonna qu'il fût tenu dans le royaume pour seul pape légitime. L'intérêt de Charles V était évidemment que le pape réside à Avignon et soit le plus proche possible du roi qui avait besoin de son soutien dans son conflit avec l'Angleterre, et de son autorisation pour lever des dîmes sur les églises. La Savoie, la Castille, l'Écosse se rangèrent dans l'obédience clémentine. En revanche la Flandre, l'empereur Charles IV et surtout l'Angleterre tenaient pour Urbain VI. Il s'ensuivit, notamment en Aquitaine, de grosses difficultés pour les églises locales. A Bordeaux, à Dax, à Bayonne se trouvaient deux évêques concurrents. Lequel était le bon ?

18 DÉCEMBRE 1378 CONFISCATION DU DUCHÉ DE BRETAGNE

Alors qu'avaient expiré les trêves de Bruges, Charles V voulut réduire les deux principaux alliés de l'Angleterre à l'intérieur du royaume, le roi de Navarre et le duc de Bretagne. Au début de 1378, le roi apprit opportunément, en faisant parler deux officiers navarrais, que Charles le Mauvais était à nouveau en pourparlers avec les Anglais. Charles V envoya alors Du Guesclin occuper les possessions normandes du roi de Navarre: Evreux, sa capitale, Bernay, Avranches, Carentan... Charles le Mauvais se débarrassa alors de Cherbourg en la vendant aux Anglais. Il ne lui restait plus que la Navarre. Le roi Henri de Castille se chargea de l'y ruiner. Ainsi disparut de la scène publique un personnage qui l'avait si longtemps occupée. En Bretagne, Charles V, fort de l'appui de grands seigneurs bretons comme le vicomte de Rohan et Olivier de Clisson, s'en prit au duc Jean IV de Montfort qu'il assigna devant sa cour. Jean IV, lui, se réfugia en Angleterre. Le 18 décembre 1378, le duc fut déclaré félon et un arrêt du Parlement prononça la confiscation du duché et sa réunion au domaine royal. La veuve de Charles de Blois, Jeanne de Penthièvre, avait en vain fait valoir les droits de son fils Henri. Elle prit alors le parti de ses vieux ennemis Montfort. Ce fut aussi le réflexe de la plus grande partie des barons bretons qu'inquiétait une administration royale directe. Renforcé de troupes anglaises, Jean IV débarqua au printemps de 1379, ralliant les forces vives de la Bretagne. Du Guesclin ne parvint pas à endiguer le mouvement. On le soupçonna de ne pas y mettre le zèle nécessaire, en raison de son origine bretonne. On comprit, un peu tard, qu'il fallait transiger. Ce ne fut qu'en avril 1381 que le second traité de Guérande rétablit Jean dans son duché, contre l'hommage au roi de France.

25 OCTOBRE 1379 ÉMEUTE CONTRE LE FISC À MONTPELLIER

Depuis 1363, aux impôts indirects sont venues s'ajouter des contributions directes, les fouages, que le gouvernement peut reconduire ou majorer sans consulter les États. Il s'agissait de

payer la rançon du roi Jean, puis d'entretenir une armée importante, et aussi d'accroître l'effort de fortification des villes. Or la guerre et la peste ont exercé de grands ravages, la production et la consommation ne cessent de diminuer, et on estime que la population du royaume s'est réduite de moitié depuis le recensement de 1328. Pourtant c'est sur la base de ce rôle que les fouages sont exigés. Du coup, la pression sur les feux subsistants devient insupportable. Aussi voit-on des paysans, des manouvriers, et aussi des nobles ruinés, prendre le maquis et battre la campagne. On les appelle les tuchins, parce qu'ils se mettent sur la touche. A partir de 1375, conscient du danger, Charles V accorde des allégements d'impôt et des « réparations », c'est-à-dire une révision en baisse du nombre de feux. C'est que le Trésor royal a retrouvé un bon niveau. Cependant la situation reste très tendue dans le Midi, et particulièrement en Languedoc, où Louis d'Anjou, frère cadet du roi, est lieutenant du roi. Ce prince se montre particulièrement rapace et n'applique pas les exonérations décidées. Montpellier, fortement touchée par la récession et par l'épidémie, a perdu un nombre particulièrement élevé de foyers fiscaux. Le 25 octobre 1379, une formidable insurrection antifiscale se déclencha. Cinq conseillers du duc d'Anjou, des collecteurs d'impôt, des riches, en tout plusieurs dizaines de personnes furent massacrées, alors que le lieutenant du roi se trouvait en Bretagne. Clément VII envoya aussitôt le cardinal d'Albano pour calmer les esprits et amener la population à résipiscence. D'accord avec Charles V, Louis d'Anjou, à son retour en janvier, organisa une impressionnante mise en scène. A la population demandant grâce à genoux, il annonça un châtiment terrifiant. Devant les lamentations populaires et les plaidoiries des clercs, il accepta le lendemain de lever la punition, sauf une amende considérable, et d'accorder une réduction des fouages, en faisant valoir la générosité du roi. Cela lui fut d'autant plus facile que Charles V le rappelait à Paris, au grand soulagement des Languedociens. Allant plus loin dans l'allégement fiscal, Charles V, le 16 septembre 1380, rendant le dernier soupir, supprima entièrement les fouages. Ce geste inhabituel a suscité bien des interrogations.

27 FÉVRIER/3 MARS 1382 **HARELLE DE ROUEN ET MAILLOTINS DE PARIS**

En supprimant les fouages sur son lit de mort, Charles V avait lancé un mouvement difficile à arrêter. De l'abolition de cette contribution directe, les contribuables, essentiellement des bourgeois, avaient vite conclu à la disparition de tout impôt régulier, et notamment des aides indirectes. Sous la pression populaire, et en signe de joyeux avènement, le gouvernement royal, dirigé par les oncles de Charles VI, supprima tous les impôts établis depuis Philippe le Bel, avec pour slogan le retour au temps béni de Saint Louis. Il fallait pourtant que le Trésor royal fût à nouveau alimenté. Le 17 janvier 1382, une ordonnance rétablissait les aides indirectes. L'agitation fiscale, qui n'avait pas vraiment cessé depuis la fin de 1380 et qui s'était manifestée vigoureusement en Languedoc à l'automne 1381 contre le nouveau lieutenant du roi, Jean de Berry, prit alors un tour violent. A Rouen, le 27 février, marchands, artisans, manouvriers se soulevèrent. La cloche du beffroi, la Rouvel, sonna le tocsin. Un drapier bedonnant, Jean Le Gras, fut élu roi d'une saturnale qui tournait Charles VI en dérision. Puis ce furent le pillage et l'orgie, suivis du massacre de percepteurs et de Juifs. Enfin, le troisième jour, toutes les autorités de la ville, laïques et religieuses, jurèrent les libertés normandes. Le jour même où s'achevait provisoirement, à Rouen, cette harelle, l'émeute à Paris commençait, là encore contre la levée de l'impôt. La foule s'empara à l'Hôtel de Ville des deux mille maillets de plomb qu'y avait naguère entreposés le prévôt contre les Anglais. Les Juifs firent les premiers les frais de l'insurrection que contrôlait étroitement la haute bourgeoisie parisienne. Puis on vida les prisons, en particulier ecclésiastiques. La violence redoubla, dirigée maintenant contre les riches et les notables qui, dès lors, cherchaient un accommodement avec le roi. L'université s'entremit. Le 13 mars, le roi pardonna provisoirement, aux révoltés, à l'exception de quarante jugés les plus coupables. Des mouvements du même genre avaient agité nombre d'autres bonnes villes du royaume. L'année suivante, le châtiment s'abattra, spectaculaire dans la forme, modéré dans le fond, sur Rouen, Paris, Orléans.

27 NOVEMBRE 1382 — VICTOIRE DE ROOSEBEKE

En 1379 les villes de Flandre, frappées par la crise drapière, avaient recommencé à s'agiter. Les gens de métier, encore une fois, s'en prenaient au patriciat allié du vieux comte Louis de Male, dernier représentant du lignage de Dampierre. Gand, à nouveau, était à la tête du mouvement au cri de « liberté », ce qui signifiait défense des privilèges corporatifs et refus de la coutume de France, principalement en matière fiscale. Ce cri eut aussitôt beaucoup d'écho ailleurs dans le royaume. Philippe van Artevelde, le fils de Jacques, prit la direction d'une sorte de gouvernement populaire et fut élu, en janvier 1382, capitaine général de Gand. En mai, une expédition gantoise chassa de Bruges le comte Louis et rallia à l'insurrection le commun de la cité. La plupart des autres villes suivirent. Philippe de Bourgogne, véritable chef du gouvernement royal et héritier de Flandre, décida d'intervenir. Le jeune Charles VI accepta d'enthousiasme. Porter secours au prince légitime, briser l'alliance anglo-flamande qui se dessinait, ramener la Flandre à l'obéissance au pape Clément VII, empêcher que l'exemple des cités flamandes fasse tache d'huile, les motifs ne manquaient pas. Le 12 novembre, période pourtant peu propice à la guerre, l'armée royale, sous le commandement effectif du connétable Olivier de Clisson, dont les routiers bretons sont redoutables, quitte Arras et franchit la Lys huit jours plus tard. Ypres, aussitôt, se soumet. Il ne lui en coûte que quarante mille francs. Philippe van Artevelde, alors, lève le siège d'Audenarde et se porte au-devant des Français. La rencontre a lieu à Roosebeke, non loin d'Ypres, le 27 novembre. Les Flamands attaquent vigoureusement, mais sont bientôt cernés et taillés en pièces par la cavalerie française. Le roi Charles voudrait bien participer à l'action, mais son oncle de Bourgogne, qui se souvient de Poitiers, l'en empêche. Au soir, la victoire royale est totale. Artevelde est mort. Bruges négocie sa paix pour cent vingt mille francs. Courtrai, en souvenir des éperons d'or qui ornent sa cathédrale, est mise à sac. La magnifique horloge mécanique du beffroi est démontée pour être installée à Dijon. Le roi et sa cour passent un joyeux Noël à Tournai, mais Gand ne s'est pas rendue.

12 AVRIL ET 17 JUILLET 1385 MARIAGES FRANCO-BAVAROIS

A la fin de janvier 1384 mourut le comte Louis de Male. Son gendre Philippe de Bourgogne devenait de ce fait comte de Flandre. Au cours de l'année, il prit possession de sa principauté, renforçant l'influence française sur les Pays-Bas. Pour parachever son œuvre, le duc et comte Philippe, aidé par Jeanne, fille de Jean le Bon et duchesse de Brabant, qui, n'ayant plus d'époux et pas de fils, cherchait un soutien puissant, noua des alliances du côté de la dynastie des Wittelsbach. En effet, l'empereur Louis de Bavière, de son mariage avec Marguerite de Hainaut et de Hollande, avait transmis ces comtés à son fils Albert, tandis que ses petits-fils Étienne, Frédéric et Jean, issus de son premier mariage, tenaient ensemble la principauté familiale de Bavière. Après des négociations actives et complexes, les enfants de Philippe, Jean de Nevers et Marguerite de Bourgogne, épousent ceux d'Albert de Bavière, Marguerite et Guillaume d'Ostrevant, héritier de Hainaut et de Hollande. Le 12 avril 1385, à Cambrai, les doubles noces sont célébrées dans la liesse et suivies de fêtes grandioses. Le roi Charles VI est là. Il a quinze ans, et donc l'âge de prendre femme. Précisément Étienne de Bavière, neveu d'Albert, a une fille de quinze ans aussi, Élizabeth ou Isabelle. A une telle union, qui fortifierait son dispositif, Philippe de Bourgogne a tout intérêt. Mais, comportement inhabituel, il paraît se soucier de l'accord du roi et veut s'assurer que la jeune fille lui plaît physiquement. Peut-être a-t-il à l'esprit le précédent de Philippe Auguste et d'Ingeburge de Danemark, sûrement de son frère Charles V et de Jeanne de Bourbon, deux rois frappés d'impuissance dans les premiers moments. Isabelle vient de Munich, le bout du monde. C'est une étrangère, une inconnue. Le risque est grand que l'union tourne mal, au détriment de la pérennité de la royauté. C'est ainsi sans doute que s'expliquent les circonstances extraordinaires du mariage royal. Frédéric de Bavière, frère d'Étienne, arrive à Amiens, sous prétexte de pèlerinage, le 13 juillet. Sa nièce l'accompagne. Charles IV fait son entrée dans la ville le jour même. Le lendemain, Isabelle lui est présentée. Il tombe sous le charme, presse son oncle Philippe de conclure. La cérémonie a lieu dès le 17 juillet, dans le soulagement et le bonheur de tous. Aucune

négociation, aucun traité avec les Wittelsbach. En février 1386, la reine est enceinte.

3 NOVEMBRE 1388 FIN DU GOUVERNEMENT DES PRINCES

A la Toussaint 1388, Charles VI entre à Reims, de retour d'une expédition en Allemagne contre Guillaume de Juliers, duc de Gueldre, qui avait défié le roi. La campagne, qui a imposé de lever une taille, n'a rien donné. Le 3 novembre, six ans exactement après le sacre, se tient un conseil royal élargi. Sont là les ducs de Bourgogne, de Berry et de Bourbon, Louis de Touraine, frère cadet du roi, le connétable de Clisson, beaucoup d'autres encore. La séance obéit à un scénario bien réglé. Pierre de Montaigu, cardinal de Laon, pose la question : Charles VI n'est-il pas d'âge, à présent, à exercer lui-même sa fonction royale ? Le cardinal donne aussitôt son propre avis, qui est positif. Il est approuvé par des hommes de guerre comme le duc Louis de Bourbon ou Olivier de Clisson, par l'archevêque de Reims également. Charles VI conclut rapidement la discussion en remerciant ses oncles du mal qu'ils se sont donné pour gouverner six ans durant. Remerciés, les princes, surpris, le sont en effet. Philippe de Bourgogne part s'occuper de son immense principauté. Jean de Berry regagne son gouvernement de Languedoc. Le temps de la guerre et de la diplomatie, de la politique extérieure, coûteuse et cause de pression fiscale, fait place à celui de la « bonne policie », du bien commun au-dedans, de la paix au-dehors, tel que l'avait voulu Charles V. De fait, ce sont ses anciens conseillers que le roi appelle aux affaires : le chambellan Bureau de la Rivière, Jean Le Mercier, bientôt grand maître de l'hôtel, le connétable de Clisson, le chancelier Arnaud de Corbie, un nouveau venu aussi, Jean de Montaigu, qui prend la haute main sur les finances. La plupart de ces hommes, qu'on appellera bien plus tard les marmousets, très liés entre eux par les idées et les mariages, sont issus du parti navarrais rallié à Charles V, formés dans le milieu pontifical d'Avignon, soutiens déclarés de Clément VII. Ils possèdent un sens aigu et à bien des égards moderne de l'État. Ils n'appartiennent pas à la haute noblesse de sang et ne doivent leur élévation qu'à leurs compétences et à l'intimité de leurs rapports avec le roi. Leur programme —

allégement fiscal et monarchie consensuelle — se trouve énoncé en termes poétiques propres à séduire Charles VI dans le *Songe du vieil pèlerin*, composé par le non moins vieux Philippe de Mézières, le proche ami de Charles V, à la fin de 1388 ou au début de 1389. Dans cette prise du pouvoir, Charles VI a trouvé l'appui de son frère cadet Louis de Touraine, âgé de seize ans, qui épouse le 27 janvier 1389 la riche Valentine Visconti, fille et héritière de Jean Galéas, seigneur de Milan.

1er AU 7 MAI 1389 **FÊTES DE SAINT-DENIS**

Dans le programme du nouveau gouvernement figurait l'intégration de l'aristocratie dans l'État monarchique régénéré. Les fêtes célébrées à Saint-Denis dans la première semaine de mai répondent à cet objectif. Elles mettent aussi en scène les valeurs de la chevalerie, alors que cette dernière a épuisé sa vitalité sociale et passe du côté des images. Enfin, elles font valoir la grâce et la jeunesse d'un roi de vingt ans à qui tout paraît réussir et dans lequel la nation se reconnaît. Le choix de Saint-Denis, haut lieu de la royauté française, est significatif. Le premier jour Charles VI arma chevaliers de sa main ses jeunes cousins Louis et Charles d'Anjou, fils de Louis d'Anjou son oncle, mort en 1384 sans être parvenu à conquérir son royaume de Naples et de Sicile, et de Marie de Blois. Puis ce furent trois jours de tournois où les princes et chevaliers de vingt ans firent merveille et où les filles et nièces des marmousets figurent parfois au premier rang, à égalité avec les dames de plus haute noblesse. Puis on célébra une messe de requiem à la mémoire du connétable Du Guesclin, dont Charles V avait voulu qu'il fût enseveli dans la nécropole des rois, et l'on fit solennellement l'offrande de ses armes à l'Église. L'élévation du chevalier breton, fit remarquer dans son sermon l'évêque d'Auxerre, était due à ses mérites et aux services rendus à la chose publique. Voilà ce dont devaient se pénétrer les chevaliers présents. Cette semaine de réjouissances marque peut-être le moment le plus heureux de la royauté française au cours de la guerre de Cent Ans, tandis que la population paraît avoir renoué, pour un moment, avec une certaine prospérité.

10 JANVIER 1390 HOMMAGE DE GASTON FÉBUS À CHARLES VI

Les marmousets ont suggéré au roi de se rendre dans le Midi, car, écrit Jean Froissart qui vient précisément de clore le troisième livre de ses *Chroniques* par son propre voyage en Béarn, « un roi, en sa jeunesse, devait visiter ses terres et connaître ses gens; et ce lui ferait grandement honneur et profit, et l'en aimeraient trop mieux ses sujets ». Charles VI quitta donc son palais de Beauté, en bordure de Marne, le 2 septembre. La veille, Jean de Berry a cessé d'être le lieutenant de son neveu en Languedoc où le roi va venir personnellement exercer son autorité sur des sujets que son oncle a pressurés au-delà de toute raison et qui se plaignent amèrement. Après un passage en Bourgogne et un arrêt à Avignon le temps de saluer le pape Clément et de couronner roi de Sicile Louis II d'Anjou, Charles VI atteint Béziers dont le viguier, Bétisac, homme à tout faire du duc de Berry, est dénoncé avec vigueur par la population pour son iniquité fiscale. En vérité il a agi pour le compte de son patron, prince magnifique et dispendieux, grand amateur d'art. Aussi est-il accusé non de malhonnêteté, car ce serait désigner le duc lui-même, mais de bougrerie hérétique, condamné et brûlé le 22 décembre. Ainsi passe la justice du roi. Enfin, dernier but du voyage, la rencontre avec le vieux Gaston de Foix, personnage fabuleux, prince souverain de Béarn, mais aussi comte de Foix, et par là vassal du roi de France. Gaston Fébus n'a pas de fils légitime. Il est donc convenu que Charles VI, moyennant une forte somme, recevra la succession, à charge pour lui d'en investir Yvain, le bâtard de Gaston. En outre, le comte de Foix, sous les auspices du roi, jurera la paix avec son ennemi irréductible, Jean d'Armagnac. Le marché ainsi conclu, Gaston Fébus daigne se rendre à Toulouse, en grand arroi et, le 10 janvier 1390, prêter hommage et serment entre les mains de Charles VI qui découvrit émerveillé ce héros de légende. Gaston mourut l'année suivante, de retour de la chasse qu'il aimait tant et sur laquelle il avait écrit un traité. En fait ce fut son cousin le vicomte de Castelbon qui recueillit son héritage.

5 AOÛT 1392 PREMIÈRE CRISE DE FOLIE DE CHARLES VI

Les rapports entre le duc de Bretagne et le pouvoir royal ne sont pas bons. Jean IV de Montfort accepte du bout des lèvres la seigneurie de Charles VI, mais ne reconnaît pas vraiment son autorité. Ses intérêts et ses alliances l'attirent vers l'Angleterre. De plus, il nourrit une querelle personnelle à l'égard du connétable Olivier de Clisson, fortement possessionné en Bretagne, dont la fille a épousé le rival malheureux des Montfort, Jean de Blois, comte de Penthièvre. Enfin le gouvernement des marmousets est par système hostile aux princes, pour qui la notion d'État n'a guère de sens et présente bien des inconvénients. Or, le 13 juin 1392, Clisson est attaqué et laissé pour mort à Paris par des tueurs dirigés par un seigneur breton, Pierre de Craon, naguère proche de Louis de Touraine à présent duc d'Orléans qui l'a chassé de son entourage, et surtout vassal et cousin de Jean de Bretagne. Le connétable en réchappe et est bientôt sur pieds. Pierre de Craon, lui, se serait réfugié auprès de Jean de Montfort, son protecteur. Charles VI et Louis d'Orléans, très amis de Clisson, affirment que le duc de Bretagne est l'instigateur de l'attentat. Les marmousets poussent le roi à tirer vengeance du duc et à le faire rentrer dans le droit chemin de la soumission. En dépit des objections de ses oncles, le roi décide d'organiser une expédition punitive. Pourtant, depuis le printemps, le roi est très fiévreux, sa santé laisse gravement à désirer. Il n'empêche. Son frère Louis est particulièrement excité contre Pierre de Craon pour des raisons obscures: histoires d'amour et, dit-on, de sorcellerie, à laquelle le prince est soupçonné, non sans vraisemblance, de s'adonner. L'armée royale est convoquée au Mans, qu'elle quitte le 5 août au matin. Bien des seigneurs et des chefs de guerre comprennent mal une telle hargne contre le duc de Bretagne. Cette guerre n'est pas la leur. Vers midi, dans la forêt du Maine, la chaleur est épouvantable. Brusquement, un homme vêtu de haillons surgit devant la monture du roi, auquel il crie qu'il est trahi, et disparaît. Le roi, semble-t-il, est fortement impressionné. Puis un page ensommeillé laisse choir sa lance sur le casque de son collègue de devant. Ce tintement violent juste derrière lui fait sursauter le roi qui tire son épée et la lève contre son frère Louis qui s'enfuit. Hors de lui, une heure durant, le roi frappe tout ce qu'il rencontre avant d'être ceinturé. Roulant des

yeux, il ne reconnaît personne. Le roi est fou. « Ce fut grand pitié, écrit Froissart, de ce que le roi de France pour ce temps, qui est le plus digne, le plus noble, et le plus puissant roi du monde, chut en telle débilité que de perdre son sens soudainement. » Pendant trente ans, le malheureux Charles VI, conscient de son état, devait traverser crise sur crise, de folie furieuse pendant une première période, de dépression profonde par la suite, surtout après la mort de Louis d'Orléans en 1407. Car la personnalité du prince Louis semble au centre de la maladie du roi.

3

LES CONVULSIONS (1392-1437)

Il n'est guère de période plus confuse, ni de plus triste mémoire que celle à qui Armagnacs et Bourguignons ont donné son appellation. Il est vrai qu'aux déchirements internes s'ajoute et se lie l'invasion anglaise: meurtre de Louis d'Orléans et catastrophe d'Azincourt, traité de Troyes et assassinat de Jean sans Peur, royaume divisé en trois, rien n'épargne la France malmenée. L'intervention de la Pucelle n'en paraît que plus miraculeuse, ou diabolique. La profondeur même de la crise donne aussi à mesurer les ressources dont dispose alors la royauté française, dans les faits et dans les esprits. Il ne faut pas quinze ans à Charles VII pour recouvrer l'essentiel de ce dont avait jadis disposé son père, avant d'étendre à nouveau le royaume. C'est à lui, pour finir, que viennent les bons capitaines, c'est à sa seule personne qu'est réservé un sacre porteur de signification, c'est la permanence, au sud de la Loire, des services administratifs et des instruments gouvernementaux qui lui permet d'agir, c'est l'efficacité d'une propagande royale depuis longtemps rodée qui joue en sa faveur contre les rivaux et les concurrents. Philippe le Bon, un moment le prince le plus considérable d'Occident, ne peut qu'en prendre acte, à supposer qu'il songe à autre chose. En Charles VII, pour finir, la nation se reconnaît. L'entrée du roi dans Paris sanctionne cette reconquête imparable. Au cours de ces aléas souvent dramatiques s'est développée et s'exprime une culture politique, s'affirme une opinion publique dont le roi tient compte et qu'il favorise même. La victoire de la royauté Valois est aussi celle d'une fonction publique en voie de constitution, d'un État qui renouvelle ses moyens ainsi que ses objectifs.

28 JANVIER 1393 BAL TRAGIQUE À L'HÔTEL SAINT-PAUL

Un des effets de la folie de Charles VI fut d'entraîner la disgrâce des marmousets, accusés par les oncles du roi de n'avoir pas ménagé sa santé et calmé ses excès de jeunesse. Leurs mauvais conseils étaient la cause de tout. Philippe de Bourgogne et Jean de Berry reprirent alors la direction du gouvernement. A l'automne, après une longue convalescence à Creil, Charles VI fut à nouveau sur pied et reprit sa vie normale où les fêtes continuaient à tenir une grande place. Le mardi 28 janvier, on célébrait à l'hôtel Saint-Paul les noces d'une dame d'honneur de la reine, bavaroise comme elle. Le roi était de la partie. A la suggestion de son écuyer Huguenin de Guisay, Charles VI et cinq jeunes seigneurs, à l'insu des invités, revêtirent des cottes de toile recouvertes de lin. « Ils se montraient être hommes sauvages, rapporte Froissart, car ils étaient chargés de poil, du chef jusques à la plante du pied. » On donna ordre de retirer les torches de la salle de bal, pour éviter tout accident, et les « sauvages », méconnaissables, entrèrent joyeusement dans la danse, au grand amusement des dames. Mais Louis d'Orléans, non prévenu, était arrivé de son côté, escorté de six porteurs de torches. Pour le reconnaître, il approcha le feu d'un des danseurs dont la cotte de lin enduite de poix s'enflamma aussitôt et communiqua le feu aux suivants car les travestis, à l'exception du roi, étaient attachés ensemble. La plaisanterie tourna aussitôt au drame. Le seigneur de Nantouillet eut la présence d'esprit de se jeter dans une cuve à vaisselle, tandis que Jeanne de Boulogne, la jeune duchesse de Berry, enveloppait le roi dans sa « gonne », la traîne de sa robe, lui sauvant ainsi la vie. Mais les quatre autres « ardents » périrent dans d'atroces souffrances.

Dans cette tragédie, on reconnut la main de Dieu. D'abord, le roi se comportait trop en jeune homme; ensuite ce charivari, de coutume pour des secondes ou troisièmes noces, comme c'était ici le cas, était aux yeux de l'Église un péché, car il ridiculisait le sacrement de mariage et appartenait à une culture populaire détestable; enfin la responsabilité du duc d'Orléans n'était pas le fruit du hasard: le prince, aux yeux des bien-pensants, faisait figure de joueur, de débauché, voire de sorcier.

17 SEPTEMBRE 1394 **EXPULSION DES JUIFS**

Charles V, pour des raisons où les finances tiennent la première place, mais peut-être aussi par souci de justice, avait rouvert le royaume aux Juifs, leur assurant une protection particulière et respectant leur identité propre. Aussi bien, depuis le grand bannissement de 1306, les communautés israélites étaient-elles réduites à un très petit nombre, à peine quelques milliers de personnes, principalement installées en Ile-de-France, Champagne et Bourgogne. A Paris les Juifs n'occupent guère plus d'une quarantaine de maisons. Mais c'était, paraît-il, encore trop, d'autant que, réduits et voués exclusivement au maniement des espèces et au prêt à la petite semaine donc à des taux élevés, leur visibilité sociale et leur importance imaginaire étaient sans rapport avec leurs effectifs réels. La maladie du roi incitait à rechercher des motifs à la colère de Dieu. De plus, à un moment où se construit de plus en plus une conscience nationale où la qualité de sujet du roi de France redouble celle de chrétien, le Juif fait à double titre figure d'étranger. Enfin dans toute l'Europe de la fin du siècle, et en particulier en Espagne, l'antisémitisme se déchaîne. La présence des Juifs, écrit le religieux de Saint-Denis, «est une honte pour le royaume de France». Aussi, notamment à l'instigation de la reine Isabeau, semble-t-il, le gouvernement royal prend-il le 17 septembre 1394 une ordonnance expulsant les Juifs du royaume, non d'ailleurs sans ménagement puisqu'ils purent le plus souvent vendre leurs biens. Ils se réfugièrent, comme d'habitude, en lisière du royaume: Alsace et Lorraine, Avignon, Provence. Cette mesure avait été précédée de bien d'autres du même genre, mais elle est la dernière de la série. Les communautés juives disparaissent de France pour très longtemps.

27 OCTOBRE 1396 **RENCONTRE DES ROIS DE FRANCE ET D'ANGLETERRE**

Depuis l'expédition de Flandre de 1382, un régime de trêve prévalait avec l'Angleterre. Le retour au pouvoir des oncles de Charles VI en 1392 renforça cette tendance à laquelle Richard II

se prêtait volontiers, tant la guerre avait coûté cher à son père le Prince Noir et à son grand-père Édouard III. Philippe de Bourgogne, depuis qu'il était comte de Flandre, recherchait particulièrement la paix. Des rencontres franco-anglaises eurent lieu, à partir de 1393, du côté de Boulogne et de Calais. Faute de résoudre des questions aussi graves que la souveraineté sur l'Aquitaine et le schisme pontifical, sur lesquelles les positions étaient opposées, on s'accorda sur des mariages, gages de bonnes relations. Depuis 1394, Richard II était veuf d'Anne de Luxembourg, fille de l'empereur Charles IV. A l'été 1395, il fit demander Isabelle, fille aînée du roi de France, alors âgée de six ans. Philippe de Bourgogne favorisa l'opération qui devait se conclure par une rencontre des deux rois. Celle-ci eut lieu pendant une période de rémission de Charles VI, près d'Ardres, le 27 octobre 1396. On s'embrassa, on fit fête et bombance, et les trêves furent reconduites pour vingt-huit ans. En signe de réconciliation générale, il fut entendu que Jeanne de France, petite sœur d'Isabelle, épouserait l'héritier de Bretagne, Jean V de Montfort. Le 4 novembre, à Calais, l'archevêque de Canterbury célébra le mariage entre Isabelle et Richard II, l'union devant prendre effet aux douze ans de la jeune reine. Il en coûta au Trésor français huit cent mille francs de dot.

28 JUILLET 1398 — SOUSTRACTION D'OBÉDIENCE

Depuis les débuts du grand schisme, l'université de Paris jugeait qu'il s'agissait d'un péché et prêchait le retour à l'unité. C'est ce qu'avait fait devant le roi et son entourage le bachelier Jean Gerson, en janvier 1391. Cette idée se développait de plus en plus, tant la double obédience paraissait coûteuse spirituellement et matériellement. Les ducs de Bourgogne et de Berry étaient de chauds partisans de l'union, tout comme ils étaient favorables à la paix. L'université militait de plus en plus ouvertement pour la cession, c'est-à-dire la démission des deux papes, Boniface IX à Rome et Clément VII à Avignon. Or ce dernier mourut d'apoplexie le 16 septembre 1394. L'occasion parut providentielle pour le gouvernement royal qui demanda à la curie avignonnaise de ne rien précipiter. Mais l'avis arriva trop tard. Le 28 septembre avait été élu Pedro de Luna, sous le nom de Benoît XIII qui au reste se

déclarait tout disposé à travailler à la restauration de l'unité, fût-ce au prix de son propre effacement. Mais lorsque le clergé français, réuni en assemblée en 1395, puis encore en 1396, demanda au nouveau pape de céder, celui-ci montra ce qu'il était en refusant nettement. Les ducs de Bourgogne, de Berry et d'Orléans firent même le voyage à Avignon pour rien. Tandis que la fiscalité pontificale pesait de plus en plus lourd sur l'Église, Benoît XIII refusa d'accorder au roi l'autorisation de prélever des décimes au-delà de 1398. Du coup, le conflit tourna à la crise. Le pape d'Avignon fit l'objet de vives attaques, et en mai 1398, une assemblée présidée par Simon de Cramaud, patriarche d'Alexandrie et conseiller du duc de Berry, pour débattre de la procédure à suivre à l'égard de Benoît XIII, s'acheva par un vote. Les oncles du roi surveillèrent si bien le scrutin qu'une écrasante majorité se dégagea — non sans manipulation de suffrages — en faveur de la soustraction d'obédience, le 28 juillet. Aussitôt fut publiée l'ordonnance déjà prête: nulle obéissance n'est plus due au pape qui perd tout pouvoir matériel et toute autorité spirituelle et canonique dans le royaume. L'Église de France, ainsi « libérée », se gouvernera par elle-même, sous la protection du roi. En dépit des réserves de certains théologiens, comme l'illustre Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai et ancien chancelier de l'Université, ainsi que celles de son successeur Jean Gerson, celles surtout de nombreux ecclésiastiques de Languedoc — sans compter la franche opposition de Louis d'Orléans —, le roi et ses oncles, appuyés par l'Université, l'emportaient. Il s'ensuivit une confusion d'autant plus grande que Benoît XIII résista efficacement.

1401 DÉBUT DE LA QUERELLE DU *ROMAN DE LA ROSE*

Au tout début de 1401 Jean de Montreuil, prévôt de Lille et secrétaire du roi, homme de très grande culture, écrivit un court traité faisant part de son enthousiasme pour le *Roman de la Rose* de Jean de Meung, œuvre dont le succès, depuis plus d'un siècle, ne s'était jamais démenti. En lecteur d'Ovide et de Pétrarque, Jean de Montreuil, humaniste avant la lettre, appréciait la verdeur de langage, l'antiféminisme, le symbolisme sexuel de Jean de Meung. Il adressa son œuvre à son ami Jean d'Ailly, évêque de Cambrai,

et surtout à Christine de Pisan qui avait défendu deux ans plus tôt, dans son ***Épître au Dieu d'Amour***, de tout autres conceptions. Christine, femme à tous égards exceptionnelle, née à Venise, fille de Thomas de Pisan, astrologue et médecin de Charles V, était veuve d'Étienne du Castel, secrétaire du roi, et mère de trois enfants qu'elle élevait seule. Elle embrassa, par nécessité et par goût, la carrière des lettres, à la fois copiste, poète et essayiste, et se tailla difficilement, dans cet univers masculin et généralement clérical, une place à part et reconnue. Au début de l'été, Christine de Pisan répondit avec vigueur à Jean de Montreuil, prenant la défense des femmes et de l'amour fidèle. Ainsi commença une querelle célèbre qui, au-delà de son aspect polémique et parfois superficiel, témoignait de l'évolution des esprits et mettait en cause des problèmes intellectuels et sociaux considérables tels que l'amour et le mariage, et le rôle, si longtemps minoré, de la femme. Jean de Montreuil sollicita l'appui de ses amis Pierre et Gontier Col qui appartenaient au même cercle intellectuel et politique. Christine de Pisan tenta de mettre de son côté la reine Isabelle et reçut indirectement le soutien de Jean Gerson qui, dans un sermon au collège de Navarre le 25 août 1401, prit « le parti de la décence et du bien ». Tout un dossier à charge et à décharge fut bientôt constitué. Ce thème de l'amour, courtois ou naturel, était partout à l'ordre du jour dans les hautes sphères de la société. Ainsi, au nom de Charles VI, Philippe de Bourgogne, aidé de Louis de Bourbon, fonda une Cour d'amour qui se réunit pour la première fois à l'hôtel d'Artois, résidence parisienne des ducs de Bourgogne, le 14 février 1401, jour de la Saint-Valentin. Elle était composée de trois grands conservateurs, dont le duc Philippe, de onze conservateurs, de vingt-quatre dignitaires et de plusieurs centaines de membres qui devaient soumettre à la Cour des poèmes traitant de sujets amoureux imposés. L'honneur des dames devait être en grande vénération. Mais en réalité aucune femme ne faisait partie de la Cour, les admirateurs de Jean de Meung y étaient nombreux, et tout cela n'allait guère au-delà du jeu et du divertissement princier.

26 AVRIL 1403 — ORDONNANCE SUR LE GOUVERNEMENT EN L'ABSENCE DU ROI

En dépit des efforts de conciliation des ducs de Berry et de Bourbon, la rivalité de Philippe de Bourgogne et de Louis d'Orléans s'exacerbe. Au-delà des oppositions de tempérament, deux politiques s'affrontent. A l'extérieur, Philippe est partisan de la paix presque à tout prix avec l'Angleterre, alors que Louis, surtout après la déposition de Richard II en septembre 1399, se veut beaucoup plus ferme. Louis soutient aussi avec vigueur le pape d'Avignon, Benoît XIII, et milite pour la restitution d'obédience. Dans le domaine financier, Louis, qui s'est fait nommer par son frère, au printemps 1402, gouverneur des aides et de toutes les finances de Languedoïl, ce qui lui permet d'alimenter à bon compte sa propre trésorerie, décide la levée d'une grande taille pour faire face aux dépenses de l'État, alors que Philippe, en partie par démagogie, s'y déclare hostile, à moins que les États ne le décident. Louis voyait d'un mauvais œil le succès de son oncle en Bretagne où il avait obtenu la garde de l'héritier Jean V de Montfort dont la mère, veuve depuis 1399, s'était remariée avec le nouveau roi d'Angleterre, Henri IV de Lancastre. Surtout se posait de façon chronique le problème de la régence, la maladie du roi paraissant s'aggraver. Or, les dispositions de 1393 confiaient l'essentiel du pouvoir à Louis d'Orléans. Si Charles VI mourait ou était définitivement incapable, la régence durerait longtemps, le dauphin Louis étant né en 1397. Aussi, à l'initiative de la reine et des oncles du roi, une ordonnance est prise le 26 avril 1403 et souscrite par le roi qui vient à peine de retrouver la raison, en l'absence de Louis d'Orléans: si le roi disparaît, le dauphin régnera immédiatement, assisté d'un conseil dirigé collectivement par la reine et les quatre ducs. Les décisions y seront prises à la majorité. Pour mieux consolider sa position, Philippe le Hardi négocie le mariage du dauphin Louis avec la fille de l'héritier de Bourgogne, Jean de Nevers, tandis que la princesse Michelle de France épousera Philippe, fils aîné du même Jean de Nevers. Malgré une vigoureuse intervention auprès du roi, le duc d'Orléans ne parvient pas à faire annuler ce dispositif. Du moins arrache-t-il au roi, le 25 mai, la restitution d'obédience en faveur de Benoît XIII.

7 NOVEMBRE 1405 **SERMON DE GERSON «*VIVAT REX!*»**

Après la mort de Philippe le Hardi, son fils aîné Jean, dit «sans Peur», avait repris la lutte larvée de son père contre Louis d'Orléans. Ce dernier trouve à présent un soutien dans la reine Isabeau. Le clan bourguignon en tire argument pour répandre des bruits diffamatoires: le roi serait abandonné sans soin quand il est malade, surmené quand il retrouve la raison; le Trésor royal, sous prétexte de guerre avec l'Angleterre, est mis au pillage aux frais du peuple, les relations entre le duc et la reine sont suspectes. Jean de Bourgogne, dans son action, s'appuie sur la bourgeoisie parisienne et sur l'Université, en proposant un programme de réformes. A l'été 1405, le conflit menace de dégénérer, Jean sans Peur reprenant de vive force le dauphin et les enfants royaux que la reine et le duc d'Orléans avaient jugé prudent d'éloigner de Paris. Grâce à l'entremise de Jean de Berry, une réconciliation provisoire eut lieu en octobre. Charles VI ayant opportunément repris ses esprits et remis chacun à sa place, une assemblée royale et ecclésiastique se réunit au Louvre le 7 novembre. Là le chancelier de l'Université Jean Gerson, à coup sûr le plus puissant intellectuel du moment, prononça un discours mémorable, insistant avec force sur le nécessaire accord entre l'autorité royale, garante de la pérennité de la société, et le consentement de la nation tel qu'il se manifeste à travers les États. C'était la reprise, en termes à la fois juridiques et mystiques, du programme de bon gouvernement prêté au bon roi Charles V, dont la mémoire est alors glorifiée aussi par Christine de Pisan. Jean Gerson développe magnifiquement la métaphore du corps social dont le roi est la tête. C'est pourquoi il importe de préserver l'intégrité à la fois corporelle et spirituelle du roi, ce que, semble insinuer le chancelier, la reine et le duc d'Orléans ne font pas convenablement. Gerson reprend enfin la thèse universitaire et parisienne de la nécessaire réforme du royaume, et de l'union de l'Église. Autant de paroles qui vont droit au cœur du duc de Bourgogne. En réalité, ce manifeste en faveur de l'institution et de la personne du roi n'eut guère de suite, mais il frappa vivement les esprits.

23 NOVEMBRE 1407 ASSASSINAT DE LOUIS D'ORLÉANS

Depuis son retour à Paris, le duc d'Orléans dominait complètement le conseil royal dont il avait fait exclure la quasi-totalité des partisans de Jean de Bourgogne. Ce dernier, dès juin 1407, décide de passer à l'acte. Mais il faut attendre l'automne pour trouver le moment propice. Le soir de la Saint-Clément, alors que Louis se trouve à l'hôtel Barbette où la reine relève de son douzième accouchement, un certain Thomas de Courteheuse fait savoir au duc que Charles VI l'attend d'urgence à l'hôtel Saint-Paul. Rue Vieille-du-Temple, un commando mené par Raoulet d'Anquetonville, homme de main de Jean sans Peur, trucide en un instant le frère du roi. Aux obsèques, le lendemain, le duc de Bourgogne n'est pas le dernier à se lamenter. Mais lorsque le surlendemain le prévôt de Paris Guillaume de Tignonville, en plein conseil, demande à pénétrer dans l'hôtel d'Artois pour les besoins de l'enquête, Jean sans Peur avoue à Jean de Berry et à Louis II d'Anjou que, quelque diable le poussant, le crime a été commis sur son ordre. C'est qu'il connaît déjà les réactions de joie de la population parisienne et qu'il pressent sans doute que ses oncles et cousins ne sont qu'à moitié fâchés. De fait il quitte Paris le lendemain sans encombre pour la Flandre. Quand Valentine Visconti vient demander justice un peu plus tard, le roi et le conseil ne marquent ni émotion ni enthousiasme. Mieux encore, en janvier, Jean de Berry et Louis d'Anjou ont rencontré Jean de Bourgogne à Amiens pour tenter de le raisonner : qu'il demande pardon et l'affaire sera classée. C'est qu'ils redoutent que Jean tombe dans l'alliance anglaise. Sentant sa position solide, Jean refuse et prépare son retour à Paris qui, triomphal, a lieu le 28 février 1408. Le 8 mars, une grande assemblée se tient à l'hôtel Saint-Paul. Le duc de Bourgogne a fait préparer sa défense par le théologien Jean Petit qui, de 10 heures à 14 heures, développe un commentaire logique et paradoxal du thème « Dame convoitie est de tous les maux la racine. » Le duc d'Orléans a convoité la royauté, il était un tyran, le droit et le devoir du duc de Bourgogne étaient de l'éliminer. Jean Petit noircit à plaisir la figure de Louis, tournant même en dérision ses manifestations de piété, l'accusant de sorcellerie. Cette apologie du tyrannicide laisse l'assemblée sans voix, mais le lendemain Jean de Bourgogne obtenait de Charles VI des lettres de rémission. Le clan

de Bourgogne, et avec lui l'Université, les adversaires de la papauté avignonnaise, l'emportaient.

15 AVRIL 1410 **LIGUE DE GIEN**

Le meurtre de Louis d'Orléans ouvre une période de guerre civile qui ranime le conflit avec l'Angleterre. En dépit d'une mise en scène organisée par Jean de Berry, en présence du roi, le 9 mars 1409 dans la cathédrale de Chartres où Jean de Bourgogne et les enfants d'Orléans, Charles, qui n'a que quinze ans, et Philippe, jurent paix entre eux — une paix que le fou de Jean sans Peur qualifie aussitôt de «fourrée», c'est-à-dire doublée de trahison —, chaque camp s'organise, tâchant d'attirer et de contrôler le roi, la reine et le dauphin Louis de Guyenne. Pour faire comprendre qu'il est le maître, au moins à Paris, Jean de Bourgogne fait arrêter et supplicier Jean de Montaigu, un marmouset, maître de l'hôtel royal et donc responsable des finances, proche de la faction Orléans, représentant de ce groupe de parvenus partisans d'un État fort. Du côté Orléans se regroupent les gens de finance, nombre d'officiers royaux et l'aristocratie méridionale, en particulier Charles d'Albret, connétable de France, le duc de Bretagne, le comte d'Armagnac et surtout, dernier dépositaire de la pensée de Charles V, Jean de Berry et ses alliés les comtes d'Alençon et de Clermont, bref la fine fleur des princes des lys. C'est à Gien, chez Jean de Berry, que se réunit le parti d'Orléans dont les membres s'engagent par serment le 15 avril 1410 à soutenir la cause du roi maltraité et circonvenu par le duc de Bourgogne, et à fournir pour cela des contingents armés. On compte particulièrement sur les guerriers du redoutable Bernard VII d'Armagnac, dont Charles d'Orléans, veuf d'Isabelle de France, naguère épouse de Richard II d'Angleterre, épousera la fille Bonne. Faisant figure de bras armé de la coalition, le comte Bernard donne son nom, dans l'opinion, au parti d'Orléans. Désormais, la guerre est en vue, à la fois affrontement politique et vendetta lignagère.

22 AOÛT 1412 **PAIX D'AUXERRE**

Dès la fin de 1410, les Armagnacs sont décidés à en découdre et marchent sur Paris en juillet 1411, commettant en route de très gros dégâts. Dans la capitale, le pavé est tenu par la profession des bouchers, riche et puissante corporation dirigée par de véritables lignages comme les Saint-Yon et les Legoix, dont Jean sans Peur s'est fait des alliés, notamment en leur envoyant du vin de Beaune. En ville les Armagnacs, ou prétendus tels, sont pourchassés et trucidés. En novembre, accompagné d'une troupe anglaise, le duc de Bourgogne chasse l'armée d'Orléans des alentours de Paris. Charles VI, quand il est lucide, et le dauphin Louis de Guyenne s'efforcent de faire prévaloir la paix et leur autorité sur les princes révoltés. Mais le parti d'Orléans recherche à son tour l'alliance anglaise. En mai 1412, les ducs de Berry, d'Orléans et de Bourbon concluent avec Henri IV de Lancastre un traité par lequel, moyennant son soutien militaire, le roi Henri recouvrera le grand duché d'Aquitaine. Le conseil royal en est informé. Aussitôt le roi Charles prend la tête d'une chevauchée contre Jean de Berry. Le 11 juin, Bourges est assiégée, alors que débarque en Normandie une troupe anglaise commandée par Thomas, duc de Clarence, fils cadet d'Henri IV. Fatigués, désargentés, inquiets de l'intervention anglaise, les adversaires palabrent, les ducs de Berry et de Bourgogne se rencontrent, parlent de paix. Les clés de Bourges sont remises au roi et une assemblée est convoquée à Auxerre. Là, le 22 août, la Cour, le conseil, des représentants du Parlement, de l'Université, des villes, barons et prélats sont rassemblés dans l'église Saint-Germain. Le dauphin préside. Les ennemis de la veille s'engagent à renoncer à toute alliance anglaise, à ne plus parler du meurtre de 1407, et s'embrassent. Le duc d'Orléans doit promettre cent cinquante mille écus au duc de Clarence pour prix de son départ et donne en otage son jeune frère Jean d'Angoulême. Celui-ci restera exilé trente-deux ans. Coûteuse, la paix était aussi fragile.

26 MAI 1413 **ORDONNANCE CABOCHIENNE**

Le roi parce qu'il n'a plus d'argent, le duc de Bourgogne pour faire entériner son populaire programme de réforme, sont d'accord pour convoquer les États généraux, qui se réunissent le 30 janvier 1413 dans la cour de l'hôtel Saint-Paul en présence d'une foule considérable. Car le commun, les petites gens de Paris constituent à présent un acteur à part entière, furieusement « bourguignon ». L'écorcheur Simon Le Coutelier, dit Caboche, en est l'une des figures les plus représentatives. Jean sans Peur manipule l'assemblée où manque la représentation de nombre de provinces. Le thème principal, développé par Simon de Vaulx, abbé de Moutiers-Saint-Jean, puis par le carme Eustache de Pavilly, au nom de Paris et de l'Université, est la réforme de l'État : les officiers royaux, trop nombreux, pillent le Trésor royal ; ceux qui sont nommément désignés sont naturellement proches de Jean de Berry ou de Charles d'Orléans. Une épuration est aussitôt décidée, et une commission de réforme installée. La rue, elle, entraînée par les bouchers et leurs hommes de main, en veut davantage. Le 28 avril, une démonstration de force, emmenée par le chirurgien Jean de Troyes et Simon Caboche, s'en prend à l'entourage du dauphin dont certains proches sont arrêtés en présence de leur maître. Le lendemain, c'est le tour du prévôt de Paris Jean des Essarts. Les 10 et 11 mai les cabochiens, qui échappent maintenant au contrôle de Jean sans Peur, marchent sur l'hôtel Saint-Paul, obtiennent sous la menace la livraison d'une vingtaine de « traîtres » et déchaînent la terreur dans Paris. Tout le gouvernement royal est en fait prisonnier. Le 22 mai c'est l'entourage de la reine qui fait les frais de la colère populaire. Enfin, les 26 et 27 mai, le Parlement, sous la pression des extrémistes bourguignons, tient séance en présence du roi. On y donne lecture et publication de l'ordonnance préparée par la commission où siégeaient notamment Simon de Saulx, les théologiens Jean Courtecuisse et Pierre Cauchon, hommes de grand savoir. Ce long texte de deux cent cinquante-huit articles reprend beaucoup de dispositions contenues dans des ordonnances précédentes, notamment du temps de Charles V. Tous les postes de l'administration royale sont passés en revue aux fins de réorganisation et d'économie. Ce retour à un bon vieux temps mythique était illusoire. Ce n'est pas de moins de

fonctionnaires, mais de davantage dont l'État, sa justice surtout, avait besoin. Cette grande ordonnance réformatrice connut à peine un commencement d'application sous la forme de révocation d'agents royaux. Dans les faits, le mouvement cabochien, donna encore lieu à beaucoup de manifestations violentes, avec par exemple l'exécution de Pierre des Essarts. Jean Gerson lui-même dut se cacher dans les combles de Notre-Dame. Mais le reflux s'amorçait déjà. La haute bourgeoisie parisienne, représentée par l'avocat du roi Jean Jouvenel, appelle au retour à l'ordre. Les princes négocient, sous les auspices du dauphin Louis. Au début d'août, la paix est proclamée. La réaction armagnaque ne va pas tarder. Le 5 septembre, au Parlement, l'ordonnance cabochienne est « cassée, annulée, révoquée, abolie et du tout mise au néant ».

25 OCTOBRE 1415 AZINCOURT

Alors que, voulue par le dauphin Louis, une paix instable prévaut dans le royaume, Henri V de Lancastre, roi d'Angleterre depuis mars 1413, personnalité de grande envergure, trouve opportun de développer une politique expansionniste dont il a alors les moyens. Tout en préparant une intervention sur le continent, il fait connaître à la France ses exigences: tout l'héritage Plantagenêt tel que l'avait tenu le roi Henri II, la rançon de Jean le Bon, la main de Catherine, fille de Charles VI, enfin et surtout la succession à la royauté française. Des négociations en trompe l'œil se poursuivent, de Paris à Londres, entre février et juin 1415. Il est naturellement impossible d'aboutir. Le 12 août, douze mille Anglais commandés par leur roi débarquent en pays de Caux. Harfleur, port et place qui commande tout le trafic sur la Seine, est investie. Au bout d'un mois son capitaine Gaucourt, sans espoir d'être secouru, se rend. L'automne approchant, l'armée anglaise remonte vers Calais afin de rembarquer. Le 19 octobre, elle franchit la Somme, non sans difficulté. L'ost français arrive alors pour lui barrer la route de Calais, à hauteur du château d'Azincourt. Dès le 10 septembre, Charles VI a levé l'oriflamme à Saint-Denis. Le ban et l'arrière-ban ont été convoqués. Tous ont répondu, y compris Picards et Bourguignons de Jean sans Peur. Mais le

gouvernement armagnac refuse que le duc de Bourgogne prenne la tête de ses contingents. Du coup, ce dernier les retire. C'est donc une armée affaiblie qui se regroupe à Rouen début octobre, en dépit de ses effectifs considérables — vingt mille hommes sans doute. Jean de Berry, se souvenant de Poitiers, obtient que le roi et le dauphin n'aillent pas à la bataille. De ce fait, le commandement est mal assuré. Le connétable d'Albret et le maréchal Boucicaut, guerriers expérimentés, ne sont guère écoutés des jeunes princes excités Charles d'Orléans, Jean de Bourbon, Jean d'Alençon, pressés d'en découdre. Le 25 octobre, massés sur un étroit morceau de terrain, trempés de pluie, englués dans la boue, hors d'état de manœuvre, archers et arbalétriers relégués au second rang, les seigneurs et chevaliers de France reçoivent l'assaut anglais. La cavalerie française, criblée de flèches, reflue sur le corps de bataille. C'est la déroute, puis le massacre, car Henri V ne veut de prisonniers que ceux qui peuvent lui rapporter gros. Deux ou trois mille cadavres, chiffre inouï, restent sur le champ de bataille. Parmi eux les ducs de Bar et d'Alençon, le connétable d'Albret, Antoine de Brabant et Philippe de Nevers, frères de Jean sans Peur, et une moisson de barons, de grands officiers. La chevalerie, mais aussi l'administration royale sont décapitées. Quarante pour cent des baillis du royaume ont disparu. Charles d'Orléans, Jean de Bourbon, Arthur de Richemont, bien d'autres sont prisonniers. Comment Dieu a-t-il permis un tel désastre ? Pour qu'il soit complet, le roi, qui a bientôt appris la nouvelle, sombre définitivement dans une douce absence et, le 18 décembre, le dauphin Louis décède. Au très vieux Jean de Berry et à Bernard d'Armagnac, nommé connétable fin décembre, face à Jean de Bourgogne et à Henri V, échoit l'écrasante responsabilité du gouvernement.

26 DÉCEMBRE 1418 LE DAUPHIN CHARLES RÉGENT DE FRANCE

Guerre civile et guerre étrangère combinées mettent à mal le royaume, au moins au nord de la Loire. Dans les villes comme dans les campagnes, la violence, la maladie, la disette, la mort redoublent. Pour les parties prenantes l'enjeu est représenté par le gouvernement, Paris, la personne du roi, la royauté elle-même. En

juin 1416, Jean de Berry est enfin mort. Un an plus tard, c'est le dauphin Jean de Touraine qui disparaît. A Paris, le comte d'Armagnac mène la vie dure aux bourgeois et aux gens de justice, et s'acharne à trouver de l'argent pour la guerre, notamment par un emprunt forcé très impopulaire. Épurations et exécutions vont bon train. Pour éloigner le principe de légitimité que représente la reine, et mettre la main sur son trésor, il fait exiler Isabeau à Tours. Pendant ce temps, Henri V revenu en force conquiert systématiquement la Normandie, qu'il contrôle entièrement à l'été de 1418, à l'exception de Rouen qui résiste. Enfin les Bourguignons tiennent le nord, l'est et le sud de Paris dont ils s'approchent d'autant mieux qu'ils savent la population favorable à leur retour. Quant à Charles VI et au nouveau dauphin Charles, nommé en juin 1417 lieutenant général du royaume à quatorze ans, ils font figure d'otages. Déjà, en novembre 1417, Jean sans Peur a pris sous son aile et amené à Troyes la reine Isabeau, qui prend symboliquement la tête d'un gouvernement royal pour le roi empêché. Le 29 mai 1418, le sire de l'Isle-Adam, capitaine bourguignon, entre dans Paris grâce à la complicité d'une bande de jeunes gens menée par Perrinet Leclerc, fils d'un marchand de fer. L'arrivée triomphale des Bourguignons s'accompagne aussitôt d'une chasse à l'Armagnac. Le prévôt de Paris Tanguy du Châtel a juste le temps de faire partir le dauphin vers Melun. Les exactions puis les massacres se déchaînent, particulièrement les dimanches 12 juin et 21 août. La tuerie atteint son paroxysme dans les prisons. Le bourreau Capeluche s'y distingue. Bernard d'Armagnac, le chancelier Thomas de Marle, Gontier Col, Jean de Montreuil, tout le personnel lié jadis ou naguère au parti d'Orléans est éliminé. Jean sans Peur, entré à Paris le 14 juillet, parvient début septembre à reprendre le contrôle de la situation. Il tient désormais Paris, le Parlement, le roi, la reine. Mais à Bourges et Poitiers, le dauphin Charles et ses partisans, dont beaucoup ont pu s'échapper de la capitale, installent une légitimité concurrente. Le 21 septembre est créé un parlement à Poitiers. Le 31 décembre, Charles est proclamé régent. Il est dauphin de Viennois, duc de Berry et de Touraine, comte de Poitiers. Il contrôle tout le royaume au sud de la Loire. Surtout, régent et dauphin, il représente un principe difficilement contestable.

10 SEPTEMBRE 1419 **ASSASSINAT DE JEAN SANS PEUR**

Le 19 janvier 1419, Rouen, après un siège épouvantable, s'était rendue aux Anglais qui remontaient désormais la Seine vers Paris. Le duc de Bourgogne devait choisir: traiter avec Henri V pour conserver ce qui pouvait l'être, ou faire la paix avec le dauphin pour ensemble repousser les Anglais. On essaya d'abord du côté anglais. Fin mai début juin, une rencontre eut lieu à Meulan: on offrit à Henri V l'Aquitaine et la Normandie. Mais les négociations capotèrent. De fait, une partie des Parisiens souhaitait l'accord avec le dauphin régent contre les Anglais. Mais l'entrevue, début juillet, du prince Charles et de Jean sans Peur à Melun, malgré un accord de paix formel, fut réduit à néant par la prise de Pontoise par les Anglais le 31 juillet, et surtout parce que le dauphin refusait de rejoindre Paris ou Troyes, craignant de tomber aux mains des Bourguignons. C'est sans doute pour tenter une fois encore de fléchir le régent que le duc de Bourgogne rencontra Charles à Montereau le 10 septembre.

Les Bourguignons s'installent dans la forteresse et les Armagnacs de l'autre côté de l'Yonne, dans la ville. Entre les deux, le pont a été barré à chaque extrémité et, au milieu, le charpentier du dauphin, Regnault le Normand, a construit un enclos de bois où les princes, accompagnés chacun de dix hommes, doivent conférer. A peine l'entretien a-t-il commencé que les amis du dauphin, au cri de «Tuez, tuez!», fendent le crâne de Jean sans Peur et occisent deux de ses compagnons, Archambaud de Navailles et Jean de Vergy. Il s'agit d'une opération préméditée, décidée en conseil de régence sous la pression de Tanguy du Châtel et de Jean Louvet, «président de Provence», et contre l'avis du chancelier Jean Le Maçon. Il s'agit aussi d'une vendetta: Louis d'Orléans est vengé.

Ce meurtre fut-il politiquement une erreur? Ce n'est pas certain.

21 MAI 1420 **TRAITÉ DE TROYES**

L'obsession de bien des Français, et d'abord de la plupart des Parisiens, est alors la paix, tant la situation matérielle des populations s'est détériorée. «Le dauphin ne tend à autre chose

jour et nuit, lui et les siens, que de gâter tout le pays de son père à feu et à sang; et les Anglais d'autre côté font autant de mal que les Sarrasins.» Ainsi s'exprime le Bourgeois de Paris, en vérité un clerc de l'Université, ardent Bourguignon. «Tout était si cher à Paris que le plus sage n'y savait vivre.» Du coup, dès la fin de septembre, les Parisiens demandent à Henri V ses conditions. Réponse: épouser Catherine, fille de Charles VI, et ainsi gendre hériter de la couronne après son beau-père. En octobre, à Arras, le conseil de Bourgogne délibère sur le meilleur parti: la paix anglaise semble le moins mauvais, car de toute façon Henri V est décidé à parvenir à ses fins, avec ou sans l'accord du nouveau duc Philippe le Bon. Ce dernier, au reste, ne se sent engagé qu'envers son seigneur Charles VI. Il lui suffit que celui-ci reste roi jusqu'à sa mort. Le dauphin, lui, s'est disqualifié à Montereau. C'est pourquoi, en décembre, le duc accepte de soumettre, voire d'imposer, les exigences d'Henri V au conseil royal. Une trêve est conclue avec les Anglais, qui soulage le blocus de Paris et permet à l'activité économique et commerciale de repartir. Isabeau, dans ces conditions, ne peut que céder. La mise au point du traité prend encore plusieurs mois. Le 20 mai, Henri V entre à Troyes, résidence de la Cour et du conseil depuis août 1419, après avoir symboliquement fait escale à Saint-Denis. Le 21 mai, le traité est juré dans la cathédrale: Henri V devient gendre et, de ce fait, fils du roi Charles VI, proclamé roi de France à vie. Après Charles, Henri et ses descendants seront souverains légitimes, le royaume de France conservant toutes ses coutumes, lois et privilèges, ainsi que tous les corps qui le composent, la Normandie étant traitée à part. En raison de ses crimes, le soi-disant dauphin, déjà exhérédé en janvier, ne doit être approché par personne. Enfin, Henri V exerce la fonction de régent de France, avec le conseil de Philippe de Bourgogne.

Ainsi est organisée la double monarchie, uniquement réunie par la personne du monarque. Le gouvernement royal n'a pas accepté sans répugnance cet arrangement. Mais la reine, d'ailleurs tributaire financièrement de Philippe le Bon, n'avait guère le choix. Dès après sa noce avec Catherine, célébrée le 2 juin, Henri V, flanqué de Charles VI, attaquait et prenait Sens, Montereau et Melun qui tenaient encore pour le dauphin. Le 1er décembre, Henri V, Charles VI, Isabeau et Philippe le Bon entraient solennellement à

Paris. « Jamais princes, écrit le Bourgeois de Paris, ne furent reçus à plus grande joie qu'ils furent. » Devant le palais, on interpréta en leur honneur « un piteux mystère de la Passion Notre Seigneur », ouvrage à la mode.

21 OCTOBRE 1422 **MORT DE CHARLES VI**

Le 31 août 1422 mourut, à trente-quatre ans, Henri V, roi d'Angleterre et régent de France. De Vincennes il fut transporté, après une station à Saint-Denis, à Westminster. Son fils Henri VI, né en décembre précédent, lui succéda. La régence anglaise serait exercée par son oncle le duc Jean de Bedford. Ainsi Charles VI survivait à son héritier. Le roi jouissait en effet, en dépit de son absence mentale devenue permanente, d'une santé physique extraordinaire. Mais quand il tomba malade à l'automne 1422, il ne se releva plus. Il s'éteignit le 21 octobre, dans la quarante-troisième année de son règne. Ses funérailles donnèrent lieu à des cérémonies considérables et à des rites nouveaux. Son corps fut exposé deux jours à l'hôtel Saint-Paul, puis de grands préparatifs précédèrent le transport à Saint-Denis.

Le cortège se met en marche le 9 novembre. Sur le cercueil a été placé un mannequin à la ressemblance et aux habits du roi défunt. C'est que le roi ne meurt jamais et que son corps mystique, ainsi figuré, demeure jusqu'à l'instant où son successeur est proclamé, pour éviter tout hiatus. Derrière la litière royale marche, seul, le régent Jean de Bedford. Les Parisiens, sans doute, lui auraient préféré son beau-frère Philippe de Bourgogne. Mais nul prince du sang de France ne participe aux obsèques. Le lendemain, à Saint-Denis, Bedford est encore seul à présider. Après la messe, au bord de la fosse où gît la dépouille du roi Charles, le héraut Berry proclame Henri roi de France et d'Angleterre.

Le traité de Troyes, à cet instant, prenait effet. La douleur du peuple était extrême, « comme si chacun vit mourir là rien que plus aimât », écrit le Bourgeois de Paris. Au moment où le royaume était le plus malheureux, divisé, aliéné, jamais le prestige de la royauté française ne parut plus grand, ni plus profondément ressenti.

Dès le 30 octobre, à Bourges, le prince Charles avait été proclamé sous le nom de Charles VII.

17 AOÛT 1424 — DÉFAITE FRANÇAISE DE VERNEUIL

La France possède deux rois, deux parlements, deux chambres des comptes, deux armées aussi. Celle du régent, composée d'Anglais pour l'essentiel, est bien organisée et commandée, même si elle coûte extrêmement cher au trésor anglais, comme coûte cher cette royauté de Paris qui a tant de mal à percevoir l'impôt. Charles VII, de son côté, a recruté de nombreux étrangers, Lombards et surtout Écossais. Ce soutien écossais va même au-delà, puisque Jean Stuart, comte de Buchan, est nommé connétable et Archibald Douglas duc de Touraine. Les deux partis, sur fond de dévastation des campagnes et de misère générale, se livrent de nombreuses escarmouches, jamais décisives, d'autant que Philippe le Bon, occupé à s'accroître vers le Hainaut et la Hollande, s'abstient d'intervenir. Le Maine et l'Anjou, que la duchesse Yolande, belle-mère de Charles VII, tente de contrôler pour le compte de son fils Louis III parti tenter une aventure royale à Naples, sont particulièrement disputés. En août 1424, l'armée de Bedford marque un point important à Verneuil-sur-Avre dans laquelle, à la suite d'une ruse picaresque, les Français avaient pénétré la veille. Le 17 août, face à des troupes mal organisées et encore plus mal commandées, les archers anglais renouvellent l'exploit d'Azincourt. «Là fut grande l'occision et cruelle des Armagnacs...», écrit le Bourgeois de Paris. En réalité ce furent surtout les mercenaires écossais et languedociens qui furent exterminés par milliers, à commencer par Jean Stuart et Archibald Douglas. Restèrent aussi sur le carreau Jean d'Harcourt, comte d'Aumale, le comte Louis de Tonnerre, le comte Jacques de Ventadour et le vicomte Guillaume de Narbonne. Le duc Jean II d'Alençon était prisonnier. Le désastre était décourageant pour Charles VII, mais la zizanie à l'œuvre en Angleterre entre Lancastres et les mécomptes de l'alliance anglo-bourguignonne empêchèrent Bedford d'exploiter son succès.

SEPTEMBRE 1427 DISGRÂCE DU CONNÉTABLE DE RICHEMONT

Charles VII et son entourage, au sein duquel la duchesse Yolande d'Anjou, reine de Naples, faisait figure d'homme fort, cherchèrent très tôt l'appui des quelques grands seigneurs souverains demeurant au sein du royaume. Jean de Grailly, vicomte de Béarn et comte de Foix, devient ainsi lieutenant du roi en Languedoc, Guyenne et Auvergne. Jean V de Bretagne est détaché de l'alliance anglaise, conclue en 1423. A la fin de 1424, Philippe le Bon trouvant sur sa route vers le Hainaut le duc de Gloucester, frère de Jean de Bedford, se rapprocha du parti armagnac et permit à son beau-frère et ami Arthur de Bretagne, comte de Richemont et frère du duc Jean, d'accepter la charge de connétable que lui offrait Charles VII. Le comte Arthur devint donc connétable à Chinon le 8 mars 1425, et en octobre le duc Jean V passa traité avec le roi de Bourges. Mais la cour de ce dernier était traversée de rivalités violentes que le roi était incapable d'arbitrer. Le connétable réussit à éliminer les Armagnac les plus extrémistes qui avaient trempé dans l'assassinat de Jean sans Peur, car il était partisan de l'apaisement, sinon de l'alliance avec Philippe le Bon. Il fit ensuite noyer un favori qui le gênait, personnage d'ailleurs détestable, Pierre de Giac. Il crut ensuite habile de pousser auprès du roi un client à lui, Georges de La Trémoille, qui avait fait fortune en épousant la veuve de Jean de Berry. Mais le protégé évinça le protecteur. En mai, Jean de Bretagne était revenu à l'alliance anglaise, et la question du Hainaut avait été réglée à la satisfaction du duc de Bourgogne. Ce fut le prétexte pour disgrâcier le connétable qui dut se retrancher dans ses domaines tandis que ses amis étaient éliminés. Pourtant, l'épisode Richemont était militairement positif. Le Mont-Saint-Michel résistait vaillamment à un siège interminable, Jean, bâtard d'Orléans, et Étienne de Vignolles dit La Hire, avaient chassé les Anglais de devant Montargis en juillet 1427 et, peu avant d'être banni, le connétable avait contraint les Anglais à lever le siège de Pontorson.

17 JUILLET 1429 **SACRE DE CHARLES VII**

L'année 1429 est, dans l'histoire nationale, l'une des plus riches en symboles. L'entrée en scène, soudaine et insolite, de la Pucelle tient du prodige. Les contemporains l'ont ressenti aussitôt. Le vieux Jean Gerson, Christine de Pisan enfermée pourtant dans le silence de son cloître à Poissy, le Bourgeois de Paris, qui tient toujours pour la régence anglaise, l'écrivent à l'instant même. Depuis lors, tout a été dit: d'un côté que Jeanne, sexuellement immature, n'a si bien reconnu Charles VII à Chinon, le 6 mars, que parce qu'elle avait vu son portrait chez le duc Charles de Lorraine quelques semaines plus tôt; qu'elle n'est pas la seule fille inspirée à s'être fait connaître du côté Armagnac (Péronne la Bretonne et Catherine de La Rochelle sont elles aussi en mouvement). De l'autre que son action participe du mystère à la fois divin et national, et qu'elle porte en elle les valeurs de la France éternelle. Reste que Jeanne est parvenue à la fois à rallier des éléments populaires dont elle est culturellement le porte-parole tout en forçant l'attention des princes. Surtout, elle est cause, directement ou indirectement, d'un renversement de la situation militaire: levée du siège d'Orléans, ce verrou du royaume de Bourges, le 8 mai, victoire de Patay le 18 juin, grâce à la constitution d'une véritable équipe guerrière autour de Jeanne: le duc Jean d'Alençon, le bâtard d'Orléans Dunois, Poton de Saintrailles, La Hire, Gilles de Rais, Jean de Bueil. L'idée très arrêtée était d'aller à Reims faire sacrer le roi Charles. Le chemin, à travers le pays bourguignon, n'était pas facile. Mais l'enthousiasme y suppléa. Troyes ne résista guère et, le 17 juillet, Charles VII était sacré des mains de Regnaut de Chartres, archevêque de Reims, qui faisait connaissance avec son église, en présence de cinq pairs ecclésiastiques — seul manquait Pierre Cauchon, évêque de Beauvais — et un seul pair laïc sur neuf, Jean d'Alençon, les autres étant suppléés. La cérémonie avait été mûrement préparée. Comme manquaient les regalia de Saint-Denis, on utilisa du matériel trouvé sur place, notamment une couronne qui avait peut-être appartenu à l'un des derniers Carolingiens. Le sacre n'ajoutait rien à la légitimité de Charles VII, roi parce que fils du roi précédemment régnant. Mais il rétablissait un lien avec Dieu qui paraissait, en ayant permis cette liturgie après avoir envoyé la Pucelle, indiquer le bon choix.

L'opinion, au nord de la Loire, et particulièrement en Bourgogne, fut ébranlée, et les Anglais ne s'y trompèrent pas.

JUIN 1430 **STATUTS DE SAVOIE**

Maître de la Savoie érigée par l'empereur en duché en 1416, Amédée VIII était un prince d'une exceptionnelle qualité, fin politique mais aussi d'une piété frisant le mysticisme. Il avait épousé Marie de Bourgogne, fille de Philippe le Hardi, et avait notablement agrandi sa principauté vers l'est et vers le sud, de Neuchâtel jusqu'à Nice et Turin. Ce petit-fils de Jean de Berry maintenait de bons rapports aussi bien avec le duc de Bourgogne qu'avec le roi de France. Bâtisseur et réformateur, il fit compiler et moderniser les lois et coutumes de Savoie. Ces nouveaux statuts furent définitivement mis au point en juin 1430, formant un ensemble juridique considérable, réparti en cinq livres. Le livre I portait sur les affaires religieuses et la police des cultes, le deuxième sur l'organisation administrative de la principauté, le livre III traitait des différentes catégories sociales et des métiers, le quatrième des droits exigibles sur les actes publics et privés, le livre V comportait des prescriptions somptuaires. Un rôle décisif était reconnu, dans le gouvernement, au chancelier et au conseil résident auprès du prince. Chambéry était confirmée comme capitale d'un État qui prenait véritablement consistance, non sans résistance d'une partie de la noblesse locale. Quelques années plus tard, ayant perdu son épouse qu'il aimait tant, le duc Amédée se retira en ermite dans son domaine de Ripaille. En 1439, il accepta d'être l'antipape Félix V, sans d'ailleurs régner vraiment.

30 MAI 1431 **BÛCHER DE JEANNE D'ARC**

Le conseil de Charles VII était divisé, sommairement, en deux groupes: ceux qui, comme le chancelier Regnaut de Chartres, La Trémoille, la reine Yolande et ses Angevins, estimaient que l'essentiel était de détacher Philippe le Bon de l'alliance anglaise, que sans cela l'action militaire n'aboutirait pas; les capitaines, menés par Jeanne d'Arc et le duc d'Alençon, tenaient eux pour une recon-

quête rapide, sur la lancée d'Orléans et du sacre. Les deux politiques furent essayées en même temps. Tandis que, dès la fin de juillet une trêve, excluant Paris, était négociée avec le duc de Bourgogne, l'armée armagnaque chevauchait victorieusement en Picardie. Mais une attaque sur Paris fut repoussée, et la Pucelle y fut blessée. Elle laissa là beaucoup de son prestige. L'automne et l'hiver interrompirent les opérations. L'initiative fut reprise par Philippe le Bon qui en usait avec les Anglais comme avec Charles VII selon les intérêts de sa principauté. Il avait besoin, pour ses communications, de reconquérir Compiègne, que tenait pour Charles VII depuis plusieurs mois Guillaume de Flavy, un capitaine client de La Trémoille. Le siège commença le 20 mai 1430. Aussitôt, de sa seule initiative, Jeanne d'Arc et quelques compagnons se précipitèrent. Le 23 mai, à la suite d'une fausse manœuvre, la Pucelle et son frère Pierre furent capturés. Jeanne était entre les mains de Jean de Luxembourg qui résolut de la monnayer. Les plus offrants furent les Anglais, vivement soutenus par l'université de Paris. Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, dans le diocèse duquel Jeanne avait été prise, mais qui, sa ville étant depuis l'été 1429 aux mains des Armagnacs, résidait à Rouen, fut chargé par Bedford de la transaction. Le prix convenu fut de dix mille francs. Le gouvernement d'Henri VI chargea Pierre Cauchon de conduire le procès qui commença le 20 février 1431. Entre la paysanne, même frottée depuis deux ans d'aristocratie, et des docteurs garants des vérités de la foi et des disciplines nécessaires, la communication était impossible. Pour des hommes qui, au nom du droit, avaient choisi depuis longtemps le parti bourguignon, Armagnac, Bourges, Jeanne d'Arc représentaient les forces du Mal. On le savait de mieux en mieux, le diable, dans la société, était à l'œuvre. Jeanne, qui refusait toute médiation cléricale dans son rapport avec Dieu, était sans aucun doute hérétique et schismatique. Comment, sans cela, eût-elle si bien et vivement répondu à ses juges ? La procédure inquisitoriale fut menée très régulièrement et même, comparée à d'autres affaires contemporaines, sans dureté particulière. Au reste, plus grand monde ne s'intéressait à cette vaincue embarrassante. Seuls les Anglais voulaient sa liquidation physique, après sa flétrissure comme sorcière. Encore faillit-elle leur échapper puisqu'elle abjura un instant. Enfin remise au bras séculier, la Pucelle fut brûlée le 30 mai sur la place du Vieux Marché de Rouen. « Quelle

mauvaiseté ou bonté qu'elle eût faite, conclut le Bourgeois de Paris, elle fut arse celui jour. »

29 NOVEMBRE 1431 **PREMIÈRE RÉUNION DE L'ORDRE DE LA TOISON D'OR**

Depuis la Jarretière et l'Étoile, au milieu du siècle précédent, la création d'ordres de chevalerie n'avait pas manqué, souvent circonstancielle ou éphémère: Écu d'or de Louis de Bourbon, Saint-Antoine du comte de Hainaut, Annonciade du comte de Savoie, Dame blanche en l'Escu vert du maréchal Boucicaut...

Philippe le Bon, en 1430, est en pleine gloire. Il vient d'épouser, en troisièmes noces, Isabelle de Portugal dont son peintre favori Jean van Eyck lui a au préalable apporté le portrait, tout en conservant sa maîtresse officielle, inaugurant ainsi une tradition princière et royale appelée à un grand succès. Le duc de Bourgogne, au reste, est connu pour être « durement lubrique », selon l'expression du chroniqueur Georges Chastellain. Souverain seigneur de son immense État autour de trois capitales — Dijon, Lille et Bruges —, il décide de s'entourer d'une fidèle phalange rigoureusement triée, unie à lui par un lien contractuel particulier, de nature à la fois religieuse et chevaleresque.

Le nom retenu fut Toison d'or, par référence à la geste des Argonautes. C'est que le duc Philippe avait annoncé son intention de tenter lui aussi l'aventure maritime de la croisade. Le grand maître était, héréditairement, le duc de Bourgogne, assisté d'un chancelier, de quatre officiers, d'un secrétaire et d'un trésorier, flanqués d'un roi d'armes et de hérauts. Vingt-quatre puis trente membres furent recrutés et élus après enquête. Chacun recevait en viager un collier d'où pendait une toison d'or. Le premier chapitre de l'Ordre se réunit le jour de la Saint-André 1431 dans la collégiale Saint-Pierre de Lille. Dans un extraordinaire déploiement de faste, les chevaliers, vêtus d'une robe écarlate, prirent place dans des stalles portant chacune leur blason propre. Aux murs étaient tendues des tapisseries flamandes illustrant les aventures de Jason. Mais le chancelier Jean Germain, évêque de Châlons, fit observer que les Argonautes s'étaient emparés de la toison par traîtrise. Il suggéra à l'assemblée de se placer sous le

patronage biblique, donc plus sacré, de Gédéon, qui avait recueilli sur une toison la rosée céleste. Le nouvel ordre rencontra rapidement un succès européen, et Philippe le Bon faisait plus que jamais figure de prince le plus puissant d'Occident, en tout cas le plus riche et le plus fastueux. Face à lui, Charles VII et le petit Henri VI, sacré prestement à Notre-Dame de Paris par le cardinal Henri Beaufort, évêque de Winchester et régent d'Angleterre, le mois suivant, ne pesaient apparemment pas très lourd.

12 NOVEMBRE 1434 — RENÉ DE BAR DUC D'ANJOU ET ROI DE NAPLES

Des nombreux enfants de Louis II d'Anjou, parmi lesquels Marie, épouse de Charles VII, le cadet était René, né en 1409. A la mort de son père tout l'héritage était passé à l'aîné, Louis III. René ne possédait en propre guère plus que le comté de Guise. Mais sa mère Yolande, si active auprès du roi de Bourges, était la nièce du cardinal duc de Bar. Elle obtint, en 1419, qu'il adopte René qui, coup non moins superbe, épousa l'année suivante l'aînée des deux filles du duc Charles de Lorraine, Isabelle. Un fils, Jean, naquit en 1426. Le neveu du duc Charles, Antoine de Vaudémont, contesta alors la succession de Lorraine qui, prétendait-il, ne pouvait être transmise par une femme, lui-même étant le petit-fils par les mâles du duc Jean. Mais il fut débouté militairement et juridiquement. En 1429, René, rompant avec le camp anglo-bourguignon, s'était rallié à Charles VII et avait assisté au sacre. En février 1431 René, duc de Bar depuis quelques mois, entra en possession du duché de Lorraine. Antoine de Vaudémont, aussitôt, prit les armes. Il avait le soutien de Philippe le Bon qui mobilisa une troupe commandée par le maréchal de Toulongeon. Charles VII mit à la disposition de René un capitaine déjà légendaire, Arnaud de Barbazan, sénéchal d'Agenais, lieutenant du roi Charles en Champagne. Le choc eut lieu à Bulgnéville, le 2 juillet. L'armée armagnaco-lorraine fut anéantie, Barbazan périt et René tomba aux mains de Toulongeon. Commença pour le duc de Lorraine une captivité intermittente de six années à Dijon. Cependant, le 24 avril 1434, l'empereur Sigismond trancha la querelle entre Antoine de Vaudémont et René en faveur de ce dernier. Surtout, le 12 novembre mourait

Louis III d'Anjou. Toute la succession, à savoir la royauté de Naples, la Provence, naturellement le duché d'Anjou, passait à son frère. La mort, peu de temps après, de la reine Jeanne II de Naples qui avait légué ses possessions à Louis III en 1423, consolidait la position de René, désormais prince très considérable. Il n'en valait que plus cher aux yeux du duc de Bourgogne qui, en 1437 seulement, élargit le roi René contre une énorme rançon.

21 SEPTEMBRE 1435 **PAIX D'ARRAS**

Depuis 1431, la situation politique et militaire des Anglais était en reflux. Les capitaines français — Dunois, La Hire, Barbazan, le routier Roger de Villandrando — multipliaient les coups de main en Champagne et en Ile-de-France. En 1434, la paysannerie normande se souleva. Bedford fit répondre par une sanglante répression et par un impôt énorme. A Paris, l'Université commençait à lâcher le gouvernement d'Henri VI notamment parce que le régent, au début de 1432, avait créé une université à Caen. Les maîtres parisiens y virent un signe de défiance, et surtout un détournement de clientèle insupportable. De son côté, Charles VII montrait qu'il était bien plus que le roi de Bourges. En 1433, La Trémoille avait été éliminé au profit d'Arthur de Richemont, revenu en force, et du parti angevin. Au printemps 1434, Charles VII tint une grande assemblée à Vienne, puis assista aux états de Languedoïl à Tours en été. Philippe de Bourgogne — à qui les villes flamandes, pour des raisons économiques, et aussi, de plus en plus, les Parisiens, réclamaient la paix — tira les conséquences de cette évolution. Des négociations s'ouvrirent à Nevers en janvier 1435 entre Armagnacs et Bourguignons, et se déroulèrent dans l'allégresse. En mai, La Hire et Saintrailles taillaient en pièces à Gerberoy l'armée anglaise du comte d'Arundel qui y laissa la vie. La cause anglaise paraissait vraiment mal en point. Le 5 août se réunit à Arras une grande conférence internationale, présidée par les cardinaux Niccolo Albergati et Hugues de Lusignan. La délégation anglaise était dirigée par le cardinal Beaufort, et Pierre Cauchon en faisait partie. Les représentants de Charles VII étaient le duc Charles de Bourbon, l'archevêque de Reims Regnaut de Chartres, le connétable de Richemont. Naturellement, Philippe le

Bon et son chancelier Nicolas Rolin étaient là. Les Anglais présentèrent des propositions exorbitantes: Charles VII redeviendrait Charles de Valois et garderait ses possessions en fief du roi Henri VI. Philippe le Bon fit comprendre à Beaufort qu'il bloquait la négociation et mettait l'alliance anglo-bourguignonne en péril. Les cardinaux constatèrent l'intransigeance et l'irréalisme des Anglais, qui quittèrent Arras le 6 septembre. Du coup, le champ était libre pour une paix séparée entre Armagnacs et Bourguignons. Le traité fut conclu le 21 septembre, alors que le régent Bedford était mort à Rouen une semaine auparavant. Charles VII faisait amende honorable pour le meurtre de Montereau, où il devait créer une fondation religieuse et un monument funéraire. Philippe le Bon reconnaissait Charles pour son roi légitime, mais était dispensé d'hommage à titre personnel. Il accroissait sa principauté des comtés d'Auxerre et de Mâcon, des seigneuries de Péronne, Roye et Montdidier, et prenait en gages de nombreuses villes de Picardie, comme Amiens, Saint-Quentin et Abbeville. Le traité de Troyes était effacé.

12 NOVEMBRE 1437 — ENTRÉE DE CHARLES VII À PARIS

Le traité d'Arras fut aussitôt suivi d'actions militaires et de soulèvements anti-anglais, notamment en pays de Caux et dans le val de Vire: Dieppe, Montivilliers, Harfleur furent repris. A l'est et au nord de Paris les troupes de Richemont progressaient, tenant bientôt Saint-Denis et Vincennes. Dans Paris, écrit le Bourgeois, « cette maléfique et diabolique guerre soutenaient et maintenaient trois évêques: le chancelier [Louis de Luxembourg], homme très cruel, qui était évêque de Thérouanne, l'évêque qui fut de Beauvais, qui était pour lors évêque de Lisieux [P. Cauchon], et l'évêque de Paris [Jacques du Châtelier] ». Le parti français, car c'est en 1436 que le Bourgeois commence à parler de Français et de roi Charles, et non plus d'Armagnacs et de soi-disant dauphin, s'agite, animé par le maître des Comptes Michel de Lallier. Le soulèvement est déclenché le 13 avril. Prévenu, le capitaine de Pontoise, Jean de Villiers de l'Isle-Adam, fin connaisseur puisqu'il avait pris Paris en 1418 pour le compte des Bourguignons, puis l'avait défendu contre Jeanne d'Arc avant de rallier Charles VII, entra avec sa troupe par

la porte Saint-Jacques. Suivirent en cortège le connétable de Richemont et le bâtard d'Orléans. Le connétable proclama aussitôt le pardon général. Le surlendemain, les Anglais réfugiés à la Bastille s'en allèrent sous les lazzi, Lallier fut nommé prévôt des marchands et Philippe de Ternant prévôt de Paris. Les derniers fidèles des Anglais, parmi lesquels le boucher Jean Saint-Yon, prirent le chemin de l'Angleterre. Les mois suivants, les Anglais reprirent du terrain, occupant à nouveau Pontoise, encerclant Paris. Il fallut attendre l'automne pour que le roi en personne prenne Nemours, puis Montereau. Le 12 novembre il fit son entrée par la porte de Saint-Denis, le prévôt Michel de Lallier lui offrant les clefs de la ville, procédure nouvelle. Charles VII n'avait pas vu la capitale depuis près de vingt ans. Politiquement, l'événement était considérable car l'Angleterre devenait ainsi l'ennemi de la nation française tout entière. Mais Charles ne resta que quelques jours à Paris, cité ruinée, où l'hiver, marqué par la maladie, la famine, et même des incursions de loups, fut atroce.

4

LA LENTE RECONSTRUCTION (1437-1483)

Intégrer les principautés dans le royaume, y compris les plus résistantes comme la Bourgogne et la Bretagne, mettre à la raison les seigneurs agités, éteindre les séquelles de la guerre en en finissant définitivement avec les Anglais puis avec les écorcheurs, un fléau généralisé, se doter d'une armée régulière, percevoir l'impôt sans recourir aux États, commencer de regarder voire d'intervenir à l'extérieur, politiquement et commercialement, gérer le renouveau économique, technique, culturel, telles furent les tâches que Charles VII et Louis XI eurent à mener et accomplirent, au total, très convenablement dans une Europe en pleine débandade et recomposition. Cette fin de Moyen Age, si cette dénomination a encore un sens, revêt des couleurs particulières : religiosité et superstition, mais aussi splendide mécénat princier, formes déjà élaborées de gouvernement, cruauté — au sens propre de sang versé — où Louis XI paraît se distinguer mais que Charles le Téméraire ne dédaigne nullement, floraison artistique marquée par la prépondérance de la Flandre et de l'Italie. Cependant, dans ce cadre profondément renouvelé, notamment dans le domaine économique et financier que symbolise la personne de Jacques Cœur, les rois Charles et Louis ont poursuivi dans la voie ouverte par leurs prédécesseurs depuis deux siècles : étendre les possessions royales, renforcer les moyens de gouvernement, domestiquer l'aristocratie, abaisser et intéger les principautés, contrôler l'Église, exalter la fonction et les vertus royales, celles de paix, de justice et de sagesse et, pour finir, donner corps à la nation.

7 JUILLET 1438 **PRAGMATIQUE SANCTION**

Réuni en 1431 à Bâle pour réformer l'Église, traiter de l'hérésie hussite et envisager la réunification avec l'Église grecque, le concile, où la France était fortement représentée, adopta nombre de mesures souvent désordonnées et dont beaucoup aboutissaient à réduire l'autorité pontificale. Le conflit entre Eugène IV et la majorité des pères conciliaires finit par éclater, au point que le pape convoqua un autre concile à Ferrare, tandis que celui de Bâle, au début de 1438, proclamait la suspension du pontife. Charles VII convoqua alors à Bourges une assemblée de l'Église du royaume pour délibérer de la situation et examiner comment les décrets du concile étaient applicables en France. Le roi, le dauphin Louis, le duc de Bourbon participèrent aux premières séances. Vingt-neuf évêques seulement étaient présents. Le principal représentant du concile est le théologien Thomas de Courcelles, l'un des juges de Jeanne d'Arc, rallié à Charles VII dont le confesseur Gérard Machet, évêque de Castres, est l'un des hommes forts de l'assemblée. Le 7 juillet fut publiée une pragmatique sanction, c'est-à-dire une notification de la façon dont le pouvoir royal ou princier interprète des principes religieux et ecclésiastiques.

Il s'agit, pour le roi dont les conseillers ont de leur propre chef rédigé cette sorte d'ordonnance, d'assurer le plus fermement possible, sous couleur de réforme, son contrôle sur le fonctionnement de l'Église du royaume. Le principe de la libre élection pour les fonctions ecclésiastiques est proclamé, mais il est admis que le roi peut faire valoir ses préférences. Les impôts pontificaux, en particulier les annates, sont supprimés, et la compétence des tribunaux ordinaires est affirmée en matière ecclésiastique. Plus surprenante est l'intervention de l'autorité civile dans le domaine de la discipline ecclésiastique et de la liturgie. Telle quelle, la pragmatique sanction est l'expression d'un gallicanisme modéré qui, en posant le principe de la liberté de l'Église, place le roi en position d'intermédiaire entre celle-ci et la papauté.

Ce texte, au reste, fut appliqué de façon très lâche, et les évêques et abbés du Midi, très attachés à Rome, ne l'acceptèrent pas vraiment.

1440 ÉPÎTRE AU ROI DE JEAN JOUVENEL DES URSINS

Depuis la fin du règne de Charles V, de véritables dynasties, le plus souvent d'origine bourgeoise, se sont mises au service de la royauté, qui a elle-même assuré leur promotion. L'un de leurs plus illustres représentants au XVe siècle, Jean II Jouvenel, est fils de Jean Jouvenel, ancien marmouset, avocat du roi Charles VI, qui avait suivi le dauphin à Bourges où il était devenu président du Parlement et s'était agrégé discrètement mais fermement à la classe nobiliaire. Messire Jean II prend lui-même le nom de Juvénal des Ursins, soulignant ainsi, non sans pédanterie, une ascendance romaine qui le rattacherait à la glorieuse famille Orsini. Grandi dans le cercle étroit de l'hôtel royal, il est depuis 1432 évêque de Beauvais. A cette date il a commencé d'écrire une *Histoire de Charles VI*, à partir des souvenirs de son père. Ce conseiller de Charles VII, très jaloux des prérogatives royales, redécouvreur de la loi salique et donc apologiste des Valois face aux Lancastre, de tendance nettement gallicane, garde néanmoins son franc-parler. En 1440, il rédige une *Épître au roi*, faisant suite aux états de Languedoïl tenus sans succès, et pour la dernière fois, en octobre 1439 à Orléans. Dressant un constat terrifiant, mais sans doute assez proche de la réalité, de l'état du royaume dévasté par les routiers, des campagnes désertées par des populations faméliques et désespérées, il reproche à Charles VII son indolence, l'adjure de prendre les mesures conformes à sa mission sacrée, de ne pas brader aux Anglais les intérêts fondamentaux de la royauté dont il n'est que le dépositaire et conclut: « Il faut que vous vous éveilliez, car nous n'en pouvons plus. » Notons que, si intellectuel et lettré soit-il, Jean Jouvenel a rédigé la plupart de ses œuvres, abondantes, en français. L'influence de cet esprit de grande qualité, devenu évêque de Laon puis, en 1449, archevêque de Reims, fut considérable. Les autres membres de sa famille ne sont pas en reste: son frère Jacques le précéda à l'archevêché de Reims et son frère Guillaume devint chancelier en 1445.

28 JUILLET 1440 **FIN DE LA PRAGUERIE**

Depuis la paix d'Arras de 1435, nombre de princes et de guerriers qui avaient combattu se trouvaient sans emploi et se jugeaient mal récompensés. Certains voyaient avec inquiétude la reconstruction de la royauté s'opérer à leur détriment. Le plus important de ces grands seigneurs était Charles de Bourbon, homme magnifique à tous égards. Il trouva le soutien de Jean d'Alençon, ruiné par la perte de ses domaines normands et par l'énorme rançon due aux Anglais après sa capture à Verneuil. D'autres princes qui se considéraient comme souverains se joignirent au mouvement, comme Jean IV d'Armagnac et Jean V de Bretagne, qui se tourna vers les Anglais. La Trémoille, qui brûlait de se venger du connétable de Richemont, fut lui aussi recruté, et même le bâtard d'Orléans, pourtant comte de Dunois et grand chambellan depuis juillet 1439, qui blâmait la mollesse du roi à faire libérer son demi-frère Charles, se laissa ébranler.

L'idée qui mûrit au cours de l'hiver 1439-1440 est d'éliminer de l'entourage royal le parti angevin, essentiellement Charles d'Anjou, comte du Maine, frère de la reine, et Arthur de Richemont, de placer Charles VII en tutelle et de confier officiellement le gouvernement au dauphin Louis, alors âgé de seize ans, de retour d'une mission réussie en Languedoc, et en très mauvais termes avec son père, selon la configuration classique de l'héritier impatient.

Tout ce monde se mit en mouvement en février 1440, à partir du Poitou que tenaient La Trémoille et Jean d'Alençon, capitaine de Niort depuis 1423. Charles VII, très remonté, réagit pour une fois rapidement. Flanqué du connétable, des comtes du Maine et de la Marche, il conduisit son armée sous les remparts de Niort, après avoir soumis Saint-Maixent. Jean d'Alençon et son filleul le dauphin se réfugièrent alors en Bourbonnais, chez le duc Charles. Mais l'armée royale les poursuivit, fit tonner ses canons, tandis que les villes d'Auvergne proclamaient leur loyalisme. Jean de Dunois s'était depuis longtemps réconcilié, Jean d'Alençon se soumit bientôt et Charles de Bourbon, après avoir négocié, vint trouver le roi à Cusset, amenant avec lui le dauphin. Le roi acheta par des cadeaux la soumission définitive des conjurés, fit honte à son fils, et la paix fut proclamée le 28 juillet. Cet épisode peu glorieux, qui

marque un des derniers sursauts de la haute aristocratie, reçut le nom de praguerie, en raison de l'insurrection de la noblesse et de la paysannerie de Bohême contre le roi Sigismond durant la décennie précédente.

26 OCTOBRE 1440 — EXÉCUTION DE GILLES DE RAIS

Né en 1404, Gilles de Rais, premier baron de Bretagne, était à la tête d'une immense fortune familiale et de nombreuses places fortes telles que Tiffauges, Machecoul, Champtocé.

Cousin de Georges de La Trémoille, lié au connétable Arthur de Richemont, il fait partie du proche entourage du roi de Bourges. En 1429, il combat glorieusement au côté de Jeanne d'Arc, est fait maréchal à la veille du sacre de Charles VII où il siège au premier rang. Rentré dans ses domaines bretons, il commence à dilapider ses biens, menant très grand train, versant dans la dévotion — il fonde en 1435 une messe en faveur des Saints Innocents —, mais aussi dans l'éthylisme et l'alchimie. Beaucoup de charlatans et de joyeux compagnons s'enrichissent à ses dépens. Mais voici qu'à partir de 1432, d'abord discrètement puis avec de plus en plus d'insistance, on signale dans la région la disparition d'enfants et d'adolescents des deux sexes, décrits le plus souvent comme «beaux et blancs». Les pistes convergent vers les forteresses du baron de Rais, principalement Machecoul. Gilles est un très grand seigneur, raffiné et généreux envers l'Église et les pauvres. Il est le vassal du duc Jean V de Bretagne. Il porte dans ses armes les lys de France. En vérité, il est intouchable. Les disparitions, pourtant, dépassent bientôt la centaine. Il devient difficile d'ignorer le soupçon pesant sur le baron de Rais, d'autant que ce dernier continue à se ruiner. Précisément, il a vendu son château de Saint-Étienne-de-Mer-Morte à Guillaume le Ferron, trésorier du duc de Bretagne. Jean le Ferron, son frère, en prend possession dans des conditions sans doute contestées. Le jour de Pentecôte 1440, Gilles s'empare de Jean à la fin de la messe. Or Jean est un clerc qui dépend donc de l'évêque de Nantes Jean de Malestroit, depuis longtemps hostile au seigneur de Rais. L'évêque réunit suffisamment d'éléments pour demander l'arrestation de Gilles, à présent lâché par le duc Jean et que Charles VII ne veut plus connaître. Le

15 septembre, il est arrêté et conduit au château du Bouffray, à Nantes. Le procès commence presque aussitôt. Le tribunal est double, séculier sous la présidence de Pierre de L'Hôpital, sénéchal de Rennes, et ecclésiastique sous celle de Jean de Malestroit. Après l'avoir pris de haut, paraissant surpris qu'on l'accuse d'hérésie, Gilles de Rais, accablé par les témoignages, passe aux aveux. La description minutieuse qu'il donne de ses forfaits est sidérante: enfants violés, torturés, égorgés, démembrés, carbonisés. Le 25 octobre, il est déclaré coupable d'hérésie et de crimes et vices contre nature avec des enfants, et remis au bras séculier. Le lendemain, après avoir communié, il est conduit vers le gibet, accompagné, comme il l'avait souhaité, d'une foule en procession conduite par le duc et l'évêque, et priant pour le salut de l'âme de Gilles de Rais et de ses deux acolytes, Henriet et Poitou. Le maréchal a demandé à être supplicié le premier, pour donner courage à ses compagnons. Il demande pardon aux parents de ses victimes et, dit le procès-verbal, « fit alors de belles oraisons et d'autres belles prières à Dieu ». Puis le feu fut mis au bûcher, et les restes du criminel repenti, à l'issue de cette mise en scène hallucinante, furent déposés en terre chrétienne, en l'église des Carmes de Nantes.

Cette affaire en dit long sur la sensibilité macabre, sur l'exacerbation d'une certaine religiosité sacrificielle, sur l'état de nerfs aussi, sans doute liés en partie aux convulsions de l'époque.

19 SEPTEMBRE 1441 — REPRISE DE PONTOISE PAR LES FRANÇAIS

Après la perte de Paris, les Anglais avaient repris l'offensive en Normandie et en Ile-de-France. Pontoise tomba à nouveau sous leur contrôle, ainsi que Creil où le capitaine John Talbot mit garnison, et Saint-Germain-en-Laye. La reconquête française commença avec la prise de Meaux par Richemont, en septembre 1439. En décembre 1440, ce fut le tour de Saint-Germain puis, en mai 1441, celui de Creil. Après quoi on mit le siège devant Pontoise, non sans imposer aux Parisiens une lourde taille pour le financer. La garnison anglaise comptait deux mille hommes environ. En face, le roi et le dauphin conduisaient la troupe, accompagnés de Richemont, de Charles du Maine, de Jean de Bueil et d'une forte

artillerie. L'affaire dura cinq mois. Talbot réussit à ravitailler la ville à plusieurs reprises. Charles VII refusa d'affronter les Anglais, attendant le résultat d'opérations menées en Normandie. De fait, le 15 septembre, le routier Robert de Floques s'empara d'Évreux. Quatre jours plus tard, « fut prise par force d'assaut Pontoise, et furent tués à l'assaut 400 Anglais ou environ, et des Français environ 10 ou 11 », écrit le Bourgeois de Paris. Les Anglais avaient évacué définitivement l'Ile-de-France, se repliant sur Rouen.

11 OCTOBRE 1443 — RÉTABLISSEMENT DU PARLEMENT DE TOULOUSE

La décennie 1430-1440 fut, pour le Languedoc et notamment pour Toulouse, une période sombre: d'abord, la disette avait frappé dur à la suite de mauvaises récoltes, puis il avait fallu acheter, en 1438 et 1439, le départ de routiers très encombrants, enfin, en 1440-1441, un virulent accès de peste s'était déclaré. Cette accumulation de malheurs entraînait la misère et la ville s'était en partie vidée. Puis les affaires commencèrent lentement à reprendre. Au redressement économique s'ajouta un redémarrage politique. En juin 1442, la capitale du Midi reçut la visite du roi et du dauphin, à l'occasion d'une chevauchée anti-anglaise en Gascogne. Un an plus tard, le 11 octobre 1443, le parlement de Toulouse fut créé par lettres royales, ou plutôt rétabli. En effet il avait été fondé en 1420 une première fois, mais presque aussitôt transféré à Béziers, puis agrégé au parlement de Poitiers, lui-même réuni en 1437 à celui de Paris. La compétence du Parlement restauré s'étendit à la Guyenne, à la Gascogne et au Languedoc, en dépit des résistances du Parlement de Paris. Le parlement de Toulouse, présidé par Aymard de Blatterens, fut installé dans le château Narbonnais, vieil édifice militaire incommode et délabré.

Autour du premier président se réunissent douze conseillers qui pour moitié sont des laïcs parlant la langue d'oc et qui constituent la Grand Chambre, organe central du Parlement, qui possède aussi une chambre des Enquêtes.

La séance inaugurale de cette juridiction, qui rendait à la glorieuse cité une partie de son prestige, se tint le 4 juin 1444, en

présence de Jacques Cœur, alors argentier et commissaire du roi aux États de Languedoc.

1443 **FONDATION D'UN HÔPITAL À BEAUNE PAR NICOLAS ROLIN**

En 1442 Nicolas Rolin, chancelier de Philippe de Bourgogne depuis 1422, fit part au pape Eugène IV de son intention « d'élever un hôpital dans la cité d'Autun ou dans la ville de Beaune ». S'il hésitait, c'est qu'il était lui-même natif d'Autun, mais Beaune, capitale d'une production viticole dont les ducs de Bourgogne usaient depuis longtemps à des fins politiques, notamment en direction de la bourgeoisie parisienne, était beaucoup moins bien équipée. Le pape fit connaître au chancelier son approbation en accordant à l'avance des privilèges à l'établissement. Ainsi tous les pénitents qui s'y rendraient et toutes les personnes qui participeraient à sa construction obtiendraient rémission de leurs péchés. En 1443, Rolin fit rédiger la charte de fondation d'un hôpital, placé sous l'invocation de Dieu, de la Vierge et de saint Antoine, « pour que les pauvres infirmes y soient reçus, servis et logés ». Un revenu de mille livres était garanti à l'établissement. « A dater du 5 août 1443, chaque jour à perpétuité, à huit heures du matin, devant ledit hospice on distribuera aux pauvres de J.-C. du pain blanc pour la valeur de trois gros », soit vingt-quatre pains. Il est encore stipulé que l'hôpital sera administré par un maître désigné par le fondateur ou ses héritiers.

La construction commença aussitôt, dans le style de l'architecture flamande. La pierre fut tirée des carrières de Rochetain et de Blagny. Un couvreur mosan installa sur le toit de la grande salle dix mille tuiles vernissées. Une galerie de bois sculpté s'ouvre sur la cour. Dans la grande salle sont disposés trente lits, accueillant chacun deux malades. Sur l'autel fut placé le polyptyque du jugement dernier de Roger van der Weyden, l'un des peintres favoris de la cour bourguignonne, où sont représentés le chancelier et sa femme Guigonne de Salins, associée à la fondation.

L'ensemble de l'hospice était à peu près terminé en 1451. Ce furent des religieuses flamandes qui furent appelées. La population locale avait bien besoin d'adoucissements, car la Bourgogne

avait été ravagée par les routiers. Sur les 335 feux intra-muros recensés en 1442, 24 seulement étaient solvables. La construction de l'hospice coïncida avec un redémarrage économique et social, puisqu'en 1450 on comptait 634 feux, soit peut-être deux à trois mille habitants. Dans des bâtiments conservés intacts, l'hôpital répondit pendant plus de cinq cents ans à sa vocation initiale.

AUTOMNE 1444 — APPARITION D'AGNÈS SOREL

A l'automne 1444, Charles VII se trouvait à Nancy auprès de son beau-frère René d'Anjou qui donnait à la famille royale des fêtes magnifiques tout en menant le siège de Metz, en état de rébellion pour des raisons principalement financières.

Le roi de France, alors, s'affiche avec une jeune femme dont chacun loua l'exceptionnelle beauté, Agnès, passée de la maison de la duchesse Isabelle, épouse de René, à celle de la reine Marie, qui vient d'accoucher pour la douzième fois. Agnès, fille de Jean Soreau, seigneur de Coudun, un petit noble picard, n'est pas la première maîtresse du roi qui, déplora l'évêque de Lisieux Thomas Basin, se distingue en son âge mûr par le « riche troupeau de petites femmes qui le suivaient partout ». Mais c'est la première fois qu'un roi de France fait ainsi une situation quasi officielle à une favorite. Agnès est entrée dans la vie de Charles VII au plus tard en 1443, alors qu'elle a peut-être entre vingt-cinq et trente ans. Quatre naissances jalonnèrent cette relation, interrompue par la mort d'Agnès en février 1450. Le roi lui fit don du château de Beauté, situé sur la rive droite de la Marne en lisière du bois de Vincennes. A la Cour, elle est liée au clan d'Orléans et à la famille de Brézé dont l'ascension est parallèle à la sienne. Pierre de Brézé devient comte d'Évreux et sénéchal de Normandie. La demoiselle de Beauté, en revanche, entretient de mauvais rapports avec le dauphin. La population parisienne ne l'apprécie guère, à en juger par ce qu'écrit le Bourgeois de Paris en 1448: « Et se nommait et se faisait nommer la belle Agnès, et pour ce que le peuple de Paris ne lui fit telle révérence comme son grand orgueil demandait, elle dit au départir que ce n'étaient que vilains. » C'est presque certainement Agnès Sorel que Fouquet représenta, en 1449 ou 1450, sous les traits de la Vierge, sur son diptyque de Melun. Trois des filles de Charles et

d'Agnès, dont Jacques Cœur fut l'exécuteur testamentaire, survécurent et furent bien mariées.

26 MAI 1445 ORDONNANCE MILITAIRE DE LOUPPY-LE-CHÂTEL

En mai 1444 fut conclue à Tours une trêve franco-anglaise appelée à durer. Du coup les militaires professionnels, ces capitaines soldés et leurs bandes qui mettaient villes et campagnes à feu et à sang, jusqu'à mériter le nom d'écorcheurs ou en Bourgogne de retondeurs, et dont les exactions étaient d'autant plus redoutables lorsqu'ils étaient mal payés, se trouvèrent sans emploi, et plus encore à craindre. Pour en faire disparaître une partie, Charles VII envoya le dauphin Louis à la tête de plus de vingt mille d'entre eux combattre les cantons suisses qui s'étaient soulevés contre le duc d'Autriche. D'août à décembre 1444, les résultats escomptés furent atteints: les Suisses puis les Alsaciens liquidèrent un grand nombre de routiers. Par ailleurs, le gouvernement royal reconnaissait la nécessité de disposer d'une armée permanente. Pour l'organiser, et pour faire disparaître autant que possible l'anarchie militaire, furent prises deux ordonnances, l'une, dont le texte est perdu, en février ou mars 1445, l'autre le 26 mai. Par cette réforme, le roi retenait quinze compagnies, donc quinze capitaines, parmi lesquels d'anciens chefs écorcheurs, chacune comportant cent lances de six hommes montés, soit neuf mille hommes. Une garde écossaise fut également constituée.

Cette armée est directement soldée en argent par le Trésor royal. C'est la grande ordonnance. La petite ordonnance, formée principalement d'hommes de pied, tient garnison dans les villes qui assurent leur entretien.

Cette armée remodelée et renouvelée facilita la reconquête des possessions anglaises. Ceux des écorcheurs qui ne furent pas enrôlés, c'est-à-dire la grande majorité, obtinrent, pour les plus marqués, des lettres de rémission, furent dispersés par petits paquets, parfois recrutés dans l'administration, et pour les étrangers renvoyés chez eux, en particulier en Espagne. Ces mesures témoignent de la recomposition et de la modernisation de l'État monarchique.

15 JANVIER 1447 LE PRINCE LOUIS S'INSTALLE EN DAUPHINÉ

A vingt-trois ans, le futur Louis XI, face à un père de plus en plus actif et jouissant pleinement de la vie, trouvait le temps long. Pour se faire de la place, il tenta, avec l'appui du comte de Dammartin Antoine de Chabannes, un ancien routier sans emploi, d'éliminer le proche entourage du roi, notamment Pierre de Brézé, mais la tentative tourna court. Il essaya ensuite, en 1446, de soustraire à l'autorité royale, pour en prendre lui-même le contrôle, la sénéchaussée d'Agenais. Nouvel échec. Le roi lui conseilla alors vivement d'aller mieux faire connaissance de sa principauté de Dauphiné. Le séjour devait durer quelques mois. Louis quitta donc la Cour le 1er janvier 1447 et entra en Dauphiné deux semaines plus tard. Charles VII ne devait jamais le revoir. A peine installé, le dauphin déploya une prodigieuse activité. Dès février, il réunissait les États, puis parcourait le pays en tous sens. Il se fit prêter hommage par la noblesse à qui il interdit la guerre privée. Il mena la vie dure aux évêques, battant en brèche leurs privilèges, et réussit à prendre le contrôle de l'archevêché de Vienne. En 1452, il fonda à Valence une université, en 1453 il transforma le conseil delphinal en parlement siégeant à Grenoble, il relança l'activité économique au profit de la bourgeoisie, pour des raisons politiques et fiscales, et protégea les Juifs. Après s'être opposé au duc de Savoie et avoir réussi à lui arracher quelques territoires, il trouva plus expédient de passer alliance avec lui. Charles VII, qui ne voyait pas d'un bon œil l'activisme de son fils, lui interdit d'épouser la fille du duc, Charlotte. Veuf de Marguerite d'Écosse depuis août 1445, le dauphin, en une nouvelle provocation, s'arrangea pour faire célébrer la cérémonie, le 9 mars 1451, quelques secondes avant que l'envoyé royal puisse proclamer l'interdiction. La rupture entre les deux hommes était consommée.

10 NOVEMBRE 1449 ENTRÉE DE CHARLES VII À ROUEN

Les trêves conclues en 1444 entre Charles VII et Henri VI, qui avait épousé Marguerite, fille de René d'Anjou, avaient été reconduites. Disposé à la paix, le roi Lancastre avait même accepté de

rendre Le Mans qui appartenait à la dynastie angevine. Mais en Angleterre commençait le conflit interne qui déboucha sur la guerre des Deux-Roses. Les relations franco-anglaises, à la fin de 1448, se durcirent. Au reste Charles VII et son gouvernement, disposant de moyens militaires et financiers renouvelés, se sentaient en mesure de passer à l'action, alors que les garnisons anglaises de Normandie, mal payées, pillardes, démoralisées dans un environnement de moins en moins favorable, manquaient de pugnacité. Enfin, François de Bretagne, duc depuis 1442, était hostile aux Anglais qui menaient des incursions aux lisières de sa principauté. Le roi de France pouvait compter sur lui. Or, le 25 mars 1449, François de Surienne, dit l'Aragonais, capitaine de Verneuil pour les Anglais, s'empara de la place bretonne de Fougères et la mit à sac. L'Aragonais n'était pas n'importe qui: écorcheur, il était également chevalier de la Jarretière. Charles VII, prenant fait et cause pour son vassal François, demanda à Edmond de Somerset, gouverneur de Rouen, de désavouer Surienne et de lui faire rendre Fougères: «Lequel duc répondit, rapporte Gilles le Bouvier dans ses chroniques, qu'il désavouait ceux qui l'avaient prise, combien il était joyeux de la prise et qu'il ne s'entremettrait point de la faire rendre.» Le roi considéra alors que la trêve était rompue. La reconquête de la Normandie commença aussitôt. Le 15 mai, Robert de Floques, bailli d'Évreux, prenait Pont-de-l'Arche, puis Conches. Le 17 juillet, Charles VII réunit un grand conseil qui, en présence des princes du sang, constata le bon droit du roi Valois. Des juristes comme Jean Jouvenel ou Robert Blondel furent mobilisés pour rédiger des traités théoriques anti-anglais. Philippe le Bon donna son aval. Jean de Dunois fut nommé «général lieutenant du roi en ses guerres». Tout alla ensuite très vite. Verneuil, Pont-Audemer tombèrent, Lisieux, grâce à son évêque Thomas Basin qui hier encore conseillait Somerset, s'ouvrit sans violence. Le comte de Saint-Pol depuis la Picardie, le duc de Bretagne par le sud-ouest, Pierre de Brézé et le duc d'Alençon au centre s'avançaient rapidement. Au début d'octobre, Charles VII était sous les murs de Rouen où John Talbot s'était enfermé. Le 20, les bourgeois se soulevèrent. Le 29, Somerset, à la tête de son contingent, quittait la ville, Talbot demeurant en otage. Le 10 novembre, le roi Charles VII faisait son entrée solennelle, accueilli par l'archevêque

Raoul Roussel, jadis acteur et témoin du supplice de Jeanne d'Arc, la veille encore intime de Somerset, tout comme les évêques de Bayeux, d'Avranches, de Coutances et de Lisieux qui l'entouraient. Cette journée mit soigneusement en scène l'idéologie royale. Ainsi, devant le roi s'avançant sous un dais, marchait un cheval blanc portant le sceau marqué aux trois lys, comme si la personne et la fonction royales figuraient séparément. Plus loin fut présenté à Charles VII un cerf blanc, figure symbolique de la royauté sacrée. L'impression faite sur la population par ce déploiement de force et de faste fut profonde. Pierre de Brézé fut nommé capitaine de Rouen. En juillet 1450, Caen se rendit, le 12 août Cherbourg, dernière place normande encore anglaise. Charles VII décréta qu'une procession commémorerait chaque année cet événement. C'était la première fête nationale.

31 JUILLET 1451 — ARRESTATION DE JACQUES CŒUR

Lors de l'entrée de Charles VII à Rouen chevauchait devant lui, en compagnie de Dunois et du sénéchal de Poitou, Jacques Cœur, conseiller et argentier du roi, qui avait avancé beaucoup d'argent pour la reconquête de la Normandie. Moins de deux ans plus tard, l'homme réputé le plus riche du royaume était arrêté sur l'ordre de son maître. Plus que l'accusation d'avoir empoisonné Agnès Sorel, la réussite exceptionnelle de ce personnage de modeste origine, dont les plus grands seigneurs et princes étaient créanciers, avait précipité sa chute. Le fils du pelletier de Bourges avait démarré dans la frappe et la falsification des monnaies. Puis, clé sans doute de ses succès ultérieurs, il avait embarqué en 1432 pour l'Orient et s'était rendu jusqu'à Damas. Il acquit ainsi une connaissance personnelle de la Méditerranée, de ses produits, de ses escales et de ses hommes, en particulier les Italiens. Dès son retour il se lança dans le grand commerce puis, comme argentier, c'est-à-dire fournisseur de tout ce dont la Cour pouvait avoir besoin, il se rendit indispensable au roi et à son entourage et devint un des conseillers les plus actifs et les plus écoutés de la couronne. Il développa ses affaires dans tous les secteurs, de l'armurerie à l'exploitation minière et naturellement la banque, le négoce méditerranéen restant pour lui l'essentiel. Il basa à Montpellier

puis à Marseille l'armement de sa propre flotte, au moins six gros navires.

En 1446, il se fait recevoir comme membre du métier de la soie à Florence, en même temps qu'il s'associe avec des Génois. Il a des correspondants dans toutes les places d'Europe et au Proche-Orient. En 1447, il est visiteur des gabelles, source de gros profits. En même temps, il construit son ascension sociale. Ses fonctions officielles le font entrer dans la noblesse. Son frère Nicolas est évêque de Luçon, son fils Jean archevêque de Bourges, une mission diplomatique à Rome lui procure l'amitié du pape Nicolas V. Il possède un hôtel particulier à Tours, Lyon, Pézenas, Montpellier, Béziers, Marseille, et naturellement à Bourges, merveille d'architecture et de décoration. Il achète quantité de domaines fonciers, de châteaux comme Toucy, Saint-Fargeau, Champigneulles, Torcy, Ainay-le-Vieil, beaucoup d'autres. Prodigieusement habile à faire argent de tout, grand stratège commercial, Jacques Cœur, appuyé par ses deux hommes de confiance Guillaume de Varye et Jean de Village, fit trop figure de parvenu et demeura en réalité un homme seul, tenant entre ses mains un écheveau d'affaires qu'il était seul à pouvoir démêler. Il réussit à monter des opérations à l'égal des grands entrepreneurs italiens, il fit entrer un moment la France dans la grande aventure de la marchandise, mais le royaume ne lui offrait pas un environnement commercial et capitaliste suffisant. Les juristes et légistes proches du roi jugeaient sévèrement ses procédés effectivement expéditifs et douteux. Le 29 mai 1453, l'argentier déchu fut condamné au bannissement, à la confiscation de ses biens et à l'amende astronomique de quatre cent mille écus. Il s'échappa de sa prison en 1455, gagna Rome et mourut à Chio, l'année suivante. C'est par le Journal du procureur Dauvet, chargé d'inventorier les biens de Jacques Cœur, que nous connaissons l'essentiel de ses activités.

17 JUILLET 1453 **VICTOIRE DE CASTILLON**

Après leurs succès en Normandie, les armées françaises se tournèrent vers la Guyenne. La situation n'était pas la même. Outre qu'il existait un fort particularisme gascon, les liens entre la Guyenne et l'Angleterre étaient tricentenaires. De plus, la domina-

tion du roi de Londres s'exerçait de façon très lâche. Bordeaux, surtout, s'administrait très librement, et les Anglais étaient physiquement presque absents. Enfin le débouché d'outre-Manche était indispensable aux produits du vignoble. C'est pourquoi, lorsque l'armée royale commandée par Dunois eut soumis, au printemps 1451, la plupart des places de Guyenne, des négociations s'ouvrirent avec les Bordelais, conduits par leur archevêque Pey Berland, pour arriver à un accommodement. Les Gascons conserveraient leurs droits et privilèges, notamment fiscaux. Aucun secours anglais ne s'annonçant, la ville ouvrit ses portes le 30 juin. Le 21 août, c'était le tour de Bayonne. Le conseiller du roi Jean Bureau, homme sage, fut choisi comme maire de Bordeaux, le comte de Clermont devint gouverneur de Guyenne et Olivier de Coëtivy grand sénéchal. Mais l'administration royale nouvellement implantée gardait ses réflexes centralisateurs et la bourgeoisie bordelaise, comme la noblesse gasconne, son goût pour l'indépendance. Les Bordelais mécontents se tournèrent vers Henri VI qui leur envoya une armée commandée par l'octogénaire John Talbot. Bordeaux, puis la plupart des cités alentour furent reprises au cours de l'automne 1452. Au printemps suivant commença une nouvelle campagne, dirigée par le roi lui-même. Des routiers devenus capitaines retenus, comme Saintrailles ou Valpergue, étaient là, avec Jean de Bueil, Jacques de Chabannes et autres hommes de guerre éprouvés. Le choc eut lieu le 17 juillet sur la Dordogne, non loin de Castillon qu'assiégeaient les Français. Revanche de tant d'avanies militaires, ce fut l'artillerie française qui tailla en pièces la cavalerie anglaise. Talbot fut tué. Le 19 octobre, les Anglais évacuaient Bordeaux. Charles VII imposa un châtiment modéré. Une amende de trente mille écus, le bannissement de vingt personnes réputées dangereuses, et surtout la fin des privilèges juridiques et des exemptions fiscales. Castillon fut la dernière vraie bataille de la guerre de Cent Ans. Charles VII avait ramené la royauté française, en vérité bien changée, au niveau de prestige où l'avait jadis portée Saint Louis. Certains, beaucoup plus tard, ont vu dans l'année 1453 la fin du Moyen Age.

15 AVRIL 1454 ORDONNANCE DE MONTIL-LES-TOURS

Ayant recouvré des royaumes et des peuples accablés par une longue suite de malheurs et de destructions qui avaient entraîné tant de bouleversements sociaux et institutionnels, Charles VII, « considérant que les royaumes sans bon ordre de justice ne peuvent avoir durée ni fermeté aucune », réunit à Paris, à la fin de 1453, « plusieurs prélats, archevêques, évêques, barons et seigneurs de notre royaume, et les gens de notre grand conseil, et aucuns des présidents et autres gens de notre dite cour de parlement, et autres juges et prudhommes d'icelui notre royaume ». La justice, en effet, était désorganisée et les procédures plus longues que jamais, alors que le nombre des causes s'était remis à augmenter, signe que la vie reprenait dans le pays. De la consultation organisée par le roi sortit le 15 avril 1454 une grande ordonnance, rendue au château de Montil-les-Tours, une des résidences les plus prisées du roi. Le premier objectif était de réorganiser et de renforcer le parlement de Paris dont la composition était le fruit de la fusion entre le parlement de Poitiers et le parlement bourguignon de Paris. Les effectifs furent augmentés, cinq présidents furent nommés à côté du premier président, une seconde chambre des enquêtes et une chambre criminelle furent créées. Les conseillers étaient élus par leurs pairs, ce qui favorisa la création de véritables dynasties parlementaires, le roi se réservant les nominations les plus importantes. Les juges étant régulièrement rémunérés ne devaient plus accepter les cadeaux des justiciables.

En second lieu, l'ordonnance enjoignait de rédiger les coutumes qui régissaient le droit privé de façon variable d'une province à l'autre. Cette consignation éviterait les chicanes, les mauvaises interprétations, les ignorances feintes ou réelles qui retardaient et alourdissaient les procédures. Cette entreprise d'une exceptionnelle importance prit des décennies.

1455 ARRESTATION DES COQUILLARDS DE DIJON

Dans les années 1450 se faisaient remarquer en Bourgogne des individus louches qui menaient grande vie sans travail apparent et parlaient entre eux une langue incompréhensible. Jacques

Bonne, maire de Dijon, demanda à Jean Rabustel, procureur syndic, de mener l'enquête. Il réussit à infiltrer la bande et, un jour de 1455, les sergents coincèrent une douzaine de ces «ruffians» dans la maison d'un officier municipal. Dans leurs bourses, on trouva beaucoup d'argent. Le plus jeune de la bande, Dimanche-le-Loup, finit par parler. On découvrit ainsi l'existence souterraine d'une association de malfaiteurs placée sous l'invocation de saint Jacques et dirigée par un roi de la Coquille. Elle comptait plusieurs centaines de membres, organisés hiérarchiquement en gascâtres, maîtres et maîtres-longs, avec répartition des compétences: coupeurs de bourse, tricheurs au jeu, détrousseurs d'hôtellerie, faux-monnayeurs, receleurs, exécuteurs. Le réseau paraissait s'étendre bien au-delà de la Bourgogne, et notamment à la région parisienne. L'origine multiple de ces mauvais garçons — Bourgogne, Picardie, Normandie, Savoie, Provence, Espagne, Écosse — montre que les coquillards étaient pour la plupart des écorcheurs reconvertis dans le crime organisé, mais ils recrutaient aussi des étudiants, des clercs déchus ou dévoyés, et même des chanteurs de la chapelle ducale de Dijon. Leur procès fut bientôt fait. Arvier Synart, le bourreau de Dijon, en pendit dix et en fit bouillir quatre, ces derniers pour faux-monnayage. Leur langage codé nous est connu par leur procès, mais aussi par des ballades de François Villon qui les fréquenta de près.

7 JUILLET 1456 — RÉHABILITATION DE JEANNE D'ARC

Dès son entrée à Rouen, où Jeanne d'Arc avait été jugée et condamnée, Charles VII s'était préoccupé de faire annuler la sentence de 1431. En effet la Pucelle ayant été pour partie à l'origine d'une restauration voulue par Dieu, il était impossible de continuer à la considérer comme hérétique et sorcière. Il fallait donc que l'Église défasse ce qu'elle avait fait vingt ans plus tôt. Dès le 15 février 1450, le roi chargeait son conseiller, le théologien Guillaume Bouillé, de mener une enquête sur le procès qui aboutit à faire «mourir iniquement» la Pucelle. Cette courte enquête fut reprise l'année suivante par le légat du pape, le cardinal Guillaume d'Estouteville, un Normand, frère du glorieux défenseur du Mont-Saint-Michel. Le cardinal s'adjoignit le dominicain Jean Bréhal,

inquisiteur de France. L'information, plus ample que la précédente, fut close le 10 mai 1452. Mais le pape Nicolas V, désireux de réconcilier Charles VII et Henri VI, laissa l'affaire en sommeil. Ce fut son successeur Calixte III qui, en 1455, relança la procédure.

Le 6 novembre 1455, à Notre-Dame de Paris, Isabelle d'Arc, mère de la Pucelle, et son frère Pierre, devenu prévôt de Vaucouleurs, se présentèrent en suppliants, le rescrit de Calixte III à la main. Les juges sont alors désignés : Jean Jouvenel des Ursins, archevêque de Reims, Guillaume Chartier, évêque de Paris, Richard Olivier, évêque de Coutances, l'inquisiteur Jean Bréhal demeurant chargé de l'instruction. Le 12 décembre, le tribunal se transporte à Rouen, comme pour mieux rejouer à l'envers le procès de 1431.

L'information fut soigneusement conduite, avec commissions rogatoires à Rouen, Paris, Orléans et en Lorraine. Il s'agissait moins de faire l'éloge de Jeanne que de montrer les vices de fond et de forme qui entachaient de nullité sa condamnation. L'affaire n'était donc pas moins politique que précédemment, elle devait être juridiquement encore plus impeccable. Reste que les témoignages, même sollicités, en apprennent sur la personne et l'action de Jeanne. Le 7 juillet 1456, le jugement était rendu : « Lesdits procès et sentences, entachés de dol, calomnie, iniquité, contradictions, contenant erreur manifeste de droit et de fait, avec ladite abjuration, exécutions et toutes les suites, ont été, seront et sont nuls, invalides, inutiles et vains... Ladite Jeanne, les plaideurs et ses parents n'ont contracté ou encouru aucune marque d'infamie ni macule ; qu'elle est et doit être déchargée et disculpée. » On ne disait pas que Jeanne était une héroïne ou une sainte, on disait qu'elle n'était pas coupable de ce dont on l'avait chargée. Cette réhabilitation minimale convenait à tout le monde.

PRINTEMPS 1460 **VAUDERIE D'ARRAS**

Peu avant 1460, raconte dans ses *Mémoires* Jacques du Clercq, seigneur de Beauvoir-en-Ternois, « moult hommes et femmes allaient en vaulderie, et gens de tous états, et tant que sans nombre ». « Aller en vaulderie » signifiait, murmurait-on, se rendre à des assemblées diaboliques où l'on se livrait à des orgies, profanations d'hosties, messes noires et autres péchés majeurs,

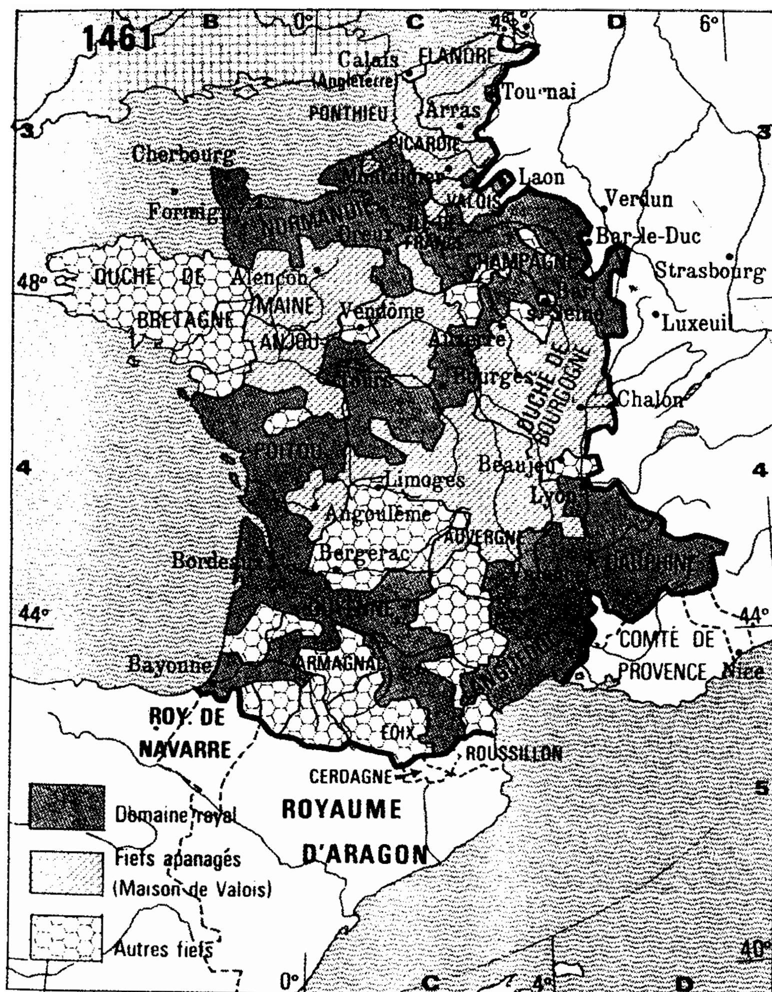
sous la conduite de sorciers. Philippe le Bon chargea le théologien Pierre Le Broussart d'enquêter, si bien qu'à la Toussaint 1459 fut arrêtée à Douai et transférée dans la prison épiscopale d'Arras une prostituée nommée Deniselle. Cette dernière, sous la torture, dénonça un certain Jean La Bitte, un peintre sans doute simple d'esprit, qui fut appréhendé à Abbeville et lui aussi conduit à Arras. Pour ne pas parler, il tenta de se couper la langue. Soumis à la question, il livra le nom de nombreux participants aux cérémonies infernales.

L'évêque Jean Jouffroy, alors absent, est suppléé par Jean Fauconnier, évêque *in partibus* de Beyrouth, et par le doyen, tous deux obsédés par la contamination hérétique et le complot satanique partout à l'œuvre.

Deniselle et La Bitte furent promptement brûlés. Puis on s'intéressa à ceux qu'ils avaient dénoncés, avec l'autorisation de Jean de Bourgogne, comte d'Étampes et gouverneur de l'Artois pour son cousin Philippe. Les présumés coupables, déjà nombreux, furent condamnés pour apostasie, idolâtrie, parjure, infamie et sodomie, livrés au bras séculier et brûlés en mai 1460. Parmi eux, les femmes étaient en majorité. Mais l'œuvre purificatrice ne s'arrêta pas là. Accusations et arrestations frappèrent des notables comme Robert de Marquais, lieutenant d'Arras, les échevins, et une célébrité locale, le chevalier Payen de Beaufort, vénérable vieillard unanimement respecté. Naturellement les biens des suspects, devenus à présent légion, étaient confisqués. La terreur s'installa dans la ville, qui apparut à l'extérieur comme pestiférée. Les affaires périclitèrent. L'hystérie se calma au début de 1461, des appels ayant été lancés au duc Philippe et au roi Charles qui envoyèrent des informateurs. Mais les condamnés ne furent réhabilités qu'en 1491. A un accès de fièvre lié à un état de nerfs exacerbé, à un prurit de démonologie et de sorcellerie largement attesté durant cette période s'ajoutèrent des comportements beaucoup plus intéressés. «Cette manière d'accusation, écrit le chroniqueur Monstrelet, fut une chose controuvée par aucunes mauvaises personnes, pour grever et détruire ou déshonorer, ou par ardeur de convoitise, aucunes notables personnes que eux haïssaient de vieille haine.»

10 OCTOBRE 1458 CONDAMNATION DU DUC D'ALENÇON

Jean II d'Alençon, immensément possessionné en Normandie, puisque son domaine s'étendait sur près de six cents paroisses, était de ceux auxquels la paix n'était pas agréable. Après avoir pris part à la praguerie, il avait contribué à la reconquête de la Normandie. Ce prince des lys s'estima-t-il mal récompensé de ses services ? En tout cas il s'enferma dans ses châteaux où, dit-on, il pratiquait la sorcellerie. Considérant que les Anglais sauraient mieux reconnaître ses mérites, il s'aboucha avec le duc d'York, en faisant passer des messages par Calais. Au même moment, le duc Jean témoignait pour la réhabilitation de Jeanne d'Arc, sa compagne d'armes contre ces mêmes Anglais. En vérité, le prince était un crétin. Un jour d'avril 1456, un de ses émissaires auprès des Anglais parla. Renseigné par le Normand Louis d'Harcourt, alors archevêque de Narbonne, Charles VII fit arrêter Jean II par Dunois, son oncle par alliance, le 27 mai. Le roi pensa d'abord faire juger le duc par le Parlement réuni en séance royale. Mais Jean d'Alençon étant pair du royaume exigea d'être jugé, précisément, par ses pairs. Le cas ne s'était pas présenté depuis la condamnation de Charles le Mauvais en 1387. Après information et réflexion, Charles VII convoqua une assemblée composée à la fois des membres du Parlement et des pairs, qui se réunit à Vendôme en août 1458. Le roi parut en magnifique appareil, siégeant sur une estrade et sous un dais tendus de draperies fleurdelysées, ce qui valut à cette session judiciaire l'appellation de lit de justice. Une miniature de Jean Fouquet en a perpétué le souvenir. Le connétable de Richemont, devenu duc de Bretagne l'année précédente, refusa de siéger comme pair, jugeant que la Bretagne ne faisait pas partie du royaume. Un ambassadeur représentait Philippe de Bourgogne, à qui la majesté de la procédure était en partie destinée. En effet, depuis l'été 1456, il donnait refuge au dauphin dressé contre son père et avec lequel Jean d'Alençon était resté en contact. Le duc reconnut sa trahison, fut condamné à mort et, en attendant une exécution qui ne vint jamais, enfermé à Loches.



La France et l'Angleterre en 1461.

Source : Des Barbares à la Renaissance, par M. Balard, J.-P. Genêt et M. Rouche (Hachette Université, 1973).

13 AOÛT 1461 **SACRE DE LOUIS XI**

Le 22 juillet 1461 mourut le roi Charles VII, d'un abcès à la bouche. Dans sa résidence de Genappe, au sud de Bruxelles, le dauphin accueillit la nouvelle avec joie. Il avait déjà trente-huit ans et supportait de plus en plus mal la tutelle protectrice de Philippe le Bon. Il rejoignit aussitôt le duc de Bourgogne à Avesnes et, sans plus attendre, pour montrer qu'il était le maître et que commençait un nouveau règne, craignant aussi que les serviteurs de son père fussent mal disposés à son égard après tant d'années de sourde rivalité, il prononça des révocations : Jean de Dunois, l'amiral Jean de Bueil, le grand sénéchal Pierre de Brézé, le chancelier Guillaume Jouvenel, le premier président Yves de Scépeaux, le maréchal de Lohéac, le comte de Dammartin Antoine de Chabannes, vingt-cinq baillis ou sénéchaux, des capitaines d'ordonnance furent éloignés ou éliminés, dès avant ou juste après le sacre. Celui-ci eut lieu le 15 août, dans un faste extraordinaire voulu et payé par Philippe le Bon, mentor du nouveau roi. La cérémonie fut présidée par Louis d'Harcourt, évêque de Bayeux et patriarche de Jérusalem, en présence de vingt-cinq évêques. Le duc de Bourgogne posa la couronne sur la tête du roi. L'après-midi eut lieu un banquet où se déploya encore le luxe inouï de la cour bourguignonne. Le 31 août, flanqué de Philippe et de son fils Charles, comte de Charolais, Louis XI faisait son entrée solennelle à Paris. Il fit bientôt comprendre à son oncle qu'il n'avait plus besoin de lui.

A Reims comme à Paris, le roi avait reçu des délégations de ses bonnes villes qui crurent entendre dans ses bonnes paroles des promesses de remise d'impôts. Aussi, quand le 1er septembre les agents du roi vinrent affermer aides et gabelles, les contribuables d'Angers les accueillirent-ils à coups de triques : ce fut la tricotterie, qui fut suivie, le 2 octobre, par la miquemaque ou mutemaque de Reims, où les rôles fiscaux furent brûlés. Pendaisons, bannissements, mutilations, amendes firent voir où était l'autorité et comprendre que le roi aurait toujours, et de plus en plus, besoin d'argent.

5 JANVIER 1463 FRANÇOIS VILLON EST BANNI DE PARIS

En décembre 1462, le clerc et poète François Villon a été mêlé, rue Saint-Jacques, à une rixe au cours de laquelle le notaire apostolique François Ferrebouc, un homme réputé dans Paris, a été blessé d'un coup de dague. Villon et ses trois camarades de chahut sanglant sont bientôt arrêtés. La cause est d'autant plus grave que Villon est un récidiviste, bien connu de la police parisienne. François de Montcorbier, dit Villon, est né à Paris en 1431. Rien n'est plus obscur que l'histoire de sa vie. Étudiant à la Sorbonne, il est reçu maître ès arts en 1452. En 1455, il est blessé dans une bagarre avec un prêtre, Philippe Sermoise, qui y laisse la vie. Puis il séjourne à Blois, à la cour d'un autre poète, Charles d'Orléans. Il fait ensuite de la prison à Meung. Il est alors un poète déjà apprécié dans les milieux parisiens. C'est en 1461 sans doute qu'il entreprend la rédaction de son œuvre la plus originale, *le Testament*. Sitôt arrêté, dans les derniers jours de 1462, il est condamné au gibet. Il fait appel immédiatement et, ainsi entre la vie et la mort, compose la très célèbre *Ballade des Pendus*. Le 5 janvier 1463, le Parlement commue la peine de pendaison et, « au regard de la mauvaise vie dudit Villon, le bannit jusqu'à dix ans de la ville, prévôté et vicomté de Paris ». A partir de là, la trace de Villon se perd définitivement. La première édition imprimée de ses œuvres parut à Paris, chez Pierre Levet, en 1489.

8 MARS 1463 CRÉATION D'UNE QUATRIÈME FOIRE À LYON

Longtemps les pouvoirs publics, tout comme les intellectuels, n'avaient conçu l'activité économique que sous son aspect fiscal et monétaire. L'important était que le Trésor royal ou princier en tire un profit immédiat. Au XVe siècle, les perspectives s'élargissent, en particulier sous l'influence italienne. Encourager la production et les échanges, et donc enrichir le royaume, deviennent une claire nécessité. Les ravages de la guerre, en même temps que la modification des itinéraires et des courants d'échanges, conduisent le roi à intervenir. Depuis le début du XIVe siècle, les foires de Champagne sont ruinées. C'est aux frontières du royaume que les choses se passent, sur l'axe reliant la Méditerranée et les Alpes à

la vallée du Rhin et aux Pays-Bas. Le Languedoc, Châlon, mais aussi Lyon et Genève. Entre ces deux villes se développe bientôt une concurrence acharnée. Dès 1420, le dauphin Charles a accordé des privilèges aux Lyonnais pour leurs deux foires. Il en ajoute une troisième en 1444, « pour remettre en notre royaume le cours des marchandises ». Lyon, dès lors, parvient à attirer de plus en plus le négoce des épices et de la soie, qu'elle produit en partie elle-même, et à fixer des marchands et des banquiers, principalement italiens, car tout centre commercial se double à présent d'une place financière et bancaire, les transactions s'effectuant de plus en plus à distance. Plus interventionniste encore que son père, Louis XI, en 1462, interdit aux marchands français de se rendre aux foires de Genève. Le 8 mars 1463, il accordait à Lyon une quatrième foire annuelle, faisant en sorte que le calendrier marchand coïncide avec celui de Genève, afin de ruiner la cité suisse. Le succès fut presque immédiat. Dès l'année suivante, les maisons italiennes, notamment les Medicis, transféraient leurs succursales de Genève à Lyon dont les activités, et aussi la population, gonflèrent prodigieusement: marchandises, numéraire, négociants affluèrent. Les produits français, dont Louis XI encouragea le développement, trouvèrent là un débouché exceptionnel. A partir de 1467, les relations avec Genève s'apaisèrent, mais le grand essor de Lyon était lancé.

OCTOBRE 1465 — FIN DE LA GUERRE DU BIEN PUBLIC

Louis XI, écrit Philippe de Commynes dont les *Mémoires* commencent à l'année 1464 et qui venait d'entrer au service de Charles de Charolais, futur Téméraire, « était naturellement ami des gens de moyen état et ennemi de tous grands qui se pouvaient passer de lui ». De fait, en 1465, la fleur de l'aristocratie du royaume entreprit de se passer du roi, ou du moins de son autorité directe, qui pesait lourd. L'initiateur de l'entreprise fut le duc Jean II de Bourbon. Il rallia bientôt le comte de Charolais qui gouvernait les états bourguignons sous le couvert de son père Philippe devenu gâteux, « le duc de Bretagne, monseigneur de Dunois, monseigneur de Dammartin, monseigneur de Lohéac, monseigneur de Bueil, monseigneur de Chaumont et messire

Charles d'Amboise son fils, tous lesquels le roi avait désappointés et défaits de leurs états quand il vint à la Couronne, nonobstant qu'ils eussent bien servi le roi son père et le royaume». A quoi s'ajoutèrent le comte de Saint-Pol, le duc Jean de Lorraine, fils du roi René lui-même incertain, et même, non sans hésitation, le favori du roi, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, dont le cousin le comte Jean V, célèbre notamment parce qu'il avait épousé sa propre sœur Isabelle, était du complot. Tous s'entendirent pour mettre en avant le jeune Charles, duc de Berry, frère cadet du roi, dont le passage inopiné en Bretagne, le 4 mars 1465, sonna le début de la révolte. «Et fut cette guerre depuis appelée le Bien public, pour ce qu'elle s'entreprenait sous couleur de dire que c'était pour le bien public du royaume.» On s'indignait de la tyrannie exercée par le roi et l'on promettait la réforme du royaume, c'est-à-dire exemption d'impôts pour le peuple, influence et grosses pensions pour les grands seigneurs. La guerre fut déclarée publiquement par le duc de Bourbon, dont Louis XI, à la tête d'une armée bien disciplinée, envahit les domaines bourbonnais et auvergnats avant de négocier sans grand résultat. Puis, les armées bourguignonnes et bretonnes menaçant Paris, le roi remonta vers le nord. Le 16 juillet eut lieu à Montlhéry une sanglante bataille, où le roi paya de sa personne, où Charles de Charolais fut blessé, où Pierre de Brézé, rentré en grâce depuis peu, fut tué, où Charles d'Anjou, comte du Maine, déserta le camp royal, où l'avantage demeura indécis. Les ligueurs mirent ensuite le siège devant Paris, que Louis XI, à peine rentré, avait quitté pour lever des troupes. Dunois expliqua à une délégation de bourgeois et d'universitaires parisiens que l'objectif des princes était le contrôle des finances, des nominations aux offices, de l'armée, de la personne et du gouvernement du roi, Charles de Berry devant recevoir la Normandie. Les Parisiens ne cédèrent pas. Le 28 août, Louis XI revint avec des renforts. Il avait aussi suscité la révolte de Liège contre Charles le Téméraire. Mais à la fin de septembre la Normandie fit défection. La veuve de Brézé, grand sénéchal de Normandie, convaincue que le roi était responsable de la mort de son mari, avait ouvert Rouen aux princes. Dieppe, Lisieux, Caen, bien d'autres villes suivirent. Louis d'Harcourt, évêque de Bayeux, Thomas Basin, évêque de Lisieux, les comtes d'Estouteville et de

Tancarville animent le mouvement de revendication dans une Normandie qui réclame le respect de ses franchises et d'avoir un duc à elle.

Face à ce rebondissement impressionnant, Louis XI composa aussitôt. Charles de Berry recevrait la Normandie, le duc de Bourgogne recouvrerait une partie dés villes picardes que le roi avait rachetées deux ans plus tôt, le comte de Saint-Pol deviendrait connétable. Telles furent les principales clauses du traité de Conflans signé le 5 octobre. Avec les autres princes fut passé le traité de Saint-Maur, le 29 octobre: les rebelles étaient pardonnés, leurs prérogatives reconnues. Pour proposer la réforme était nommée une commission de trente-six membres où figuraient Dunois et Thomas Basin. Le duc de Bourbon reçut un immense gouvernorat au centre du royaume, Jacques de Nemours devint gouverneur du Dauphiné, Jean de Lorraine eut de l'argent. Beaucoup d'officiers bannis en 1461 furent réintégrés. Mais dès janvier 1466, Louis XI reprit à son frère Charles la Normandie un instant concédée. Dans toute cette affaire, le roi avait eu le soutien de ses bonnes villes, de la petite et moyenne noblesse, ainsi que celui des comtes Sforza de Milan.

9 AU 14 OCTOBRE 1468 — ENTREVUE DE PÉRONNE

La rencontre entre Louis XI et Charles le Téméraire, qui a succédé à son père Philippe le Bon mort en juin 1467 à soixante-douze ans, est l'un des épisodes les plus connus de notre histoire. Mais il faut la dépouiller de la dramaturgie dans laquelle l'a enveloppée pour la postérité un de ses participants, Philippe de Commynes, et la ramener à ses justes proportions. Du moins fait-elle apparaître le côté à la fois joueur et cynique de Louis XI. La configuration dans laquelle elle s'inscrit est la suivante: désireux d'unir l'ensemble de ses États, et peut-être de les constituer en un royaume bourguignon, le duc Charles a besoin d'une royauté française pas trop solidement assise ni structurée, et qui surtout ne cherche pas à se renforcer du côté de la Picardie, de l'Alsace ni des Pays-Bas. C'est pourquoi il soutient l'agitation princière menée par le frère du roi, Charles, et par le duc François II de Bretagne. De même il a passé alliance avec le roi d'Angleterre Édouard IV,

dont il épouse la sœur Marguerite d'York en juillet 1468. Depuis 1465 il maintient un état de trêve précaire avec Louis XI. Ce dernier, en revanche, attelé à son œuvre de reconstruction du royaume et de renforcement de l'autorité royale, veut mettre un terme à la menace bourguignonne. Il cherche à détacher le Téméraire des princes indociles et n'hésite pas à lui procurer des ennuis dans sa sphère d'influence, par exemple en encourageant à la révolte la cité de Liège, protectorat bourguignon, qui fut durement châtiée en octobre 1467. Au même moment, les troupes bretonnes attaquaient en Normandie, assurées du soutien bourguignon. Le roi négocia difficilement une trêve et chercha un appui en convoquant, pour l'unique fois de son règne, les états généraux, qui se tinrent à Tours au début d'avril 1468. Puis, profitant des noces du duc de Bourgogne, Louis XI envoya ses armées attaquer en Bretagne et en Normandie, en sorte que François II dut accepter la paix à Ancenis le 10 septembre: le duc de Bretagne renonçait à ses alliances anglaise et bourguignonne, et le frère du roi à la Normandie. La nouvelle de ce traité séparé mit Charles le Téméraire hors de lui. Il réunit ses troupes à Péronne, prêt à passer à l'action. Le roi prit les devants en faisant savoir au duc qu'il irait le trouver à Péronne. Le duc, qui reçut la demande en même temps que soixante mille écus, adressa alors à son roi un sauf-conduit. Louis XI partit accompagné d'un petit équipage, parmi lequel le duc de Bourbon, le connétable de Saint-Pol, l'évêque Jean Balue qui faisait depuis quelque temps fonction d'ambassadeur à la cour de Bourgogne. Dans la vieille forteresse de Péronne, le roi et le duc discutèrent âprement, mais utilement. L'atmosphère se tendit lorsqu'on annonça, le 11 octobre, que les Liégeois s'étaient à nouveau soulevés et avaient enlevé leur prince-évêque Louis de Bourbon et le gouverneur bourguignon Humbercourt, et que les deux représentants de Louis XI à Liège étaient dans le coup. Le roi était à coup sûr en posture difficile, mais l'image d'un roi prisonnier, terrorisé et menacé de mort est à remiser au magasin des accessoires. Il fit distribuer de l'or à certains conseillers de Charles, notamment à Commynes, afin qu'ils calment leur maître. Le 14 octobre Charles proposa, et le roi accepta, de signer le traité que le roi avait fait préparer, si du moins Louis XI l'accompagnait mettre les Liégeois à la raison. Louis XI se déclara tout disposé à remettre sur son trône son cousin Louis de Bourbon. On jura la

paix sur la vraie croix de Charlemagne que Louis XI avait apportée. Le traité de Péronne confirmait le traité d'Arras de 1435 et le récent traité de Conflans. Le principal était que désormais la Flandre ne relevait plus du parlement de Paris. Puis le duc de Bourgogne prêta hommage au roi, et l'on partit de compagnie réduire et détruire les Liégeois, qui durent se sentir abandonnés. Le 2 novembre, Louis XI quittait son nouvel allié — qui demeurait son parfait ennemi.

23 AVRIL 1469 INCARCÉRATION DU CARDINAL BALUE

L'un des profiteurs apparents du traité de Péronne avait été l'évêque d'Angers Jean Balue. Ce Poitevin de petite extraction, né en 1421, s'était élevé à force d'activisme et d'ambition. En 1464, il était entré au conseil du roi qui le chargeait volontiers de missions délicates, notamment auprès de la cour de Bourgogne. Couché, de par la volonté de son maître, sur la promotion cardinalice de 1467, il avait reçu le chapeau le 17 novembre 1468, peu après avoir fait, au nom du roi, enregistrer le traité de Péronne par le Parlement. Cette promotion éclatante, qui donna lieu à de grandes réjouissances, surprenantes même de la part d'un prélat du xve siècle, fut suivie d'une disgrâce tout aussi rapide. On fit en effet savoir à Louis XI que son favori avait joué à Péronne un rôle trouble et qu'en tout cas il avait détourné à son profit une partie des sommes par lesquelles le roi avait acheté des complaisances bourguignonnes. Jean Balue fut exclu du conseil. Il voulut alors tirer parti de la situation incertaine où se trouvait le frère du roi. Ce dernier, avait exigé Charles le Téméraire, devait recevoir la Champagne et la Brie en dédommagement de la Normandie. Mais le roi ne souhaitait pas que son frère fût à portée des états bourguignons. Il lui fit proposer la Guyenne et circonvint à cette fin le principal conseiller de son frère, le capitaine Odet d'Aydie, à qui il promit le commandement de Blaye. Comme «monseigneur Charles, écrit Commynes, en toutes choses était manié et conduit par autrui», il accepta. Or, au même moment, on intercepta une correspondance par laquelle Guillaume d'Haraucourt, évêque de Verdun, et le cardinal Balue poussaient le prince à refuser tout autre apanage que la Champagne, lui promettant, s'il prenait les armes pour faire

valoir sa cause, des soutiens dans la noblesse française. Balue, par ce coup tordu, pensait à la fois faire plaisir à Charles le Téméraire, tout en mettant le roi dans des difficultés dont lui seul saurait le sortir. Le 23 avril, Louis XI convoqua le cardinal à Amboise, le fit interroger et arrêter. Hommes d'Église, les deux évêques sauvèrent leur tête mais ne furent jamais jugés, ce qui accrut la terrible réputation de Louis XI. La cage de fer, si populaire, du cardinal n'a jamais existé, mais Jean Balue resta derrière les barreaux plus de dix ans. En septembre, le roi et le duc Charles de Guyenne se réconciliaient à grand renfort d'embrassades.

1er AOÛT 1469 CRÉATION DE L'ORDRE DE SAINT-MICHEL

Si saint Denis et saint Martin avaient été et continuaient d'être les patrons de la monarchie française, entretenant avec la dynastie d'étroits rapports personnels, l'avènement des Valois et la guerre de Cent Ans propulsèrent au firmament un autre personnage, saint Michel. Charles VI lui voua une dévotion particulière. Charles VII le fit figurer sur ses bannières alors qu'il ne leva jamais l'oriflamme. Saint Michel terrassant le dragon est naturellement le concurrent victorieux du saint Georges anglais qui assume les mêmes fonctions. La glorieuse résistance du Mont-Saint-Michel, seule place normande à n'être jamais tombée et qui, bloquée de 1424 à 1434, repoussa tous les assauts, fit beaucoup pour le prestige de son saint éponyme. Saint Michel fut aussi celui qui inspira la Pucelle. Bref, l'archange est bien installé quand Louis XI, qui s'est rendu en 1462 et en 1467 en pèlerinage au Mont, un pèlerinage de plus en plus fréquenté, apporte à saint Michel la consécration suprême en créant un ordre royal placé sous son invocation. L'insigne en est un collier de coquilles d'or portant un saint Michel écrasant le dragon. La rivalité avec la Toison d'or bourguignonne est nette. L'appartenance à l'ordre est exclusive de toute autre. Il s'agit bien pour le roi d'intégrer et de surveiller sa noblesse qui lui a procuré tant d'avanies. Au reste, figurent dans la première promotion le duc Charles, frère du roi, et l'incertain connétable de Saint-Pol. Le duc François de Bretagne ne s'y est pas trompé, qui a refusé le collier et surtout l'allégeance personnelle à Louis XI dont il est assorti, et qui s'exprime par un serment de « vrai

amour à nous et à nos successeurs ». D'abord fixé au Mont, le siège de l'ordre fut transféré à la Sainte-Chapelle de Paris en 1476. Saint Michel devient ainsi le protecteur du royaume et le bon ange du roi, à une époque où se développe précisément la croyance en l'existence d'un ange gardien individuel.

1470 INSTALLATION DE LA PREMIÈRE IMPRIMERIE À PARIS

C'est d'Allemagne, et particulièrement de Mayence, qu'arriva en France la technique de l'imprimerie, dans la mise au point de laquelle l'orfèvre Gutenberg joua un rôle mal éclairci mais largement reconnu. Le premier livre portant la marque de ses fabricants date de 1457. Si le support de papier est largement utilisé depuis plus d'un siècle, la presse associée aux caractères mobiles métalliques sont une réelle nouveauté. En 1462, le Rhénan Johann Heynlin et le Savoyard Guillaume Fichet sont reçus comme maîtres en théologie à la Sorbonne dont ils sont successivement recteurs en 1467 et 1468. Fichet exerce en même temps les fonctions de bibliothécaire. C'est sans doute Heynlin qui alla chercher des spécialistes bâlois et leur matériel — qui furent installés à la Sorbonne en 1470 — renforcés d'un certain Martin Frantz, vraisemblablement un typographe allemand. Le premier ouvrage, sorti des presses cette même année 1470, fut les *Lettres* de Gasparino Barzizza, un rhétoriqueur italien. Le livre comportait encore des enluminures manuscrites. Suivit un traité de rhétorique de Guillaume Fichet lui-même, qui fait figure de père de l'humanisme nouveau. L'imprimerie, soutenue par les princes, se développa rapidement, et Paris devint un centre d'édition considérable, ainsi que Lyon.

JUILLET 1472 EXPLOITS DE JEANNE HACHETTE À BEAUVAIS

En décembre 1470, Louis XI fit proclamer par une assemblée réunie à Tours que, Charles de Bourgogne ayant manqué à ses engagements, le traité de Péronne était rompu. Il fit attaquer aussitôt sur la Somme, et avant la fin de février, Antoine de Chabannes et le connétable de Saint-Pol avaient pris Saint-

Quentin, Amiens, Roye et autres cités picardes. En même temps, Louis XI ordonnait des actions au sud de la principauté bourguignonne. Une trêve fut bientôt signée. Mais au sud, toujours manipulé, Charles de Guyenne s'agitait, passant alliance avec François de Bretagne et surtout le terrible Jean d'Armagnac, entretenant des contacts avec le comte de Saint-Pol et avec Charles le Téméraire dont il souhaitait épouser la fille Marie, le plus beau parti d'Europe. Or il avait, en se réconciliant avec Louis XI deux ans plus tôt, juré sur la très sainte et redoutable croix de saint Laud de ne jamais prétendre à la main de Marie. Heureusement pour le roi, son frère succomba en mai 1472 à la syphilis que lui avait communiquée sa concubine Colette de Chambes. Louis XI prit aussitôt possession de la Guyenne, tandis que le sire de Beaujeu s'emparait de Lectoure et du comte d'Armagnac. Charles de Bourgogne mobilisa aussitôt, prétendant que le duc de Guyenne avait été empoisonné sur ordre du roi. Le 4 juin, l'armée bourguignonne reprenait Roye, le 11 juin, Nesle refusant de s'ouvrir, sa garnison fut massacrée, et même Commynes, qui négociait alors son passage dans le camp royal, s'en émut. Le 27 juin commença le siège de Beauvais dont la population se dressa comme un seul homme. Les femmes se mirent de la partie. Pour défendre l'une des portes, l'une d'elles, Jeanne Laîné, frappait de sa petite hache les assiégeants montés sur leurs échelles. Le lendemain et les jours suivants arrivèrent des renforts. Beauvais était sauvée. Le duc Charles leva le siège le 22 juillet et conclut une trêve en novembre. Louis XI salua d'une lettre royale l'héroïsme de Jeanne « Hachette », et les femmes de Beauvais eurent droit à des honneurs et des privilèges particuliers.

1474 **JEAN FOUQUET PEINTRE DU ROI**

C'est en 1474, semble-t-il, que Jean Fouquet est pensionné par Louis XI en tant que peintre et enlumineur du roi. C'est là le couronnement d'une vie tout entière consacrée à l'art et qui s'achèvera sans doute deux ans plus tard. C'est que l'existence de Fouquet est mal connue, tout comme son œuvre a donné lieu à bien des supputations. Il est né à Tours vers 1420 et gardera toujours beaucoup d'attachement pour sa cité natale. Entre 1444 et 1446,

il est en Italie, où il est déjà bien en possession de son art du portrait puisqu'il fait celui du pape Eugène IV. Étienne Chevalier, trésorier de France, proche d'Agnès Sorel, s'attache ses services. Pour lui, il exécute notamment le diptyque de Melun, où figurerait Agnès, et enlumine un livre d'heures. A sa formation italienne, Fouquet intègre l'influence flamande, et de ce mélange jaillit un style original où la volonté de réalisme est très consciente, comme en témoignent, parmi beaucoup d'autres, les portraits de trois quarts ou de face, ce qui est une nouveauté, du chancelier Jouvenel ou du roi Charles VII (qui pourrait bien avoir été réalisé après la mort du roi). Dans les années 1460, Fouquet travaille pour l'archevêque de Tours Jean Bernard et sa famille, et devient aussi une sorte de peintre officiel pour l'ordre de Saint-Michel. A la fin de sa vie, il semble très proche de l'hôtel royal et de la personne de Louis XI. Ce dernier, pour des raisons de prestige et peut-être aussi de goût, en tout cas dans la tradition des cours princières comme celles de Bourgogne, d'Anjou ou des Bourbons, a cherché à attirer les meilleurs artistes. C'est ainsi que le Flamand Jean Ockeghem, immense génie musical, auteur notamment de treize messes et du premier requiem connu, après avoir servi Charles de Bourbon à Moulins, est maître de la chapelle royale depuis 1465.

29 AOÛT 1475 — RENCONTRE DE PICQUIGNY

Rien n'est plus confus que les guerres helvéto-germano-bourguignonnes des années 1470, dans lesquelles Louis XI intervient diplomatiquement, financièrement, plus rarement militairement. Schématiquement, Charles le Téméraire, pour unir ses possessions et sans doute les transformer en royaume, a besoin de dominer la Lorraine et l'Alsace. Mais les cités d'Alsace, notamment Mulhouse, et rhénanes résistent, et reçoivent l'appui des redoutables confédérés suisses. Naturellement le roi Louis bat en brèche la politique bourguignonne. Sitôt venue à expiration la trêve de 1472, et tandis que le duc Charles est occupé à l'est, une armée française attaque en Picardie en mai 1475 et fait de gros dégâts jusqu'en Bourgogne. Charles le Téméraire compte sur l'appui d'une expédition anglaise que son allié Édouard IV lui a promise. Il est convenu que les troupes anglaises et bourguignonnes doivent se rejoindre en juin

1475, éliminer la dynastie Valois au profit de celle d'York, le duc Charles recevant la Picardie, la Champagne et les domaines de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol et connétable de France, qui joue un double jeu entre Français et Bourguignons.

De fait, des Anglais débarquèrent à Calais où arriva Edouard IV lui-même le 4 juillet, à la tête de la plus puissante armée anglaise jamais passée sur le continent, environ vingt-cinq mille hommes. Dix jours plus tard, Charles le Téméraire le rejoignit, mais sans ses troupes toujours retenues sur le Rhin. Les Anglais s'avancèrent alors jusqu'à la Somme qu'ils franchirent à Péronne, puis s'arrêtèrent. En face d'eux les Français avaient installé un dispositif considérable reliant la Normandie à la Lorraine. Cependant, plutôt que de tenter la bataille, Louis XI entreprit de négocier en intoxiquant le camp anglais de rumeurs et d'argent. Le 15 août, les discussions prirent un tour officiel et aboutirent à un accord, ce qui provoqua une scène violente entre Édouard et Charles de Bourgogne. Les Anglais réclamaient beaucoup d'or: soixante-quinze mille écus pour leur départ et cinquante mille par an pendant sept ans. Marchands anglais et français pourraient commercer librement dans les deux pays, le dauphin Charles, né en 1470, épouserait Élisabeth, fille d'Édouard âgée de dix ans. En trois jours, Louis XI réunit et fit apporter à Amiens non seulement la somme payable immédiatement, mais aussi de quoi acheter la complaisance des grands seigneurs anglais, sans compter force quantités de vins dont tous les Anglais qui le voulaient se gorgèrent copieusement. Le 29 août, à Picquigny-sur-la-Somme, les deux rois se rencontrèrent sur un pont fabriqué pour la circonstance. En son milieu, avait été dressé un épais grillage de bois au travers duquel on s'embrassa comme on put, et on se jura bonne paix. Le 31 août, les Anglais repartaient pour Calais. En réalité, Édouard IV avait vendu sa renonciation définitive à toute prétention sur le royaume de France. Du coup, Charles le Téméraire ne put faire autrement que de conclure avec Louis XI une trêve, signée à Soleuvre-en-Luxembourg le 13 septembre. L'une des clauses réglait le sort du connétable de Saint-Pol, également redouté et détesté par les deux princes, et qui s'était réfugié à Mons. La perte du connétable vint, dit Commynes, « que toujours avait travaillé de toute sa puissance que la guerre durât entre le roi et le duc de Bourgogne, car là était fondée sa grande autorité et son grand état ». Charles fit arrêter le

connétable et, sur les instances de Louis XI, le lui livra fin novembre. Le 19 décembre, il était condamné par le Parlement et décapité.

5 JANVIER 1477 — MORT DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE

Lorsqu'il conclut la trêve de Soleuvre, le duc Charles de Bourgogne n'est pas en excellente posture. Il n'a pas pu conserver le contrôle de l'Alsace dont le grand bailli Pierre de Hagenbach, nommé par lui en 1469, a été exécuté le 9 mai 1474 alors que la révolte est générale. Le duc de Lorraine René II d'Anjou, fils de Yolande d'Anjou et de Ferry de Vaudémont, a quitté l'alliance bourguignonne en août 1474. Charles, tenu en échec dans la région rhénane, décide alors d'attaquer en Lorraine.

Le 30 novembre 1475, il fait son entrée à Nancy en souverain, annonçant la création d'un parlement lorrain. De là, il franchit le Jura pour mettre à la raison les confédérés suisses qui s'inquiètent de l'expansionnisme bourguignon, et notamment de la tutelle qu'exerce Charles sur la Savoie où règne en principe la duchesse Yolande, sœur du roi Louis. Ce dernier s'avance avec des troupes jusqu'à Lyon, tout en envoyant aux Helvètes des subsides considérables. Le 2 mars 1476, l'armée bourguignonne est écrasée par les Suisses à Grandson, au bord du lac de Neuchâtel, puis encore le 22 juin à Morat, à la grande joie de Louis XI qui voit revenir à lui beaucoup de princes d'Occident : sa sœur Yolande, le duc de Milan, le vieux roi René.

Furieux de sa défaite, Charles fit coffrer la duchesse de Savoie au château de Rouvre. Son frère la fit délivrer en octobre.

Pour Charles, les événements se précipitent. Les états généraux, réunis à Gand, lui marchandent durement finances et levées de troupes. Pendant ce temps, le duc René a repris ses villes lorraines dont, le 6 octobre, Nancy. En dépit de toute raison, Charles, avec de mauvaises troupes, assiège Nancy à partir du 22 octobre. Là encore, le roi Louis procure à René II de quoi lever des contingents, en particulier de ces Suisses qui ont fait leurs preuves. Le 5 janvier, par un froid glacial, c'est le choc. Les Bourguignons se débandent, leur duc disparaît. On retrouve son cadavre entièrement nu, le surlendemain. Près de lui gisent deux chevaliers de la Toison d'Or

dans le même état. « La joie fut très grande au roi, écrit Commynes, de se voir au-dessus de tous ceux qu'il haïssait, et ses principaux ennemis. » De fait, il fit exécuter quelques mois plus tard un autre gêneur, jadis son favori, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, qui s'était agité avec le connétable et aussi avec le duc Jean de Bourbon. Ce fut le frère cadet de ce dernier, Pierre de Beaujeu, marié depuis 1473 à Anne, fille du roi, qui profita de la disparition de Jacques de Nemours et de la relative disgrâce du duc Jean. Surtout, en cette année 1477 si favorable au roi, s'ouvrait l'énorme succession bourguignonne dont l'unique héritier était Marie de Bourgogne, depuis peu fiancée à Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III.

1479 ORGANISATION DES CHEVAUCHEURS DU ROI

Le nom de Louis XI est volontiers associé à la création de la poste. C'est évidemment un anachronisme. Reste que ce roi a toujours été très préoccupé d'information. Il écrit constamment à ses officiers, à ses serviteurs de toutes sortes, aux établissements religieux, et surtout à ses bonnes villes qu'il tient au courant non seulement des affaires du royaume, mais souvent de ses propres faits et gestes. De même, il tient à être renseigné sur les événements intérieurs et étrangers dans les plus brefs délais. Aussi perfectionne-t-il son dispositif de communication en organisant, en 1479, un réseau de relais postés, à peu près tous les trente kilomètres, sur les grands itinéraires, où des chevaucheurs montés sur des bêtes fraîches sont prêts à relayer leurs collègues porteurs des messages gouvernementaux. L'ensemble est placé sous la responsabilité d'un contrôleur général des chevaucheurs. Le résultat est impressionnant: le trajet Tours-Amiens ou Tours-Bordeaux peut être couvert en vingt-quatre heures de jour. Mais cette vitesse demeure exceptionnelle. L'essentiel de l'acheminement du courrier se fait par porteurs piétons et demeure à la charge des particuliers dont certains, comme les universités ou les grandes institutions ecclésiastiques, sont solidement organisés. Les routes, dans le royaume de la fin du XVe siècle, sont abondamment fréquentées et de mieux en mieux entretenues, avec équipement en ouvrages d'art.

11 DÉCEMBRE 1481 **LE MAINE ET LA PROVENCE ENTRENT DANS LE DOMAINE ROYAL**

Charles le Téméraire disparu, ne demeuraient comme grands princes territoriaux que le duc François de Bretagne, le duc Jean II de Bourbon dont Louis XI, grâce aux services de Jean Doyat, un Bourbonnais, sape tant qu'il peut l'autorité, et René d'Anjou, roi de Sicile et comte de Provence, où il réside à partir de 1473. Cette année-là le roi René, prince lettré et artiste plus que politique, a perdu son héritier Nicolas, le fils de Jean de Calabre. Il songe alors à rédiger son troisième et dernier testament, le 22 juillet 1474, par lequel René II, fils de sa fille Yolande, recevrait le duché de Lorraine et le duché de Bar, et son neveu Charles II, fils de son frère Charles du Maine, l'Anjou et la Provence. Louis XI, fils de sa sœur Marie, n'avait rien. Prétextant le déni de justice, le roi confisqua l'Anjou et le Barrois. L'Anjou fut immédiatement placé sous administration royale et ses revenus tombèrent dans le Trésor. René d'Anjou rallia alors le camp bourguignon, ce qui permit à Louis XI de le renvoyer devant le Parlement en avril 1476 pour lèse-majesté.

Une négociation s'ouvre alors, suivie d'une rencontre à Lyon entre l'oncle et le neveu. René II est confirmé comme duc de Lorraine, il semble entendu que le reste de l'héritage angevin reviendra à la royauté Valois quand les tenants actuels auront disparu. De fait, le 10 juillet 1480, René décède à soixante-dix ans passés, à Aix. Les Provençaux, très chagrinés, refusent longtemps de laisser partir pour Angers le corps de leur bon roi. L'Anjou et le duché de Bar passent à la couronne, Charles II du Maine entrant en possession de la Provence; pas pour longtemps. Le 11 décembre 1481, Charles disparaît à son tour sans enfant, laissant le Maine et la Provence à son cousin Louis XI plutôt qu'à son cousin et beau-frère René II. Avec Marseille, le roi de France gagne une place commerciale et stratégique de première importance.

23 DÉCEMBRE 1482 **TRAITÉ D'ARRAS AVEC MAXIMILIEN D'AUTRICHE**

Sitôt ayant appris la mort de Charles de Bourgogne, Louis XI, écrit Commynes, décida de « défaire et détruire cette maison de

tous points, et en départir les seigneuries en plusieurs mains». Un moyen de s'assurer la succession eût été, peut-être, de marier Marie de Bourgogne, la fille du Téméraire, au dauphin Charles. Le roi préféra passer en force. Une armée, commandée par Georges de La Trémoille, seigneur de Craon, pénètre aussitôt en Bourgogne. Louis XI lui-même s'empare de la Picardie et, le 4 mars, la cité d'Arras est livrée par Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes, qui a quitté le parti de Bourgogne. La duchesse Marie, à laquelle les États de Flandre marchandent leur soutien, paraît en mauvaise posture. Mais l'occupation française en Bourgogne et Franche-Comté, très dure, suscite résistance et soulèvements. Fin mars, à Vesoul, les frères de Vaudrey et Jean de Chalon, prince d'Orange, luttent victorieusement pour Marie. Fin juin, c'est la mutemaque de Dijon, où le parti français est expulsé, et les autres villes bourguignonnes font de même. La guerre, alors, devient atroce. Dans le Nord, Valenciennes et Douai restent imprenables: Louis XI fait alors dévaster le plat pays. Face à l'agression française, il faut un chef: le 18 août 1477, Marie épouse Maximilien d'Autriche. Les rapports de force s'équilibrent en 1479: les Français tiennent la Bourgogne, mais la Franche-Comté reste en partie insoumise. En juin, Louis XI a vidé Arras de ses habitants pour les remplacer par une population venue d'autres régions du royaume, et la ville débaptisée fut appelée «Franchise». Le 2 août, une violente bataille à Guinegatte, près de Saint-Omer, ne débouche sur rien. Pour les anciennes possessions des ducs de Bourgogne, ces années furent épouvantables. La situation fut dénouée par la mort accidentelle de Marie de Bourgogne le 27 mars 1482. Elle laissait deux très jeunes enfants, Philippe et Marguerite. Le gouvernement des États bourguignons, réduits de fait au Hainaut, à la Flandre, à l'Artois et au Brabant, revenait à leur père Maximilien. Louis XI fit pression sur les États de Flandre pour qu'ils imposent la paix à Maximilien. Ce dernier, grâce à l'activisme diplomatique du roi Louis, ne pouvait plus compter sur l'alliance d'Édouard IV d'Angleterre. Des négociations s'ouvrirent, qui aboutirent le 23 décembre au traité d'Arras: la princesse Marguerite, née en 1480, épousera le dauphin Charles, apportant en dot l'Artois et la Franche-Comté. La paix était jurée. Rien n'était dit de la Bourgogne ni de la Picardie qui donc restaient acquises au domaine royal. Malade, vieilli, Louis XI avait obtenu, après cinq ans

de violence et de ruse, le démembrement de la principauté bourguignonne dont il annexait le plus beau morceau.

30 AOÛT 1483 **MORT DE LOUIS XI**

Depuis 1479, le roi avait beaucoup vieilli. Il est vrai qu'il ne s'était pas ménagé. « Je crois, écrit Commynes, que depuis l'enfance et l'innocence, il n'eut jamais que tout mal et travail jusques à la mort. » Infatigable chasseur et chevaucheur, guerrier s'il le fallait, diplomate et administrateur, souvent sur les routes, éloquent et même bavard, l'esprit perpétuellement tendu, vraisemblablement très nerveux et anxieux, il atteignait l'âge considérable de soixante ans qu'il pensait ne jamais dépasser. Très représentatif de la sensibilité de son époque, il redoutait la mort et tentait de l'apprivoiser, notamment en accumulant reliques et bondieuseries, multipliant les aumônes et les gestes de dévotion envers les sanctuaires, particulièrement ceux voués à saint Michel, à sainte Marthe et à la Vierge. Louis XI vénérait particulièrement la vierge de Cléry, « la protectrice de nous, de nos enfants et de notre royaume », dit une ordonnance de 1475. Autour d'une statue en bois miraculeuse avait jadis été construite une collégiale, que Louis XI acheta à Dunois en 1453. Le roi la remplaça par une église de style gothique flamboyant, élevée sur les plans de l'architecte Pierre Chauvin et achevée en 1478. Il choisit ce lieu pour sépulture, fit préparer sa tombe sur laquelle figurait sa statue en cuivre doré, le représentant agenouillé en tenue de chasseur face à Notre-Dame. En septembre 1482, le roi avait prononcé devant le dauphin une belle harangue, sorte de testament politique et spirituel. Il n'en continua pas moins à couvrir d'or son médecin Jacques Coctier, « espérant qu'il lui allongeât la vie », ce dernier profitant largement de la situation. En mai 1483 arriva à Plessis-les-Tours, à la demande du roi, François de Paule, dont l'écho des mérites était parvenu depuis son ermitage de Calabre jusqu'à la cour de France. Le 25 août, le roi fut frappé d'une hémorragie cérébrale. Il fit alors envoyer à Amboise au dauphin Charles, qu'il désigne expressément comme roi, Pierre de Beaujeu, à qui est remis le gouvernement du nouveau monarque, le chancelier avec les sceaux, les archers de la garde et, ce qui lui tenait sans doute le plus à cœur,

sa vénerie et sa fauconnerie. Le samedi 30 août, à huit heures du soir, mourut le roi Louis XI dont l'étrange et puissante personnalité suscite toujours la discussion, la tendance étant actuellement à la relativisation de son œuvre et à la dédiabolisation de sa personne.

INDEX

B

F

G

I

J

L

R

Index

Achevé d'imprimer
en septembre 1995
sur les presses
de Clays
Suffolk, U.K.